

Portrait Social du Département des Côtes d'Armor



Portrait Social du Département des Côtes d'Armor

Crédit photos couverture : Département des Côtes d'Armor

Avec les lois de 2002 (rénovation de l'action sociale et médico-sociale), de 2009 (loi Hôpital, patient, santé et territoire) et la loi NOTRe de 2015, qui a fait des Départements les chefs de file des solidarités sociales et territoriales, ceux-ci se sont vus confier une compétence de principe en matière de planification qui consacre leur rôle décisionnaire pour l'élaboration des Schémas d'organisation sociale et médico-sociale. C'est ainsi que les Départements doivent assurer l'organisation territoriale de l'offre de services, tout en anticipant l'évolution des besoins de la population.

Au-delà de ce principe général, l'enjeu principal est d'identifier les besoins réels des populations. La connaissance de ces besoins, parfois encore parcellaire, est un préalable indispensable pour réinterroger et faire évoluer l'offre existante. L'objectif est de tendre vers l'adéquation la plus juste possible entre les besoins repérés des populations et l'offre proposée en tenant compte des évolutions présentes et à venir, aussi bien démographiques, économiques, sociales et sociétales.

Réalisé au moment de l'élaboration de la nouvelle génération de Schémas départementaux pour le vieillissement, le handicap, l'enfance et la famille, auxquels il convient d'adjoindre les schémas relatifs à l'insertion et à l'habitat, le Portrait social des Côtes d'Armor répond directement à cette nécessité d'identification des besoins sociaux et médico-sociaux. Le présent document constitue une actualisation enrichie du Panorama social des Pays et Maisons du Département des Côtes d'Armor réalisé en 2015 par le Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale (Compas). L'organisation générale de l'étude Compas, ainsi que la teneur générale des éléments d'illustration et des commentaires, ont été volontairement conservés afin de faciliter la comparaison des données et de leur analyse sur les deux périodes.

L'apport de ce document de diagnostic et de prospective est triple. Il constitue un premier socle de connaissances qui rend possible une meilleure compréhension des territoires et des publics auprès desquels les acteurs départementaux de l'action sociale interviennent. Il est un support de discussion et de réflexion qui doit permettre aux différents acteurs de l'action sociale d'échanger et de confronter leurs expériences et leurs analyses à la réalité des chiffres et des statistiques. En cela, ce document constitue un instrument important d'aide à la décision en favorisant l'identification et la définition des problématiques prioritaires à l'échelle départementale mais également territoriale.

Outil indispensable pour l'élaboration des nouveaux schémas départementaux d'organisation sociale et médico-sociale, le Portrait social 2022 des Côtes d'Armor présente, selon les publics et les thématiques, les caractéristiques du département des Côtes d'Armor en mettant en exergue les spécificités territoriales de chaque pays, échelon de mise en œuvre de la politique sociale et médico-sociale.

Nota bene : Certaines données, valorisées dans le Panorama social de 2015, ne sont plus disponibles ou ne permettent plus une analyse territoriale.

Compte-tenu des évolutions importantes intervenues au niveau de l'organisation territoriale du département au cours de la dernière décennie, l'échelon des Communautés de communes et d'agglomérations a été substitué à celui des pays, l'organisation des Maisons du Département des Côtes d'Armor étant calée sur la carte intercommunale Costarmoricaïne.



Une partie des données, illustrations et analyses contenues dans ce document est issue du site en ligne [Armorstat.com](https://armorstat.com), le Centre de ressources socio-économiques des Côtes d'Armor développé par l'ADAC auquel le lecteur pourra se référer pour accéder à de plus amples informations...

Sommaire général...

Grandes tendances (Page 4)

Éléments de méthode (Page 7)

Territoires d'étude (Page 9)

Tendances démographiques globales (Page 10)

Contexte démographique (Page 18)

Familles et enfance (Page 38)

Jeunesse (Page 57)

Personnes âgées (Page 68)

Personnes handicapées (Page 93)

Logement (Page 113)

Ressources des ménages (Page 125)

Emploi, activité, chômage, formation (Page 156)

Santé (Page 179)

Lexique (Page 185)

Sources principales des données exploitées (Page 191)

Tendances démographiques globales en Bretagne et Côtes d'Armor (Page 10)

- La région Bretagne et les quatre départements bretons
- Les territoires intercommunaux bretons
- Les communes des Côtes d'Armor
- Analyse des évolutions démographiques récentes (2008-2019)

Portrait social des Côtes d'Armor

Contexte démographique (Page 18)

- 600 582 Costarmoricaines et Costarmoricains
- Une régulière mais lente progression de la population des Côtes d'Armor
- Des évolutions de population variables selon les territoires intercommunaux
- Une croissance démographique portée principalement par le solde migratoire
- Une population Costarmoricaine plus âgée que l'ensemble des bretons
- Un vieillissement de la population confirmé au dernier recensement
- Un vieillissement particulièrement marqué dans certains territoires
- Un phénomène de desserrement des ménages qui se poursuit
- Une plus forte proportion de ménages composés d'une personne seule
- Des femmes qui vivent plus fréquemment seules que les hommes
- Une augmentation de l'ordre de 10% de la population à horizon 2050

Familles et enfance (Page 38)

- Une stagnation du nombre de familles avec enfant(s)
- Une augmentation de la part des familles monoparentales
- Une diminution régulière des naissances au cours de la dernière décennie
- Une diminution de la population de jeunes enfants
- De nombreuses arrivées de familles actives avec enfant(s)
- Près des 2/3 des enfants de moins de 11 ans ont des parents qui travaillent tous les deux
- Une forte proportion de couples dont un membre seulement est en activité parmi les familles nombreuses
- 12 195 places d'accueil du jeune enfant à disposition des familles
- 268 enfants et jeunes étrangers pris en charge par le Département
- 4 165 enfants pris en charge en Côtes d'Armor dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE)

Les grandes tendances (Suite...)

Jeunesse (Page 57)

- La population jeune (définition)
- Une faible progression des jeunes Costarmoricains
- Plus de la moitié des 20-24 ans vivent dans leur logement
- Un taux d'activité des jeunes Costarmoricains supérieur à celui de la Bretagne
- Plus de contrats précaires mais moins de temps partiel en comparaison de la Bretagne
- 10% des jeunes non scolarisés sans diplôme et qualification

Personnes âgées (Page 68)

- Les Côtes d'Armor dans le quart des départements français les plus âgés
- La population âgée Costarmoricaine à horizon 2050
- Près de 9 personnes sur 10 de 75 ans et + vivent toujours dans leur domicile
- Près de la moitié des personnes âgées qui résident à leur domicile vivent seules
- Des écarts de ressources entre générations de seniors qui s'accroissent avec l'âge
- Un taux de pauvreté qui s'aggrave avec le grand âge
- Un taux de couverture par l'ASV sensiblement inférieur au taux moyen national
- Une diminution attendue d'un ratio entre aidants et aidés déjà faible
- Un taux d'équipement en places de SSIAD parmi les plus élevés de Métropole
- 17 places d'hébergement pour 100 Costarmoricains âgées de 75 ans et plus
- 15 562 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- 1 125 droits ouverts à l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)

Personnes handicapées (Page 93)

- De 4 à 17% de la population couverts par la MDPH selon les tranches d'âges
- 2 844 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH) fin 2020
- 5,5 places dans les structures d'hébergement pour 1 000 adultes
- Une proportion de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) dans la moyenne Bretonne
- 14 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour un total de 1 167 places
- Parmi les 4 départements de Métropole les mieux dotés en services (SAV et SAMSAH) à destination des personnes handicapées
- 14 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD - SPASSAD) interviennent pour un total de 80 places
- 3,9 % des élèves et collégiens en situation de handicap
- 7 places pour 1 000 jeunes en établissements d'hébergement
- 1 enfant sur 100 bénéficie des Allocations et prestations aux jeunes personnes handicapées (AEEH)
- 4,4 places pour 1 000 jeunes dans les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

Les grandes tendances (Suite...)

Logement (Page 113)

- Augmentation de la vacance des logements
- 1/3 des logements construits depuis 1991
- Une faible densité de logements sociaux
- Une forte proportion de propriétaires occupant leur logement
- Les « petits logements » représentent 10% de l'ensemble des résidences principales

Ressources des ménages (Page 125)

- Une fracture entre territoires ruraux et urbains
- Des niveaux de revenus moindres pour les - de 40 ans et les plus âgés des Costarmoricains
- Des écarts de revenus qui tendent à se creuser entre générations et entre les moins aisés et les plus riches
- Un revenu médian des ménages qui varie sensiblement en fonction du statut d'occupation des logements
- 1 148 personnes en situation de sur-endettement
- 11,7 % de la population vit sous le seuil de pauvreté
- Plus de 100 000 foyers Costarmoricains allocataires de la CAF
- 1 ménage allocataire sur 10 dépend intégralement des prestations sociales
- 11 193 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) fin 2020
- Les personnes seules et familles monoparentales davantage concernées par le RSA
- Une faible proportion de la population couverte par la Complémentaire santé solidaire (C2S)

Emploi, activité, chômage, formation (Page 156)

- Une polarisation progressive de l'emploi et de la population active
- Des proportions égales de bas et de hauts niveaux de formation
- Plus de 225 500 Costarmoricains actifs occupés
- Un taux d'activité des femmes en forte progression
- Une faible proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures
- 17 % des salariés en contrat précaire, 19 % à temps partiel
- 28 % des femmes salariées à temps partiel
- Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale
- Un nombre de demandeurs d'emploi en baisse
- Les femmes davantage concernées par le chômage
- Une part élevée et en progression des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans

Santé (Page 179)

- Une espérance de vie des hommes parmi les plus faibles
- Un taux de mortalité relativement élevé
- Une densité de professionnels de santé en deçà de la moyenne régionale

Précautions de lecture :

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques (annuelles, semestrielles, trimestrielles, parfois mensuelles).

Le recensement de l'Insee :

Le recensement de population repose désormais sur une collecte annuelle d'informations et concerne successivement tous les territoires communaux au cours de cycles de cinq ans :

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans ;
- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année. 40% des logements sont ainsi enquêtés sur 5 ans.

Les premiers résultats officiels, diffusés en janvier 2022 par l'INSEE, portent sur la « Population légale 2019 », somme de la « Population municipale » et de la « Population comptée à part ». D'autres statistiques complémentaires seront publiées à partir du mois de juillet 2022 et permettront d'analyser plus en détail l'évolution et les caractéristiques des habitants de Bretagne et des Côtes d'Armor.

A la date de réalisation du présent document, les dernières données de l'Insee disponibles, principale source d'information utilisée, correspondent aux résultats des enquêtes nationales de population des années 1999, 2008, 2013 et 2019.

Précisions de l'INSEE : Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer des évolutions sur des périodes d'intervalle de 5 ans. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement, qui devait se tenir en 2021, a été reportée en 2022. Les résultats du recensement de 2019 doivent donc être exceptionnellement comparés à ceux issus de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans soit avec les données des recensements 2013 et 2008.

Le présent portrait social ayant été réalisé fin 2021, début 2022, il ne prend pas en compte les données complémentaires qui seront publiées par l'Insee début juillet 2022. Pour les données concernées, les années considérées sont 1999, 2008, 2013 et 2018.

Par ailleurs, rappelons que les définitions des différentes populations légales ont évolué par rapport à celles utilisées lors du recensement de 1999. Ainsi, depuis 2004, les notions de « population municipale » et de « population sans double compte » (SDC) se sont rapprochées et sont désormais quasiment identiques.

La principale différence réside dans le fait que les personnes majeures, résidant dans une communauté (établissement, caserne, résidence, foyer logement...), font partie de la population municipale de la commune sur laquelle est implantée la communauté, que ces personnes possèdent ou non une résidence dans une autre commune. Auparavant, certaines catégories de personnes, ayant un domicile hors de la commune, faisaient partie de la population municipale dudit domicile.

D'autre part, tout élève ou étudiant majeur fait dorénavant partie de la population municipale de la commune où il réside. Auparavant, les étudiants de 18 à 25 ans, résidant dans la commune, mais ailleurs qu'en cité universitaire ou foyer étudiant, étaient rattachés à leur commune de recensement. A l'inverse, les étudiants mineurs ne sont plus comptabilisés dans la population municipale de leur commune de résidence mais dans celle du domicile de leurs parents.

Ainsi, en Bretagne, la population totale au 1^{er} janvier 2019 était de 3,4 millions d'habitants (populations « municipale » + « comptée à part »). Les Côtes d'Armor, avec 618 869 habitants, représentent 18 % de la population bretonne, derrière le Morbihan (781 100 hab., 23 %), le Finistère (940 279 hab., 27 %) et l'Ille-et-Vilaine, département breton le plus peuplé (1,1 million hab., 32 %). Par rapport à 2013, la population totale du département a progressé dans une proportion plus faible que celle de la Bretagne (+0,2 % contre +2,5 %). Cependant, afin d'analyser de manière pertinente et rigoureuse l'évolution de la population, la présente étude fait référence non pas à la population totale mais aux populations municipales 2019 et 2013 comparées à celle de 2008.

Eléments de méthode (Suite...)

Autres sources de données :

D'autres sources statistiques sont prises en compte, plus ou moins récentes selon les producteurs de données. Si les dates diffèrent légèrement d'un indicateur à l'autre, les données utilisées permettent néanmoins d'appréhender les dynamiques générales et territoriales. Les décalages inévitables au niveau de la mise à disposition des données ne nuisent pas à l'établissement d'une bonne photographie des Côtes d'Armor et des territoires intercommunaux qui le composent.

Choix des indicateurs :

Les indicateurs retenus dans ce document, sans être exhaustifs, tant le champ d'observation statistique est vaste, permettent cependant de prendre la mesure des réalités économiques et sociales des territoires et de les comparer.

L'utilisation des données implique cependant quelques précautions, pour plusieurs raisons :

- Certaines populations n'apparaissent pas ou quasiment pas dans les enquêtes. Le recensement de la population de l'Insee mesure mal, par exemple, les populations sans logis, les gens du voyage ou encore les étrangers sans papier. Les enquêtes sur les revenus ne prennent pas en compte les personnes vivant en collectivité, en particulier les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les étudiants en cité universitaire, etc.
- Chaque indicateur repose sur des choix de méthode qui lui sont propres et qui doivent être pris en considération.
- Certains indicateurs n'existent pas ou ne sont pas rendus disponibles par les organismes qui les produisent ou ne le sont qu'avec un décalage de temps qui réduit l'intérêt de leur utilisation.

La population et l'âge :

Sur l'ensemble de ce document, toutes les analyses portant sur la population des territoires utilisent la population statistique de référence correspondant à la population municipale. Toutes les données relatives à l'âge portent sur l'âge révolu (âge atteint au dernier anniversaire).

Lexique :

Un lexique, reprenant les principales définitions des termes utilisés dans ce diagnostic, figure en fin de document.

Découpage territorial

Les Maisons du Département et EPCI des Côtes d'Armor

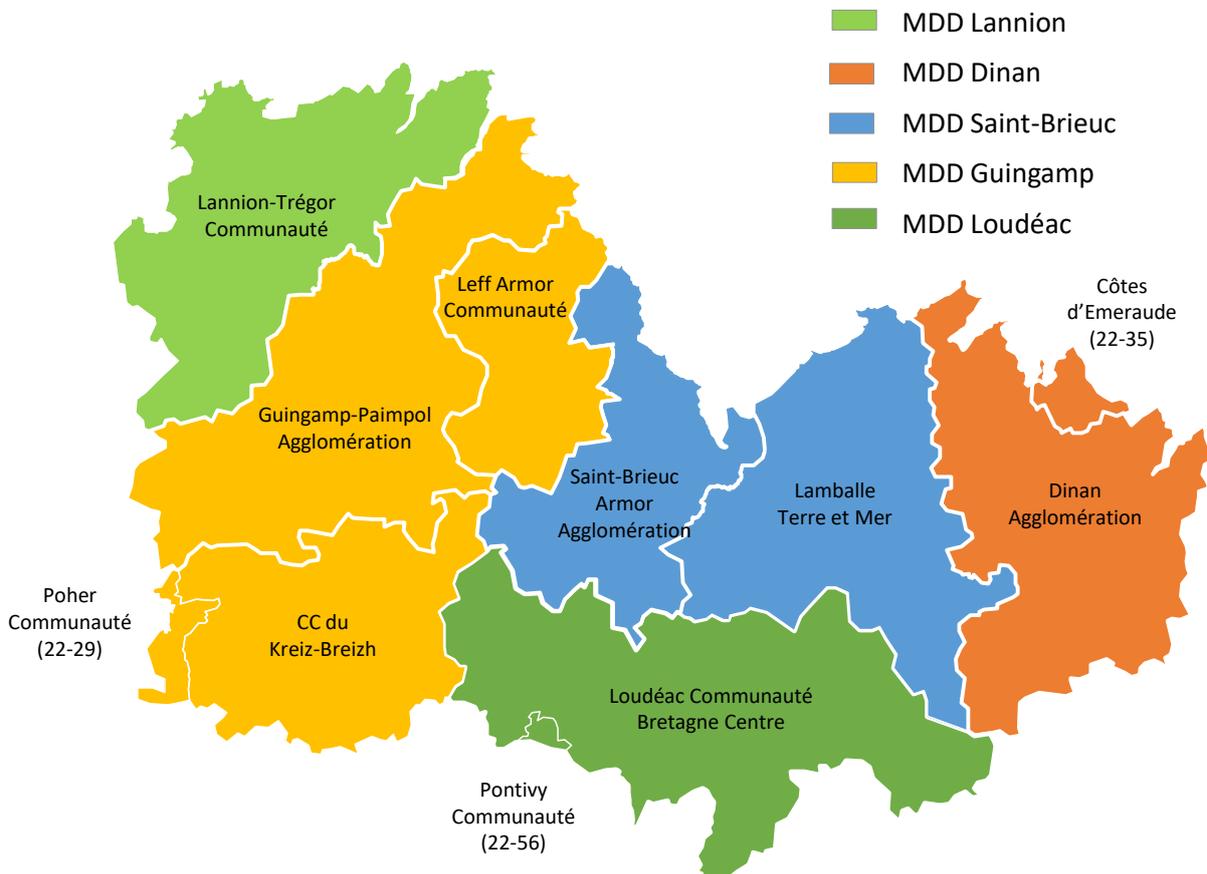
Outre des données à l'échelle de la France métropolitaine, des départements français et bretons et de l'ensemble de la Bretagne, la plupart des tableaux de données présentés dans ce Portrait social tiennent compte de l'organisation administrative du département des Côtes d'Armor en **8 Etablissements publics de coopération intercommunale** à fiscalité propre : 4 Communautés de communes et 4 Communautés d'agglomération.

Les territoires d'intervention des **5 Maisons du Département** correspondent, soit au périmètre d'un de ces EPCI, soit à celui de 2 ou 3 Communautés. Chaque fois que cela est possible, les données sont proposées également pour la ville de Saint-Brieuc.

Plusieurs communes des Côtes d'Armor adhèrent à des EPCI situés de part et d'autre du département des Côtes d'Armor et d'un département limitrophe :

- Communauté de communes du Poher (secteur de Carhaix-Plouguer) : à cheval sur les départements du Finistère et des Côtes d'Armor, cet EPCI comprend les 4 communes Costarmoricaines de Tréogan, Plévin, Le Moustoir et Tréfrin ;
- Communauté d'agglomération de Pontivy : de part et d'autre des départements du Morbihan et des Côtes d'Armor, cette intercommunalité compte parmi ses adhérents la commune de Saint-Conec ;
- Communauté de communes Côte d'Emeraude : cette communauté réunit plusieurs communes situées en Ille-et-Vilaine et trois des Côtes-d'Armor, Lancieux, Tremereuc et Beaussais-sur-Mer (Commune nouvelle réunissant les communes déléguées de Ploubalay, Trégon et Plessix-Balisson), cette dernière ayant engagé le processus de retrait de cet EPCI en prévision de son adhésion à Dinan Agglomération prévue au 01/01/2023.

NB : Les données cartographiées à l'échelle des 8 EPCI Costarmoricains ne tiennent pas compte des communes adhérentes d'un EPCI dont le siège est situé hors département. Cependant, les données statistiques dans les tableaux relatives au département des Côtes d'Armor intègrent bien l'ensemble des communes Costarmoricaines.

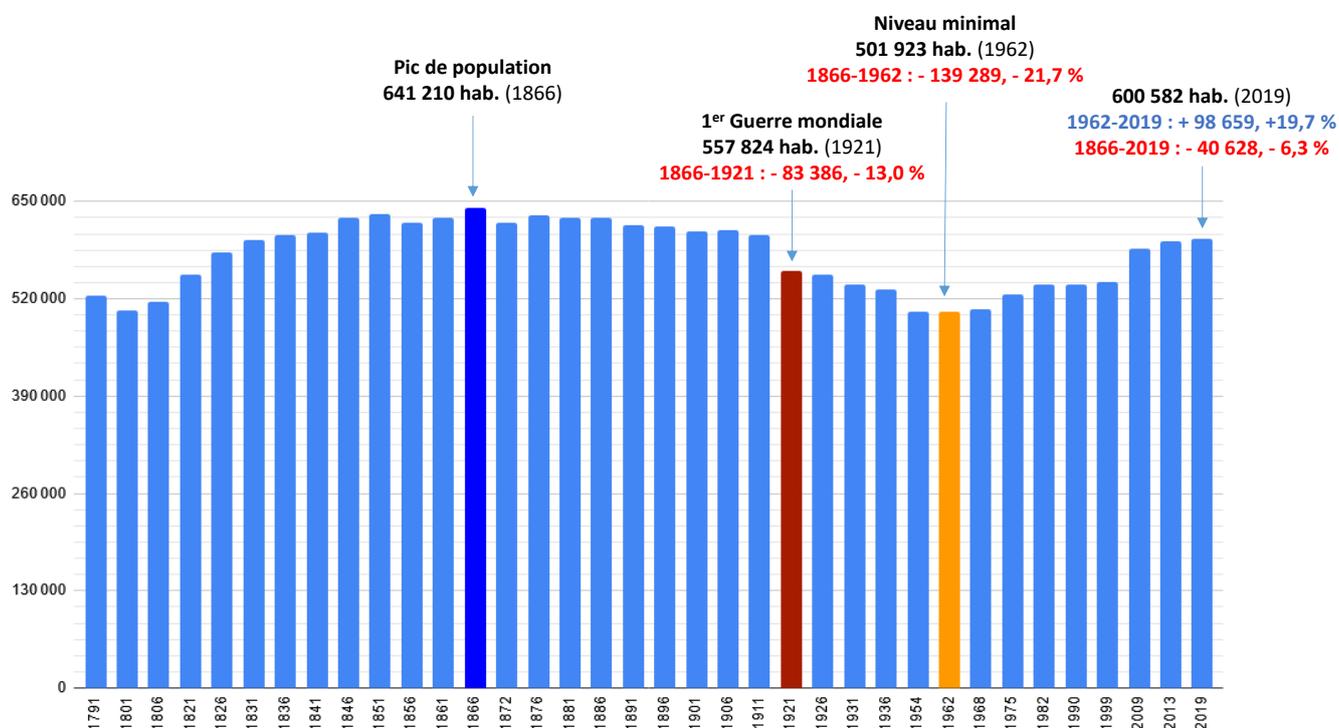


Tendances démographiques globales

Ce Portrait social des Côtes d'Armor débute par une analyse globale des évolutions démographiques intervenues en Bretagne et en Côtes d'Armor depuis 2009 et en particulier durant la dernière période intercensitaire 2013-2019¹. La plupart des éléments sont repris et détaillés dans le second et principal volet du document (Page 18 et suivantes).

La région Bretagne et les quatre départements bretons...

Petit historique démographique : Longtemps, les Côtes d'Armor ont été le département Breton le plus peuplé avant d'être dépassé successivement par le Finistère (1866), l'Ille-et-Vilaine (1891) et, plus tardivement, par le Morbihan (1936). Le pic de population a été atteint en 1866 (641 210 habitants), avant une longue période de décroissance démographique jusqu'au seuil le plus bas atteint en 1962 (501 923 habitants) consécutif, notamment, de l'exode rural qui a touché la plupart des territoires ruraux au lendemain de la 2nd Guerre mondiale et durant les décennies qui ont suivi. A compter de 1962, commence une période de repeuplement d'abord lente qui va ensuite s'accélérer durant la période 1999-2009. Avec 600 582 habitants recensés par l'Insee en Côtes d'Armor en 2019, le département retrouve son niveau de population de 1911, à la veille de la 1^{ère} Guerre Mondiale.



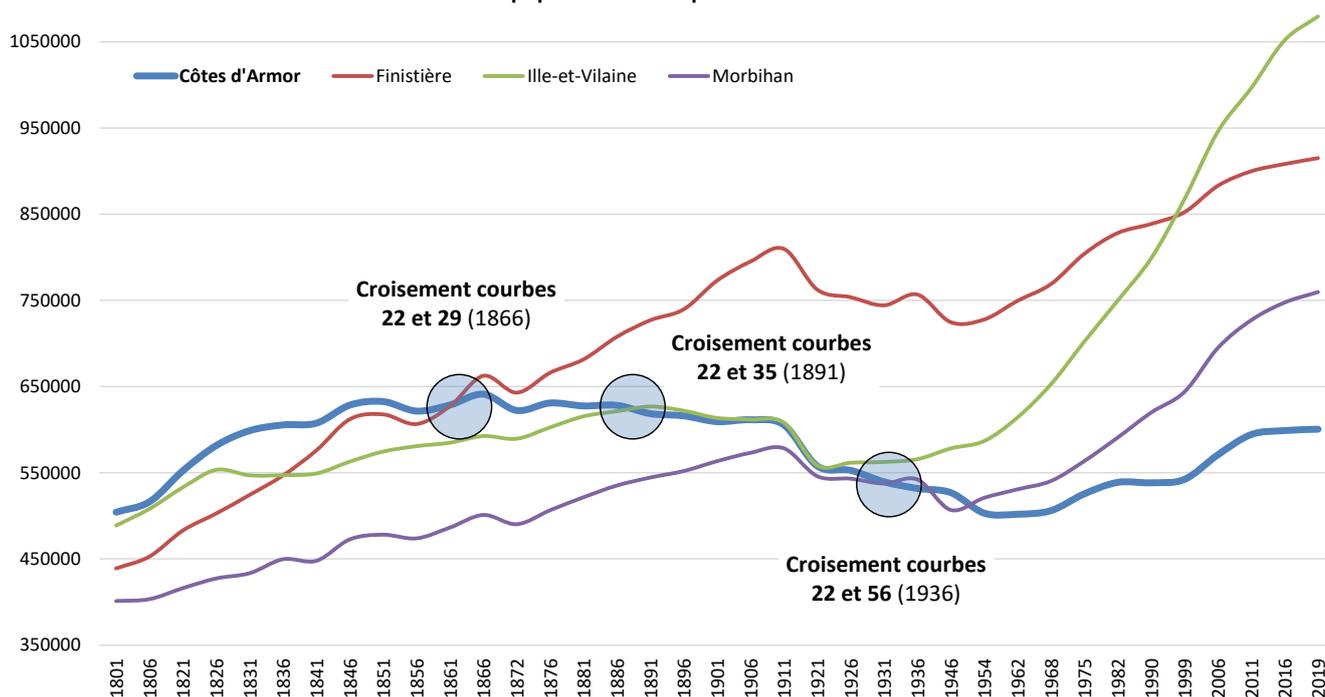
Au 1^{er} janvier 2022, la Bretagne comptait plus de 3,3 millions d'habitants (population légale 2019), chiffre en hausse de +6,5 % par rapport à 2008 (+0,58 % par an) et de 3,0 % par rapport à 2013 (+0,49 % par an), progressions sont supérieures à celles constatées à l'échelle de la France métropolitaine (+4,8 et +2,2 %).

Par rapport à la période antérieure (2008-2013), les taux de progression annuels de population entre 2013 et 2019 sont en baisse dans tous les départements bretons et témoignent d'un reflux assez net du rythme de croissance démographique régional au cours des dernières années. Globalement, le taux moyen annuel d'augmentation de la population bretonne est passé de +0,68 % (2008-2013) à +0,49 % (2013-2019). Au sein de l'espace régional, les quatre départements restent animés par des dynamiques démographiques différentes. Depuis 2008, la forte croissance de la population bretonne a résulté principalement des dynamiques démographiques à l'œuvre en Ille-et-Vilaine et Morbihan, plus fortes que celles qui ont animé les deux autres départements.

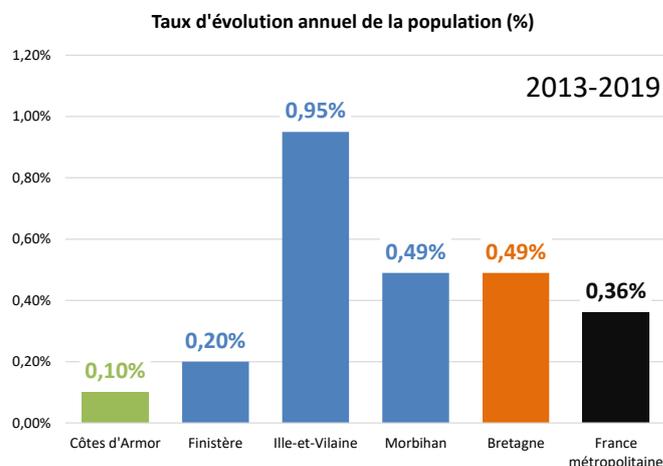
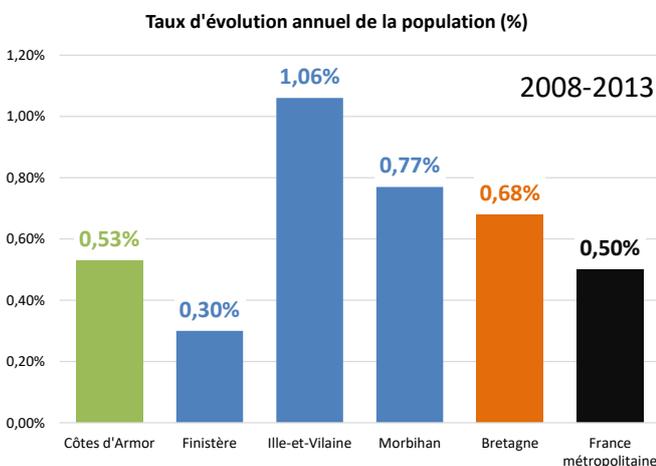
¹ **Précisions de l'INSEE** : Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer des évolutions sur des périodes d'intervalle de 5 ans. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement, qui devait se tenir en 2021, a été reportée en 2022. Les résultats du recensement de 2019 doivent donc être exceptionnellement comparés à ceux issus de millésimes antérieurs distants d'au moins 6 ans soit avec les données des recensements 2013 et 2008.

Tendances démographiques globales (Suite...)

Evolution de la population des départements bretons 1801-2019



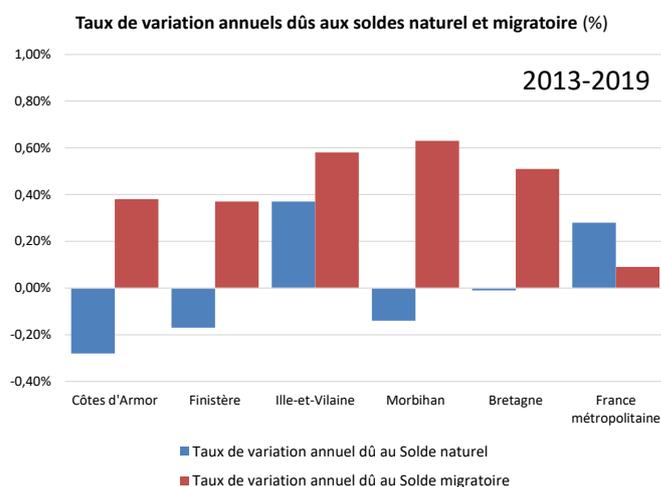
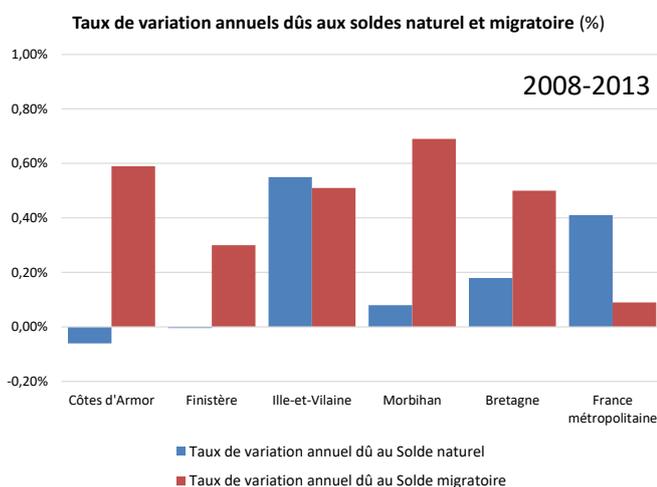
Territoires Source : Insee	Population municipale 2008	Population municipale 2013	Population municipale 2019	Evolutions en %					
				2008-2013		2013-2019		2008-2019	
				Période	Annuel	Période	Annuel	Période	Annuel
Côtes d'Armor	581 570	597 085	600 582	2,7%	0,53%	0,6%	0,10%	3,3%	0,29%
Finistère	890 509	903 921	915 090	1,5%	0,30%	1,2%	0,20%	2,8%	0,25%
Ille-et-Vilaine	967 588	1 019 923	1 079 498	5,4%	1,06%	5,8%	0,95%	11,6%	1,00%
Morbihan	710 034	737 778	759 684	3,9%	0,77%	3,0%	0,49%	7,0%	0,62%
Bretagne	3 149 701	3 258 707	3 354 854	3,5%	0,68%	3,0%	0,49%	6,5%	0,58%
France métropolitaine	62 134 866	63 697 865	65 096 768	2,5%	0,50%	2,2%	0,36%	4,8%	0,42%



Tendances démographiques globales (Suite...)

Avec 600 582 habitants comptabilisés en 2019, les Côtes d'Armor, département le moins peuplé de Bretagne, se positionnent depuis 1936 derrière le Morbihan (759 684 hab.). Le Finistère (915 090 habitants) est devancé depuis le recensement de 1999 par l'Ille-et-Vilaine qui a franchi la barre symbolique du million d'habitants (1 079 498 hab.) et conforte ainsi son statut de département breton le plus peuplé. De même, la densité de population varie très sensiblement d'un département à l'autre : supérieure à la moyenne bretonne (123 hab. par km²) et nationale (120) en Ille-et-Vilaine (159) et en Finistère (136), elle est inférieure en Morbihan (111) et Côtes d'Armor (87).

Territoires Source : Insee	Taux de variation annuel dû au Solde naturel			Taux de variation annuel dû au Solde migratoire		
	2008-2013	2013-2019	2008-2019	2008-2013	2013-2019	2008-2019
Côtes d'Armor	-0,06%	-0,28%	-0,18%	0,59%	0,38%	0,48%
Finistère	-0,004%	-0,17%	-0,09%	0,30%	0,37%	0,34%
Ille-et-Vilaine	0,55%	0,37%	0,45%	0,51%	0,58%	0,55%
Morbihan	0,08%	-0,14%	-0,04%	0,69%	0,63%	0,66%
Bretagne	0,18%	-0,01%	0,07%	0,50%	0,51%	0,50%
France métropolitaine	0,41%	0,28%	0,33%	0,09%	0,09%	0,09%



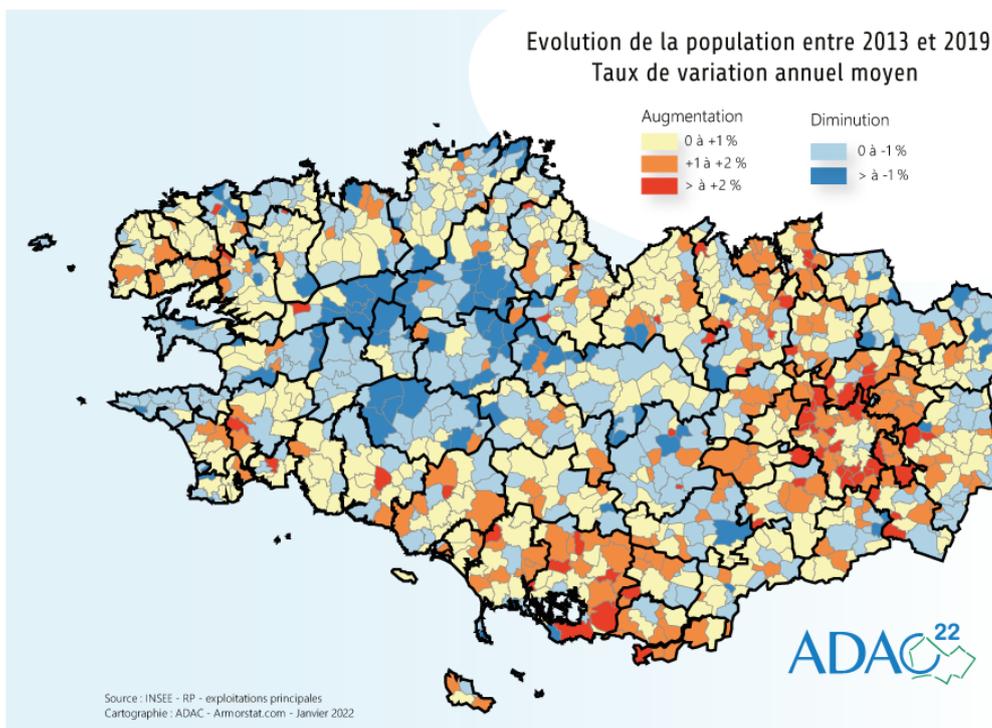
Le solde migratoire est le principal moteur de la forte poussée démographique en Bretagne. Il représente à lui seul 87% de l'augmentation de population intervenue entre 2008 et 2019 (SM : +179 030, SN : +26 123). Le contexte particulier de l'Ille-et-Vilaine s'explique par le cumul de soldes naturel et migratoire très élevés et quasi équivalents.

Dans les trois autres départements, la totalité du gain démographique, est généré par le solde migratoire. Ceci vaut en particulier en Côtes d'Armor, seul département dont le solde naturel est déficitaire sur les deux périodes (-1 733 entre 2008 et 2013, -10 168 entre 2013 et 2019) mais également en Finistère et dans le Morbihan dont les évolutions démographiques au cours de la dernière période ont également été marquées par l'apparition d'un déficit naturel (respectivement de -9 092 et de -6 244), fait inédit pour ces départements depuis le recensement de 1968.

Tendances démographiques globales (Suite...)

Les territoires intercommunaux bretons...

L'analyse de l'évolution de la population régionale au cours de la période 2013-2019 à la maille des 59 Communautés de communes et d'agglomérations bretonnes (périmètres au 01/01/2017) conclut à une très forte disparité de situations selon les territoires et à une importante progression démographique globale à l'est et au sud-est de la péninsule bretonne. A quelques exceptions près, les croissances démographiques constatées au cours des périodes antérieures se confirment et, parfois, s'amplifient (Rennes Métropole, CC Pays de Châteaugiron, CC Val D'Ille-Aubigné, CC Brocéliande, Liffré-Cormier Communauté...) même si, dans de nombreux cas, elles tendent à fléchir légèrement.



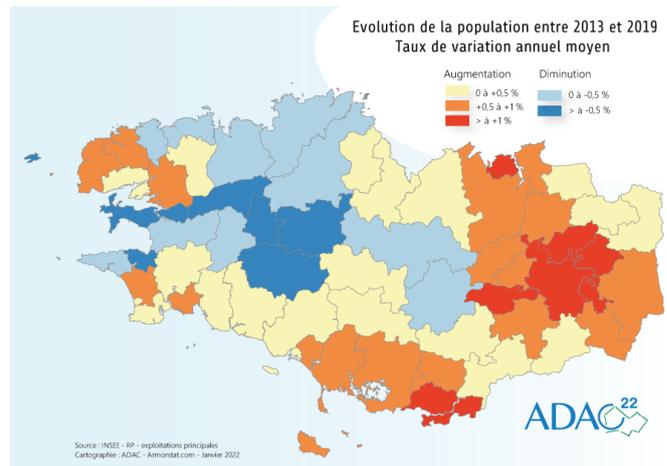
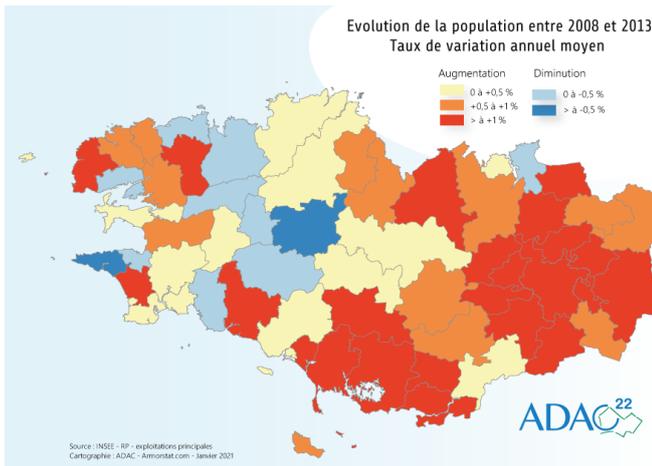
Les portions est (dans et autour de la Métropole Rennaise) et sud (en périphérie du Golfe du Morbihan) du territoire régional, ainsi que certains EPCI périphériques de la Métropole Brestoise et de l'Agglomération Quimpéroise, bénéficient des hausses de population les plus significatives, supérieures ou égales à 6 % pour 5 Communautés (taux annuels de progression de 1,0 % ou plus). A l'inverse, les 16 territoires intercommunaux bretons en perte de population (contre 11 seulement sur la période 2008-2013) sont majoritairement situés à l'ouest d'une diagonale reliant Saint-Brieuc et Lorient.

Les croissances de populations les plus significatives, dans cette portion occidentale de la Bretagne, sont principalement concentrées autour de la Métropole Brestoise et de l'Agglomération Quimpéroise alors que, dans le même temps, se dessine nettement un vaste espace régional, de part et d'autre de la frontière entre le Finistère et les Côtes d'Armor, qui concentre aujourd'hui l'essentiel des déficits démographiques (triangle Saint-Pol-de-Léon, Le Faouët, Paimpol). Autrement dit, la distinction faite habituellement entre deux portions du territoire régional, l'une animée d'une forte croissance de population (à l'est) et l'autre également par une dynamique démographique mais de moindre ampleur (à l'ouest) est toujours d'actualité mais concerne aujourd'hui deux espaces bretons dont les trajectoires démographiques tendent à s'éloigner de plus en plus.

De la même manière, et par voie de conséquence, les évolutions démographiques pressenties, et confirmées à l'occasion du dernier recensement de population, concluent également à une différenciation très nette entre les portions ouest et est du département des Côtes d'Armor qui tend à supplanter la distinction longtemps faite entre le nord et le sud du territoire Costarmoricain (Cf. détails de l'analyse départementale dans le point suivant). Sur la période précédente (2008-2013), les portions des Côtes d'Armor ayant bénéficié des hausses de populations les plus soutenues (entre +0,8 et +1,2 % par an) étaient Lamballe Terre et Mer (15^e rang régional sur 59), Leff Armor Communauté (25^e rang) et Dinan Agglomération (27^e rang).

Au cours de la période récente (2013-2019), ces 3 EPCI ont à nouveau bénéficié de taux de croissance démographique supérieurs à la moyenne départementale (+0,10 % par an) qui les placent désormais au 23^e rang régional pour Dinan Agglomération (+0,57 %, gain de 4 rangs), au 28^e pour Lamballe Terre et Mer (+0,37 %, perte de 13 rangs) et au 35^e pour Leff Armor Communauté (+0,29 %, perte de 10 rangs). Entre 2008 et 2013, Saint-Brieuc Armor Agglomération et Loudéac Communauté-Bretagne Centre ont également profité de taux de croissance démographique élevés (+0,66 et +0,23 % par an) qui les positionnaient respectivement aux 34^e et 43^e rangs dans le classement régional (sur 59).

Tendances démographiques globales (Suite...)

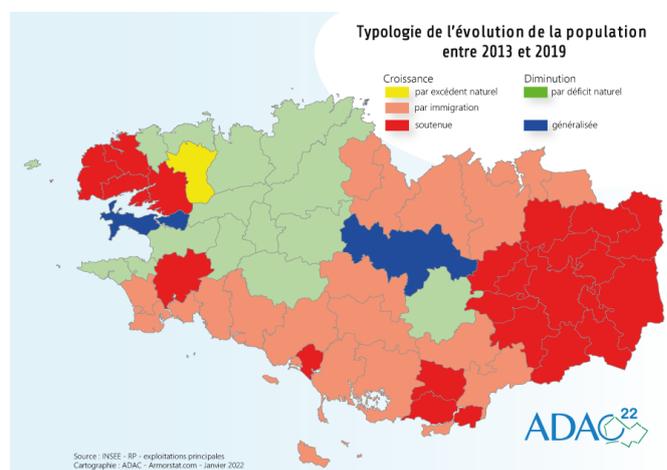
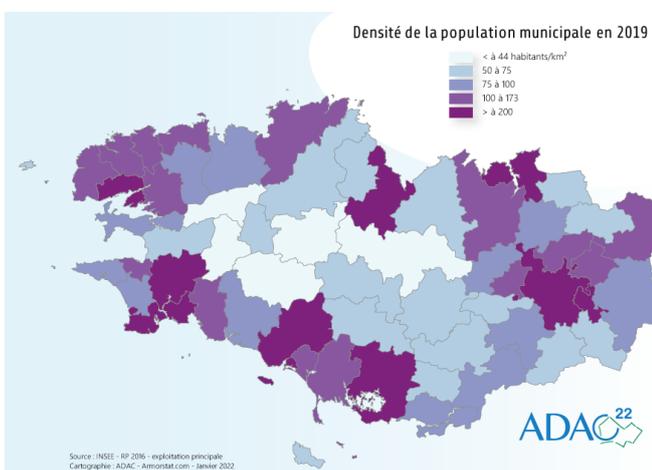


Au cours de la dernière période (2013-2019), si le gain relatif de population est resté tout juste positif en ce qui concerne Saint-Brieuc Armor Agglomération (+0,06 %, 43^e rang régional, -9), il s'est, par contre, très nettement dégradé en ce qui concerne Loudéac Communauté-Bretagne Centre jusqu'à devenir négatif (-0,22 %) entraînant, pour ce territoire, une dégradation de son classement régional (51^e rang, -8).

Sur la période 2008-2013, Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération étaient positionnées dans le dernier tiers des territoires bretons (45^e et 47^e rangs sur 59). Avec une évolution démographique négative entre 2013 et 2019 (-349 habitants), Lannion-Trégor Communauté voit son rang régional très légèrement se dégrader (47^e, -2), ainsi que Guingamp-Paimpol Agglomération qui subit une perte d'habitants relativement conséquente (-866 habitants, -0,20 % par an, 50^e rang, -3). Enfin, la Communauté de communes du Kreiz-Breizh, qui reste caractérisée par une forte diminution de sa population (-0,52 % par an entre 2008 et 2013, -0,67 % entre 2013 et 2019), gagne cependant deux places et occupe le 56^e rang des 59 EPCI bretons. Les plus fortes pertes de population concernent les territoires des Monts d'Arrée Communauté (57^e rang, -11), du Roi Morvan (58^e rang, -4) et de Douarnenez Communauté qui occupe la dernière place du classement régional 2019 (59^e rang, -4).

Sur les 59 EPCI qui composent désormais le territoire régional, 43 ont vu leur population progresser entre 2013 et 2019 (contre 48 entre 2008 et 2013). 22 ont bénéficié d'une croissance soutenue, résultat de l'addition de soldes migratoire et naturel positifs, le premier étant, dans la majorité des cas, supérieur au second (Cf. cartes ci-après). Ces territoires, à forte dynamique démographique, sont pour la plupart d'entre eux concentrés sur un vaste espace qui englobe la quasi-totalité du département d'Ille-et-Vilaine qui trouve son prolongement en Morbihan (région de Vannes).

Sont également concernés les territoires constituants et périphériques des Agglomérations de Brest, de Saint-Brieuc et de Quimper. Un seul EPCI, la CC du Pays de Landivisiau, bénéficie d'une croissance démographique uniquement générée par le solde naturel (déficit migratoire). Pour les 20 autres EPCI, le surplus de population constaté résulte d'un excédent migratoire. Dans le cas des 16 autres EPCI, la perte de population résulte d'un solde naturel déficitaire non compensé par une progression du bilan migratoire pour 14 d'entre eux, 2 communauté cumulent deux soldes négatifs, dont l'une est situé en Côtes d'Armor : CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime et Loudéac Communauté-Bretagne Centre.



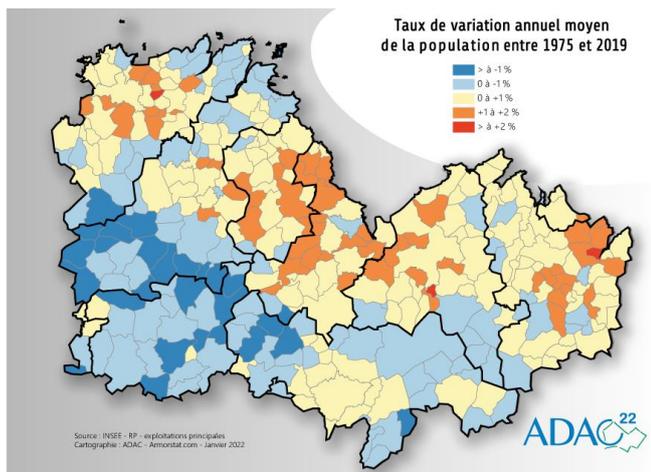
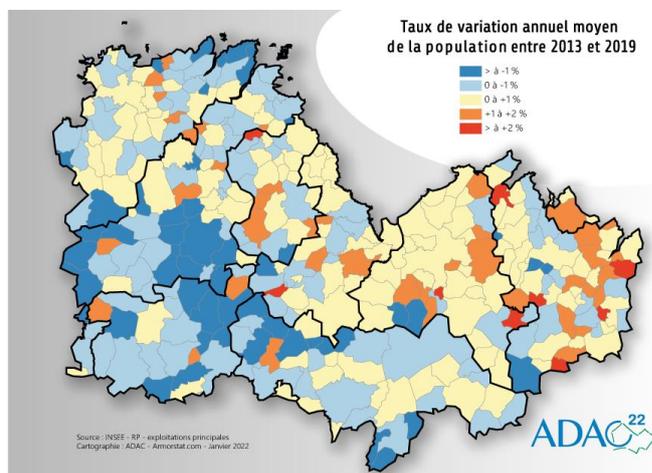
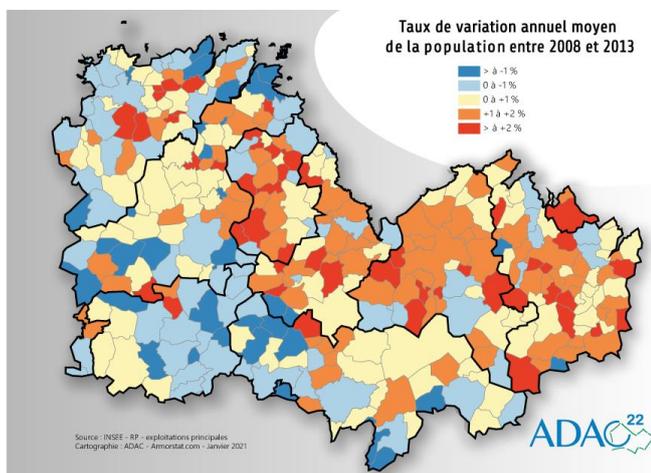
Tendances démographiques globales (Suite...)

Les cartes de densité de population 2019 mettent quant à elles en évidence un autre contraste important entre la portion centrale de la Bretagne et le reste du territoire régional. Parmi les 9 EPCI dont la densité de population est inférieure à 60 hab. par km², 7 sont localisés en Centre Bretagne.

Les concentrations de populations les plus importantes sont logiquement observées dans et à proximité immédiate les deux Métropoles régionales et concernent également la plupart des Communautés d'agglomérations caractérisées par la présence d'une ville centre importante et un nombre de communes constituant le groupement limité. Les densités sont également fortes dans et à proximité de la bande littorale (Cf. carte communale).

Les communes des Côtes d'Armor...

L'analyse des évolutions de populations au niveau communal sur une durée longue permet de mieux appréhender des situations a priori très contrastées entre différentes portions du territoire départemental (nord-sud et est-ouest) mais aussi au sein même des Communautés de communes et d'agglomérations masquées par la seule analyse à la maille intercommunale, les territoires intercommunaux Costarmoricains ayant la particularité d'être pour la plupart très vastes. Elle présente surtout l'avantage de faire ressortir et de mesurer l'importance des restructurations et recompositions territoriales à l'œuvre dans le département qui ne peuvent pas être mises en évidence par une analyse démographique sur une période courte.



Sur la période longue 1975-2019 (44 ans), les croissances de populations les plus significatives ont concerné les communes situées en proches périphéries des principales agglomérations des Côtes d'Armor (Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Lannion, Guingamp) ainsi, mais dans une moindre mesure, que les communes formant les secondes couronnes péri-urbaines des villes Costarmoricaines.

A l'inverse, les communes dont la population s'est plus ou moins réduite au cours de ces quarante-cinq dernières années recouvrent l'essentiel de la moitié sud du département (à l'exception des communes du secteur de Loudéac), et notamment d'un grand quart sud-ouest des Côtes d'Armor, ainsi qu'une partie du Trégor et du Goëlo.

Tendances démographiques globales (Suite...)

Analyse des évolutions démographiques récentes (2008-2019) :

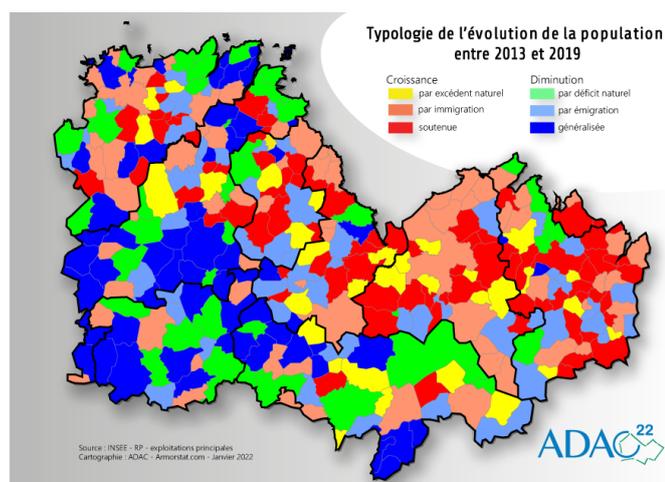
Les communes ayant bénéficié des croissances de populations les plus importantes (\geq à +1,0 % par an) forment l'essentiel des territoires de Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, Leff Armor Communauté et, dans une moindre mesure, Saint-Brieuc Armor Agglomération qui, réunies ensemble, constituent un grand quart nord-est du département. Sur ces quatre territoires, les évolutions communales sont relativement homogènes et rares sont les communes ayant vu leur population diminuer aux exceptions notables de Saint-Brieuc, Moncontour, Saint-Cast-le-Guildo et Plancoët. Les progressions sont moindres ($<$ à +1,0 % par an) et beaucoup plus nuancées selon les communes sur les territoires de Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et Loudéac Communauté-Bretagne Centre.

L'analyse comparée des évolutions démographiques communales sur deux périodes de durées différentes confirme le fait, qu'au cours des dernières décennies, les dynamiques péri-urbaines se sont étendues autour des principales agglomérations, puis se sont rejointes, comblant ainsi progressivement les espaces interstitiels entre les villes Costarmoricaines. Elles ont gagné progressivement un nombre croissant de communes du département dont le bilan démographique s'est amélioré et, pour beaucoup d'entre elles, est devenu positif.

Cependant, l'examen de l'évolution annuelle de population des communes des Côtes d'Armor au cours des années 2013-2019, et comparativement à la période 2008-2013, traduit une réalité nouvelle et différente caractérisée, à la fois, par un ralentissement récent du rythme d'augmentation de population dans de nombreuses communes, y compris en périphérie des agglomérations, et un retournement de tendance dans un certain nombre d'entre elles, majoritairement localisées à l'ouest du département.

Limitées au quart sud-ouest des Côtes d'Armor jusqu'en 2013, les baisses récentes de populations se sont étendues à un nombre important de communes du secteur de Loudéac ainsi que du Goëlo et du Trégor et concernent une majorité de communes de l'ouest Costarmoricain. A l'inverse, les communes situées à l'est du département ont poursuivi leur progression, dans des proportions cependant souvent moindres que celles observées entre 2008 et 2013. Comme indiqué déjà précédemment, la distinction faite jusqu'à présent entre les portions nord et le sud du département, qui reste d'actualité, tend cependant à être supplantée par une différenciation très nette entre les parties ouest et est des Côtes d'Armor et cela en cohérence avec les constats faits au niveau régional.

A noter également la situation préoccupante de Saint-Brieuc et d'autres villes importantes du département (Loudéac, Paimpol, Ploufragan) qui tendent à perdre des habitants au profit, en général, de communes périphériques. Il en est de même de nombreuses communes littorales importantes (Pleubian, Ploulec'h, Penvénan, Plouguiel, Pleumeur-Bodou, Perros-Guirec, Tréguier, Ploumilliau, Créhen, Saint-Cast-le-Guildo, Plouézec, Plancoët) ou de petites villes qui contribuent à la structuration et à l'animation du tissu rural : Broons, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem, Plouguernével, Guerlédan, Plouguenast-Langast, Plélo, Bourbriac, Péder nec, Pabu, Saint-Brandan, Saint-Julien (Pour toutes les communes citées, population $>$ à 1 500 habitants en 2019 et perte d'habitants depuis 2013 \geq à -1,0 %).



L'évolution de la population sur la période 2013-2019, en fonction de ses deux composantes (soldes naturel et migratoire), traduit parfaitement cette double distinction entre, d'une part, les moitiés nord et sud des Côtes d'Armor et, d'autre part, entre l'ouest et l'est Costarmoricains.

183 des 348 communes ont vu leur population croître entre 2013 et 2019 (54 % du total) :

- 80 en croissance soutenue (bilans naturel et migratoire positifs) : localisation préférentielle en proche périphérie des principales agglomérations (Dinan, Lamballe, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion), plus fréquemment cependant autour des villes de la moitié est du territoire Costarmoricain ;

- 33 en excédent naturel (déficit migratoire) : majoritairement situées au nord du département, assez loin des agglomérations (secondes couronnes) ;
- 70 en excédent migratoire (solde naturel négatif) : préférentiellement localisées en bordure littorale ou dans l'ouest du département.

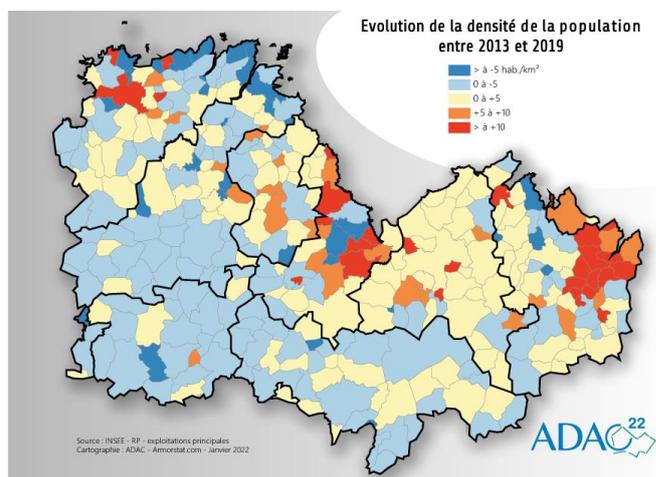
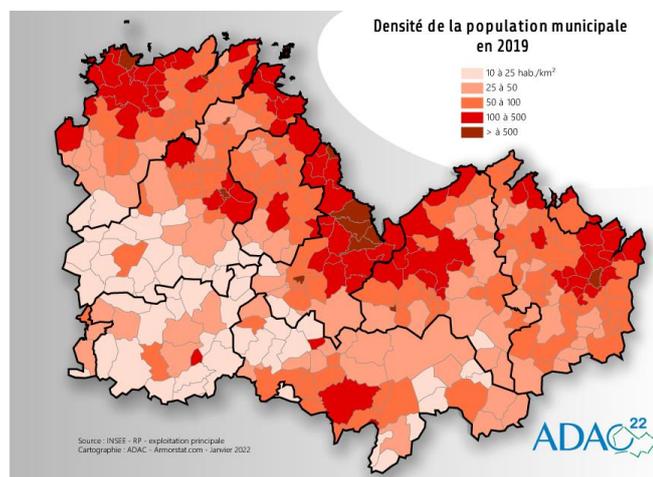
Tendances démographiques globales (Suite...)

165 communes ont perdu des habitants entre 2013 et 2019 (46 %) :

- 43 en déficit naturel : majoritairement situées dans la moitié ouest du département et en général dans les portions sud-ouest et nord-ouest des Côtes d'Armor ;
- 59 communes en déficit migratoire : dispersées sur l'ensemble du territoire Costarmoricain ;
- 63 en déficits naturels et migratoires : disséminées dans la moitié sud et surtout dans le quart sud-ouest des Côtes d'Armor et le long du littoral nord-ouest (Goëlo et Trégor)

La carte de densité de population 2019 à la maille communale confirme un net contraste entre les moitiés nord et sud du département, de part et d'autre de la RN 12.

Les densités, logiquement supérieures à 500 hab. par km² au cœur des principales agglomérations Costarmoricaines (Dinan, Saint-Brieuc, Guingamp), décroissent ensuite progressivement au sein des premières (500-100) et secondes (100-50) couronnes urbaines, puis dans les communes qui forment les lointaines périphéries des villes ainsi que dans les communes situées dans la portion sud des Côtes d'Armor (densités inférieures à 50 voire à 25 hab. par km², principalement dans le quart sud-ouest du département), espace au sein duquel Loudéac, principale agglomération de ce territoire, et ses communes limitrophes constituent une exception (densités comprises entre 50 et 100 hab. par km²).



Les cartes ci-après mettent en évidence les plus fortes baisses ainsi que les plus fortes hausses relatives (en %) de population enregistrées au niveau départemental sur la période 2013-2019.

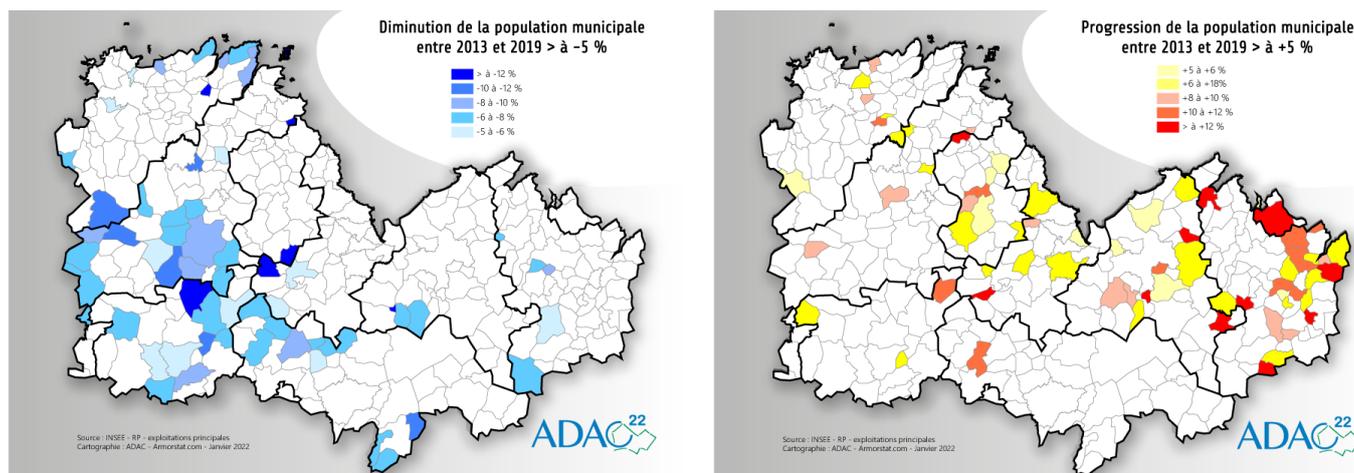
183 des 348 communes des Côtes d'Armor ont vu leur population croître entre 2013 et 2019 dont 67 de plus de 5 % :

- **Taux supérieur à 10 %** : 21 communes, localisées principalement sur les territoires de Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer ;
- **Taux compris entre +5 et +10 %** : 46 communes également concentrées, pour une bonne part, sur le territoire de Dinan Agglomération.

En nombre d'habitants, 8 communes se distinguent de la masse par une progression supérieure à 300 habitants en 6 ans (Lannion, Plédran, Dinan, Pordic, Beausais-sur-Mer, Langueux, Pleslin-Trigavou et Lamballe-Armor) et 6 communes par un gain compris entre 200 et 300 habitants (Lanvallay, Trélivan, Tréguieux, Taden, Quévert et Châtaudren-Plouagat).

A contrario, 165 communes ont vu leur population baisser entre 2013 et 2019 dont 63 d'au moins 5 % majoritairement localisées dans l'ouest et surtout le quart sud-ouest Costarmoricains. En nombre d'habitants, les pertes les plus importantes (> à 140 habitants) concernent Saint-Brieuc, Perros-Guirec, Bourbriac, Ploufragan, Rostrenen, Pleubian et Saint-Cast-le-Guildo.

Tendances démographiques globales (Suite...)



Ici commence le second et principal volet du Portrait social des Côtes d'Armor dans sa version 2022...

Outre une présentation plus détaillée des évolutions démographiques intervenues en Côtes d'Armor au cours des dernières années, abordées précédemment, **il apporte un éclairage supplémentaire sur les tendances économiques et sociales à l'œuvre en Côtes d'Armor** ainsi que sur les principaux indicateurs sociaux en lien avec les politiques et schémas élaborés et déployés par le Département (Familles, Enfance, Handicap, Personnes âgées, Insertion, Habitat).

Ce second volet du Portrait social des Côtes d'Armor, volontairement riche en données statistiques et en illustrations graphiques et cartographiques, a vocation à constituer **un outil d'information préalable aux réflexions qui seront conduites dans le cadre de l'élaboration des différents schémas qui guideront les politiques sociales du Département** au cours des prochaines années

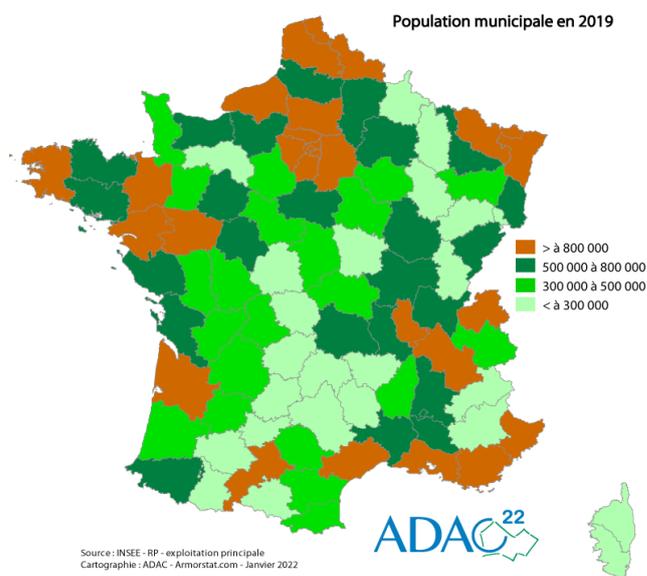
Il se veut également être **un outil de travail au quotidien**, notamment pour les Directions et Services du Conseil départemental en responsabilité de la mise en œuvre de ces politiques en contact permanent avec les communes et Etablissements publics de coopération intercommunale qui agissent également dans ces domaines mais aussi avec les personnes bénéficiaires de ces politiques.

600 582 Costarmoricaines et Costarmoricains...

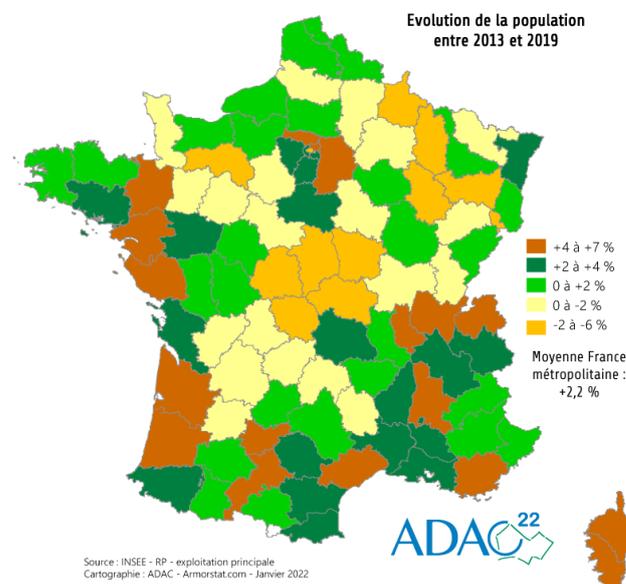
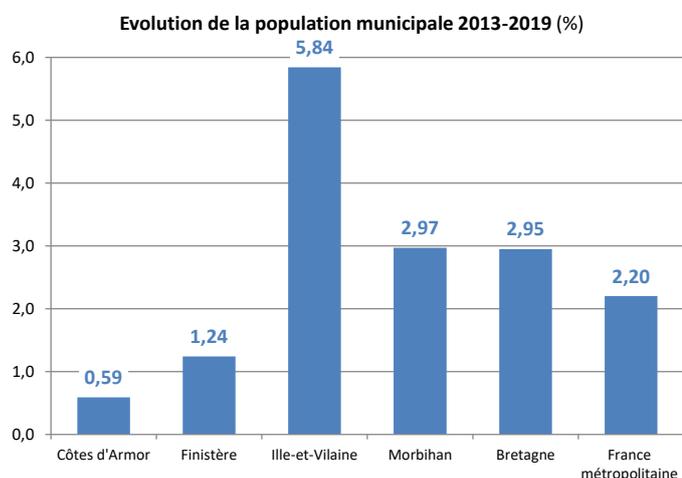
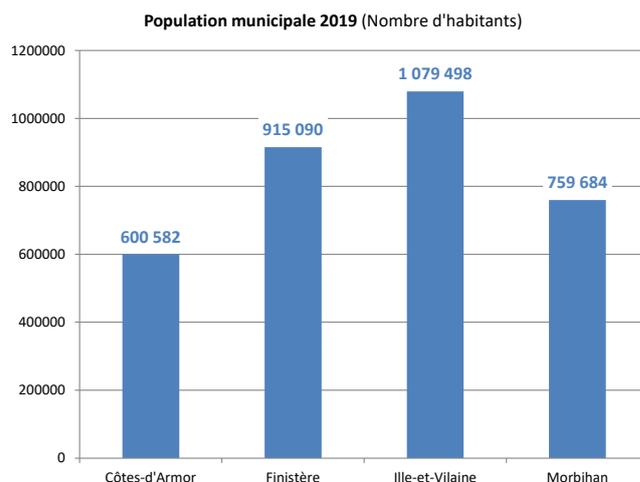
Départements Source : Insee	Population municipale 2019	Rangs
Max : Nord	2 608 346	1
Charente-Maritime	651 358	39
Indre-et-Loire	610 079	40
Côtes d'Armor	600 582	41
Eure	599 507	42
Somme	570 559	43
Min : Lozère	76 604	96

Département le moins peuplé de Bretagne (Cf. détails dans le premier volet du Portrait social), les Côtes d'Armor se situent au 41^e rang des départements métropolitains par ordre décroissant de population. L'évolution démographique récente a été nettement moins favorable que dans les autres départements bretons, en particulier en comparaison du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine.

La population Costarmoricaine n'a en effet augmenté que de 0,59 % entre 2013 et 2019, contre 2,95 % en Bretagne et 2,2 % en France métropolitaine.



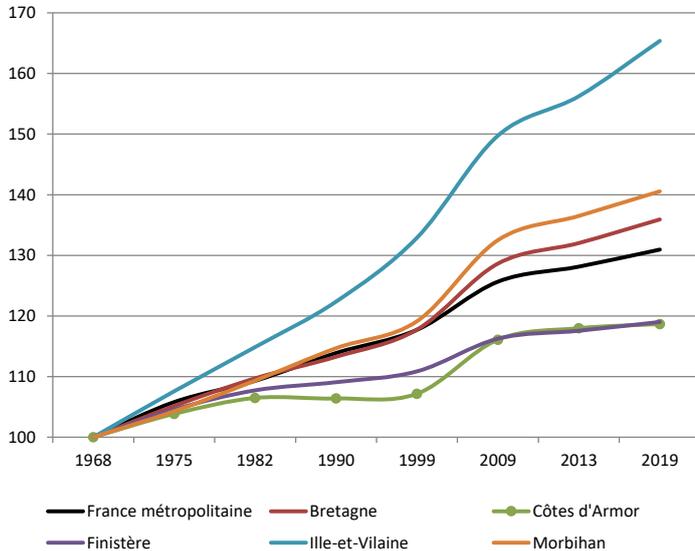
Départements Source : Insee	Evolution population municipale 2013-2019 (%)	Rangs
Max : Gironde	7,85	1
Aveyron	0,67	54
Haute-Loire	0,60	55
Cotes d'Armor	0,59	56
Gers	0,58	57
Nord	0,49	58
Min : Nièvre	-5,00	96



Contexte démographique (Suite...)

Une régulière mais lente progression de la population des Côtes d'Armor...

Evolution de la population municipale 1968-2019
(Base 100 en 1968)

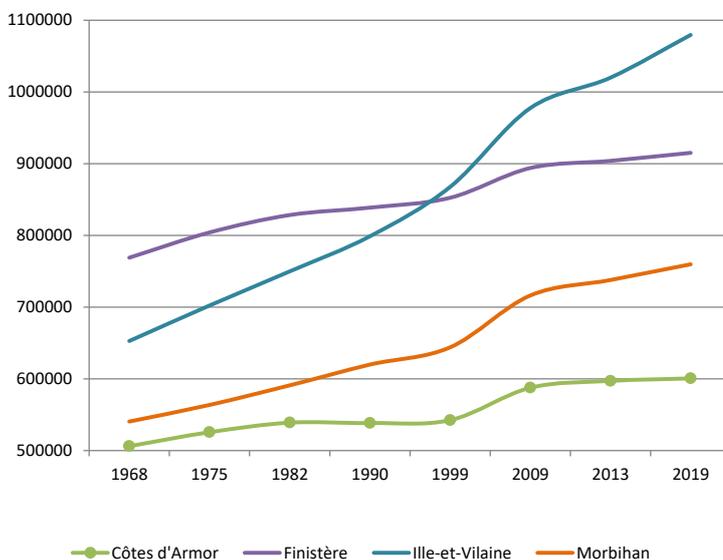


Après avoir été, jusqu'au milieu environ du 19^e siècle, le territoire de Bretagne le plus peuplé (Cf. détails dans le premier volet du Portrait social), le département des Côtes d'Armor est désormais le territoire breton qui compte le nombre le moins important d'habitants.

Pour autant, et à l'instar des trois autres départements, les Côtes d'Armor ont profité d'une croissance continue de population au cours des dernières décennies, en particulier durant la période particulièrement favorable, tant à l'échelle régionale que départementale, comprise entre 1999 et 2009 (Cf. graphique ci-contre). Cette période s'est prolongée en Côtes d'Armor par une longue séquence caractérisée par une faible croissance démographique.

De fait, la population des Côtes d'Armor croît à un rythme moins soutenu que celui observé à l'échelle nationale ou régionale, la tendance Bretonne étant portée principalement par les fortes croissances de populations constatées en Ille-et-Vilaine (Cf. graphique ci-dessous).

Evolution de la population municipale 1968-2019
(Nombre d'habitants)



La France qui se peuple et celle qui se dépeuple...

Au cours de la période 1982-2019, la France a gagné 10,8 millions d'habitants, soit une croissance moyenne de 0,5 % par an.

D'après les Tableaux de l'économie Française (Insee, 07/2020), entre 2012 et 2020, la population nationale a progressé dans toutes les régions à l'exception de la Bourgogne Franche-Comté, du Grand Est et de la Normandie.

Sous l'effet conjugué des mouvements naturels (naissances et décès) et migratoires entre régions et avec l'étranger, les écarts de développement sont plus ou moins importants entre territoires de la Métropole.

Les espaces les plus dynamiques (Corse, Pays de la Loire, Occitanie...) côtoient ceux où la croissance démographique, relativement atone, est uniquement portée par un solde naturel excédentaire (Hauts-de-France, Centre-Val de Loire...).

Au cours de la même période (2012-2020), les trajectoires démographiques départementales s'avèrent plus différenciées que celles des régions. Ceux qui bénéficient des plus forts taux de croissance se situent dans les régions où le solde migratoire apparent est excédentaire (Corse, Littoral Atlantique, Occitanie, Est de la région Auvergne-Rhône-Alpes) et dans les régions bénéficiant d'un fort excédent naturel (Île-de-France).

Le rythme de croissance démographique diffère selon le degré de densité de peuplement des territoires. Entre 2007 et 2017, il est en général plus élevé dans les espaces peu denses que dans les espaces denses ou de densité intermédiaire. Les espaces peu denses les plus dynamiques se situent dans les départements du Littoral Atlantique, d'Occitanie (Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Hérault et Gard en particulier), des Bouches-du-Rhône, du Var, de Corses, de Haute-Savoie, de l'Ain, de l'Isère, de la Drôme...

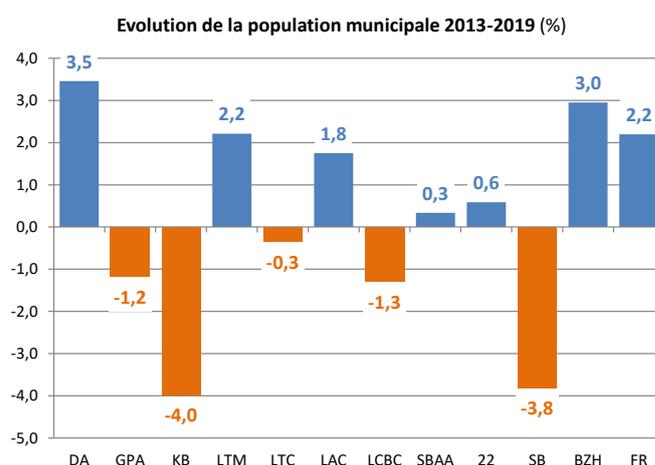
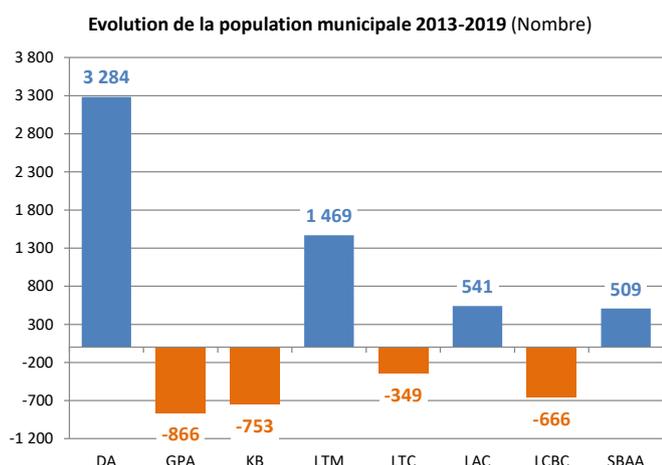
Contexte démographique (Suite...)

Des évolutions variables selon les territoires intercommunaux...

Evolution de la population municipale 2008-2019 Source : Insee	Population municipale 2019	Evolution de la population municipale 2013-2019		Population municipale 2013	Evolution de la population municipale 2008-2013		Population comptée à part 2019	Population totale 2019
		Nombre	%		Nombre	%		
Dinan Agglomération	98 270	3 284	3,5	94 986	3 829	4,2	2 649	100 919
Guingamp-Paimpol Agglomération	73 427	-866	-1,2	74 293	286	0,4	2 425	75 852
Kreiz-Breizh	18 196	-753	-4,0	18 949	-504	-2,6	785	18 981
Lamballe Terre et Mer	67 875	1 469	2,2	66 406	3 760	6,0	1 709	69 584
Lannion-Trégor Communauté	99 747	-349	-0,3	100 096	579	0,6	3 814	103 561
Leff Armor Communauté	31 404	541	1,8	30 863	1 421	4,8	604	32 008
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	51 202	-666	-1,3	51 868	590	1,2	1 533	52 735
Saint-Brieuc Armor Agglomération	151 755	509	0,3	151 246	4 930	3,4	4 551	156 306
Côtes d'Armor	600 582	3 497	0,6	597 085	15 515	2,7	18 287	618 869
Ville de Saint-Brieuc	43 605	-1 726	-3,8	45 331	-548	-1,2	1 494	45 099
Bretagne	3 354 854	96 147	3,0	3 258 707	109 006	3,5	89 791	3 444 645
France métropolitaine	65 096 768	1 398 903	2,2	63 697 865	1 562 999	2,5	1 218 074	66 314 842

Au dernier recensement de 2019, 600 582 personnes ont déclaré avoir leur résidence habituelle en Côtes d'Armor. Le département a ainsi gagné 3 497 habitants depuis 2013. En 6 ans, sa population a augmenté de +0,6 %, proportion relativement faible en comparaison de la valeur observée entre 2008 et 2013 (+2,7 %) ainsi qu'à l'échelle régionale (+3,0 %) et nationale (+2,2 %).

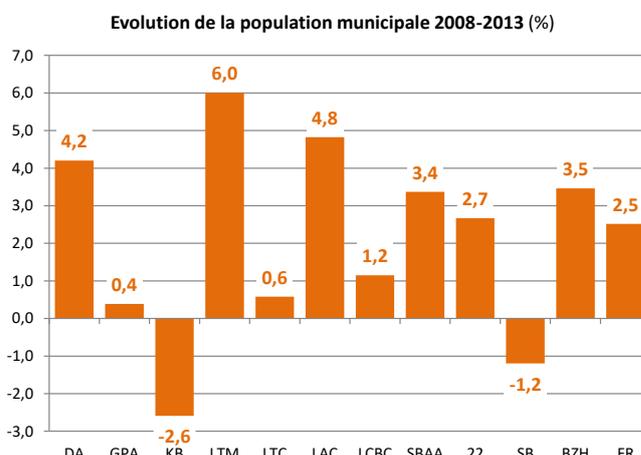
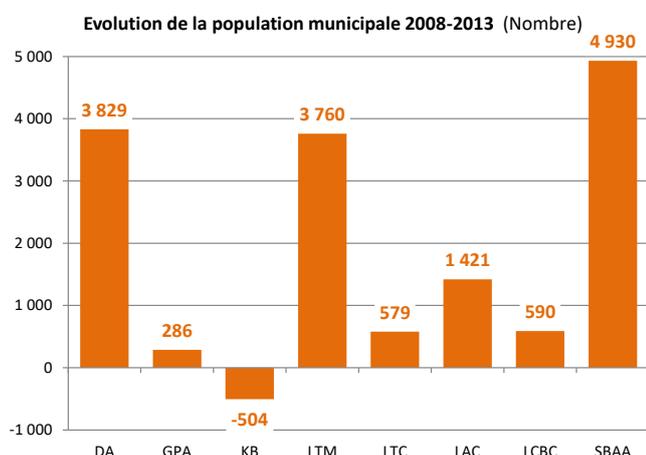
18 287 personnes ont été comptabilisées dans la « Population comptée à part » des Côtes d'Armor en 2019 (Cf. rappel de la définition des différentes populations Insee dans la partie introductive du Portrait social). Il s'agit de personnes qui résident de façon habituelle en dehors de Côtes d'Armor mais qui sont rattachées au territoire (personnes vivant dans une communauté, SDF, mineurs en internat et étudiants majeurs de moins de 25 ans...). Ces 18 287 individus comptés à part portent ainsi à 618 869 habitants la population totale des Côtes d'Armor en 2019.



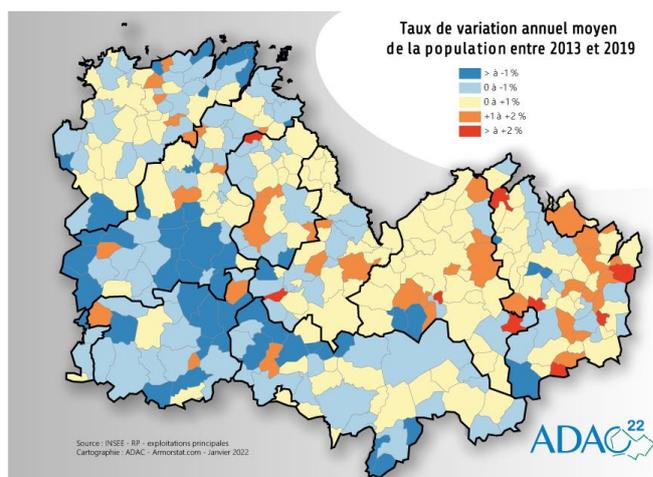
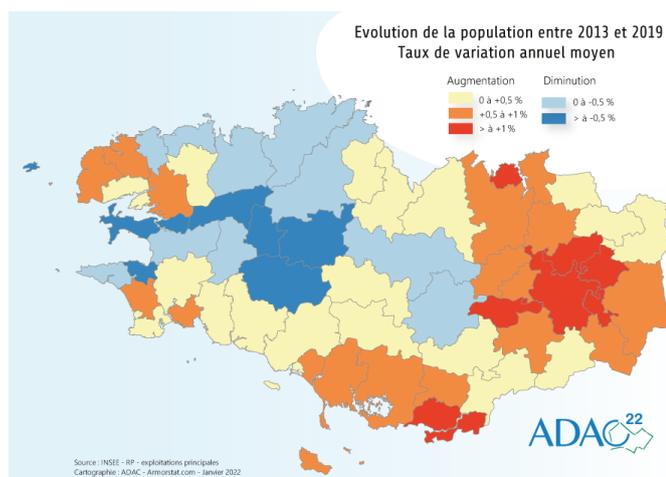
D'un territoire Costarmoricain à l'autre, ainsi que cela est détaillé dans le premier volet de ce document et illustré par les graphiques ci-après, les évolutions démographiques varient fortement. Ainsi, la population de la Ville de Saint-Brieuc, qui a déjà connu au cours des années passées des diminutions (-0,2 % entre 1999 et 2009, -1,2 % de 2008 à 2013) a diminué encore plus fortement entre 2013 et 2019 (-3,8 %) alors que, dans le même temps, celle de Saint-Brieuc Armor Agglomération continue d'augmenter.

Contexte démographique (Suite...)

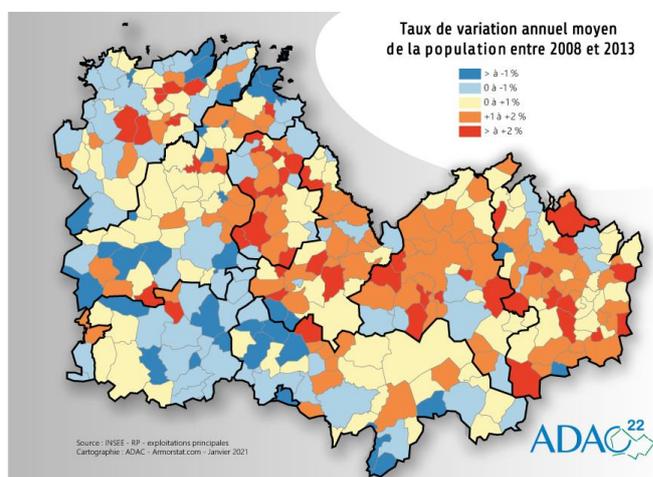
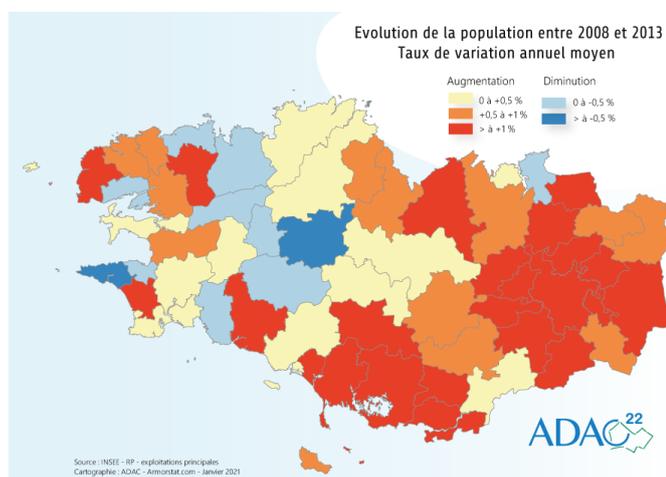
Les taux de croissance de population sont relativement élevés sur les territoires des deux EPCI situés de part et d'autre de Saint-Brieuc Armor Agglomération (Lamballe Terre et Mer, Leff Armor Communauté), l'augmentation la plus notable étant cependant celle observée sur le territoire de Dinan Agglomération qui s'explique notamment par sa proximité avec l'Ille-et-Vilaine et la dynamique de la Métropole Rennaise dont l'influence favorable se fait de plus en plus sentir sur la moitié est du département des Côtes d'Armor. Les autres EPCI Costarmoricains, situés à l'ouest et au sud du département, montrent davantage de signes de fragilité démographique.



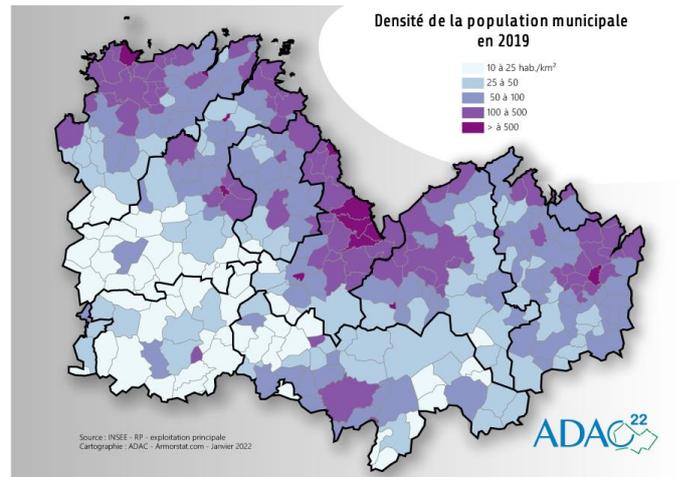
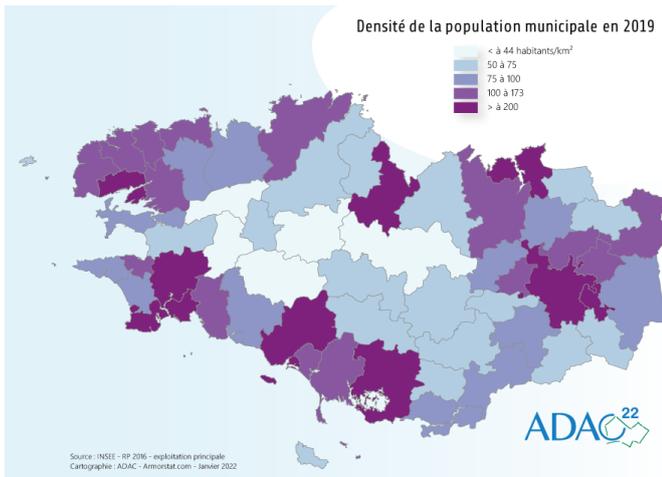
Evolution de la population municipale sur la période 2013-2019



Evolution de la population municipale sur la période 2008-2013



Contexte démographique (Suite...)



Parmi la population des Côtes d'Armor en 2018*, 15 002 personnes vivaient en communauté, hors logement ordinaire :

- 11 820 personnes en service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer ou résidence sociale
- 401 personnes dans une communauté religieuse
- 44 personnes en caserne, quartier, base ou camp militaire
- 1 617 personnes dans un établissement hébergeant des élèves ou étudiants
- 153 personnes dans une autre catégorie de communauté (établissements pénitentiaires...)
- 932 personnes en habitation mobile, marinières ou sans-abris
- 34 personnes en établissement social de court séjour

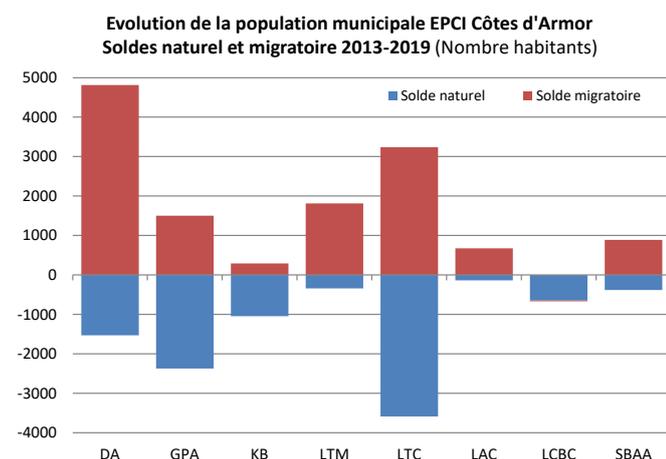
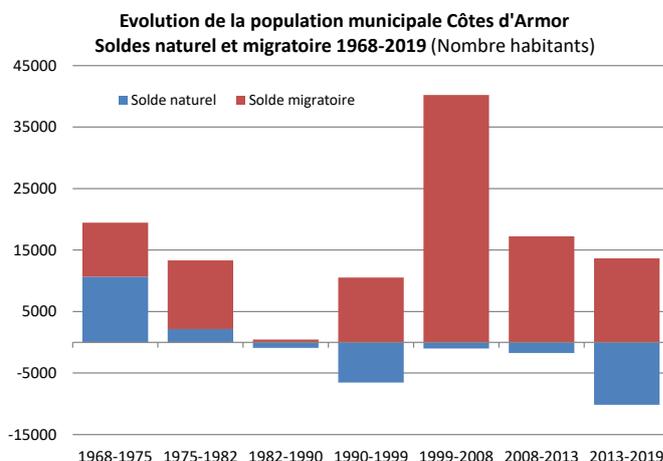
Toutes ces catégories de populations sont incluses dans la population totale des Côtes d'Armor mais pas dans la population des ménages.

* Dernières données Insee disponibles

Contexte démographique (Suite...)

Une croissance démographique portée principalement par le solde migratoire...

Côtes d'Armor 2013-2019 Source : Insee	Solde naturel	Solde migratoire	Evolution population 2013-2019
1968-1975	10 661	8 793	19 454
1975-1982	2 152	11 161	13 313
1982-1990	- 916	442	- 474
1990-1999	- 6 547	10 525	3 978
1999-2008	- 1 017	40 214	39 197
2008-2013	- 1 733	17 248	15 515
2013-2019	- 10 168	13 665	3 497



EPCI Côtes d'Armor 2013-2019 Source : Insee	Solde naturel	Solde migratoire	Evolution population 2013-2019
Dinan Agglomération	- 1 530	4 814	3 284
Guingamp-Paimpol Agglomération	- 2 370	1 504	- 866
Kreiz-Breizh	- 1 044	291	- 753
Lamballe Terre et Mer	- 343	1 812	1 469
Lannion-Trégor Communauté	- 3 585	3 236	- 349
Leff Armor Communauté	- 134	675	541
Loudéac Communauté	- 647	- 19	- 666
Saint-Brieuc Armor Agglomération	- 382	891	509
Côtes d'Armor	- 10 168	13 665	3 497

Le solde naturel (naissances - décès) est une des deux composantes de l'évolution de la population. La période la plus favorable en Côtes d'Armor, concernant ce solde naturel, remonte aux années 1968-1975 au cours de laquelle le nombre de naissances a été nettement supérieur à celui des décès. A l'inverse, la séquence la moins favorable correspond à la dernière période intercensitaire 2013-2019 (10 168 décès de plus que de naissances).

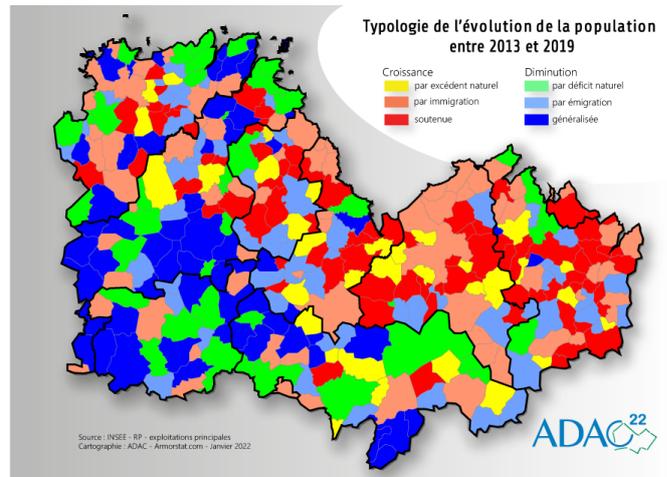
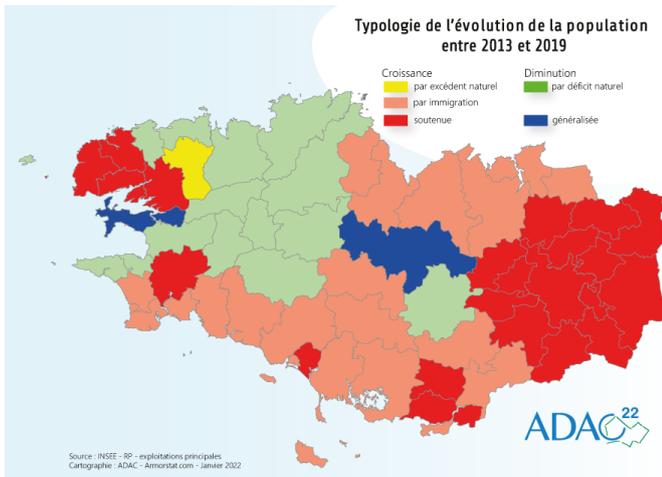
Le solde migratoire, seconde composante de l'évolution de la population (arrivées - départs), a connu son apogée au cours de la décennie 1999-2008, le solde le plus faible étant intervenu entre 1982 et 1990.

L'augmentation de la population en Côtes d'Armor entre les deux derniers recensements de 2013 et 2019 (+ 3 497 habitants) est la résultante de la somme d'un solde naturel nettement négatif (-10 168) et d'un solde migratoire largement positif (+13 665).

Les 8 territoires intercommunaux Costarmoricaïns sont concernés par un solde naturel négatif, plus ou moins important, sur la période 2013-2019. Selon les territoires, ce solde naturel déficitaire a été plus ou moins compensé par le solde migratoire, partout positif. Particulièrement significatif sur les territoires de Dinan Agglomération et de Lannion Trégor Communauté, il est de moindre importance sur celui des 6 autres EPCI des Côtes d'Armor, notamment sur les territoires du Kreiz Breizh et de Loudéac Communauté - Bretagne Centre.

Au final, 4 espaces intercommunaux Costarmoricaïns concluent la période 2013-2019 par un solde démographique négatif : Guingamp-Paimpol Agglomération, Kreiz-Breizh, Lannion-Trégor Communauté et Loudéac Communauté.

Contexte démographique (Suite...)



Contexte démographique (Suite...)

Une population Costarmoricaine plus âgée que l'ensemble des bretons...

L'âge moyen des Français de Métropole était en 2018 de 41,2 ans avec une différence de l'ordre de 3 ans entre les hommes (39,8) et les femmes (42,6).

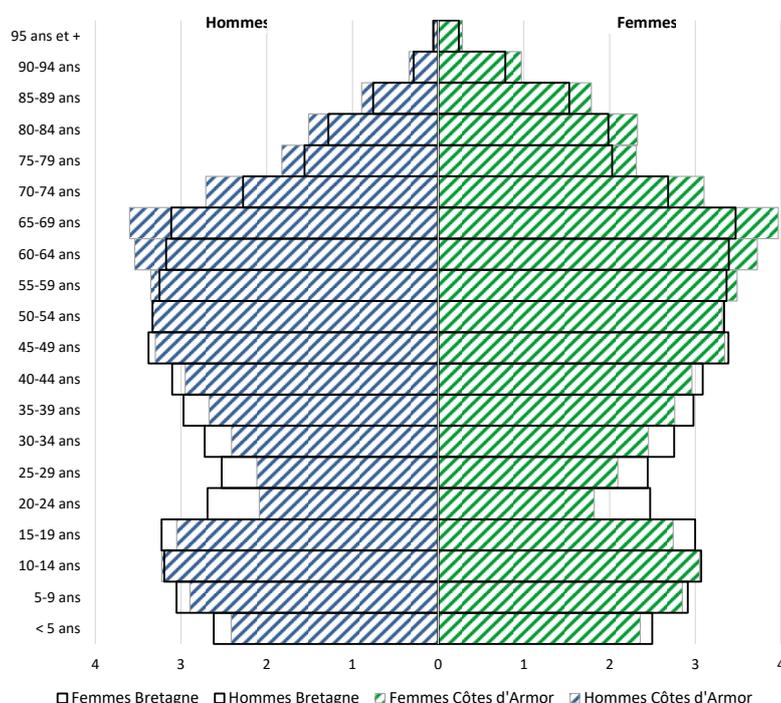
De 2013 à 2018, l'âge moyen des habitants des Côtes d'Armor est passé de 43,5 ans à 44,7 ans (dernières données Insee disponibles).

La pyramide des âges présentée ici compare la structure en classes d'âges des Costarmoricains à celle de la Bretagne (âge moyen de 42,5 ans). Il apparaît nettement que la population des Côtes d'Armor est plus âgée que l'ensemble des Bretons.

Comparée à la Bretagne, la structure par âge des habitants des Côtes d'Armor est en effet caractérisée par une sous-représentation des enfants et jeunes adultes, encore étudiants ou déjà entrés dans la vie active, ainsi que des adultes de 30 à 49 ans.

A l'inverse, la pyramide des âges met nettement en évidence une sur-représentation des tranches d'âges de plus de 55 ans dans la population Costarmoricaine, toujours en comparaison de la Bretagne.

Pyramide des âges Bretagne et Côtes d'Armor 2018
Comparaison du poids de chaque classe d'âge dans la population (%)



Méthode de la pyramide des âges...

La pyramide des âges est une représentation graphique de la répartition par âge et par sexe de la population d'un territoire une année donnée. Elle est composée de deux histogrammes, l'un pour les hommes (à gauche), l'autre pour les femmes (à droite). Les effectifs de chaque âge sont représentés par une barre horizontale, des plus jeunes aux plus vieux, de bas en haut. La forme de la pyramide est influencée par la fécondité, la mortalité, les migrations...

Cette représentation permet de lire graphiquement les grands événements démographiques d'un territoire. Plus le bas de la pyramide est large, comparativement au sommet, plus elle traduit une forte dynamique démographique. A l'inverse, si la base de la pyramide se rétrécit, au profit des classes d'âges supérieures, cela traduit un vieillissement de la population.

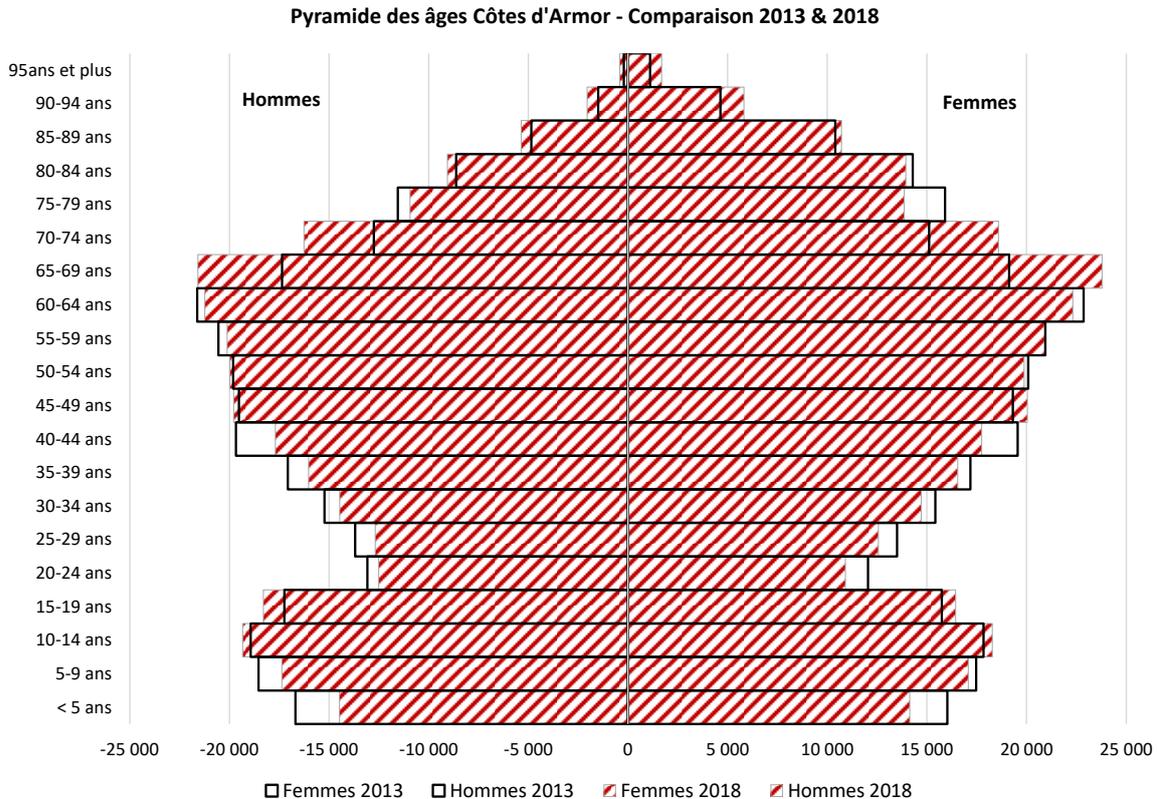
Au sommet de la pyramide, à noter l'écart encore important d'espérance de vie entre hommes et femmes, ces dernières étant toujours beaucoup plus nombreuses malgré une réduction lente mais régulière de l'écart entre hommes et femmes. A noter également l'effet sur la pyramide des âges de la baisse des naissances observée au milieu des années 1970.

Apparaît également nettement le gonflement lié au **baby-boom** (« Explosion des naissances ») qui correspond à une augmentation importante du taux de natalité dans certains pays juste après la 2^{nde} Guerre mondiale. Les enfants nés durant cette période, qui s'étend de 1945 jusqu'à 1955-1960, voire jusqu'au milieu des années 1970 selon certaines sources, sont appelés les « baby-boomer » (ou boomers). Durant les deux premières décennies du 21^e Siècle, une partie importante des baby-boomers ont atteint l'âge de départ à la retraite, créant un nouvel effet socio-économique d'envergure : le papy-boom (ou « Or gris »). D'ici quelques années, les plus anciennes de ces personnes atteindront le stade du grand âge (80 ans et plus) et, pour beaucoup, de la dépendance.

Lecture de la pyramide des âges : L'axe horizontal représente la proportion (%) de chaque tranche d'âges et pour chaque sexe dans la population totale Hommes et Femmes. Ainsi, et comme cela est représenté sur la pyramide des âges ci-dessus, si les femmes de 5-9 ans des Côtes d'Armor sont positionnées au taux de 2,4%, cela signifie que les femmes de 5 à 9 ans représentent 2,4% de la population féminine du département.

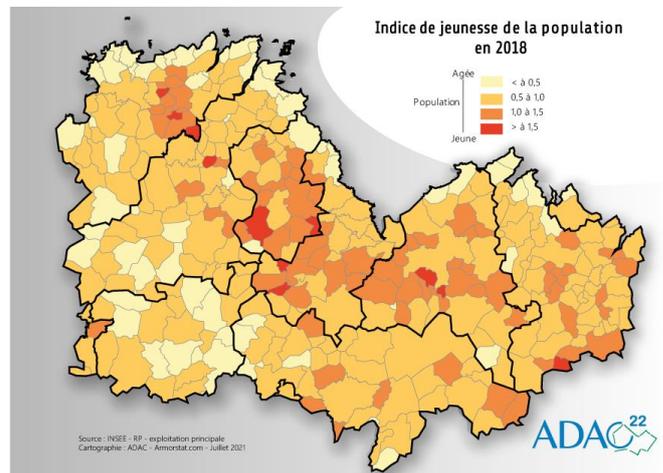
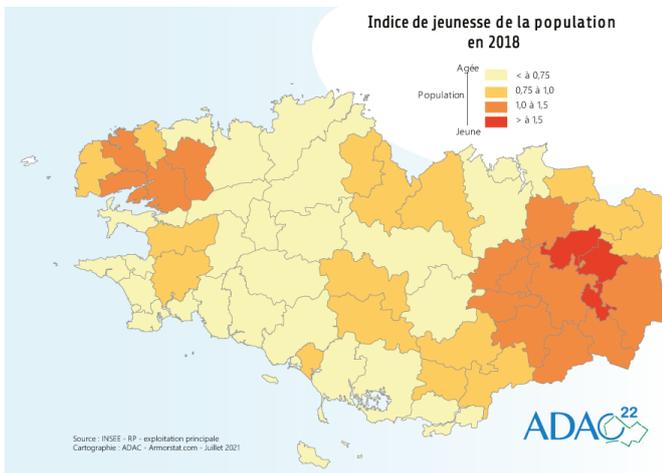
Contexte démographique (Suite...)

Un vieillissement de la population confirmé au dernier recensement...



Les populations issues du baby-boom, nées entre 1946 et 1973 (Ined), correspondaient en 2013 aux classes d'âges comprises entre 40 à 69 ans et, en 2018, à celles comprises entre 45 et 74 ans. En 2018, ces générations représentaient 40 % des habitants des Côtes d'Armor, proportion inférieure à celle observée en France métropolitaine, contre 38 % en 2013. Le vieillissement de ces générations, nombreuses, et l'allongement de l'espérance de vie sont les principaux facteurs explicatifs du vieillissement de la pyramide des âges actuel et à venir des Côtes d'Armor.

Entre 2013 et 2018, le département des Côtes d'Armor a vu sa population de moins de 20 ans diminuer de 2,0 %. Dans le même temps, le nombre de Costarmoricains âgés de 75 ans et plus a augmenté de 1,0 % et l'ensemble de la population de seulement 0,4 %. Cette structure globale par âge observée en Côtes d'Armor produit un indice de jeunesse, soit le rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans et plus, faible (0,69 en 2018), nettement inférieur à l'indice régional (0,82) et national (0,92). Ainsi, la part de la population jeune apparaît de plus en plus faible par rapport à celle de la population âgée. Les tendances démographiques actuelles, sauf si elles devaient être modifiées, laissent entrevoir un agrandissement de cet écart entre les générations situées en bas et en haut de la pyramide des âges au cours des années et décennies à venir.

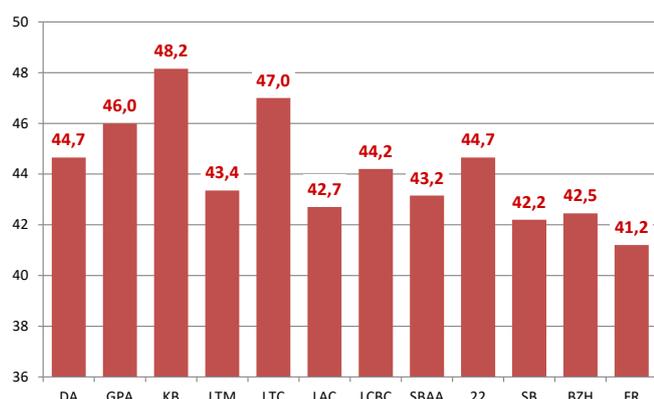


Contexte démographique (Suite...)

Un vieillissement particulièrement marqué dans certains territoires...

Age moyen des Hommes et Femmes 2008-2018 Source : Insee	Age moyen 2008		Age moyen 2013		Age moyen 2018	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Dinan Agglomération	40,7	44,4	41,7	45,0	43,1	46,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	41,7	45,7	42,8	46,7	44,1	47,9
Kreiz-Breizh	43,9	47,4	45,1	48,2	46,6	49,7
Lamballe Terre et Mer	40,1	43,4	40,8	44,1	41,9	44,8
Lannion-Trégor Communauté	41,6	46,1	43,2	47,6	44,9	49,1
Leff Armor Communauté	39,3	43,0	39,9	43,5	41,2	44,2
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	41,4	44,4	41,9	44,9	42,7	45,7
Saint-Brieuc Armor Agglomération	38,8	42,9	39,9	43,9	41,3	45,0
Côtes d'Armor	40,6	44,4	41,6	45,3	42,9	46,4
Ville de Saint-Brieuc	38,6	44,4	39,0	44,9	39,6	44,8
Bretagne	38,7	42,2	39,6	43,0	40,8	44,1
France Métropolitaine	38,0	41,0	38,8	41,8	39,8	42,6

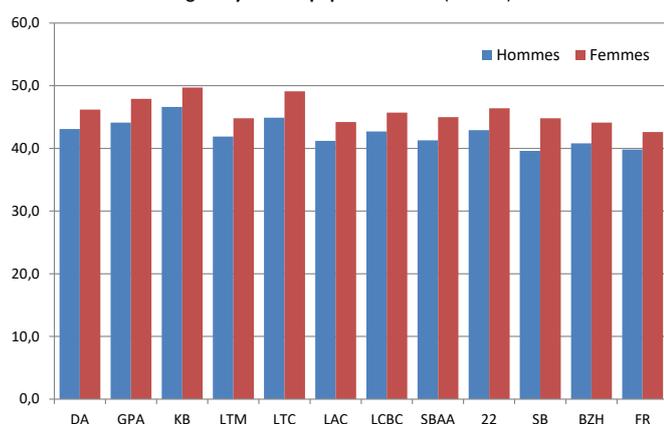
Age moyen de la population Hommes et Femmes 2018 (Années)



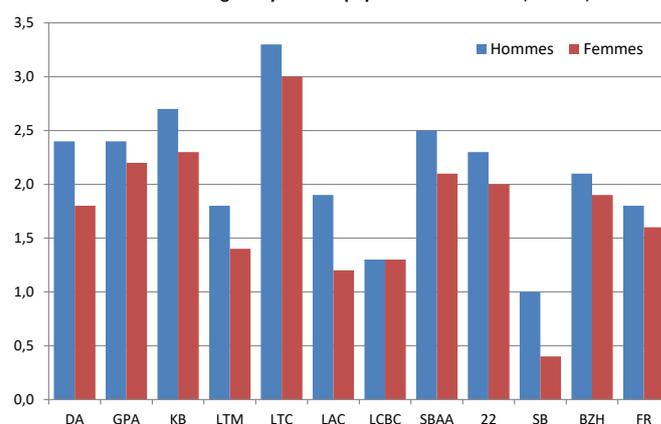
L'âge moyen de la population Costarmoricaine est supérieur à celui observé en France métropolitaine et en Bretagne, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Entre 2008 et 2018, soit en une décennie, cet âge moyen des Costarmoricains a augmenté de 2,3 ans chez les hommes et de 2 ans chez les femmes. Le vieillissement de la population des Côtes d'Armor, même s'il est plus prononcé, suit globalement la tendance nationale et régionale.

Même s'il convient de relativiser l'écart entre l'âge moyen de la population des différents espaces intercommunaux Costarmoricains, il apparaît cependant plus élevé sur certains territoires, en particulier sur ceux de Guingamp-Paimpol Agglomération, Lannion-Trégor Communauté et du Kreiz-Breizh.

Age moyen de la population 2018 (Années)



Evolution de l'âge moyen de la population 2008-2018 (Années)

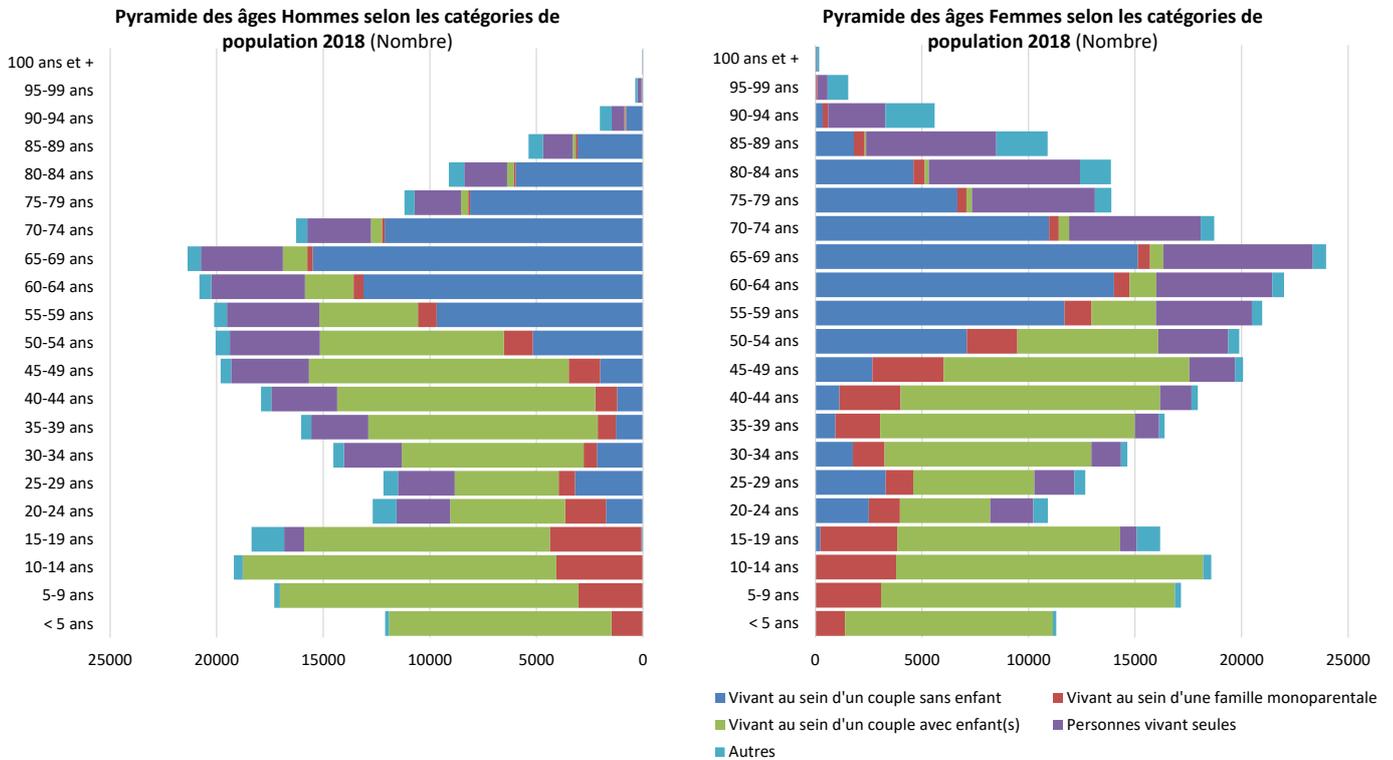


A l'inverse, certains territoires se distinguent par des moyennes d'âges de leurs populations masculine et féminine nettement plus favorables, en particulier Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer et, dans une moindre mesure, Saint-Brieuc Armor Agglomération.

L'âge de chaque individu, dans son cycle de vie, influe directement sur le fait de vivre seul ou en couple, au sein d'une famille avec ou sans enfants, d'être isolé... Avant l'âge de 20 ans, la quasi-totalité de la population est considérée comme relevant de la catégorie « Enfant d'un ménage ». Dans la très grande majorité des cas, ces enfants vivent au sein d'un couple parental et, de plus en plus fréquemment, monoparental.

Contexte démographique (Suite...)

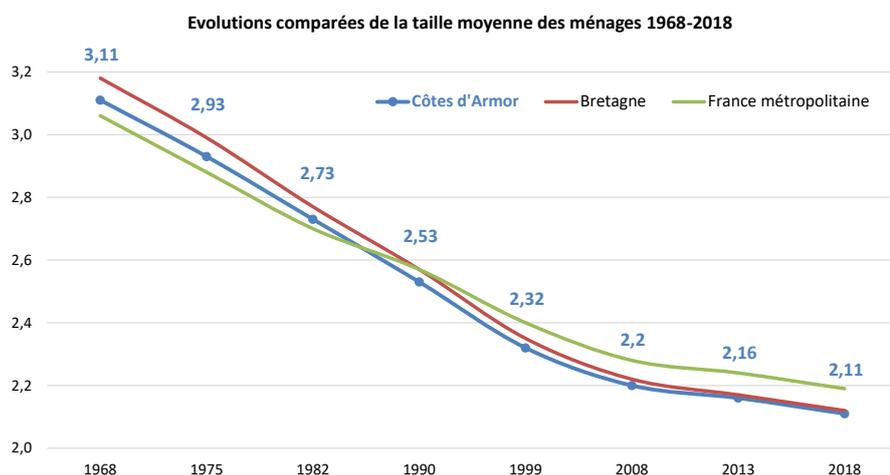
A partir de 25 ans, les personnes sont considérées comme « Adultes d'un ménage » et, jusqu'à 55 ans, elles sont majoritairement en « Couple avec enfant(s) ». A partir de 55 ans, et jusqu'à 75, 80 ans, elles vivent généralement en « Couple sans enfant » et se retrouvent très majoritairement « Seules » après 85 ans.



Contexte démographique (Suite...)

Un phénomène de desserrement des ménages qui se poursuit...

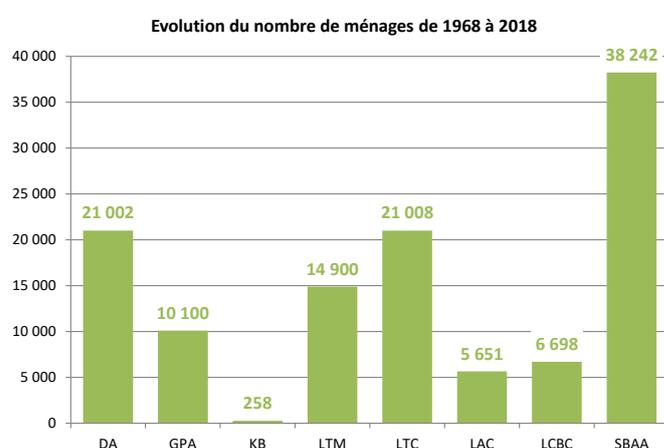
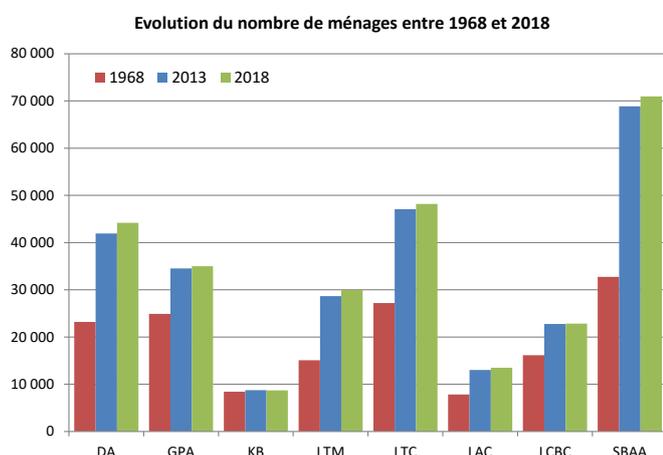
Nombre et taille des ménages 1968-2018 Source : Insee	Taille moyenne des ménages			Nombre de ménages		
	1968	2013	2018	1968	2013	2018
Dinan Agglomération	3,14	2,21	2,16	23 177	41 938	44 179
Guingamp-Paimpol Agglomération	3,00	2,09	2,03	24 892	34 536	34 992
Kreiz-Breizh	2,86	2,05	2,00	8 422	8 739	8 680
Lamballe Terre et Mer	3,38	2,28	2,22	15 071	28 669	29 971
Lannion-Trégor Communauté	2,97	2,07	2,01	27 186	47 058	48 194
Leff Armor Communauté	3,02	2,33	2,27	7 823	13 000	13 474
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	3,18	2,22	2,19	16 131	22 738	22 829
Saint-Brieuc Armor Agglomération	3,23	2,14	2,09	32 719	68 857	70 961
Côtes d'Armor	3,11	2,16	2,11	157 763	269 398	277 290
Ville de Saint-Brieuc	3,13	1,88	1,86	15 233	22 992	22 761
Bretagne	3,18	2,17	2,12	754 022	1 463 421	1 535 904
France métropolitaine	3,06	2,24	2,19	15 831 247	27 805 420	28 999 669



Le nombre de ménages est en constante augmentation en Côtes d'Armor. Il a été multiplié par 1,75 dans le département et par 2 en Bretagne depuis 1968. Au cours de la même période, leur taille moyenne est passée de 3,1 à 2,1 individus par ménage.

Définition Insee : Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

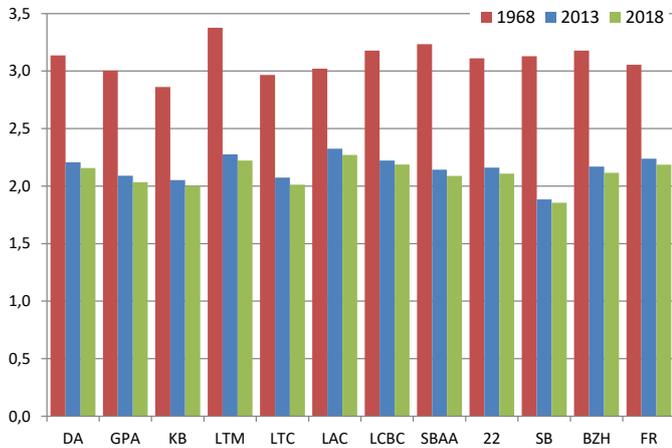
La taille moyenne des ménages varie selon les territoires Costarmoricains. Légèrement plus basse que la moyenne départementale dans le Kreiz Breizh, ainsi que sur le périmètre de Guingamp-Paimpol Agglomération et de Lannion-Trégor Communauté, elle la dépasse dans les territoires en forte croissance démographique : Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer, Leff Armor Communauté.



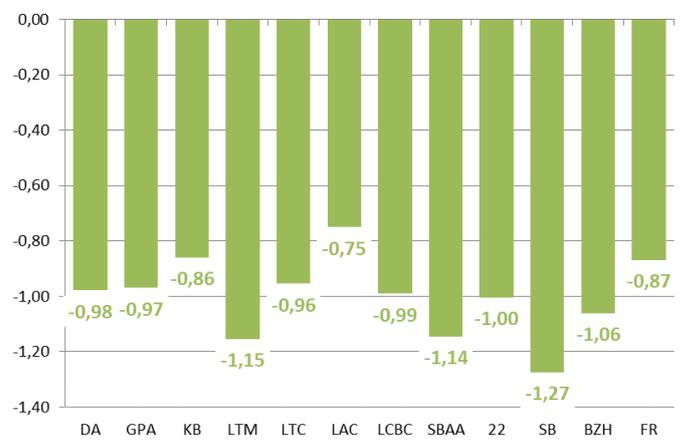
Contexte démographique (Suite...)

La diminution de la taille moyenne des ménages trouve notamment son explication dans la progression du nombre de ménages de « Personnes seules », de « Couples sans enfant(s) » et de « Familles monoparentales ». Elle reflète à la fois les phénomènes de vieillissement de la population, de séparation et de décohabitation au sein des ménages et familles (Cf. ci-après « Une baisse continue à la taille des ménages »).

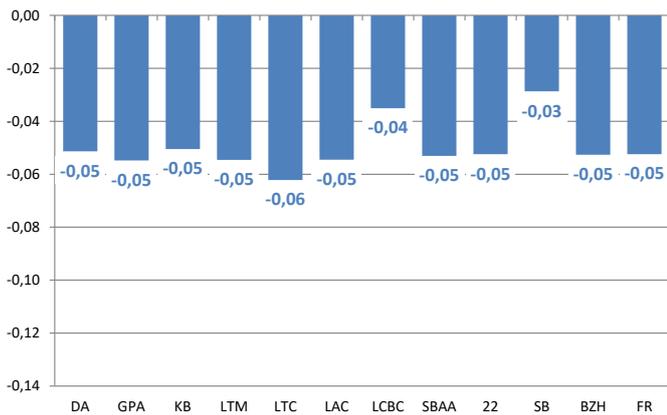
Evolution de la taille moyenne des ménages entre 1968 et 2018



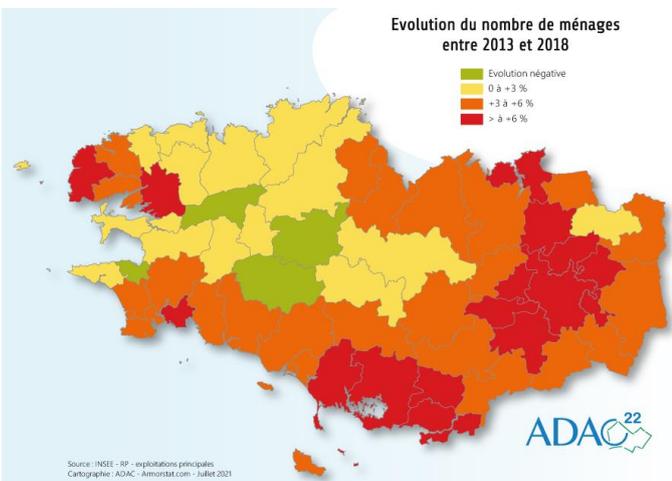
Evolution de la taille moyenne des ménages de 1968 à 2018



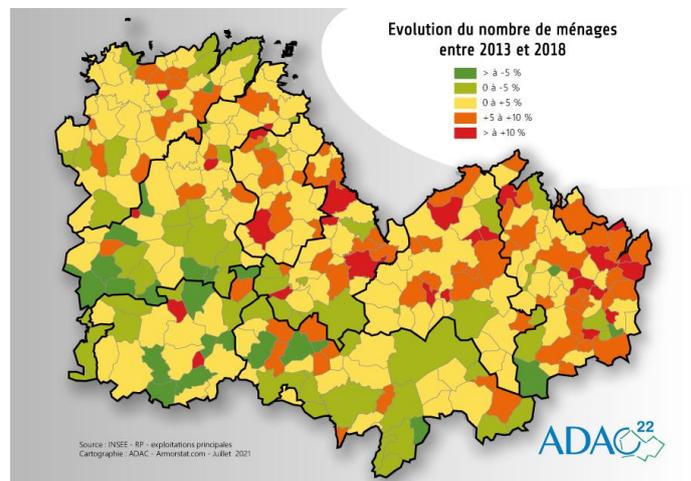
Evolution de la taille moyenne des ménages de 2013 à 2018



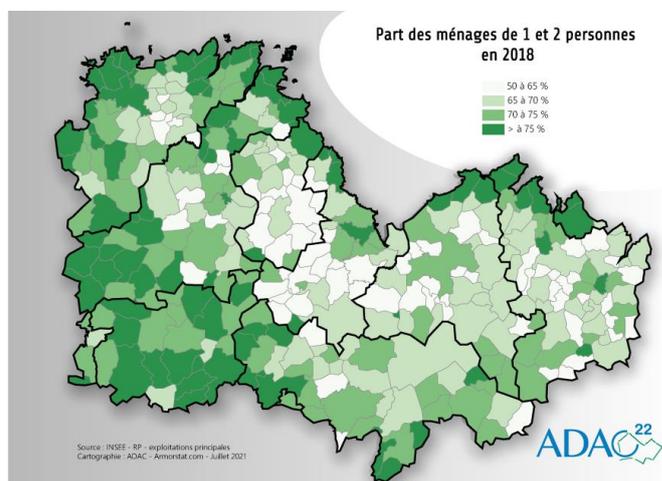
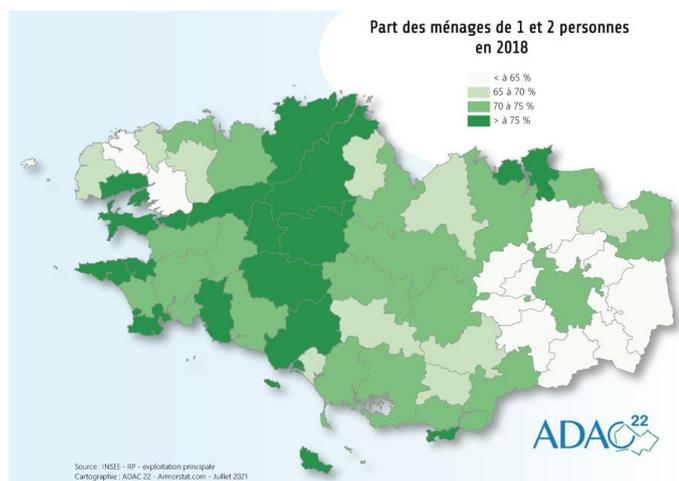
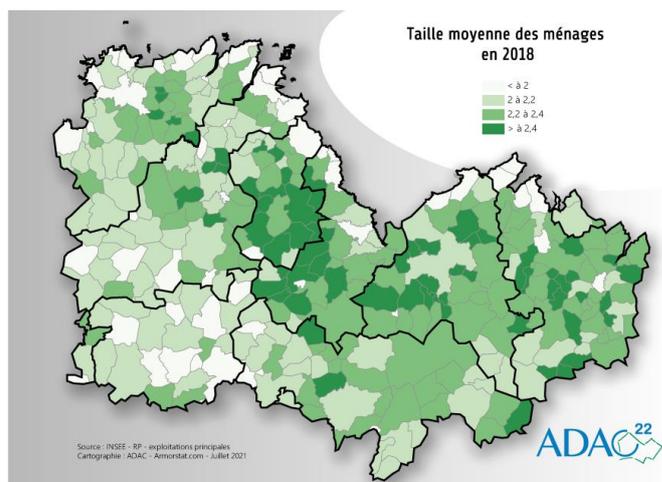
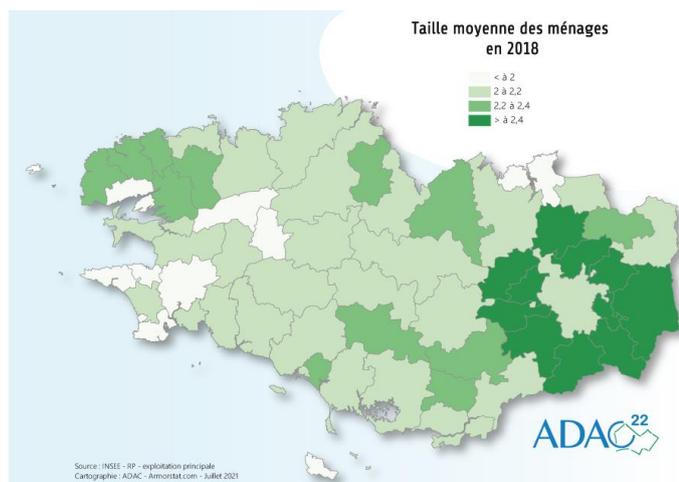
Evolution du nombre de ménages entre 2013 et 2018



Evolution du nombre de ménages entre 2013 et 2018



Contexte démographique (Suite...)



Une baisse continue de la taille des ménages...

À l'échelle nationale, le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 3,06 à 2,19 entre la fin des années 1960 et 2018.

Plusieurs facteurs influencent cette évolution : la structure par âge de la population, qui inclut notamment l'allongement de l'espérance de vie et une fréquence plus importante de veuvage, l'évolution des modes de vie avec une entrée dans la vie active plus tardive, une plus grande fréquence de séparations et de divorces...

Vers la cinquantaine, s'amorce le départ des enfants qui réduit de fait la taille des ménages. Une fois quitté le domicile familial, les jeunes attendent plus longtemps pour former un couple qui se défait plus souvent qu'autrefois. Les femmes privilégient leur activité professionnelle et les couples reportent l'arrivée du premier enfant...

La proportion de ménages comptant 1 seule personne dans la population française est ainsi passée d'1/5 à 1/3 entre les années 1960 et les années 2000. Dans le même temps, la part des ménages de 3 personnes est passée de 20 à 15 %, celle des ménages de 6 personnes ou + s'étant littéralement effondrée, passant de 10 à 1,7 % seulement (très forte baisse des familles de plus de 3 enfants).

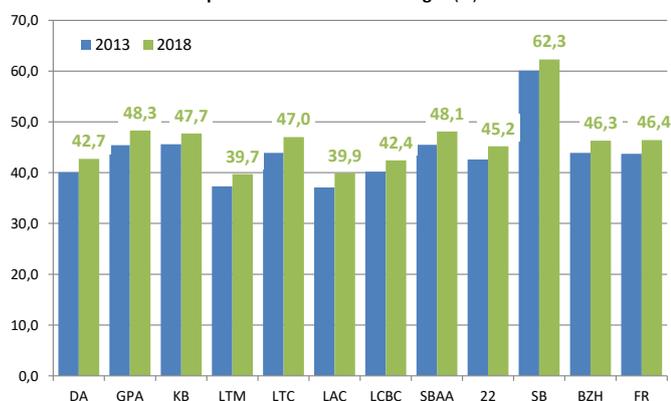
Contexte démographique (Suite...)

Une plus forte proportion de ménages composés d'une personne seule...

Composition des ménages 2013-2018 Source : Insee	Ménages composés d'un seul adulte *		Poids parmi l'ensemble des ménages (%)		Personnes isolées sans enfants		Familles monoparentales	
	2018	Evolution 2013/2018	2013	2018	2018	Evolution 2013/2018	2018	Evolution 2013/2018
Dinan Agglomération	18 835	2 019	40,1	42,7	15 430	1 514	3 405	505
Guingamp-Paimpol Agglomération	16 917	1 249	45,4	48,3	14 167	816	2 749	433
Kreiz-Breizh	4 132	145	45,6	47,7	3 477	38	655	108
Lamballe Terre et Mer	11 872	1 167	37,3	39,7	9 907	937	1 965	230
Lannion-Trégor Communauté	22 658	1 979	43,9	47,0	19 193	1 414	3 464	565
Leff Armor Communauté	5 380	549	37,1	39,9	4 247	333	1 133	216
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	9 677	523	40,2	42,4	8 004	289	1 673	234
Saint-Brieuc Armor Agglomération	34 168	2 844	45,5	48,1	27 950	2 237	6 218	607
Côtes d'Armor	125 396	10 698	42,6	45,2	103 841	7 728	21 554	2 970
Ville de Saint-Brieuc	14 172	356	60,1	62,3	11 803	203	2 370	153
Bretagne	710 597	68 794	43,9	46,3	592 143	55 853	118 454	12 941
France métropolitaine	13 456 777	1 293 469	43,7	46,4	10 686 740	1 008 916	2 770 037	284 553

* Personne isolée sans enfant & Famille monoparentale

Poids des ménages composés d'un seul adulte
parmi l'ensemble des ménages (%)

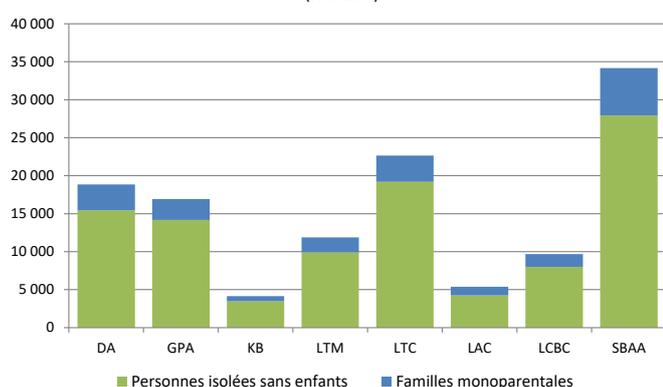


En 2018, plus de 125 000 ménages Costarmoricains étaient composés d'un seul adulte, soit 45,2% de l'ensemble des ménages. Cette proportion moyenne est légèrement inférieure à celle de Bretagne et de France métropolitaine.

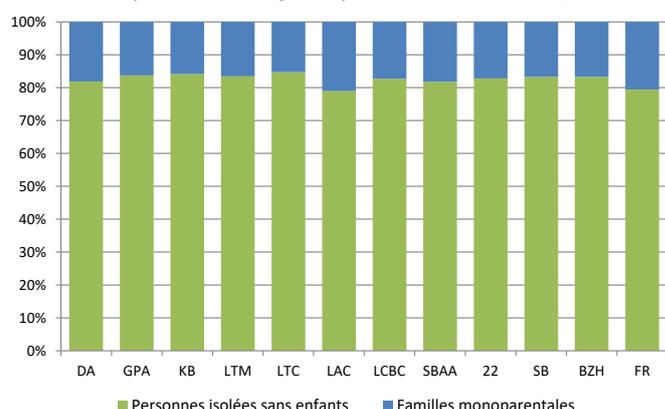
Entre 2013 et 2018, la part de cette catégorie de ménages a augmenté légèrement moins vite en Côtes d'Armor qu'en France métropolitaine mais plus rapidement qu'à l'échelle de la région Bretagne.

Parmi les ménages composés d'un seul adulte, 82,8% correspondent effectivement à des personnes seules et seulement 17,2% à des familles monoparentales (contre 20,6% en France métropolitaine).

Composition des ménages composés d'un seul adulte 2018
(Nombre)

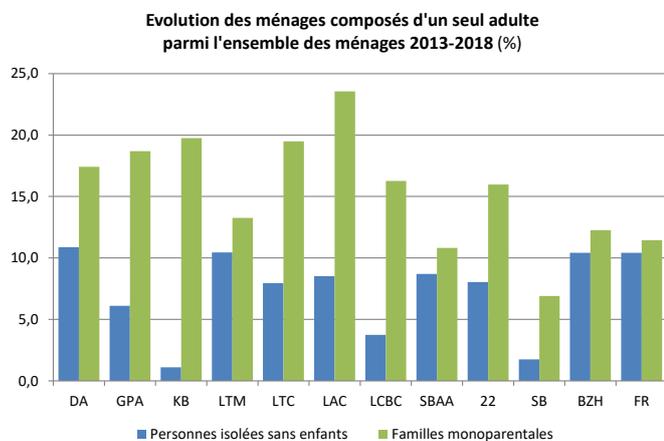


Composition des ménages composés d'un seul adulte 2018 (%)



Contexte démographique (Suite...)

Comparativement au niveau national, les ménages des Côtes d'Armor sont en moyenne plus âgés, d'une taille moins importante et comprennent une plus faible proportion de familles avec enfant(s) et, à l'inverse, une plus forte proportion de personnes seules, tous ces indicateurs étant corrélés.



Au niveau spatial, les plus faibles proportions de ménages composés d'un seul adulte sont observées sur les territoires de Leff Armor Communauté et de Lamballe Terre et Mer, intercommunalités sur lesquelles de nombreuses familles avec enfant(s) viennent s'installer, cela malgré la très forte tension immobilière constatée ces dernières années.

A l'inverse, la plus forte proportion de ménages composés d'un seul adulte concerne les territoires de Guingamp-Paimpol Agglomération (part des personnes vivant seules supérieure à la moyenne) et de Saint-Brieuc Armor Agglomération, ce dernier étant caractérisé par une forte présence de ménages composés d'un seul adulte étudiant dans l'un ou l'autre des établissements présents sur l'Agglomération Briochine.

Contexte démographique (Suite...)

Des femmes qui vivent plus fréquemment seules que les hommes...

Part des personnes vivant seules selon le sexe et l'âge Côtes d'Armor 2018 (%)

Source : Insee

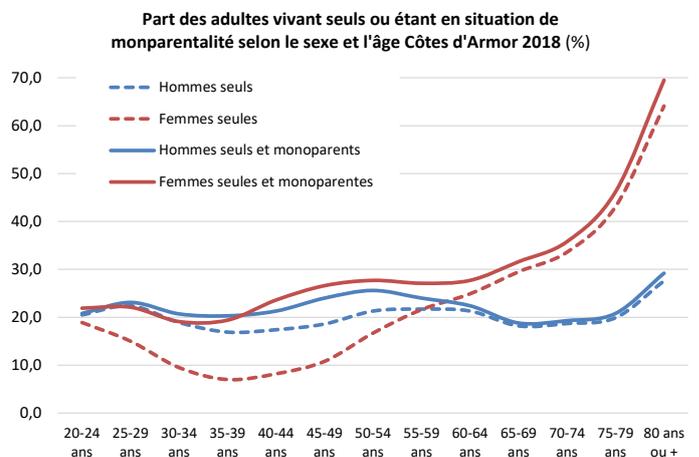
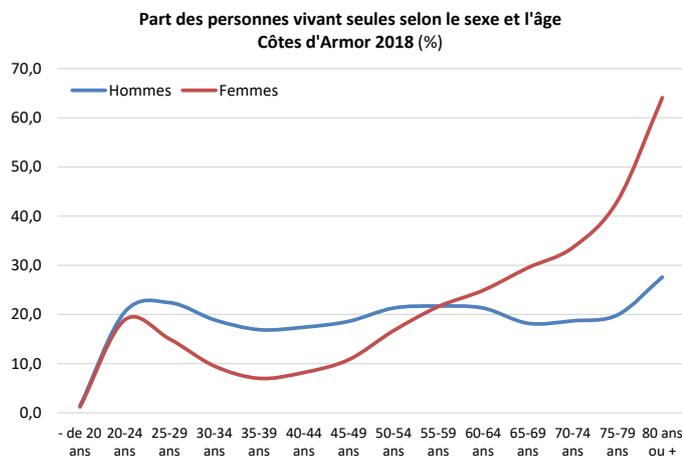
Tranches d'âges	Hommes seuls	Femmes seules	Hommes seuls et mono-parents	Femmes seules et mono-parentes
20-24 ans	20,5	18,9	20,8	21,9
25-29 ans	22,4	15,0	23,1	22,1
30-34 ans	18,9	9,5	20,7	19,1
35-39 ans	16,9	7,0	20,3	19,4
40-44 ans	17,4	8,2	21,3	23,6
45-49 ans	18,6	10,8	24,0	26,6
50-54 ans	21,3	16,7	25,6	27,7
55-59 ans	21,7	21,6	24,0	27,1
60-64 ans	21,3	24,9	22,4	27,7
65-69 ans	18,2	29,5	18,8	31,6
70-74 ans	18,7	33,6	19,3	35,8
75-79 ans	19,9	43,1	20,8	46,2
80 ans ou +	27,6	64,1	29,2	69,5

La proportion de personnes vivant seules dans leur logement varie en fonction de l'âge. Comme partout, « vivre seul » en Côtes d'Armor concerne davantage les seniors et les jeunes : la moitié des jeunes de moins de 30 ans vivent seuls (soit 10 806 individus) ainsi que 42,3% des seniors de 60 à 64 ans (9 839).

Cette proportion est de 41,2% pour la classe d'âges de 70-74 ans et de 63% à partir de 80 ans. Au total, 37 755 personnes de plus de 70 ans vivaient seules en Côtes d'Armor en 2018, principalement des femmes.

Les écarts d'espérance de vie entre hommes et femmes, même s'ils tendent à se réduire, contribuent à la formation d'une société où les femmes vieillissent plus fréquemment seules que les hommes. Dans le département, 49,4% de femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ce qui n'est le cas que de 22,2% des hommes aux mêmes âges.

Les ménages constitués de personnes plus jeunes (30 à 59 ans) et actives sont également concernés. Selon les âges, entre 21 et 31% d'entre eux sont constitués de personnes vivant seules dans leur logement. L'entrée plus tardive dans la vie commune et les séparations plus fréquentes des couples expliquent en partie cet isolement résidentiel, parfois choisi, état qui concerne davantage les hommes, les femmes obtenant plus souvent la garde des enfants en cas de séparation ou de divorce du couple.



66,4% des personnes isolées de 35 à 49 ans sont des hommes. Pour la classe d'âges 30-49 ans, la proportion d'hommes vivant seuls est plus importante que celle des femmes (18 % contre 9%).

Si l'on ne considère uniquement que les familles monoparentales, la tendance s'inverse : les femmes vivant sans conjoint sont alors plus nombreuses que les hommes dans la même situation (25,5 % contre 17,3 %). Par conséquent, à tous les âges, les femmes vivent plus souvent seules, sans conjoint, avec ou sans enfant, que les hommes.

Contexte démographique (Suite...)

Une augmentation de l'ordre de 10% de la population à horizon 2050...

Ces projections de population sont réalisées à partir des données du recensement de 2013. **Une étude complémentaire pourra le cas échéant être réalisée ultérieurement, en partenariat avec l'Insee, qui sera fondée sur des statistiques plus récentes.**

Les projections Omphale mises à disposition par l'Insee décrivent pour chaque département et chaque région de France l'évolution annuelle de sa population totale et sa structure par âge entre 2013 et 2050 selon différents scénarios faisant varier le solde naturel, l'espérance de vie, la fécondité et le solde migratoire.

Ces projections sont basées sur une ventilation des projections nationales. Elles reposent sur des hypothèses d'évolutions démographiques identiques et sur le maintien des tendances migratoires intérieures à la France observées entre 2012 et 2013. **Comme toute projection, elles ne constituent pas une prévision mais une simulation de l'avenir dans le cadre théorique des hypothèses formulées.**

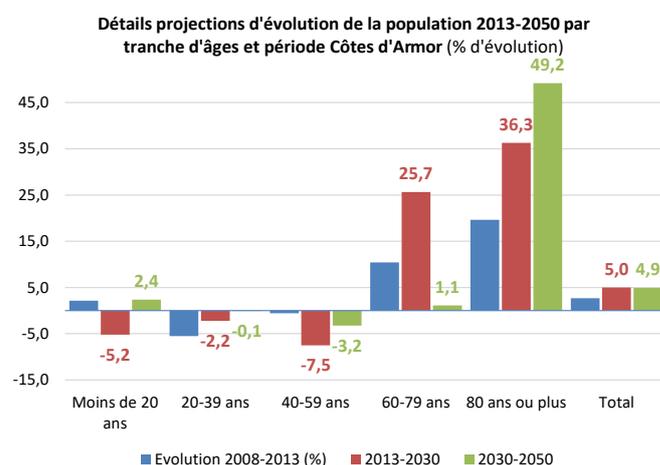
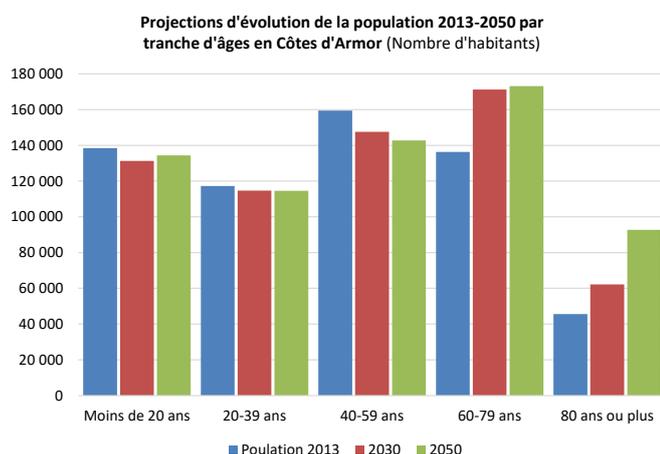
Toutes ces projections sont issues d'un scénario standardisé pour l'ensemble des territoires français qui ne tient compte, ni des spécificités locales (en particulier les flux avec l'étranger), ni des ruptures de tendances démographiques les plus récentes. Des traitements spécifiques, avec des hypothèses différentes, peuvent être réalisés dans le cadre de partenariats avec les directions régionales de l'Insee.

Entre 2008 et 2013, la population des Côtes d'Armor a augmenté, la taille moyenne des ménages a diminué, la part des résidences principales dans les logements a baissé et le nombre total de ménages (logements occupés au titre de résidence principale) a augmenté.

A horizon 2050, la population des Côtes d'Armor progresserait de 10,1 % par rapport à 2013. Selon les tranches d'âges, les évolutions diffèrent. Les populations les plus jeunes diminueraient, notamment les personnes âgées de 40 à 59 ans (-10,5 %) alors que celles âgées de plus de 60 ans progresseraient fortement (+46 %).

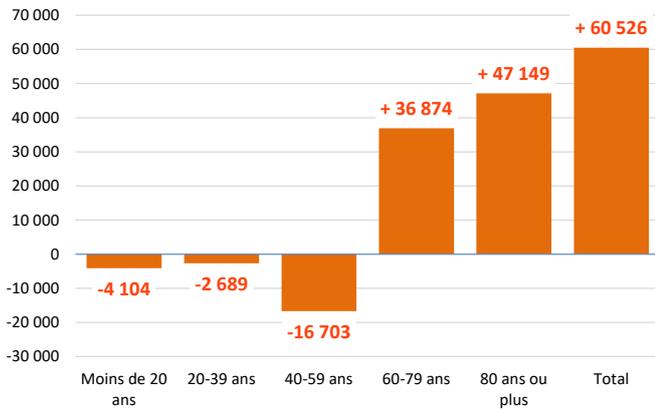
La tendance serait identique à celle constatée entre 2008 et 2013, qu'il s'agisse d'une projection 2013-2030 ou 2030-2050 pour les personnes âgées de plus de 20 ans : baisse pour la tranche d'âges 20-59 ans et progression pour les plus de 60 ans. Seule la population des moins de 20 ans pourrait éventuellement bénéficier d'un léger gain de population entre 2030 et 2050 (+2,4 %).

Projections population 2013-2050 Côtes d'Armor Source : Insee	Population municipale			Evolution 2008-2013		Evolution 2013-2030		Evolution 2030-2050		Evolution 2013-2050	
	2013	2030	2050	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 20 ans	138 479	131 273	134 375	2 881	2,1	-7 206	-5,2	3 102	2,4	-4 104	-3,0
20-39 ans	117 227	114 621	114 538	-6 818	-5,5	-2 606	-2,2	-83	-0,1	-2 689	-2,3
40-59 ans	159 468	147 516	142 765	-880	-0,5	-11 952	-7,5	-4 751	-3,2	-16 703	-10,5
60-79 ans	136 294	171 264	173 168	12 845	10,4	34 970	25,7	1 904	1,1	36 874	27,1
80 ans ou plus	45 616	62 173	92 765	7 486	19,6	16 557	36,3	30 592	49,2	47 149	103,4
Total	597 085	626 847	657 611	15 515	2,7	29 762	5,0	30 764	4,9	60 526	10,1
60 ans ou plus	181 910	233 437	265 933	20 331	12,6	51 527	28,3	32 496	13,9	84 023	46,2

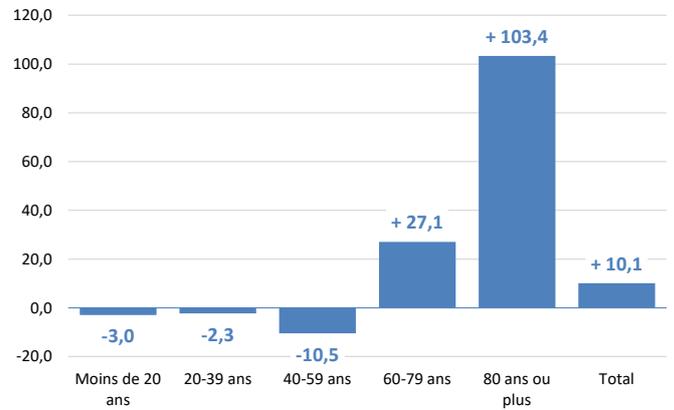


Contexte démographique (Suite...)

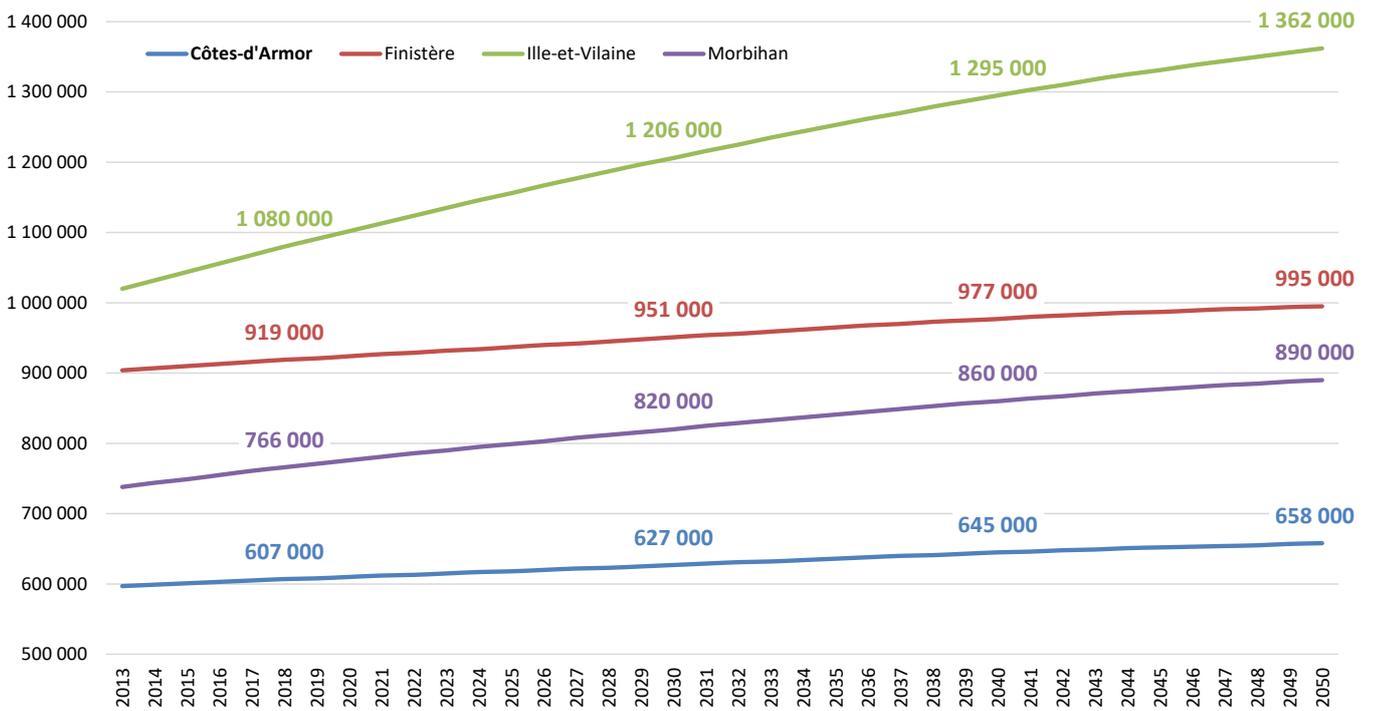
Projections d'évolution de la population 2013-2050 par tranche d'âges Côtes d'Armor (Nombre habitants)



Projections d'évolution de la population 2013-2050 par tranche d'âges Côtes d'Armor (%)



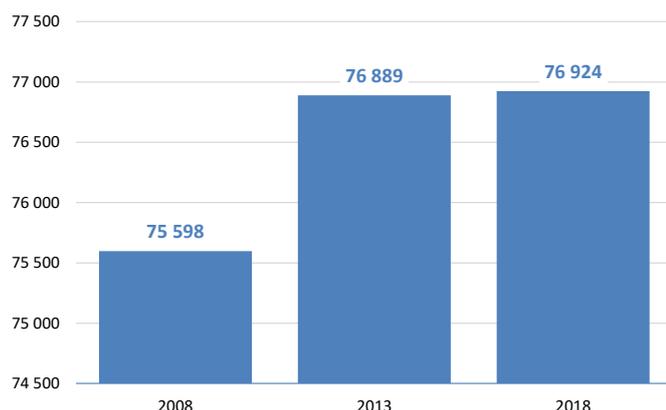
Projections d'évolution de la population des départements Bretons 2013-2050 (Nombre d'habitants)



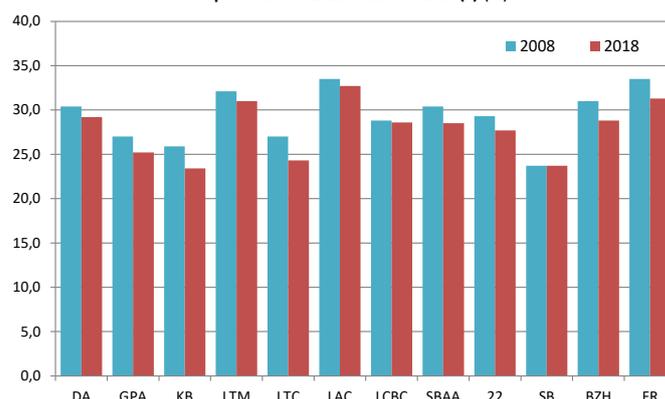
Une stagnation du nombre de familles avec enfants(s)...

Evolution du nombre et de la composition des familles 2008-2018 Source : Insee	Nombres de familles avec enfants de - de 25 ans			Evolution des familles avec enfants (%)		Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages (%)		
	2008	2013	2018	2008-2013	2013-2018	2008	2013	2018
Dinan Agglomération	12 007	12 457	12 878	3,8	3,4	30,4	29,7	29,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	9 166	8 946	8 826	-2,4	-1,3	27,0	25,9	25,2
Kreiz-Breizh	2 281	2 154	2 024	-5,6	-6,0	25,9	24,7	23,4
Lamballe Terre et Mer	8 537	8 987	9 280	5,3	3,3	32,1	31,4	31,0
Lannion-Trégor Communauté	12 199	12 099	11 725	-0,8	-3,1	27,0	25,7	24,3
Leff Armor Communauté	4 159	4 457	4 415	7,2	-0,9	33,5	34,3	32,7
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	6 389	6 540	6 524	2,4	-0,2	28,8	28,8	28,6
Saint-Brieuc Armor Agglomération	19 918	20 288	20 230	1,9	-0,3	30,4	29,5	28,5
Côtes d'Armor	75 598	76 889	76 924	1,7	0,0	29,3	28,5	27,7
Ville de Saint-Brieuc	5 465	5 471	5 399	0,1	-1,3	23,7	23,8	23,7
Bretagne	428 216	437 825	442 314	2,2	1,0	31,0	29,9	28,8
France métropolitaine	8 907 543	9 033 239	9 062 842	1,4	0,3	33,5	32,5	31,3

Evolution du nombre de familles avec enfant(s) de - de 25 ans
Côtes d'Armor (Nombre)



Proportion de familles avec enfant(s) (%)



Si le nombre de familles² est resté stable en Côtes d'Armor au cours de la période 2013-2018, alors qu'il a légèrement progressé au niveau régional et national, la proportion de familles parmi l'ensemble des ménages a tendance à diminuer, passant de 28,5 à 27,7% entre 2013 et 2018. A contrario, le nombre de ménages sans enfant a tendance à augmenter, observation qui concerne l'ensemble des territoires étudiés ici.

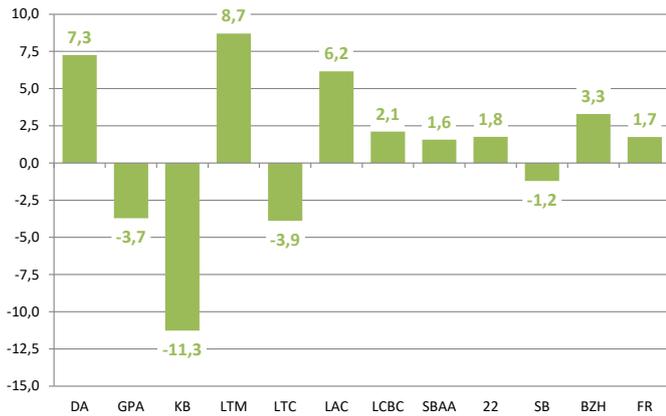
En comparaison de la moyenne départementale, les familles avec enfant(s) sont sur-représentées sur plusieurs territoires, en particulier Leff Armor Communauté et Lamballe Terre et Mer et, à contrario, fortement sous-représentées au sein des Communautés du Kreiz Breizh et de Lannion Trégor.

Entre 2013 et 2018, le département n'a « gagné » que 35 familles avec enfant(s). En 2018, parmi les 76 924 familles recensées, 13 723 (17,8 %) constituent des familles nombreuses (860 de moins qu'en 2013) et 17 572 (22,8 %) des familles monoparentales (2 405 de plus qu'en 2013). Parallèlement, les couples parentaux (59 352 en 2018, 77,1 %) ont diminué depuis 2013 (-2 371).

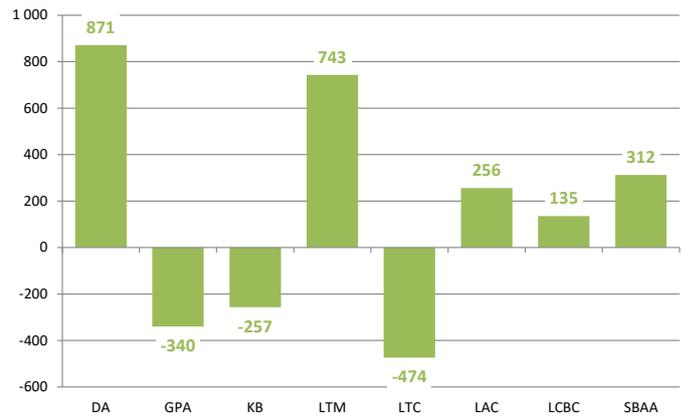
² **Définition famille Insee** : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Familles et enfance (Suite...)

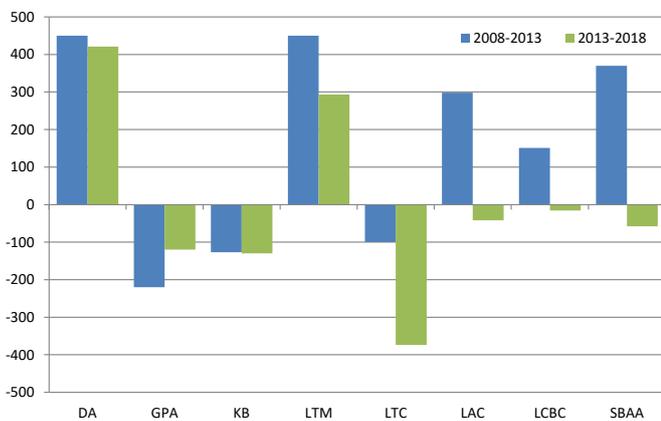
Evolution du nombre de familles avec enfant(s) 2008-2018 (%)



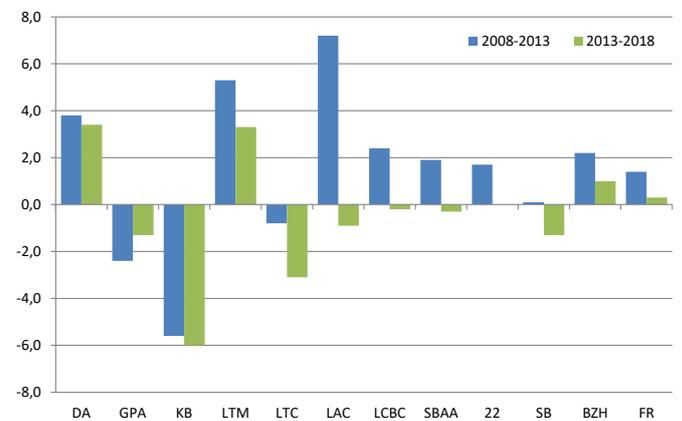
Evolution du nombre de familles avec enfant(s) 2008-2018 (Nombre)



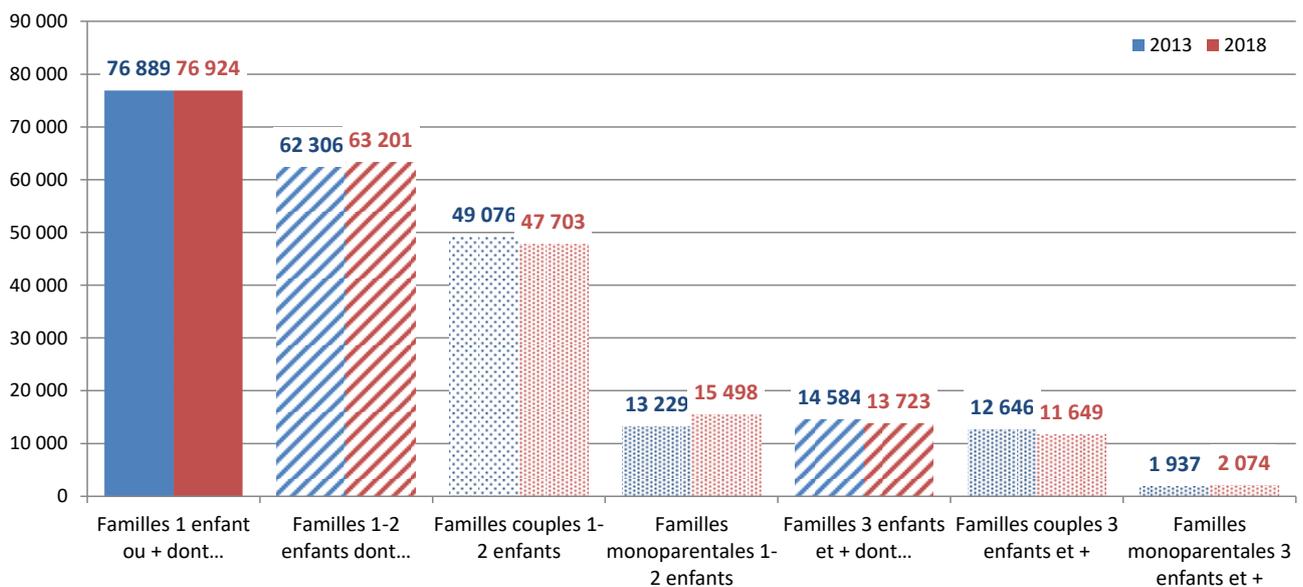
Evolution du nombre de familles avec enfant(s) (Nombre)



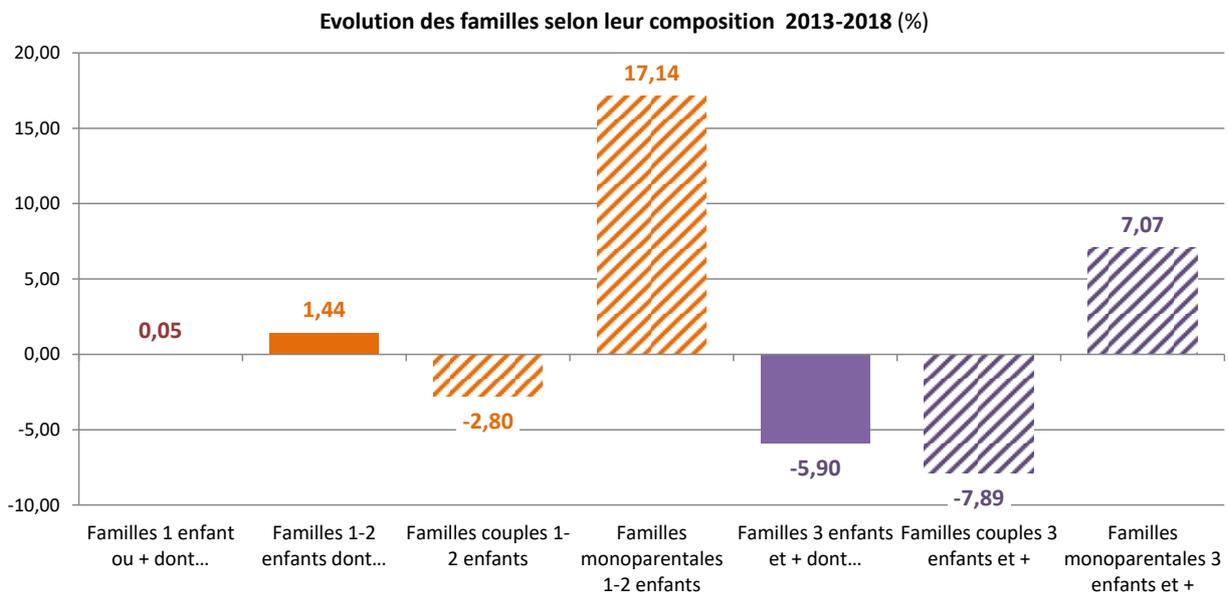
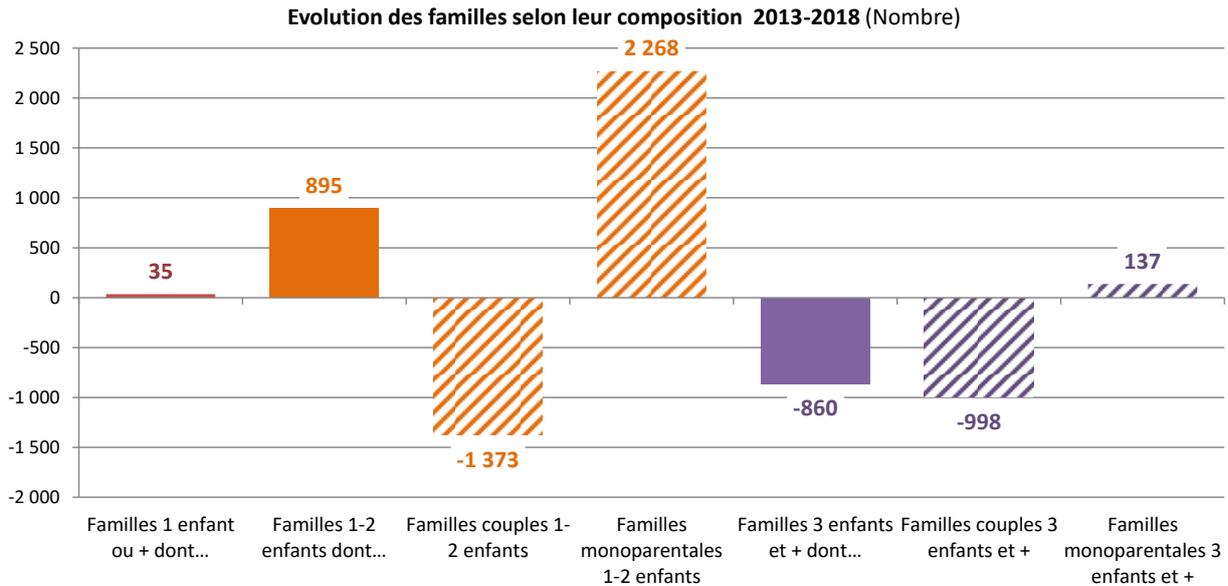
Evolution du nombre de familles avec enfant(s) (%)



Evolution des familles selon leur composition (Nombre)



Familles et enfance (Suite...)



Structure familiale des Côtes d'Armor

Situation 2018 des **76 924 familles avec enfant(s)**

Variation des familles avec enfant(s) entre 2013 et 2018 (+35)

63 201 familles
avec 1 ou 2 enfants

13 723 familles
nombreuses

+ 895 familles
avec 1 ou 2 enfants

- 860 familles
nombreuses



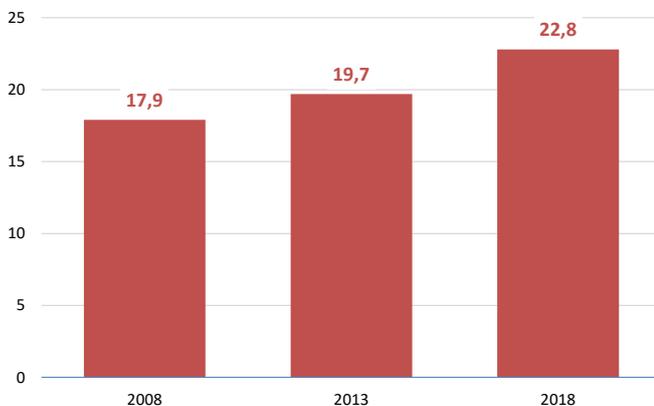
Familles et enfance (Suite...)

Une augmentation de la part des familles monoparentales...

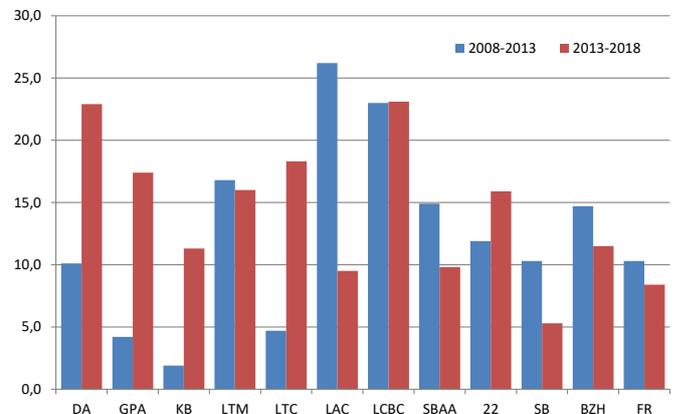
Evolution et poids des familles monoparentales 2008-2018 Source : Insee	Part des familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (%)			Evolution des familles monoparentales			
	2008	2013	2018	2008-2013	%	2013-2018	%
Dinan Agglomération	17,5	18,6	22,1	213	10,1	529	22,9
Guingamp-Paimpol Agglomération	19,8	21,1	25,1	76	4,2	329	17,4
Kreiz-Breizh	17,8	19,3	22,8	8	1,9	47	11,3
Lamballe Terre et Mer	13,8	15,3	17,1	198	16,8	220	16,0
Lannion-Trégor Communauté	18,5	19,5	23,9	107	4,7	433	18,3
Leff Armor Communauté	14,9	17,5	19,3	162	26,2	74	9,5
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	13,5	16,2	20,0	198	23,0	245	23,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	21,0	23,7	26,1	624	14,9	473	9,8
Côtes d'Armor	17,9	19,7	22,8	1 611	11,9	2 406	15,9
Ville de Saint-Brieuc	32,9	36,2	38,7	186	10,3	105	5,3
Bretagne	17,7	19,9	22,0	11 159	14,7	10 008	11,5
France métropolitaine	21,2	23,0	24,9	193 952	10,3	173 761	8,4

La proportion de familles monoparentales, parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) des Côtes d'Armor, est passée de 19,7% en 2013 à 22,8% en 2018. Le développement de ce phénomène démographique est particulièrement marqué sur les territoires davantage urbains de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de la Ville de Saint-Brieuc alors qu'elle est moindre sur les territoires de Lamballe Terre et Mer et de Leff Armor Communauté qui connaissent une phase de croissance démographique et d'apports de population nouvelles, jeunes, actives et plutôt stables.

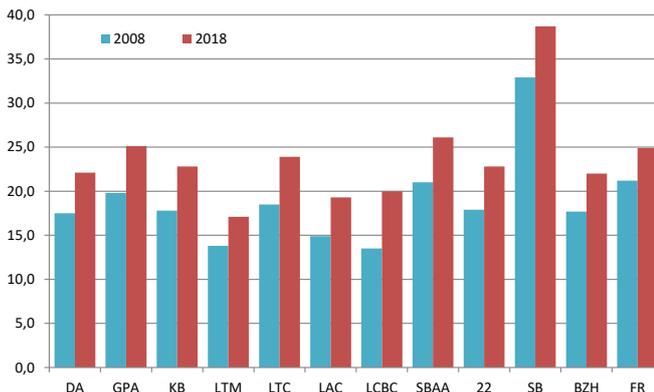
Evolution de la proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) de - de 25 ans Côtes d'Armor (%)



Evolution des familles monoparentales (%)



Proportion de familles monoparentales parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (%)



Familles et enfance (Suite...)

Écarts à la moyenne nationale de la part des familles monoparentales 2008-2018 Source : Insee	Écarts à la moyenne nationale		
	2008	2013	2018
Dinan Agglomération	-3,7	-4,4	-2,8
Guingamp-Paimpol Agglomération	-1,4	-1,9	0,3
Kreiz-Breizh	-3,3	-3,8	-2,0
Lamballe Terre et Mer	-7,4	-7,8	-7,7
Lannion-Trégor Communauté	-2,7	-3,5	-1,0
Leff Armor Communauté	-6,3	-5,5	-5,5
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	-7,7	-6,8	-4,9
Saint-Brieuc Armor Agglomération	-0,1	0,7	1,3
Côtes d'Armor	-3,2	-3,3	-2,0
Ville de Saint-Brieuc	11,7	13,2	13,8
Bretagne	-3,4	-3,1	-2,9

La part de familles monoparentales a progressé régulièrement à l'échelle nationale, passant de 21,2 % en 2008 à 23 % en 2013, puis à 24,9 % en 2018.

Les écarts observés entre la proportion moyenne nationale de familles monoparentales et celle des territoires de comparaison, notamment des Côtes d'Armor, se sont pour la plupart réduits au fil des ans et des recensements de population.

Pour autant, la monoparentalité progresse deux fois plus vite dans le département : +15,9 % de familles au cours de la période 2013-2018 contre +8,4 % seulement en France métropolitaine.

A noter que l'évolution des écarts à la moyenne nationale sont inversement proportionnels à l'évolution sur les territoires des familles monoparentales ce qui s'explique par une proportion de familles monoparentales plus basse en Côtes d'Armor qu'en France métropolitaine mais qui, de fait, tend à s'en rapprocher.

Écarts à la moyenne nationale de la part des familles monoparentales (Points de %)



Couples et familles, des structures plus souples...

Plus d'unions mais aussi de ruptures... Les couples se font mais se défont aussi plus vite aujourd'hui qu'hier. Environ 128 000 divorces ont été prononcés en 2016 à l'échelle nationale. Le taux de divortialité était alors de 1,9 pour 1 000 habitants mariés, soit 25,0 % de plus qu'en 1980, les séparations de couples vivants en union libre n'étant par ailleurs pas mesurées ! Le nombre de Pacte civil de solidarité (Pacs) était d'environ 190 000 (en hausse) à comparer aux 220 à 230 000 mariages (en baisse).

Mis en place fin 1999, afin de proposer un cadre d'union aux couples de même sexe, le Pacs s'est très largement diffusé au sein de l'ensemble de la population. Ces recompositions sociétales ne sont pas récentes mais elles se sont accélérées dans les années 1970 et sont largement entrées dans les mœurs. Le couple est plus souple, mais il demeure l'horizon de la très grande majorité des adultes, ce qui n'empêche pas la forte progression des personnes qui vivent seules, notamment du fait d'une séparation.

Familles et enfance (Suite...)

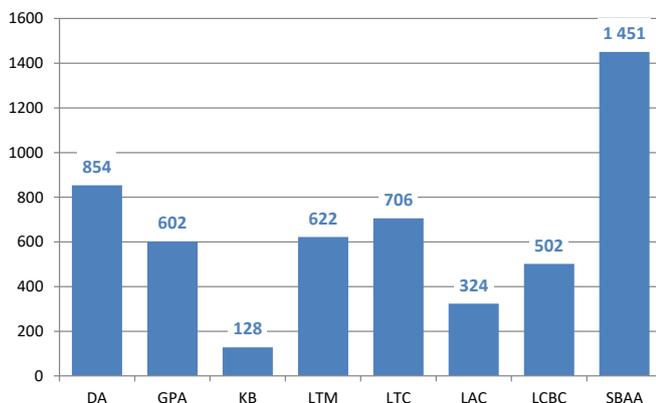
Une diminution régulière des naissances au cours de la dernière décennie...

Naissances domiciliées et fécondité des femmes 2017-2019 Source : Insee	Naissances domiciliées Moyenne 2017-2019	Poids parmi l'ensemble des naissances en Côtes d'Armor (%)	Taux estimé de fécondité * Moyenne 2017-2019 (%)
Dinan Agglomération	854	16,2	5,9
Guingamp-Paimpol Agglomération	602	11,4	5,7
Kreiz-Breizh	128	2,4	5,4
Lamballe Terre et Mer	622	11,8	6,0
Lannion-Trégor Communauté	706	13,4	5,5
Leff Armor Communauté	324	6,2	6,5
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	502	9,5	6,7
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1 451	27,6	5,9
Côtes d'Armor	5 259	100,0	5,9
Ville de Saint-Brieuc	478	9,1	6,0
Bretagne	31 748	-	5,7
France métropolitaine	719 366	-	6,1

* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

Avec 5 259 naissances par an en moyenne en Côtes d'Armor au cours de la période 2017-2019 (au lieu de domicile de la mère), le taux estimé de fécondité des Costarmoricaines est de 5,9 naissances pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-14 ans), taux très légèrement supérieur à celui de la Bretagne (5,7) et inférieur à celui de la France métropolitaine (6,1).

Nombre de naissances domiciliées
(moyenne 2017-2019)

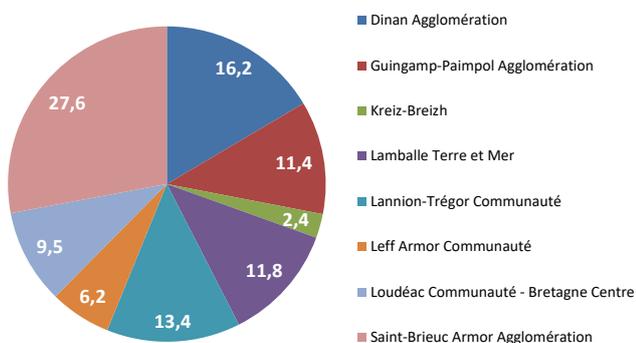


La tendance, ces dernières années, à la baisse des naissances devrait en toute logique entraîner une réduction du taux estimé de fécondité en Côtes d'Armor.

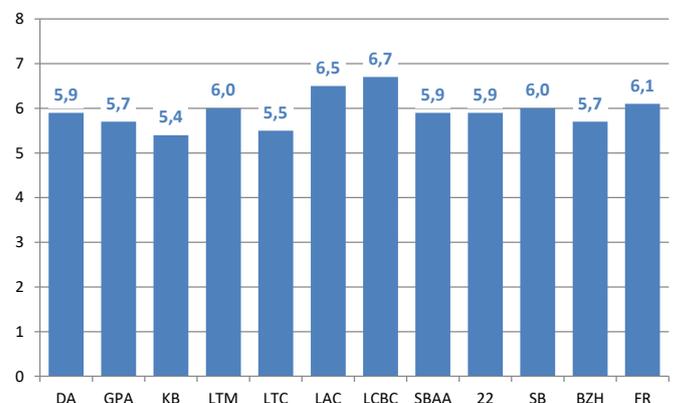
L'évolution sur une longue période des naissances enregistrées en Côtes d'Armor (Cf. graphique page suivante) laisse en effet apparaître une baisse lente mais régulière depuis 2009.

Au 31/12/2020, un peu plus de 5 000 naissances seulement ont été enregistrées en Côtes d'Armor. Ainsi, et alors même que la population des Côtes d'Armor tend à augmenter, la combinaison d'une augmentation des décès enregistrés (+ de 7000 décès par an depuis 2015) et d'une diminution des naissances génère un solde naturel déficitaire croissant sur le département.

Poids de chaque EPCI dans l'ensemble des naissances en Côtes d'Armor (%) (moyenne 2017-2019)

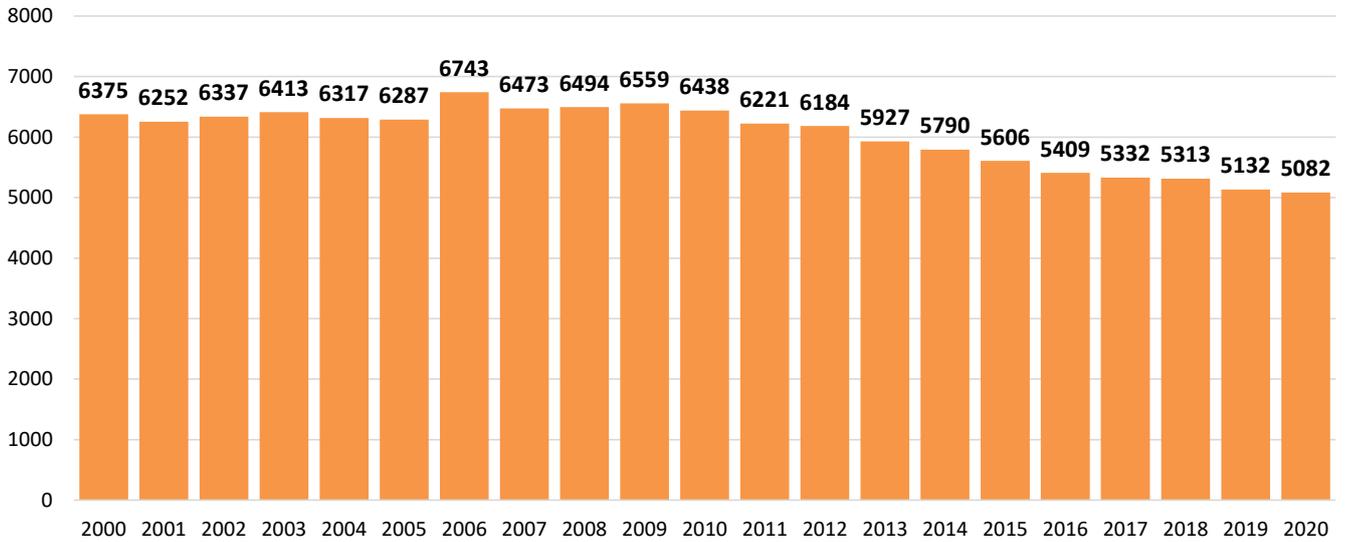


Taux estimé de fécondité
(moyenne 2017-2019, % femmes de 15 à 44 ans)



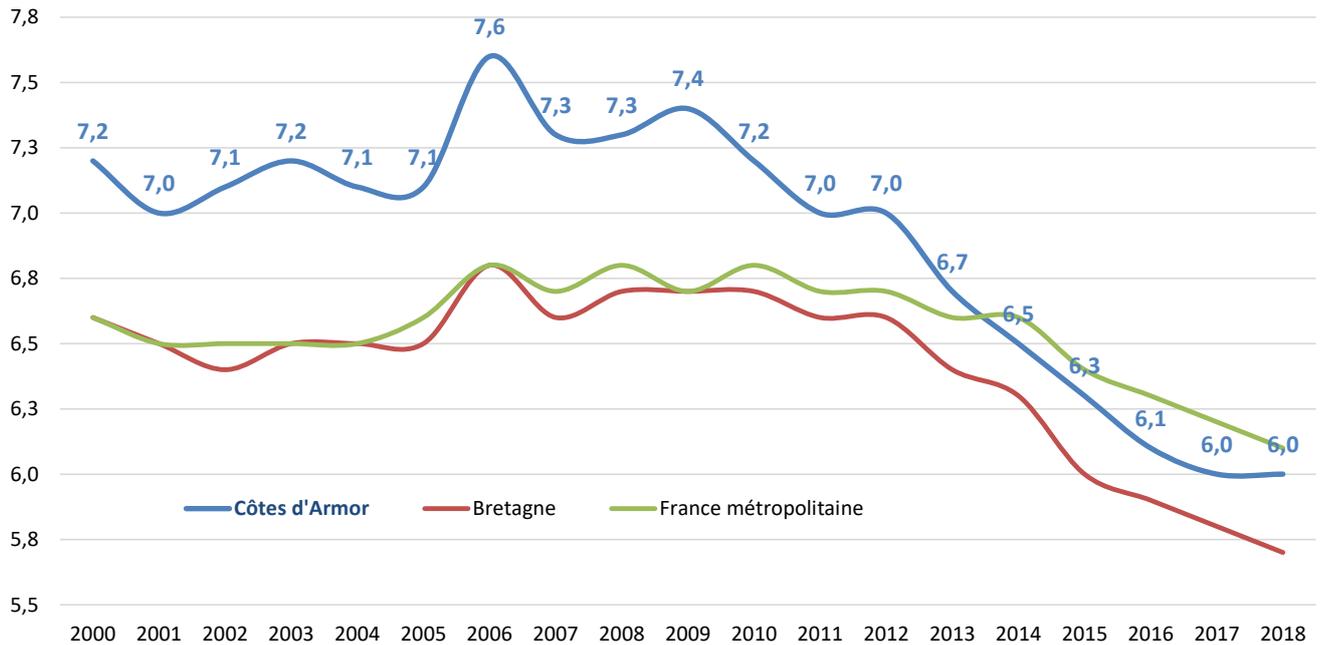
Familles et enfance (Suite...)

Evolution des naissances enregistrées (domiciliées) Côtes d'Armor 2000-2020



Taux estimé de fécondité (%)

Nombre moyen de naissances sur la période 2017-2019 pour 100 femmes de 15-44 ans



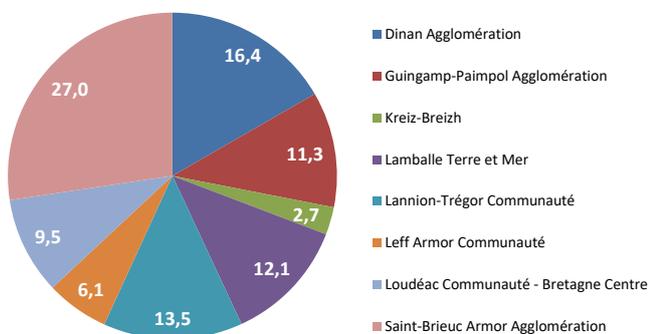
Familles et enfance (Suite...)

Une diminution de la population de jeunes enfants...

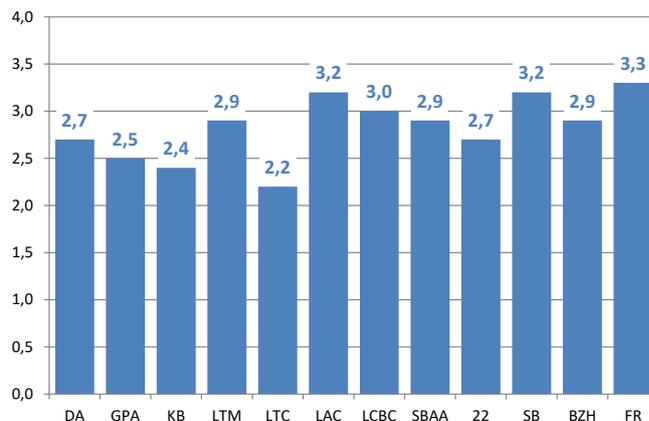
Enfants de moins de 3 ans 2013-2018 Source : Insee	Enfants de moins de 3 ans 2018			Evolution des enfants de - de 3 ans 2013-2018	
	Effectifs	Part parmi l'ensemble des enfants de - de 3 ans des Côtes d'Armor (%)	Part parmi l'ensemble de la population (%)	Effectifs	%
Dinan Agglomération	2 679	16,4	2,7	-491	-15,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	1 843	11,3	2,5	-286	-13,4
Kreiz-Breizh	434	2,7	2,4	-43	-9,0
Lamballe Terre et Mer	1 979	12,1	2,9	-357	-15,3
Lannion-Trégor Communauté	2 202	13,5	2,2	-454	-17,1
Leff Armor Communauté	999	6,1	3,2	-127	-11,3
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1 557	9,5	3,0	-158	-9,2
Saint-Brieuc Armor Agglomération	4 405	27,0	2,9	-583	-11,7
Côtes d'Armor	16 339	100,0	2,7	-2 517	-13,4
Ville de Saint-Brieuc	1 416	8,7	3,2	-77	-5,2
Bretagne	98 148	-	2,9	-11 265	-10,3
France Métropolitaine	2 111 162	-	3,3	-170 688	-7,5

La diminution significative en Côtes d'Armor du nombre de très jeunes enfants (- de 3 ans) entre 2013 et 2018 est en partie la résultante directe de la réduction du nombre de naissances observée depuis 2009. S'il s'agit bien d'une tendance nationale (-7,5 %), cette diminution s'avère être deux fois plus élevée dans le département (-13,4 %) qui a perdu 2 517 enfants de moins de 3 ans entre 2013 et 2018.

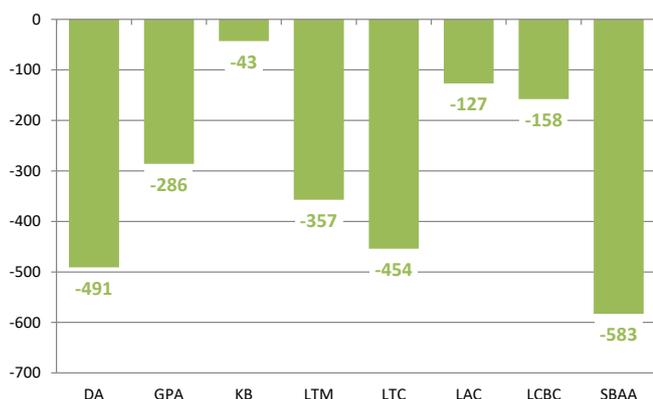
Part de chaque EPCI dans l'ensemble des enfants de - de 3 ans des Côtes d'Armor (%)



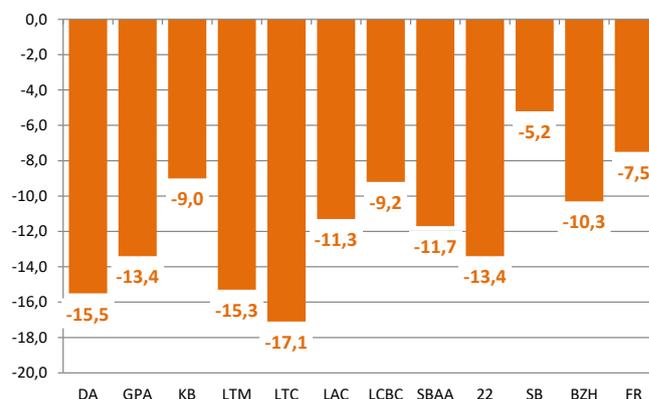
Proportion d'enfants de - de 3 ans dans la population 2018 (%)



Evolution des enfants de - de 3 ans dans la population 2013-2018 (Nombre)



Evolution des enfants de - de 3 ans dans la population 2013-2018 (%)



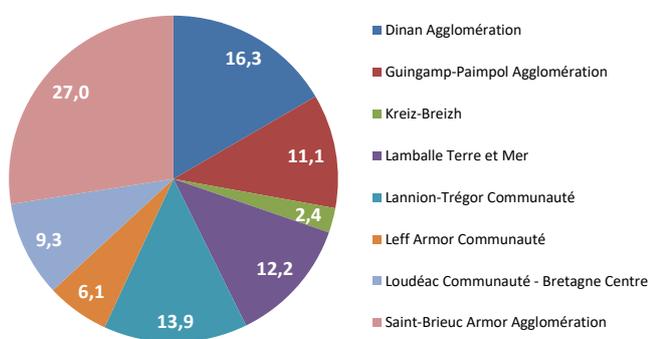
Familles et enfance (Suite...)

Cette réduction de la population des moins de 3 ans concerne l'ensemble des intercommunalités avec plus ou moins d'importance. Significative sur les territoires de Lannion Trégor Communauté (-17,1%), de Dinan Agglomération (-15,5 %) ou de Lamballe Terre et Mer (-15,3 %), elle est de moindre importance sur les territoires du Kreiz Breizh (-9,0 %), de Loudéac Communauté - Bretagne Centre (-9,2%) ou sur la Ville de Saint-Brieuc (-5,2 %).

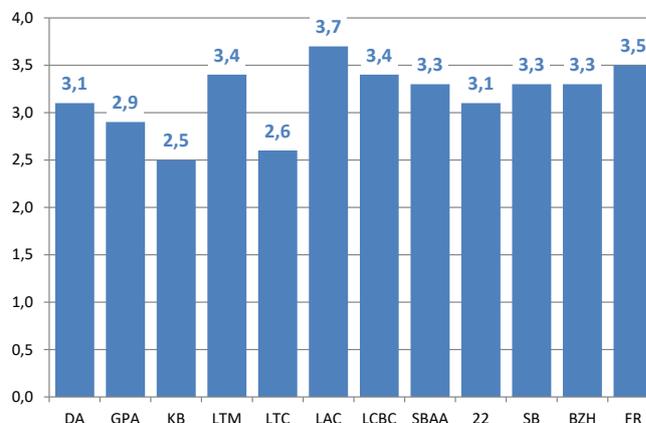
Enfants de 3 à 5 ans 2013-2018 Source : Insee	Enfants de 3 à 5 ans 2018			Evolution des enfants de 3 à 5 ans 2013-2018	
	Effectifs	Part parmi l'ensemble des enfants de 3 à 5 ans des Côtes d'Armor (%)	Part parmi l'ensemble de la population (%)	Effectifs	%
Dinan Agglomération	3 064	16,3	3,1	-334	-9,8
Guingamp-Paimpol Agglomération	2 101	11,1	2,9	-287	-12,0
Kreiz-Breizh	462	2,4	2,5	-74	-13,9
Lamballe Terre et Mer	2 303	12,2	3,4	-354	-13,3
Lannion-Trégor Communauté	2 627	13,9	2,6	-449	-14,6
Leff Armor Communauté	1 152	6,1	3,7	-118	-9,3
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1 749	9,3	3,4	-32	-1,8
Saint-Brieuc Armor Agglomération	5 089	27,0	3,3	-439	-7,9
Côtes d'Armor	18 844	100,0	3,1	-2 061	-9,9
Ville de Saint-Brieuc	1 451	7,9	3,3	-81	-5,3
Bretagne	110 651	-	3,3	-6 986	-5,9
France Métropolitaine	2 289 190	-	3,5	-60 053	-2,6

Le nombre d'enfants de 3 à 5 ans est également en diminution sur le département et dans la totalité des Communautés de communes et d'agglomérations. Outre la diminution régulière des naissances évoquée précédemment, la mobilité géographique des familles avec enfant(s), surtout lorsqu'elle concerne des familles qui quittent le département des Côtes d'Armor, est un autre facteur explicatif de cette diminution des populations de jeunes enfants de 3 à 5 ans. Ainsi, certains territoires intercommunaux périphériques aux Côtes d'Armor profitent de fortes croissances de cette classe d'âges comme la CC Côte d'Émeraude (+19,3 %).

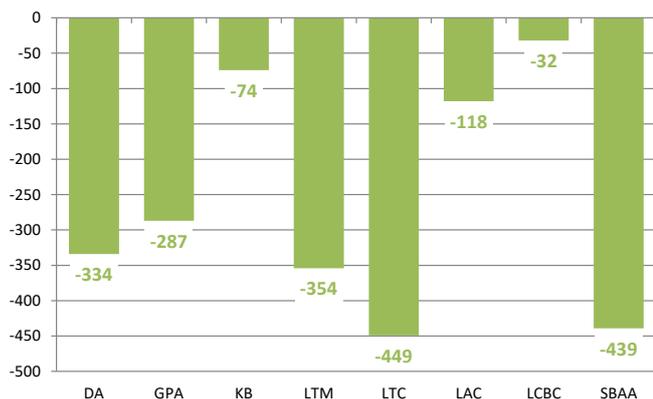
Part de chaque EPCI dans l'ensemble les enfants de 3 à 5 ans
des Côtes d'Armor (%)



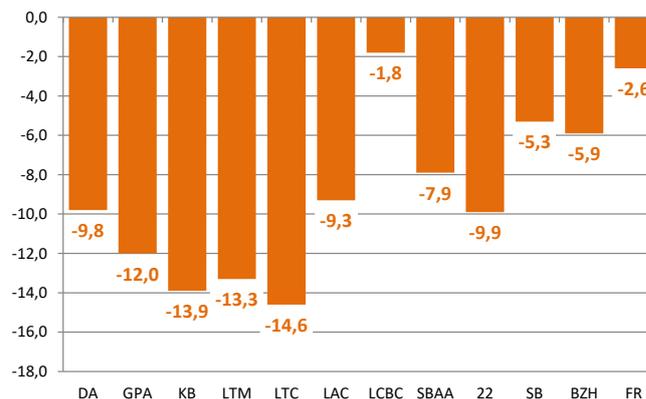
Proportion d'enfants de 3 à 5 ans dans la population 2018 (%)



Evolution des enfants de 3 à 5 ans dans la population
2013-2018 (Nombre)



Evolution des enfants de 3 à 5 ans dans la population
2013-2018 (%)

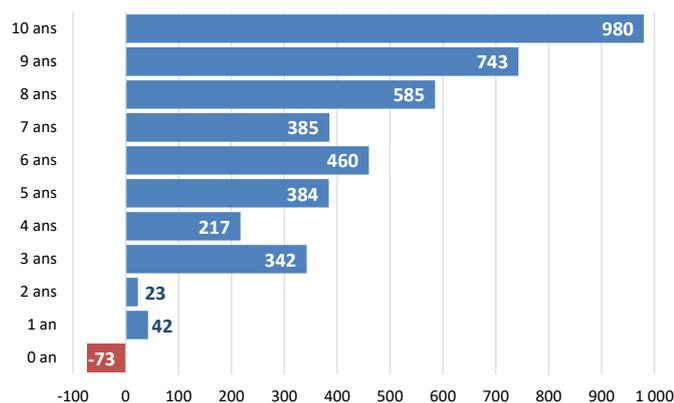


Familles et enfance (Suite...)

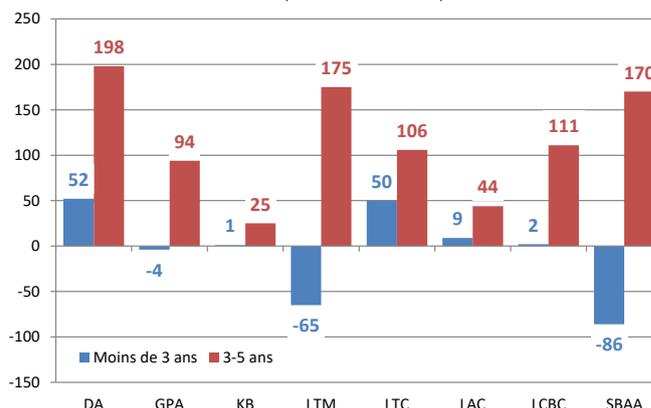
De nombreuses arrivées de familles actives avec enfant(s)...

Confrontation des naissances domiciliées et des populations recensées 2018 Source : Insee	Moins de 3 ans 2018		3-5 ans 2018	
	Solde migratoire	% des naissances	Solde migratoire	% des naissances
Dinan Agglomération	52	1,9	198	6,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	-4	-0,2	94	4,5
Kreiz-Breizh	1	0,2	25	5,3
Lamballe Terre et Mer	-65	-3,3	175	7,6
Lannion-Trégor Communauté	50	2,3	106	4,0
Leff Armor Communauté	9	0,9	44	3,8
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	2	0,1	111	6,4
Saint-Brieuc Armor Agglomération	-86	-2,0	170	3,3
Côtes d'Armor	-8	-0,1	943	5,0
Ville de Saint-Brieuc	-235	-0,2	3 504	3,2
Bretagne	-89	-6,3	-133	-9,1
France Métropolitaine	-117 954	-5,6	-58 572	-2,6

Solde migratoire des jeunes enfants de 0 à 10 ans
Côtes d'Armor 2018 (Nombre)



Solde migratoire des enfants de - de 3 ans et de 3 à 5 ans
2018 (Nombre d'enfants)

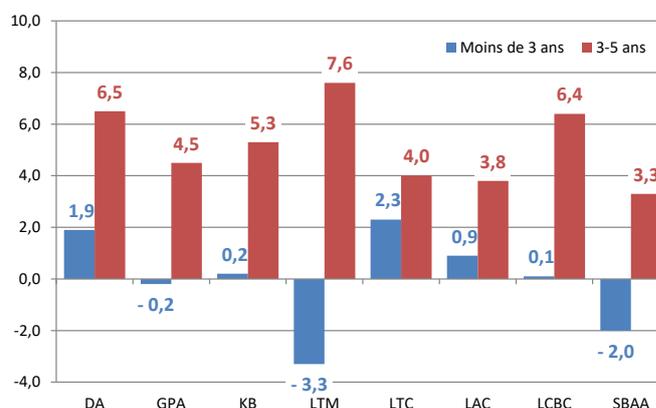


La comparaison du nombre de jeunes enfants recensés en 2018 en Côtes d'Armor (moins de 3 ans et 3 à 5 ans) et des naissances des mêmes générations d'enfants nés dans le département permet de déterminer l'importance du solde migratoire dans l'évolution des populations de jeunes enfants en Côtes d'Armor. Ainsi constate-t-on qu'un tiers seulement de la population 2018 de jeunes enfants résulte du solde naturel, les 2/3 du bilan migratoire.

Les enfants âgés de moins d'un an au 1^{er} janvier 2018 sont plus nombreux que les naissances enregistrées sur le département au cours de l'année 2017. Le solde migratoire est négatif (-73). Cette situation est inversée pour les générations suivantes (entre 1 et 10 ans).

Le solde migratoire positif constaté à partir d'un an traduit la tendance à l'arrivée en Côtes d'Armor de nombreuses familles, généralement composées d'adultes actifs, ayant déjà un ou plusieurs enfant(s).

Solde migratoire des enfants de - de 3 ans et de 3 à 5 ans
2018 (% de naissances)



Familles et enfance (Suite...)

Près des 2/3 des enfants de moins de 11 ans ont des parents qui travaillent tous les deux...

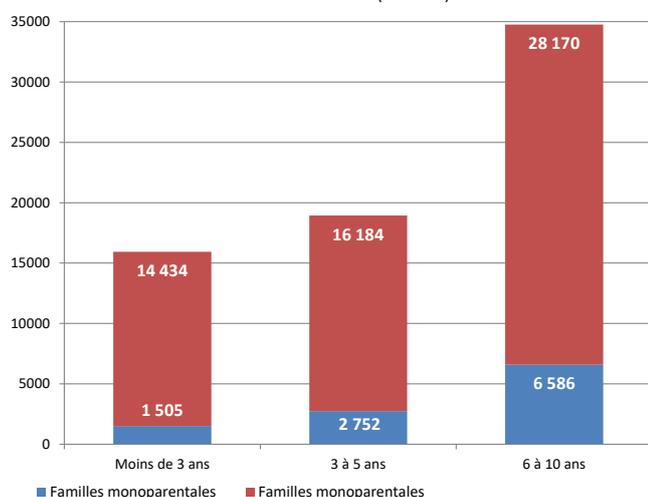
Enfants de 0 à 10 ans vivant dans des familles 2018 Source : Insee	Nombre d'enfants de...			Total des enfants de 0 à 10 ans	Total des enfants de 0 à 10 ans (%)
	...moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans		
Monoparentales avec 1 actif occupé	788	1 785	4 762	7 335	10,5
Monoparentales sans actif occupé	717	967	1 824	3 508	5,0
Familles monoparentales	1 505	2 752	6 586	10 842	15,6
Couples avec 2 actifs occupés	10 146	12 185	22 183	44 514	63,9
Couples avec 1 seul actif occupé	3 636	3 426	5 113	12 175	17,5
Couples sans actif occupé	652	572	874	2 098	3,0
Couples	14 434	16 184	28 170	58 788	84,4
Total	15 939	18 936	34 755	69 630	100,0
Familles monoparentales (%)	9,4%	14,5%	18,9%	15,6%	-
Couples (%)	90,6%	85,5%	81,1%	84,4%	-

En 2018, et malgré la tendance à l'augmentation régulière du nombre et de la proportion de familles monoparentales, les enfants de moins de 11 ans résidant en Côtes d'Armor vivaient le plus généralement au sein d'une famille formée par un couple (84,4 %), dont les deux conjoints travaillent (63,9 %).

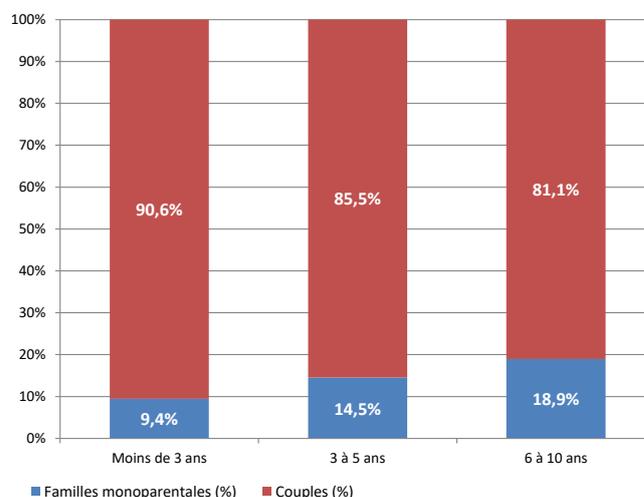
9,4 % des enfants de moins de trois ans vivaient dans une famille monoparentale, proportion qui augmente progressivement avec l'âge des enfants, passant à 14,5 % pour les enfants âgés de 3 à 5 ans à 18,9 % chez les enfants de 6 à 10 ans (moyenne pour les enfants de 0 à 10 ans : 15,6 %).

La proportion d'enfants vivant dans une famille constituée par un couple ou dans une famille monoparentale dont tous les adultes travaillent progresse également avec l'âge des enfants : de 68,6 % pour les enfants de moins de 3 ans, elle passe à 73,8 % pour les enfants de 3 à 5 ans et à de 77,5 % pour les 6-10 ans (moyenne pour les enfants de 0 à 10 ans : 74,4 %). Il en est de même en ce qui concerne uniquement les familles monoparentales.

Enfants vivants dans des familles "Couples" ou "Monoparentales"
Côtes d'Armor 2018 (Nombre)

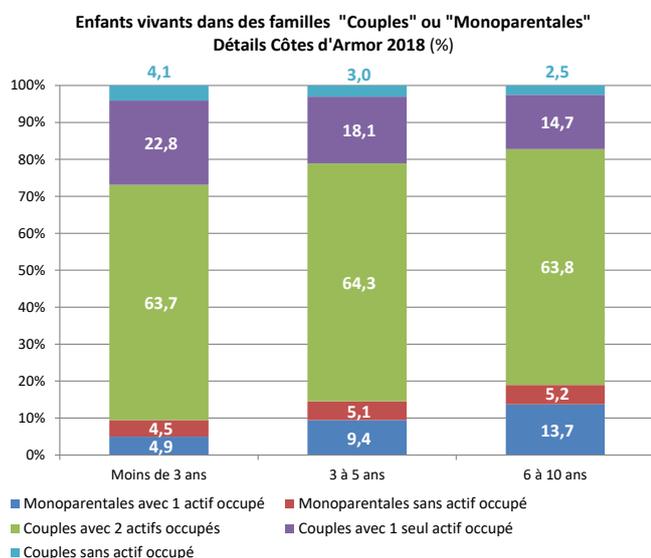
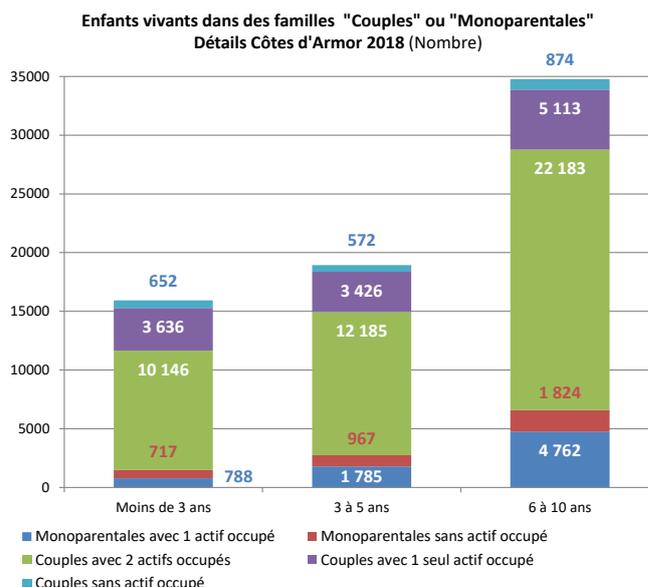


Enfants vivants dans des familles "Couples" ou "Monoparentales"
Côtes d'Armor 2018 (%)



Familles et enfance (Suite...)

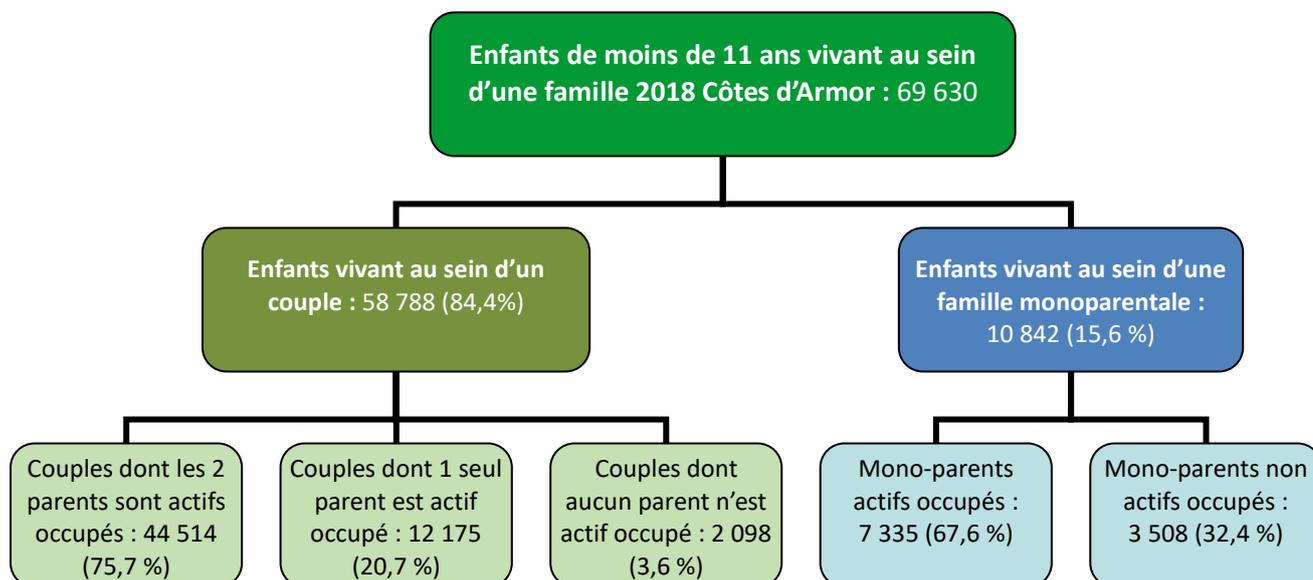
Enfants de 0 à 10 ans vivant dans des familles 2018 Source : Insee	Enfants 0 à 10 ans	
	Nombre	%
Vivant au sein d'un couple...	58 788	84,4
dont 2 parents actifs occupés	44 514	63,9
dont 1 seul parent actif occupé	12 175	17,5
dont aucun parent actif occupé	2 098	3,0
...ou d'une famille monoparentale	10 842	15,6
dont mono parent actif occupé	7 335	10,5
dont mono parent non actif occupé	3 508	5,0
Total	69 630	100
Vivant au sein d'un couple (%)	84,4	84,4
Vivant au sein d'une famille monoparentale (%)	15,6	15,6



La proportion de familles monoparentales dont le parent travaille n'est que de 52,3 % pour les enfants de moins de 3 ans. Cette proportion passe à 64,9 % pour les enfants de 3 à 5 ans et à 72,3 % pour la classe d'âge de 6 à 10 ans.

Cette augmentation progressive de la proportion de parents actifs avec l'âge des enfants, quelle que soit leur situation maritale (mariés, séparés...), s'explique pour l'essentiel par le fait que l'un ou l'autre des parents, et le plus souvent les femmes, parfois les deux conjoints, suspendent leur activité professionnelle pendant la durée de la toute petite enfance de leur progéniture.

Cette absence d'activité totale des adultes pendant cette période du premier âge touche cependant bien plus les familles monoparentales (47,7 %) que les couples (4,5 %) ce qui contribue à les fragiliser davantage.

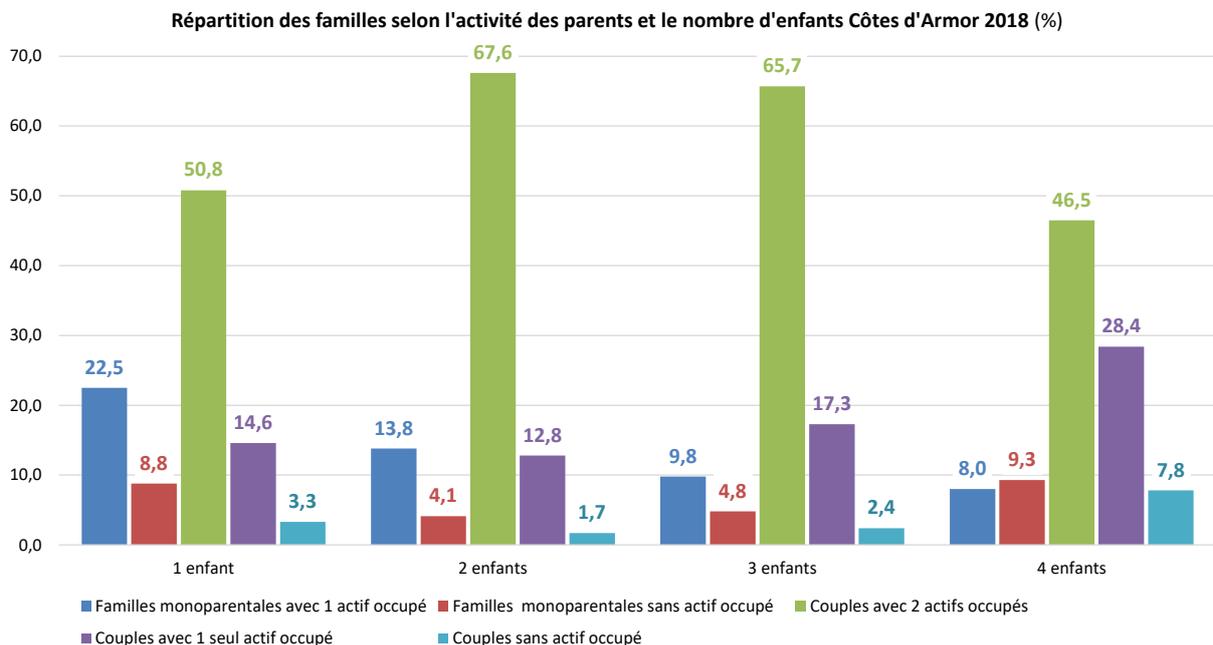
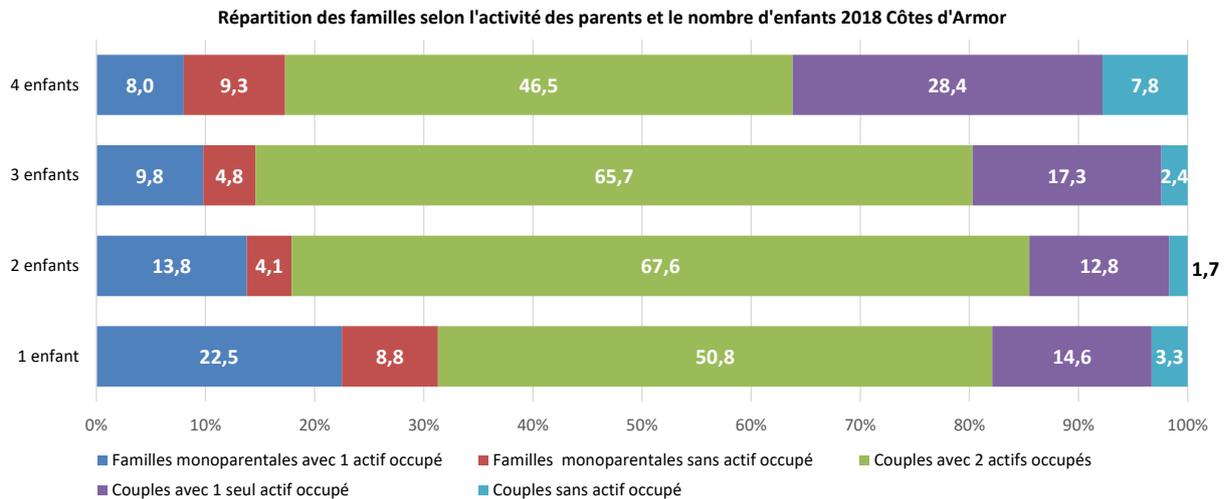


Familles et enfance (Suite...)

Une forte proportion de couples dont un membre seulement est en activité parmi les familles nombreuses...

Répartition des familles selon l'activité des parents et le nombre d'enfants 2018 Source : Insee	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +
Familles monoparentales avec 1 actif occupé	22,5	13,8	9,8	8,0
Familles monoparentales sans actif occupé	8,8	4,1	4,8	9,3
Couples avec 2 actifs occupés	50,8	67,6	65,7	46,5
Couples avec 1 seul actif occupé	14,6	12,8	17,3	28,4
Couples sans actif occupé	3,3	1,7	2,4	7,8
Total	100	100	100	100

Parmi les familles comptant 1 enfant, 50,8 % sont constituées de couples dont les deux parents travaillent. Ce taux atteint 67,6 % chez les familles composées de 2 enfants. On note, chez les familles composées de 4 enfants et plus, une forte proportion de familles couples et, parmi celles-ci, une part importante de familles où un seul des parents travaille (28,4 %) voire où aucun des parents n'est actif (7,8 %).



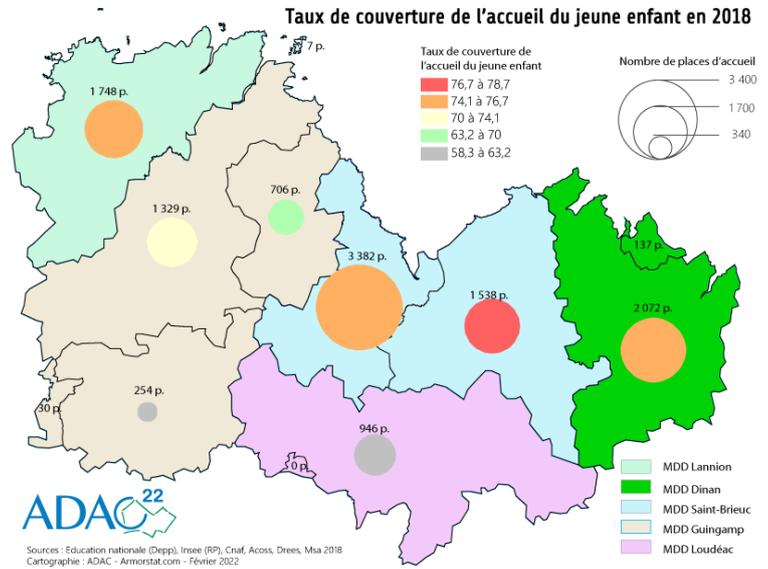
Familles et enfance (Suite...)

12 195 places d'accueil du jeune enfant à disposition des familles...

Avec un taux de couverture de 73,3 % (73,3 places d'accueil pour 100 jeunes enfants), et malgré une légère inflexion par rapport à 2017 (75,2 %), le département des Côtes d'Armor se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (56,5%) et régionale (66,8%), les taux de couverture étant cependant différents d'un territoire Costarmoricain à l'autre (Cf. carte ci-contre).

12 195 places d'accueil sont actuellement à disposition des familles Costarmoricaines pour un total de 14 000 enfants de moins de 3 ans ayant besoin d'une solution de garde.

L'accueil individuel des enfants est largement majoritaire. Les 3/4 des places (8 945) relèvent en effet des 2 500 Assistants maternels agréés, proportion là aussi très supérieure à la moyenne nationale (56 % en France métropolitaine).



A noter que l'effectif global des Assistants maternels tend à se réduire, le nombre d'entrées dans la profession étant inférieur à celui des départs en retraite. 43 Maisons d'Assistants maternelles (MAM) sont opérationnelles dans le département pour une capacité d'accueil globale de 483 places.

L'accueil collectif des enfants (1 860 places, 15,2 %) est, quant à lui, assuré pour l'essentiel par les 70 Établissements d'accueil du jeune enfant (plus de 90% des places en accueil collectif) et les 12 Micro-crèches « PAJE ». A cela s'ajoute les autres modes d'accueil (1 390 places, 11,4 %).

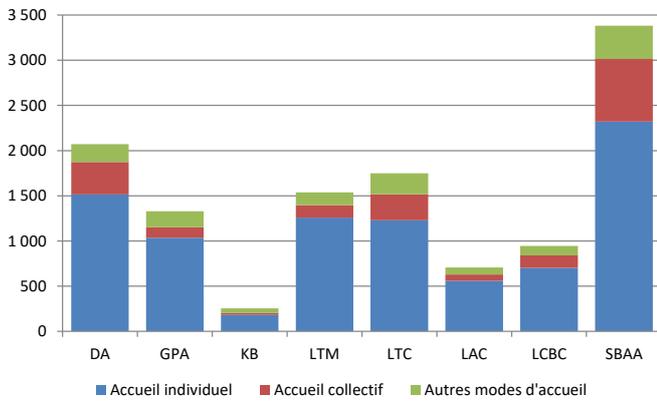
Répartition géographique du nombre de places par type de mode d'accueil en 2018 Sources : Education nationale, Insee, Cnaf, Acofos, Dress, MSA	Accueil individuel	Accueil collectif	Autres modes d'accueil	Total
Dinan Agglomération	1 516	359	197	2 072
Guingamp-Paimpol Agglomération	1 035	117	177	1 329
Kreiz-Breizh	183	20	51	254
Lamballe Terre et Mer	1 258	139	141	1 538
Lannion-Trégor Communauté	1 230	288	230	1 748
Leff Armor Communauté	560	70	76	706
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	702	138	106	946
Saint-Brieuc Armor Agglomération	2 322	691	369	3 382
Côtes d'Armor	8 945	1 860	1 390	12 195

De nombreuses initiatives locales ont été prises pour diversifier et adapter l'offre d'accueil collectif à destination des familles et des enfants (horaires atypiques, handicap, insertion, recherche d'emploi, formation...). Ces initiatives, et plus globalement l'ensemble des dispositifs destinés à favoriser et soutenir l'offre d'accueil et de garde à destination des jeunes enfants, sont accompagnés par les collectivités territoriales ainsi que par la CAF et la MSA des Côtes d'Armor à travers diverses aides aux maîtres d'ouvrage des équipements publics et privés et différentes allocations aux familles, dont la Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)³ détaillée dans le tableau page suivante.

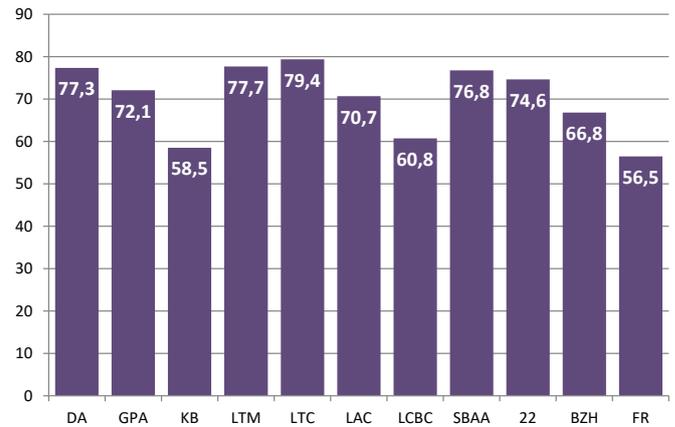
³ La **Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)** est une aide financière versée aux parents jusqu'aux 3 ans de l'enfant (6 ans pour le Complément de libre choix du mode de garde). Elle comprend la Prime à la naissance ou à l'adoption et l'Allocation de base au moment de l'arrivée d'un enfant au foyer, la Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) si un des parent réduit son temps de travail ou arrête de travailler pour garder son enfant, le Complément de libre choix du mode de garde (CMG) si les parents font le choix de faire garder leur enfant par une Assistante maternelle agréée, une garde d'enfants à domicile, une association, une entreprise ou une micro-crèche. Toutes ces aides sont cumulables sous certaines conditions.

Familles et enfance (Suite...)

Répartition géographique du nombre de places par type de mode d'accueil des jeunes enfants 2018 (Nombre)

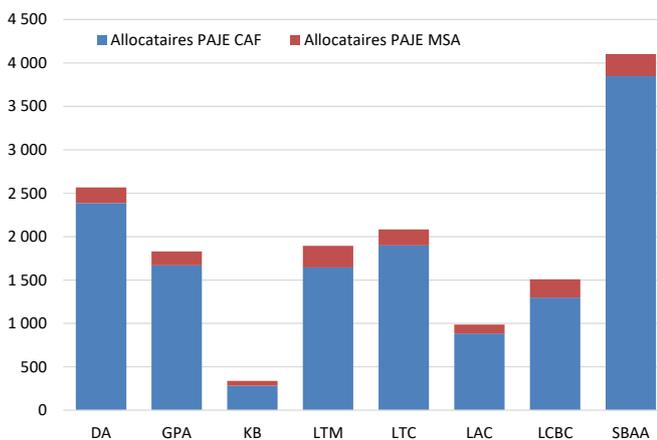


Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant 2018 (%)

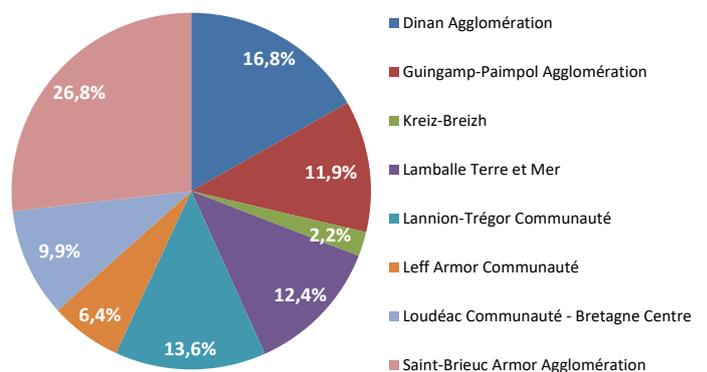


Allocataires de la PAJE CAF et MSA au 31/12/2020 Sources : Caf, MSA	Allocataires PAJE CAF	Allocataires PAJE MSA	Total allocataires PAJE
Dinan Agglomération	2 388	178	2 566
Guingamp-Paimpol Agglomération	1 669	159	1 828
Kreiz-Breizh	284	54	338
Lamballe Terre et Mer	1 644	249	1 893
Lannion-Trégor Communauté	1 899	183	2 082
Leff Armor Communauté	883	103	986
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1 298	211	1 509
Saint-Brieuc Armor Agglomération	3 850	253	4 103
Côtes d'Armor	14 085	1 402	15 487

Allocataires PAJE CAF et MSA 31/12/2020 (Nombre)



Répartition des allocataires PAJE CAF et MSA 31/12/2020 (%)

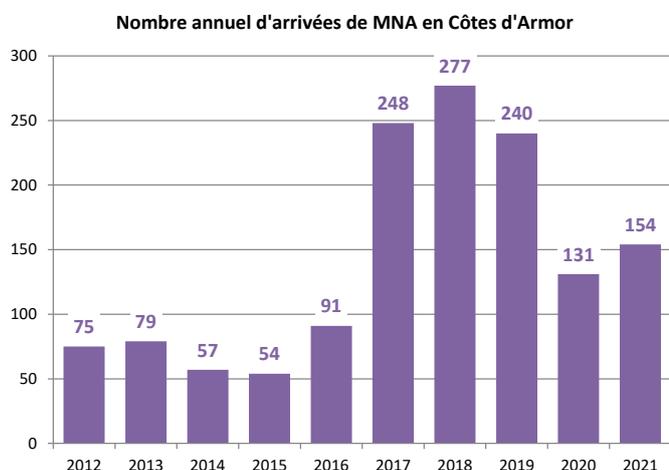


268 enfants et jeunes étrangers pris en charge par le Département...

Au 31/12/2021, 268 personnes étrangères étaient prises en charge par le Département des Côtes d'Armor dont 152 mineurs et 116 jeunes majeurs. Relativement limité jusqu'en 2016 (71), le nombre annuel moyen d'arrivées de MNA a fortement progressé au cours des 5 dernières années (210), les volumes les plus importants au cours de la dernière décennie ayant été atteints entre 2017 et 2019, les deux dernières années ayant été marquées par un net fléchissement.

Le nombre global d'accompagnements a très légèrement baissé en 2021, passant de 275 au 1^{er} janvier à 268 au 31 décembre 2021. Si le nombre de présentations a fortement diminué entre 2019 et 2021, passant de 240 à 154, du fait principalement de la pandémie liée à la Covid-19, les durées de prise en charge se sont prolongées.

Sur les 152 mineurs accompagnés par le Département en 2021, plus de la moitié (83, 54,6 %) sont arrivés en 2021, 23 % en 2020 (35) et 22,4 % (34) entre 2016 et 2019. Ces mineurs sont, pour leur énorme majorité, des garçons (92,8%) qui ont entre 16 et 18 ans (80,9 %), les 2/3 (65,1 %) étant originaires du Continent Africain.



Différentes structures accueillent et/ou prennent en charge les MNA : hôtels, Centre départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF MNA), Maison d'enfants à caractère social SAMIDA-COALLIA, Associations Envol, Visages d'Espoir, Arass Ti ar Bed, familles volontaires, familles d'accueil, autres établissements...

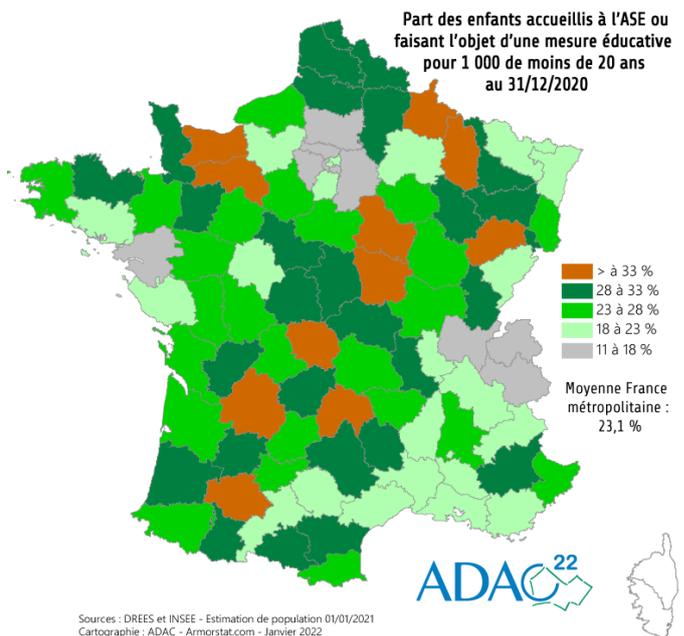
Parmi les 116 jeunes majeurs, une moitié (60, 50,9 %) est dans sa 18^{ème} année, les autres (56) dans leur 19^{ème} ou 20^{ème} année. Comme pour les mineurs, il s'agit principalement de garçons (94 %) dont beaucoup sont arrivés en 2018 ou 2019 et qui bénéficient de leur 1^{ère} ou 2^{ème} année d'accompagnement (75). Ils sont pour plus des ¾ (79,3 %) originaires également du Continent Africain et sont pris en charge par les mêmes structures que les Mineurs non accompagnés.

Familles et enfance (Suite...)

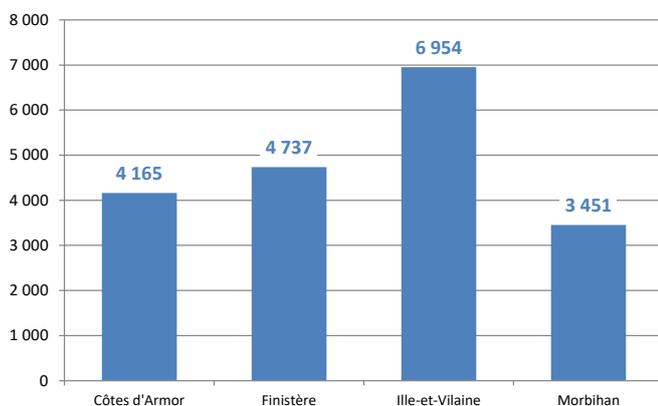
4 165 enfants pris en charge en Côtes d'Armor dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)...

Départements Sources : Insee, Dress	Part des enfants accueillis à l'ASE pour 1 000 personnes de - de 20 ans 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Creuse	47,5	1
Aude	32,0	13
Nord	31,9	14
Côtes-d'Armor	31,8	15
Aisne	31,4	16
Somme	31,4	16
Min : Yvelines	11,4	95

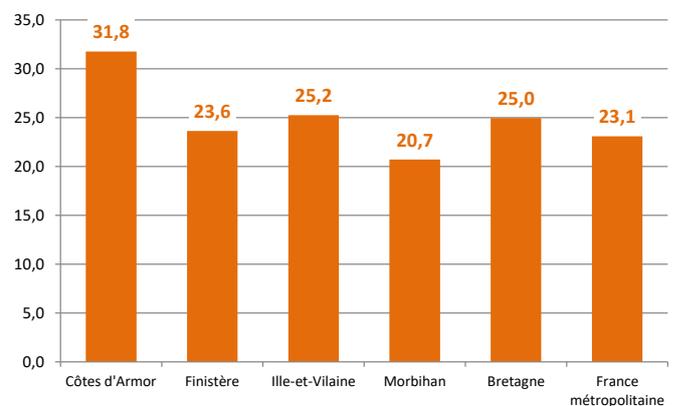
Au 31 décembre 2020, 4 165 enfants et jeunes majeurs étaient pris en charge en Côtes d'Armor par l'ASE ou s'étaient vus proposer une action éducative, soit l'équivalent de 31,8 % jeunes Costarmoricains de moins de 20 ans (Cf. Schéma page suivante). Cette proportion, importante, situe le département au 15^e rang du classement national (par ordre décroissant).



Enfants pris en charge par l'ASE ou en Actions éducatives pour 1000 personnes de moins de 20 ans au 31/12/2020 (Nombre)



Enfants pris en charge par l'ASE ou en Actions éducatives pour 1000 personnes de moins de 20 ans au 31/12/2020 (%)



Mesures en cours au 31/12/2021 ou échues depuis moins de 6 mois et mesures de suivi toujours en cours

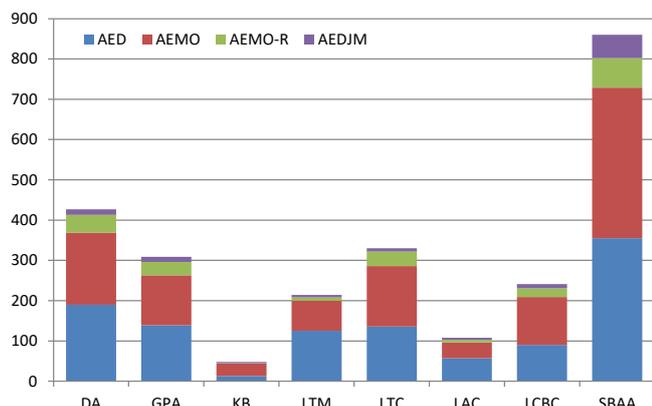
Source : Département Côtes d'Armor Cf. NB ci-après	Mineurs				Majeurs AEDJM	Total mineurs + majeurs	Population totale - de 20ans	Evolution 2013-2021	Part de l'ASE parmi les -20 ans
	AED	AEMO	AEMO-R	Total					
Dinan Agglomération	190	179	44	413	14	427	22 082	66,1%	1,9%
Guingamp-Paimpol Agglomération	139	124	33	295	13	308	15 717	33,3%	2,0%
Kreiz-Breizh	13	31	1	45	3	48	3 446	-21,3%	1,4%
Lamballe Terre et Mer	125	75	8	208	6	214	16 143	82,9%	1,3%
Lannion-Trégor Communauté	136	150	36	322	8	330	20 408	62,6%	1,6%
Leff Armor Communauté	57	39	7	103	5	108	7 760	38,5%	1,4%
Loudéac Communauté	90	119	22	231	10	241	11 841	25,5%	2,0%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	355	374	73	800	58	858	36 225	46,4%	2,4%
Côtes d'Armor	1 126	1 132	227	2 482	120	2 602	135 425	44,9%	1,9%

Familles et enfance (Suite...)

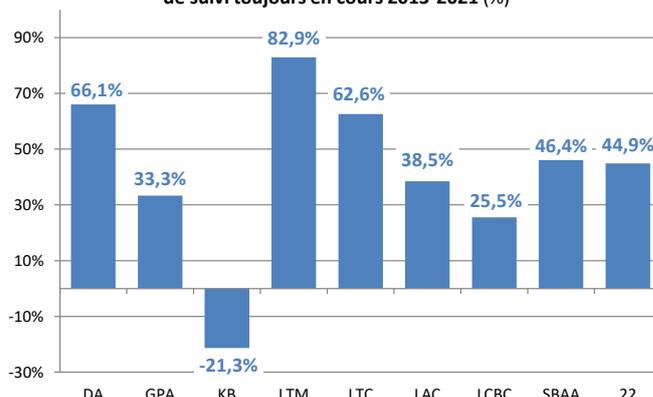
Entre 2013 et 2021, le nombre d'enfants mineurs ou de jeunes majeurs bénéficiaires de l'accompagnement de l'ASE a très fortement augmenté passant de 1 796 à 2 602 (+44,9 %). Au 31/12/2021, ces personnes représentaient 1,9 % de la population de moins de 20 ans des Côtes d'Armor (Cf. tableau page précédente).

NB : Lorsque certaines données ne sont pas disponibles, la DRESS effectue des estimations à partir des informations fournies par les Départements ayant répondu à l'enquête trimestrielle (données utilisées pour le classement et la cartographie des départements de Métropole page précédente). Ces informations peuvent différer plus ou moins de celles fournies directement par le Département (Cf. tableau en bas de la page précédente et graphiques ci-après).

Mesures en cours au 31/12/2021 ou échues depuis moins de 6 mois et de suivi toujours en cours (Nbre mineurs ou majeurs)



Evolution du nombre mineurs et majeurs bénéficiaires de mesures en cours ou échues depuis moins de 6 mois et de suivi toujours en cours 2013-2021 (%)

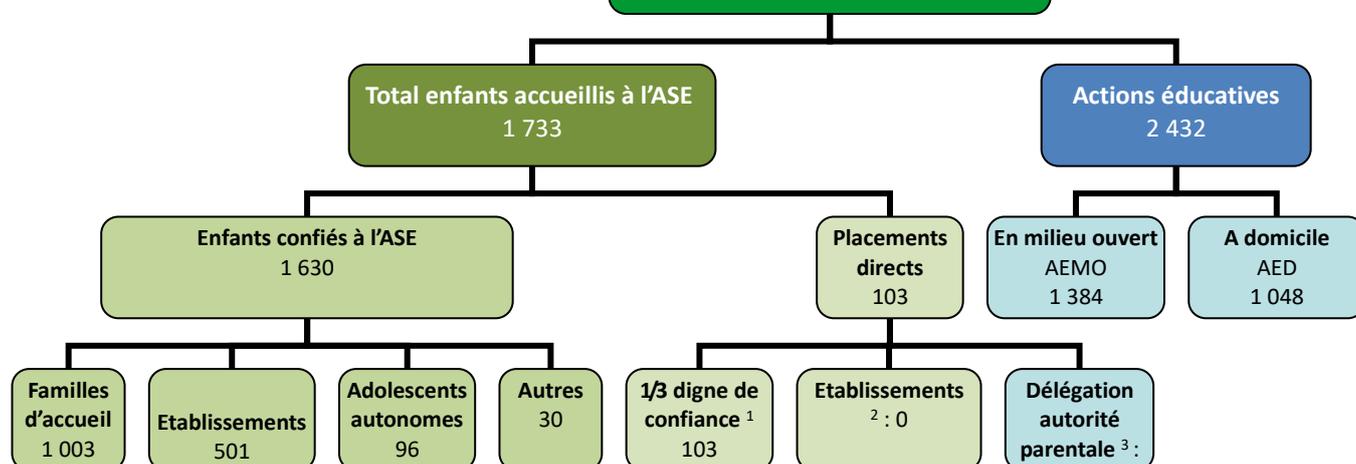


Part des mineurs et majeurs relevant de l'ASE parmi la population de - de 20 ans 2021 (%)



La progression du nombre de jeunes pris en charge a été particulièrement forte (> à la moyenne départementale) sur plusieurs territoires : Lamballe Terre et Mer, Dinan Agglomération, Lannion-Trégor Communauté. La part des personnes accompagnées par l'ASE au 31/12/2021, particulièrement élevée sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération (2,4%), reste comparable à la moyenne départementale (1,9 %) et d'autres intercommunalités : Dinan Agglomération, Guingamp-Paimpol Agglomération, Loudéac Communauté. Les autres EPCI se distinguent par un taux de prise en charge inférieur à la moyenne des Côtes d'Armor, notamment le Kreiz Breizh, seul territoire sur lequel le nombre d'enfants pris en charge a diminué entre 2013 et 2021, ce qui peut s'expliquer par le plus faible volume de jeunes de moins de 20 ans sur ce territoire (3 446 en 2021).

Total des enfants pris en charge par l'ASE : 4 165



1 : Enfants placés par le juge auprès d'un tiers digne de confiance - 2 : Enfants placés par le juge en établissement - 3 : Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou à un tiers digne de confiance

Familles et enfance (Suite...)

Les missions de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Conseil départemental :

Art. L 112-3 et suivants, art. L 221-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles (C.A.S.F.)

Ensemble de dispositifs institutionnels de protection de l'enfance dont la mission essentielle est de venir en aide aux enfants et à leur famille par des actions de prévention individuelle ou collective, de lutte contre la maltraitance physique mais aussi psychologique. Elle s'adresse à des mineurs ou à des jeunes majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à de difficultés qui peuvent compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social. Tout ceci peut entraîner des risques d'inadaptation sociale. Elle centralise sur le département au travers de la Cellule départementale de l'enfance en danger toutes les informations préoccupantes d'enfants en risque ou en danger.

Aide Educative à Domicile (AED) : c'est un soutien éducatif de l'aide sociale à l'enfance. Elle s'adresse à des parents confrontés à des difficultés pour élever leur enfant. Cette mesure est préventive. C'est une décision administrative prise par le Président du Conseil départemental à la demande ou en accord avec les parents (détenteurs de l'autorité parentale). Le ou les parents peuvent y mettre fin quand ils le désirent.

Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) : exercée en vertu d'un mandat judiciaire (Décision du juge des enfants dans le cadre de l'assistance éducative). Elle a les mêmes objectifs que l'AED (mesure administrative) mais à la différence qu'elle s'impose aux parents. Le magistrat sera tenu informé de l'évolution de la prise en charge par l'organisme qu'il aura nommé pour la mettre en œuvre. Le Conseil départemental finance l'association qui a la charge de cette action éducative.

Les différents types de placement d'enfants :

- En protection administrative : (art. L. 222-5 du C.A.S.F.) : L'accueil provisoire (AP) est décidé par le Président du Conseil départemental, sur demande ou en accord avec les parents et/ou détenteurs de l'autorité parentale. Cette prise en charge éducative est proposée aux parents quand l'enfant ou l'adolescent ou le jeune majeur ne peut être maintenu dans sa famille. Cet accueil provisoire peut être un accueil familial ou/et un accueil en établissement.
- En protection judiciaire : Le placement judiciaire est décidé par le juge des enfants au titre de l'assistance éducative. Cette décision est imposée aux parents. La forme du placement peut être soit en accueil familial, soit en établissement.

Quand le mineur est sous tutelle d'Etat, déferée à l'ASE, ce sont les services de l'ASE qui vont déterminer les modalités de son accueil.

La population jeune

Définitions de la population municipale et de l'âge de la jeunesse...

Le concept de population municipale diffère sur certains points de celui en vigueur lors du recensement de 1999. Les principaux changements impactent notamment la population des jeunes et concernent :

- Les étudiants majeurs vivant en internat dans un établissement d'enseignement situé dans la commune mais ayant leur résidence familiale dans une autre commune : ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune d'études (en 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale) ;
- Les militaires logés dans un établissement militaire (caserne, quartier, base, camp militaire...) situé dans la commune et ayant une résidence personnelle dans une autre commune : ils sont désormais comptés dans la population municipale de la commune sur laquelle est situé l'établissement militaire. En 1999, ils étaient comptés dans la population municipale de la commune de leur résidence personnelle.
- Les personnes détenues dans un établissement pénitentiaire de la commune sont désormais comptées dans la population municipale de cette commune (en 1999, elles faisaient partie de la population comptée à part de cette même commune) ;
- Les élèves ou étudiants mineurs ayant leur résidence familiale dans la commune et logés dans une cité universitaire (ou un foyer d'étudiants, un logement) située dans une autre commune : ils sont comptés désormais dans la population municipale de la commune de leur résidence familiale (en 1999, ils l'étaient dans la population municipale de leur commune d'études).

Sur l'ensemble de la population française, l'impact de ces changements de concepts est faible. En revanche, localement, l'incidence peut être notable en particulier pour les communes sièges d'un établissement d'enseignement avec internat, d'une structure militaire ou d'un établissement pénitentiaire dont les effectifs sont importants au regard de la population de la commune. L'interprétation des évolutions depuis 1999 doit en tenir compte.

Définition de l'âge de la jeunesse :

Il n'existe pas de définition officielle de l'âge de la jeunesse. La plupart des travaux considèrent comme «jeunes» les 15-24 ans : c'est la définition des Nations Unies et aussi l'intervalle le plus souvent utilisé par l'Insee. On emploie aussi l'expression de « jeunes adultes » qui désigne en général les plus de 18 ans qui vivent seuls. Cette catégorie est parfois étendue à 29 ans.

Par extension, on considère aussi dans certains cas tous les moins de 25 ans : les jeunes regroupent les enfants (approximativement les 0-11 ans), les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans). Bien d'autres limites d'âge peuvent être utilisées. Ainsi, par exemple, on est jeune entre 12 et 25 ans pour la SNCF, et les Missions locales s'adressent aux 16-25 ans. En outre, selon l'âge (15 ou 24 ans par exemple) ou le milieu social (enfants d'ouvriers ou de cadres supérieurs par exemple), les modes de vie des jeunes diffèrent (travail, famille...).

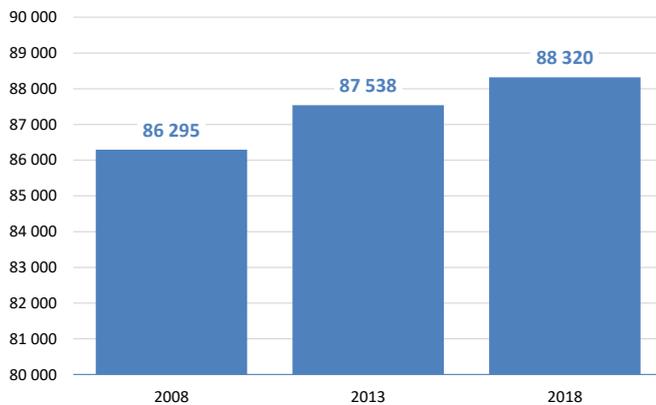
La thématique «jeunes» présentée ici tient compte globalement des 11-24 ans avec une distinction pour les 11-14 ans (âge des collégiens), les 15-17 ans (âge des lycéens), les 18-21 ans (études supérieures) et les 21-24 ans (fin d'études et début de la vie active).

Une faible progression des jeunes Costarmoricains (11-24 ans)...

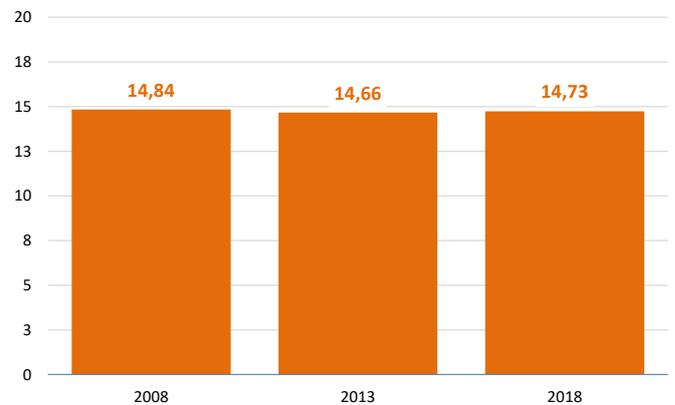
Population des jeunes de 11 à 24 ans 2008-2018 Source : Insee	Population de 11-24 ans			Part des 11-24 ans dans la population totale (%)		
	2008	2013	2018	2008	2013	2018
Dinan Agglomération	12 739	13 225	13 784	14,0	13,9	14,1
Guingamp-Paimpol Agglomération	11 037	10 839	10 643	14,9	14,6	14,5
Kreiz-Breizh	2 676	2 567	2 326	13,8	13,5	12,7
Lamballe Terre et Mer	9 030	9 285	9 725	14,4	14,0	14,4
Lannion-Trégor Communauté	14 068	13 917	14 007	14,1	13,9	14,1
Leff Armor Communauté	4 101	4 423	4 684	13,9	14,3	15,0
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	7 453	7 626	7 612	14,5	14,7	14,9
Saint-Brieuc Armor Agglomération	24 230	24 614	24 475	16,6	16,3	16,1
Côtes d'Armor	86 295	87 538	88 320	14,8	14,7	14,7
Ville de Saint-Brieuc	8 647	8 612	8 303	18,8	19,0	18,8
Bretagne	528 165	537 374	547 315	16,8	16,5	16,4
France Métropolitaine	10 795 906	10 749 451	10 799 010	17,4	16,9	16,7

La part des Costarmoricains âgés de 11 à 24 ans dans la population départementale est restée stable entre 2008 (14,8 %) et 2018 (14,7 %). Si certains territoires intercommunaux ont vu cette population croître en volume au cours de ces 10 années, en particulier Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer et Leff Armor Communauté, d'autres, au contraire, ont vu cette partie de leur population se réduire : Guingamp Paimpol Agglomération et Kreiz Breizh.

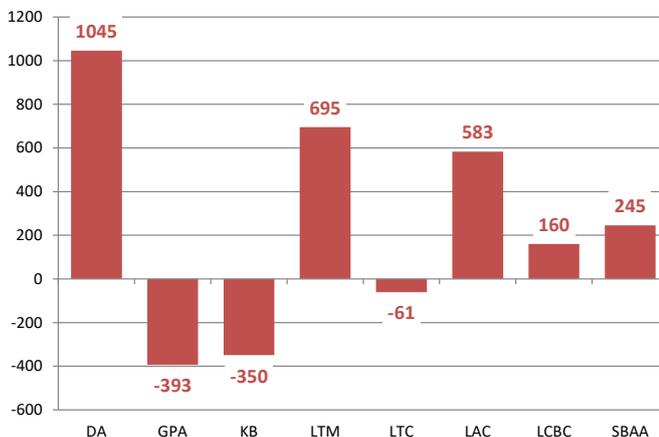
Evolution de la population de 11 à 24 ans
Côtes d'Armor (Nombre)



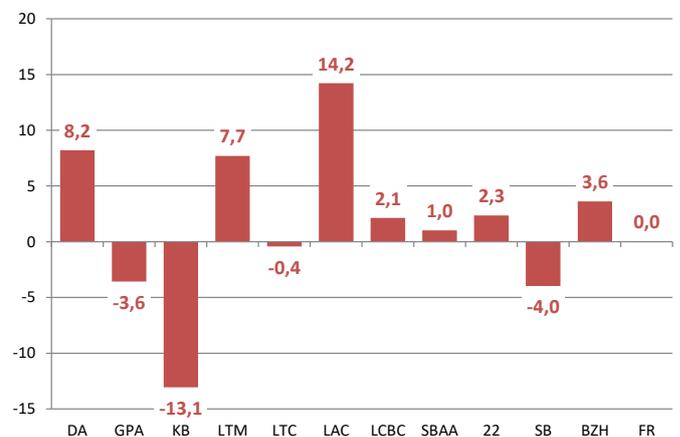
Part des 11-24 ans dans la population totale
Côtes d'Armor (%)



Evolution de la population de 11-24 ans 2008-2018 (Nombre)

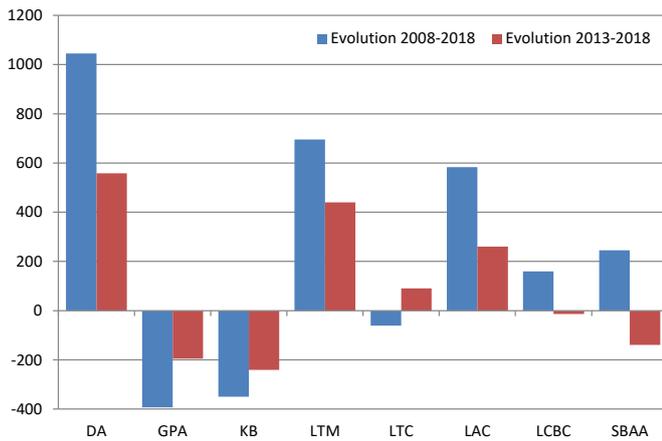


Evolution de la population de 11-24 ans 2008-2018 (%)

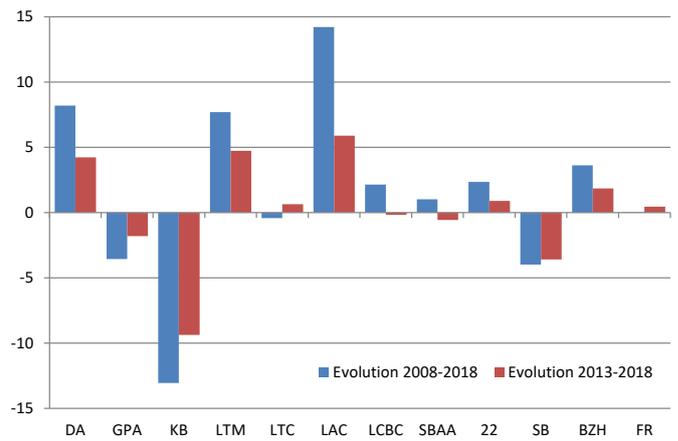


Jeunesse (Suite...)

Evolution de la population de 11-24 ans (Nombre)

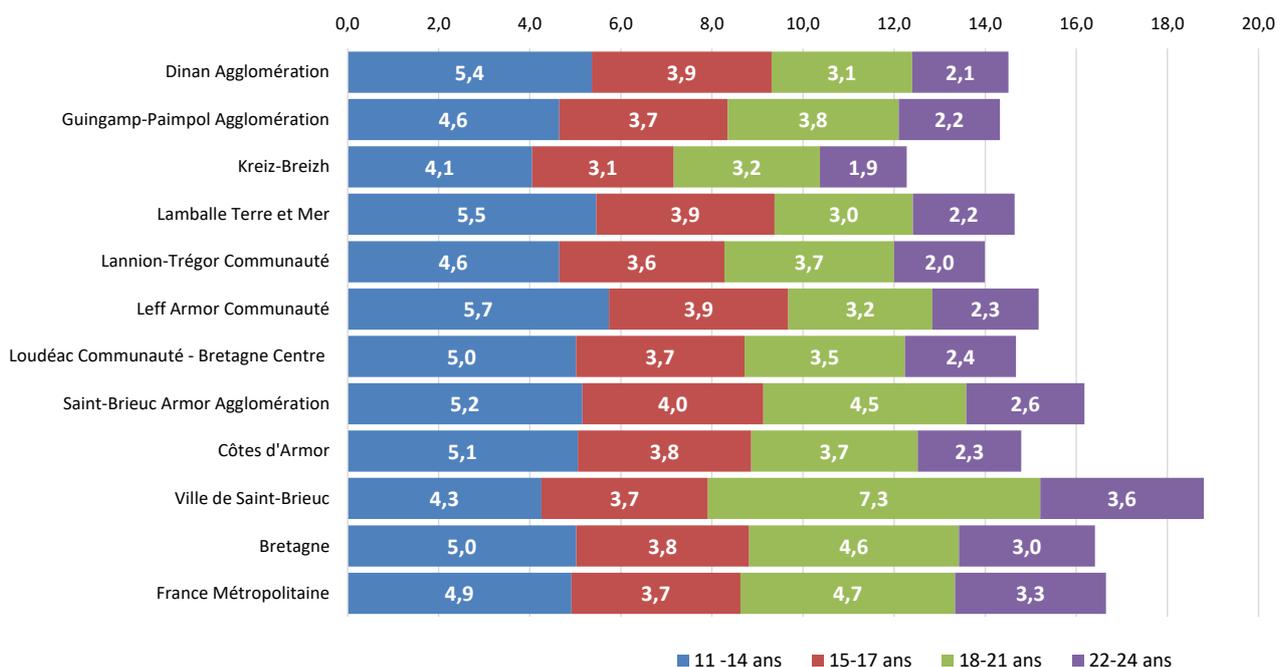


Evolution de la population de 11-24 ans (%)



Part de la population de 11-24 ans dans la population municipale 2018 Source : Insee	11 -14 ans		15-17 ans		18-21 ans		22-24 ans	
	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Dinan Agglomération	5,4	5 093	3,9	3 752	3,1	2 933	2,1	2 006
Guingamp-Paimpol Agglomération	4,6	3 453	3,7	2 748	3,8	2 789	2,2	1 654
Kreiz-Breizh	4,1	768	3,1	590	3,2	608	1,9	361
Lamballe Terre et Mer	5,5	3 623	3,9	2 605	3,0	2 017	2,2	1 481
Lannion-Trégor Communauté	4,6	4 653	3,6	3 629	3,7	3 732	2,0	1 993
Leff Armor Communauté	5,7	1 772	3,9	1 216	3,2	975	2,3	721
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	5,0	2 601	3,7	1 920	3,5	1 826	2,4	1 266
Saint-Brieuc Armor Agglomération	5,2	7 802	4,0	6 009	4,5	6 735	2,6	3 930
Côtes d'Armor	5,1	30 176	3,8	22 745	3,7	21 829	2,3	13 570
Ville de Saint-Brieuc	4,3	1 881	3,7	1 613	7,3	3 223	3,6	1 586
Bretagne	5,0	167 395	3,8	126 764	4,6	153 545	3,0	99 612
France Métropolitaine	4,9	3 186 938	3,7	2 407 366	4,7	3 055 156	3,3	2 149 550

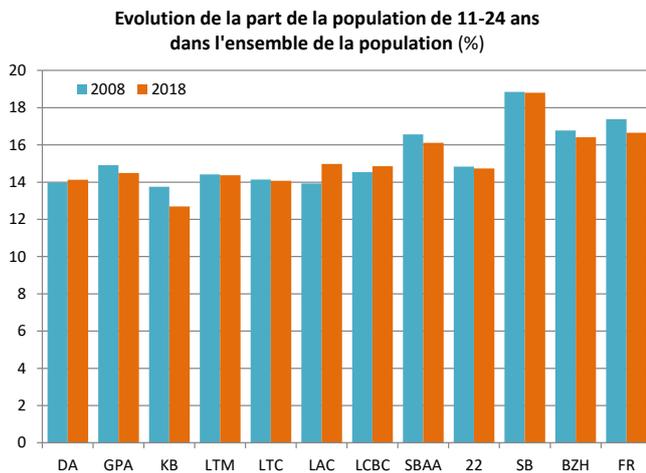
Part des 11-24 ans dans la population totale 2018 (%)



Jeunesse (Suite...)

En 2018, les écarts les plus significatifs par rapport à la moyenne départementale (14,7 % de personnes âgées de 11 à 24 ans dans la population), ainsi qu'entre territoires intercommunaux, concernent le Kreiz Breizh (12,7 % de 11-24 ans « seulement ») et la Ville de Saint-Brieuc (18,8 %, taux supérieur à la moyenne régionale et nationale), les proportions des autres EPCI étant très proches de la moyenne départementale.

La répartition des jeunes Costarmoricains de moins de 25 ans entre les différentes classes d'âges est relativement équilibrée. Les plus nombreux sont les adolescents de 11 à 14 ans (5 % de la population des Côtes d'Armor), scolarisés pour la plupart dans les collèges du département.



Leurs aînés de 15 à 17 ans, qui poursuivent généralement leurs études au lycée ou dans une autre catégorie d'établissements de formation, représentent 3,6 % de la population, proportion identique à celle des jeunes adultes de 18 à 21 ans dont une partie s'engage dans des études supérieures, tout en continuant à résider chez leurs parents.

La tranche d'âges 22-24 ans est la moins nombreuse (2,3 % de la population) ainsi que cela figure sur la pyramide des âges de la population des Côtes d'Armor présentée précédemment (page 27). Outre le fait qu'une partie de cette population poursuit ses études supérieures, nombreux sont ceux qui commencent à prendre réellement leur autonomie, à entrer dans la vie active et à occuper un emploi, y compris en dehors des Côtes d'Armor, sortant ainsi du champ de recensement des Costarmoricains...

Plus de la moitié des 20-24 ans vivent dans leur logement...

Modes de cohabitation de la population de 15 à 24 ans 2018 Source : Insee	Population de 15-19 ans				Population de 20-24 ans			
	Effectifs Côtes d'Armor	%			Effectifs Côtes d'Armor	%		
		Côtes d'Armor	Bretagne	France métropolitaine		Côtes d'Armor	Bretagne	France métropolitaine
Enfants d'une famille	29 769	86,2	82,2	84,9	10 971	46,5	38,5	46,2
Vivants seuls	1 714	5,0	7,6	6,2	4 532	19,2	24,6	20,6
Adultes d'un couple sans enfant	316	0,9	1,0	1,1	4 251	18,0	17,1	15,0
Adultes d'une famille monoparentale	52	0,2	0,1	0,2	365	1,5	1,2	1,4
Adultes d'un couple avec enfant(s)	67	0,2	0,1	0,2	1 673	7,1	4,5	4,7
Vivants dans un autre type de ménages *	1 130	3,3	4,4	3,8	1 193	5,1	9,5	8,1
Vivants hors ménage **	1 492	4,3	4,6	3,7	613	2,6	4,6	4,1
TOTAL	34 539	100,0	100,0	100,0	23 598	100,0	100,0	100,0

* Y compris en colocation

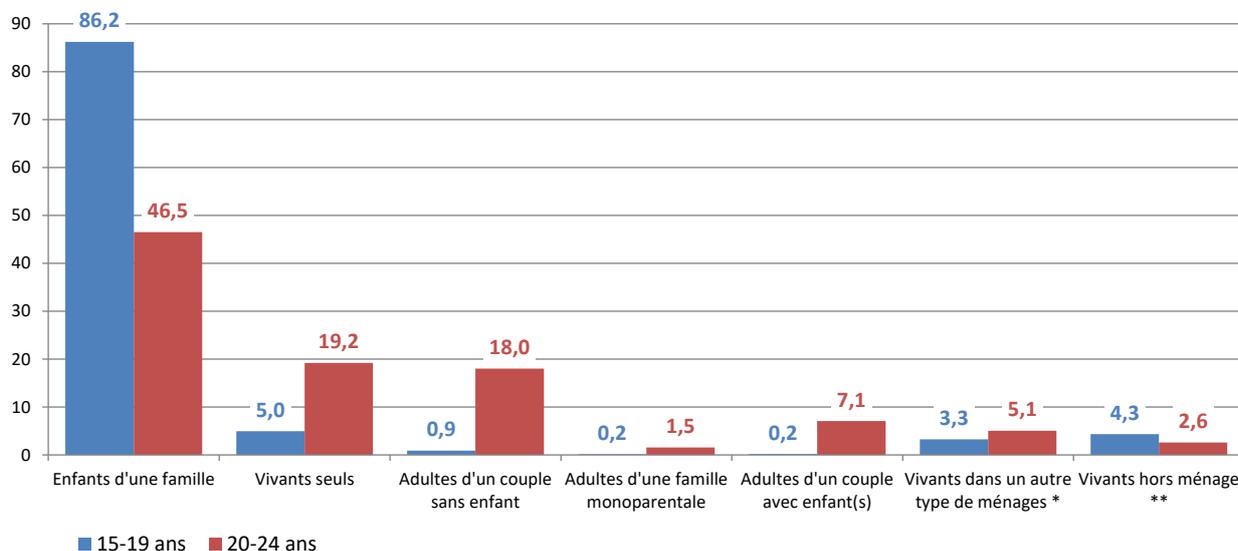
**Hors ménage : la population hors ménages comprend les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières et les sans-abris, les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, résidences universitaires, maisons de détention...)

Dans leur très grande majorité (86,2 %), les jeunes Costarmoricains âgés de 15 à 19 ans en 2018 résidaient logiquement encore chez leurs parents, proportion qui, tout aussi logiquement, descend à 46,5 % chez les 20-24 ans qui commencent leurs études supérieures ou débutent leur carrière professionnelle.

Comparativement à l'échelon régional, les jeunes adultes des Côtes d'Armor âgés de 20 à 24 ans sont proportionnellement moins autonomes et actifs. La moitié d'entre eux (53,5 %), issus de familles résidant en Côtes d'Armor ou venus résider dans le département, sont déjà dans un parcours résidentiel de location ou d'accès à la propriété et très certainement actifs ou en recherche d'emploi, proportion cependant relativement faible par rapport à la Bretagne (61,5 %). A noter que la situation globale constatée en Côtes d'Armor s'apparente davantage à celle observée à l'échelle nationale.

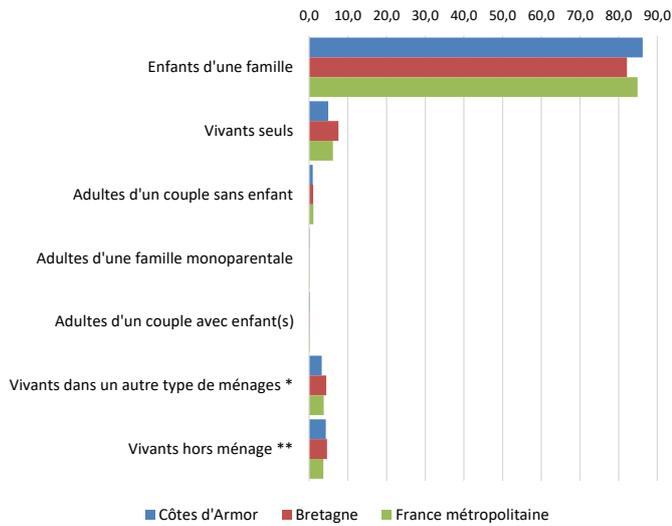
En 2018, 19,2% des jeunes de 20-24 ans vivaient déjà seuls dans un logement autonome, un quart (25,1 %) en couple, dont 7,1% avec un ou plusieurs enfants, et une très faible proportion était en situation de monoparentalité (1,5 %). A noter que les systèmes de colocation ou de cohabitation (foyers de travailleurs, résidences universitaires ...), couramment utilisés par les jeunes adultes autonomes, le sont moins en Côtes d'Armor qu'à l'échelle régionale.

Modes de cohabitation comparés de la population de 15-19 ans et de 20-24 ans (%)

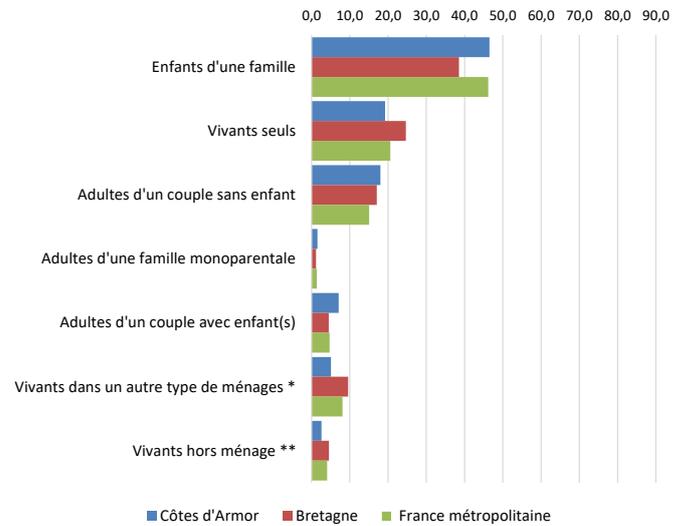


Jeunesse (Suite...)

Modes de cohabitation de la population de 15-19 ans (%)



Modes de cohabitation de la population de 20-24 ans (%)

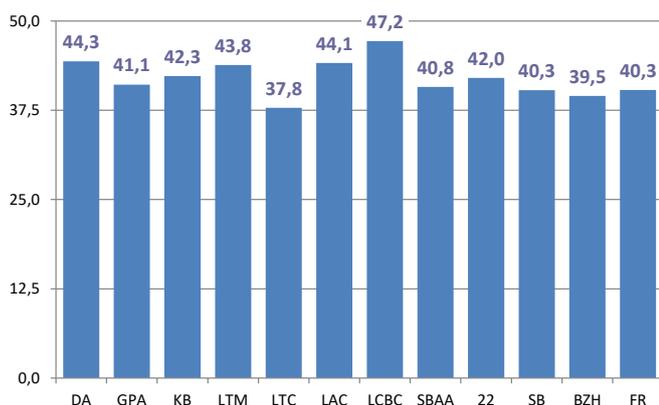


Un taux d'activité des jeunes supérieur à celui de la Bretagne...

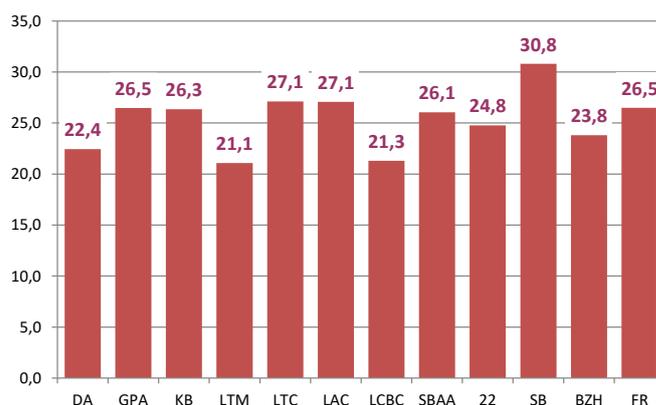
Taux d'activité de la population de 15 à 24 ans 2018 Source : Insee	Population 15-24 ans	Répartition des 15-24 ans selon l'activité			Part d'actifs en emploi ou au chômage (%)	Indice de chômage
		Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Inactifs		
Dinan Agglomération	8 691	2 989	865	4 837	44,3	22,4
Guingamp-Paimpol Agglomération	7 190	2 172	782	4 237	41,1	26,5
Kreiz-Breizh	1 558	485	174	899	42,3	26,3
Lamballe Terre et Mer	6 103	2 111	564	3 427	43,8	21,1
Lannion-Trégor Communauté	9 354	2 579	960	5 815	37,8	27,1
Leff Armor Communauté	2 912	937	348	1 627	44,1	27,1
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	5 012	1 861	503	2 647	47,2	21,3
Saint-Brieuc Armor Agglomération	16 674	5 027	1 771	9 875	40,8	26,1
Côtes d'Armor	58 144	18 382	6 054	33 709	42,0	24,8
Ville de Saint-Brieuc	6 423	1 792	798	3 833	40,3	30,8
Bretagne	379 920	114 403	35 741	229 776	39,5	23,8
France métropolitaine	7 612 072	2 257 696	813 394	4 540 983	40,3	26,5

Un petit tiers seulement des Costarmoricains âgés de 15 à 24 ans (31,6 %) est déjà entré dans la vie active et 1 sur 10 est demandeur d'emploi⁴, part quasiment identique à celle de la Bretagne (9,4%) et de France métropolitaine (10,7 %). Plus de la moitié (58 %) sont donc inactifs et poursuivent, pour l'essentiel, leurs études, cette proportion variant selon les territoires intercommunaux, de 52,8 % (Loudéac Communauté - Bretagne Centre) à 62,2 % (Lannion Trégor Communauté).

Proportion d'actifs en emploi ou au chômage dans la population de 15-24 ans 2018 (%)



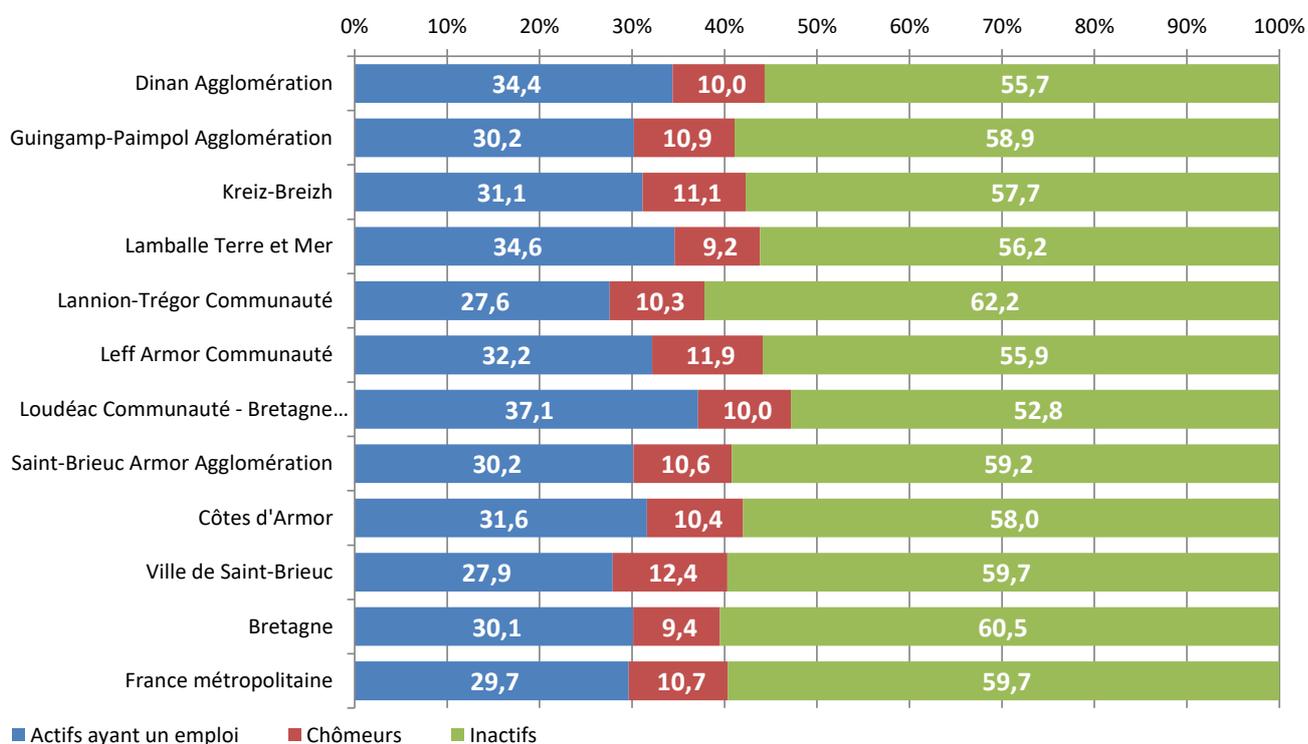
Indice de chômage 2018 : Part des chômeurs parmi les actifs ayant un emploi ou demandeurs d'emploi de 15-24 ans (%)



Situation de la population de 15 à 24 ans au regard de l'emploi 2018 Source : Insee	Population 15-24 ans	Nombre			%		
		Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Inactifs	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Inactifs
Dinan Agglomération	8 691	2 989	865	4 837	34,4	10,0	55,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	7 190	2 172	782	4 237	30,2	10,9	58,9
Kreiz-Breizh	1 558	485	174	899	31,1	11,1	57,7
Lamballe Terre et Mer	6 103	2 111	564	3 427	34,6	9,2	56,2
Lannion-Trégor Communauté	9 354	2 579	960	5 815	27,6	10,3	62,2
Leff Armor Communauté	2 912	937	348	1 627	32,2	11,9	55,9
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	5 012	1 861	503	2 647	37,1	10,0	52,8
Saint-Brieuc Armor Agglomération	16 674	5 027	1 771	9 875	30,2	10,6	59,2
Côtes d'Armor	58 144	18 382	6 054	33 709	31,6	10,4	58,0
Ville de Saint-Brieuc	6 423	1 792	798	3 833	27,9	12,4	59,7
Bretagne	379 920	114 403	35 741	229 776	30,1	9,4	60,5
France métropolitaine	7 612 072	2 257 696	813 394	4 540 983	29,7	10,7	59,7

⁴ L'indice de chômage utilisé ici est un indice déclaratif issu des données du recensement de la population. Il ne s'agit pas du taux de chômage officiel au sens du BIT, ni des données transmises par Pôle Emploi (voir thématique Activité-Chômage).

Répartition de la population de 15-24 ans selon la situation au regard de l'emploi 2018 (%)



Plus de contrats précaires mais moins de temps partiel en comparaison de la Bretagne...

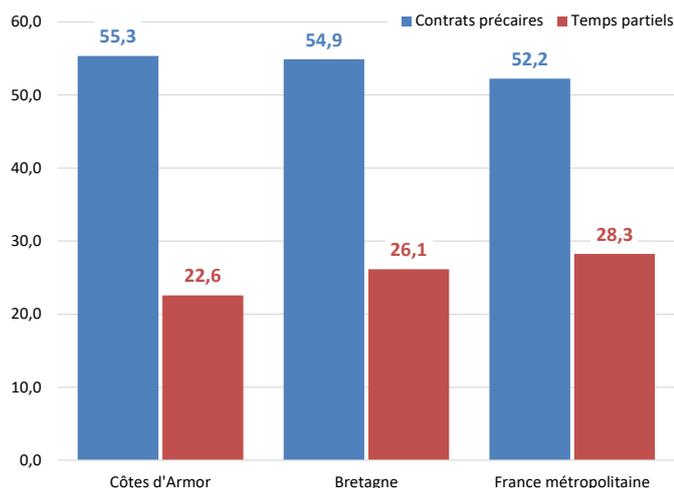
Précarité de l'emploi parmi la population de 15 ans ou + 2018 Source : Insee		Actifs occupés de 15 ans ou +	Contrats précaires *		Temps partiels	
			Effectifs	%	Effectifs	%
Côtes d'Armor	15 -24 ans	18 647	10 320	55,3	4 210	22,6
	25 ans et plus	210 501	21 741	10,3	36 088	17,1
Bretagne	15 -24 ans	114 239	62 720	54,9	29 862	26,1
	25 ans et plus	1 221 141	129 347	10,6	207 029	17,0
France métropolitaine	15 -24 ans	2 257 074	1 178 797	52,2	637 809	28,3
	25 ans et plus	24 188 803	2 391 121	9,9	3 844 236	15,9

* Contrats précaires : Contrats d'apprentissage, intérim, contrats de qualification, emplois aidés, stagiaires rémunérés, cdd...

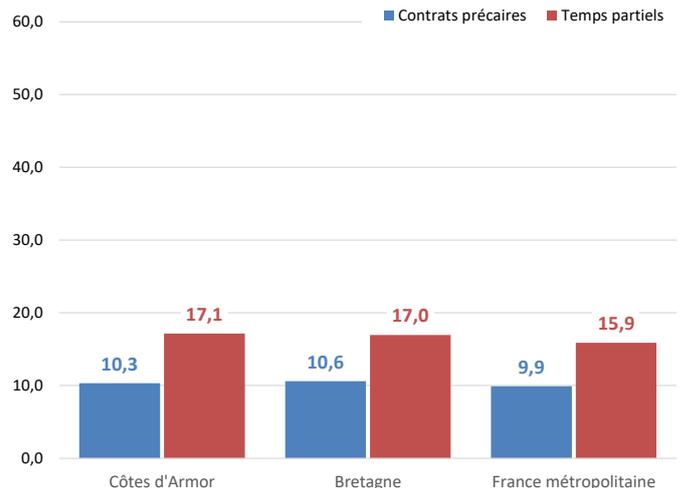
Parmi les 18 647 jeunes Costarmoricains âgés de 15 à 24 ans qui occupaient un emploi en 2018, plus de la moitié (55,3 %) déclaraient ne disposer que d'un contrat précaire, proportion guère différente de celle de la Bretagne ou de la France métropolitaine, et 22,6 % travailler à temps partiel, soit moins qu'à l'échelon régional (26,1 %) ou national (28,3 %).

La stabilité professionnelle s'améliorant fort heureusement au fil des années et de l'acquisition d'expérience et de compétences, ces proportions de contrats précaires et de temps partiels chutent fortement pour les actifs âgés de 25 ans et plus tout en restant relativement significatives, notamment en ce qui concerne les temps partiels, choisis ou subis.

Proportions de contrats précaires et de temps partiels parmi les actifs occupés de 15-24 ans 2018 (%)



Proportions de contrats précaires et de temps partiels parmi les actifs occupés de 25 ans et + 2018 (%)

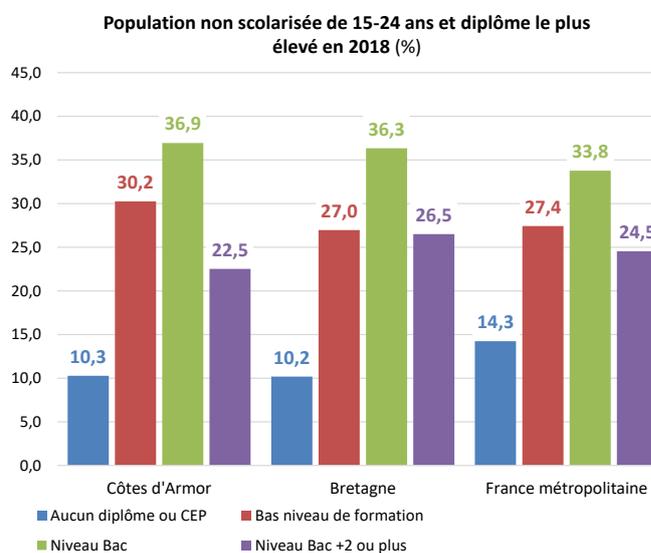
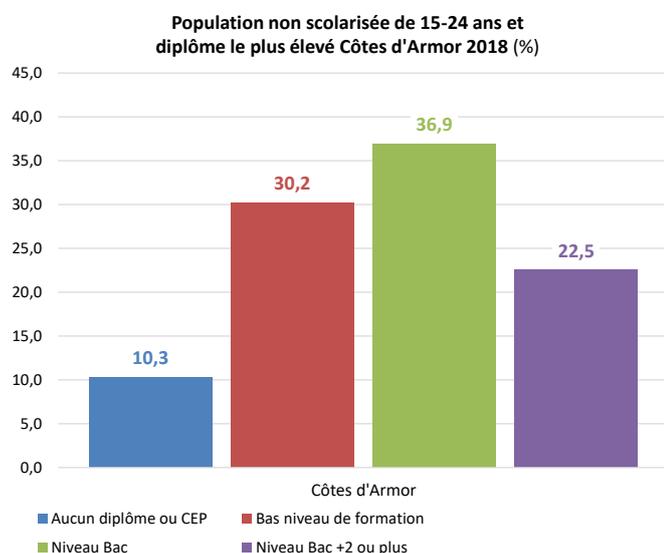


10% des jeunes non scolarisés sans diplôme et qualification...

Niveau de formation de la population de 15 à 24 ans 2018... Source : Insee		Jeunes non scolarisés	Aucun diplôme ou Certificat d'études primaires	Aucun diplôme ou CEP (%)	BEPC, Brevet des collèges, DNB	CAP, BEP ou équivalent	Bas niveau de formation (%)
Côtes d'Armor	15-19 ans	3 770	790	20,9	674	890	41,5
	20-24 ans	17 152	1 363	7,9	867	3896	27,8
	15-24 ans	20 922	2 153	10,3	1 542	4 786	30,2
Bretagne	15-19 ans	19 775	4 258	21,5	3 623	4 385	40,5
	20-24 ans	101 731	8 121	8,0	4 410	20 343	24,3
	15-24 ans	121 506	12 379	10,2	8 033	24 728	27,0
France métropolitaine	15-19 ans	450 641	124 306	27,6	77 519	96 833	38,7
	20-24 ans	2 119 980	242 023	11,4	107 381	423 549	25,0
	15-24 ans	2 570 621	366 329	14,3	184 900	520 382	27,4

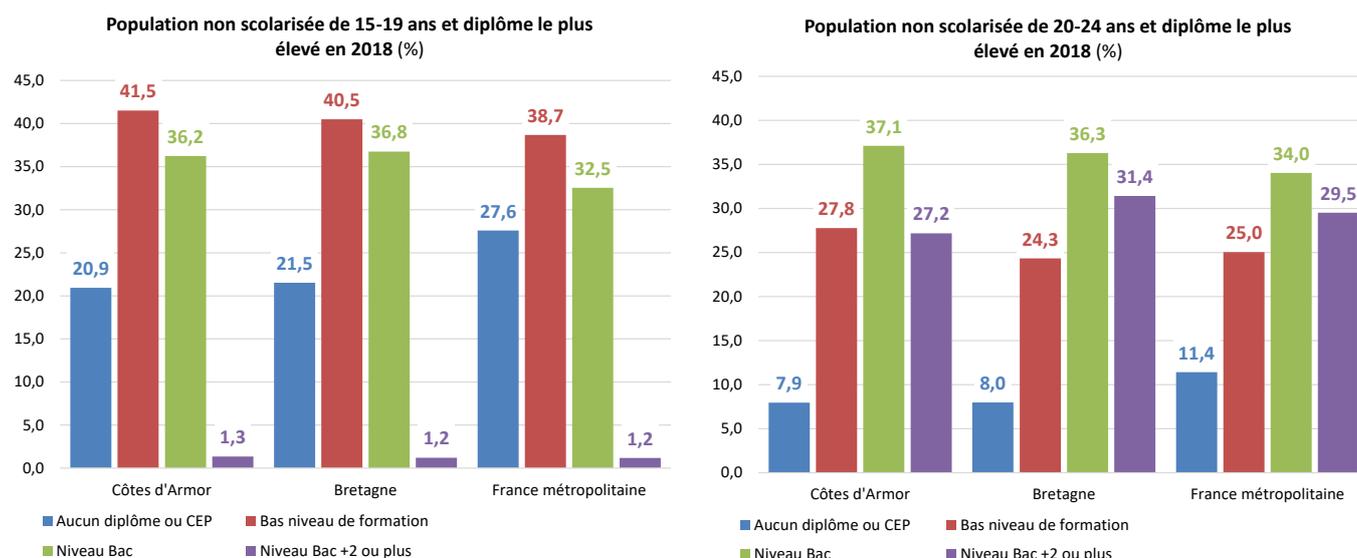
Suite...		Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	Niveau Bac (%)	Niveau Bac +2	Niveau Bac +3 ou +4	Niveau Bac +5 ou plus	Niveau Bac +2 ou plus (%)
Côtes d'Armor	15-19 ans	1 365	36,2	34	10	7	1,3
	20-24 ans	6 363	37,1	2430	1613	619	27,2
	15-24 ans	7 728	36,9	2464	1623	626	22,5
Bretagne	15-19 ans	7 268	36,8	149	41	50	1,2
	20-24 ans	36 892	36,3	15 668	10 925	5 372	31,4
	15-24 ans	44 161	36,3	15 817	10 966	5 422	26,5
France métropolitaine	15-19 ans	146 683	32,5	3 302	1 069	929	1,2
	20-24 ans	721 564	34,0	288 000	202 204	135 260	29,5
	15-24 ans	868 246	33,8	291 302	203 273	136 188	24,5

Parmi l'ensemble des jeunes Costarmoricains âgés de 15 à 24 ans, 20 992 n'étaient plus scolarisés en 2018. 1 sur 10 est sorti de son parcours de formation initiale sans aucun diplôme, proportion identique à celle de la région Bretagne et meilleure que celle constatée pour l'ensemble de la Métropole. A noter que la proportion de non diplômés est nettement plus importante dans la génération de 15-19 ans (20,9 %) que parmi leurs aînés de 20-24 ans (7,9 %).



Un petit tiers de la population de 15-24 ans (30,2 %) est titulaire d'un diplôme correspondant, selon l'Insee, à un « bas niveau de formation » (BEPC, Brevet des collèges, DNB CAP, BEP ou équivalent), cette proportion étant ici aussi beaucoup plus importante parmi les 15-19 ans (41,5 %) que chez les 20-24 ans (27,8 %).

Un autre gros tiers de cette population (36,9 %) est quant à lui titulaire d'un diplôme de niveau Bac, la proportion de diplômés étant équivalente quelles que soient les tranches d'âges, et 22,5 % d'un diplôme de niveau Bac + 2 ou supérieur, les détenteurs de ces diplômes étant bien évidemment concentrés dans la tranche d'âge 20-24 ans.



Une baisse des sorties sans qualification du système scolaire

Deux indicateurs permettent d'estimer le faible niveau d'études des jeunes (Enquête Emploi en continu de l'Insee). Ces deux indicateurs sont différents à la fois sur leur mode de calcul et sur ce qu'ils cherchent à mesurer, mais ils restent cohérents entre eux du point de vue de leur mesure.

Sortants sans diplôme : cet indicateur des sortants de formation initiale sans aucun diplôme, ou avec uniquement le brevet des collèges, permet de quantifier le faible niveau d'études au moment clé où les jeunes terminent leur formation initiale et entrent sur le marché du travail. Les données de cet indicateur proviennent de l'enquête Emploi en continu de l'Insee.

Environ 125 000 jeunes quittent la formation initiale sans avoir obtenu de diplôme ou uniquement le brevet des collèges. Il s'agit pour une bonne moitié de jeunes sans diplôme et, pour l'autre de titulaires du brevet des collèges.

Sortants précoces : l'indicateur des sortants précoces est, quant à lui, un indicateur européen. Ces jeunes sont sans diplôme ou diplômés uniquement du brevet des collèges et ne sont pas en situation de formation, quel que soit le type de la formation. Cet indicateur fait partie des cinq critères de référence chiffrés de Lisbonne élaborés dans le domaine de l'éducation et de la formation, l'Union européenne s'étant fixé comme objectif de limiter à 10 % la proportion de sortants précoces parmi l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

A ce jour, environ 12,0 % encore des jeunes âgés de 18 à 24 ans entrent dans cette catégorie. Ces jeunes sont sans diplôme ou diplômés uniquement du brevet des collèges et ne sont pas en situation de formation, quel que soit le type de la formation.

Sur une longue période, le niveau scolaire et de formation s'accroît. Il n'en demeure pas moins que les exigences de la société, et notamment de l'univers professionnel, augmentent aussi en période de chômage. Les difficultés d'insertion dans le monde du travail des jeunes sans qualification de 2022 sont beaucoup plus grandes que celles de ceux qui quittaient l'école dans la même situation il y a quelques décennies. Les mécanismes de « rattrapage », comme les Ecoles de la deuxième chance, la formation continue ou la validation des acquis de l'expérience, sont encore peu développés en France.

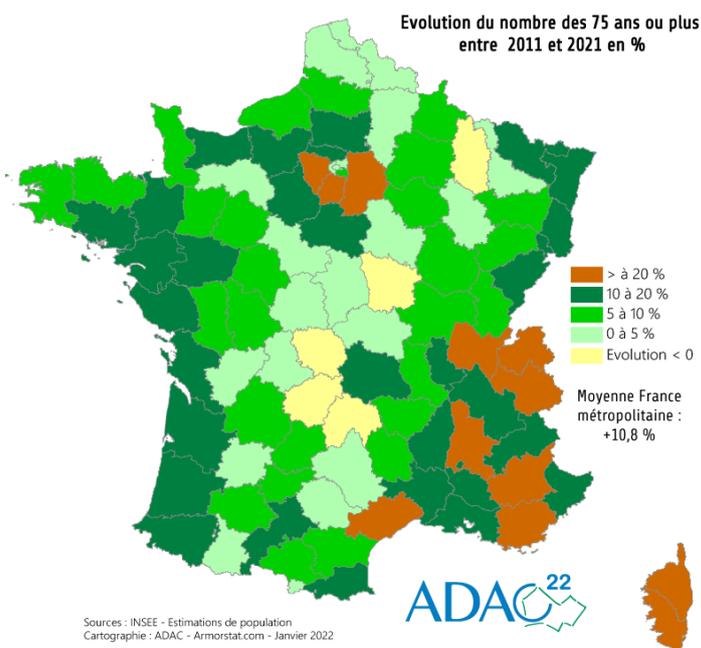
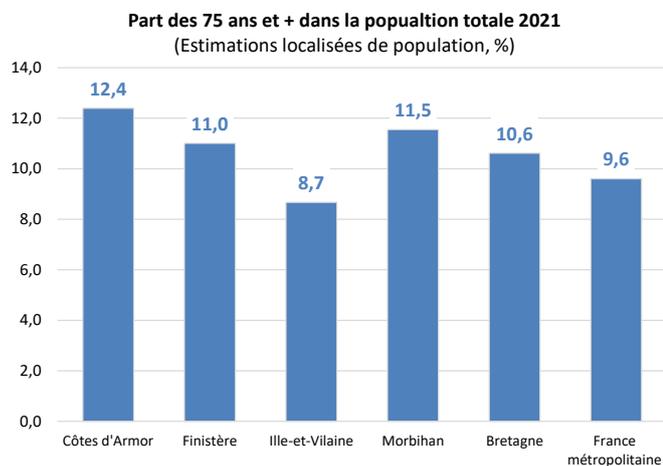
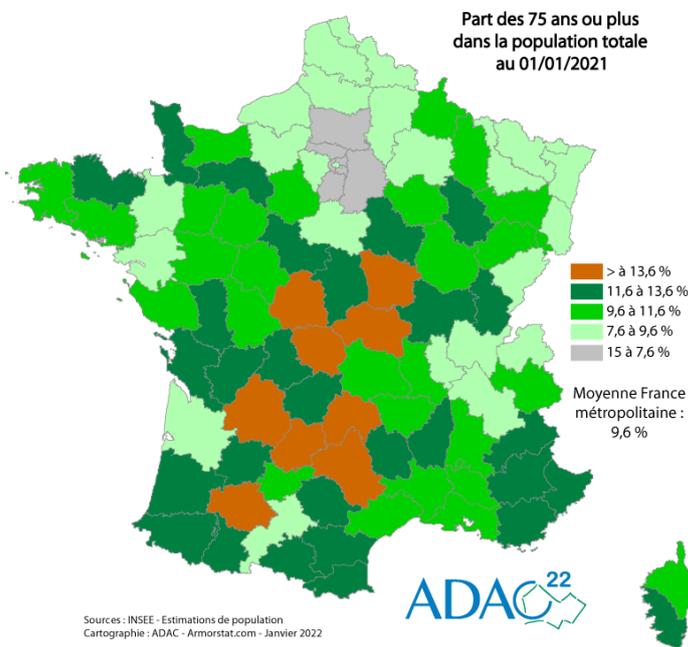
Les Côtes d'Armor dans le quart des départements français les plus âgés...

Départements Source : Insee	Part des 75 ans ou plus dans la population totale 01/01/2021 (%)	Rangs
Max : Creuse	14,7	1
Lozère	12,6	22
Cher	12,4	23
Côtes d'Armor	12,4	24
Aude	12,4	25
Charente	12,4	26
Min : Seine-Saint-Denis	5,0	96

Le département des Côtes d'Armor se situe au 24^e rang des 96 départements français de Métropole au regard de la part des personnes de 75 ans et plus dans sa population, proportion qui en fait un des territoires Français les plus âgés.

En janvier 2021 (estimations de population Insee), 12,4 % des Costarmoricains avaient au moins 75 ans, proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (9,6 %) et à celle des autres départements bretons, notamment d'Ille-et-Vilaine porté actuellement par une forte dynamique démographique.

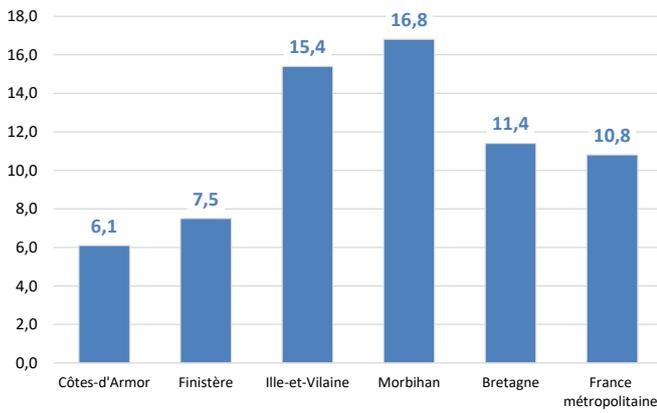
Entre 2011 et 2021, cette population des personnes âgées de 75 ans et plus a augmenté de 6,1 % en Côtes d'Armor (4 293 personnes supplémentaires). Cette progression, aussi importante soit-elle, reste inférieure à celle observée dans les autres départements bretons et à l'échelle nationale (Cf. graphique page suivante).



Départements Source : Insee	Evolution des 75 ans et + 2011-2021 (%)	Rangs
Max : Corse-du-Sud	33,0	1
Marne	6,4	61
Ariège	6,2	62
Côtes d'Armor	6,1	63
Somme	6,1	64
Vosges	6,1	65
Min : Creuse	-11,5	96

Personnes âgées (Suite...)

Evolution du nombre de personnes de 75 ans et + 2011-2021
(Estimations localisées de population, %)



Personnes âgées (Suite...)

La population âgée Costarmoricaine à horizon 2050...

Ces projections de population sont réalisées à partir des données du recensement de 2013. **Une étude complémentaire sera réalisée ultérieurement, en partenariat avec l'Insee, qui sera fondée sur des statistiques plus récentes.**

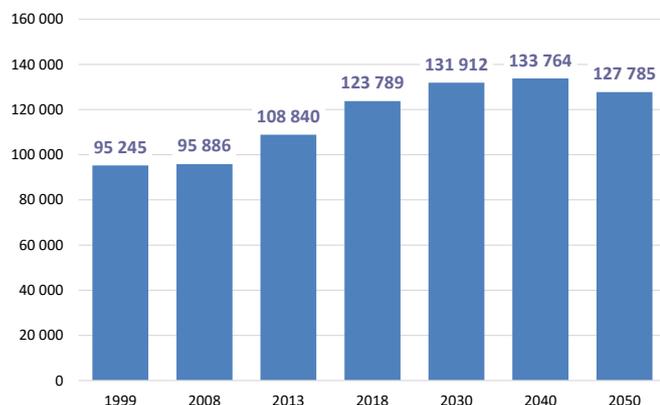
Sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor, une augmentation de la population Costarmoricaine âgée de 60 à 74 ans est attendue entre 2018 et 2050 (+3,2 %) qui correspond au vieillissement des générations issues du baby-boom (les personnes de 60 à 74 ans au 1^{er} janvier 2018 correspondent aux générations d'après-guerre, nées entre 1943 et 1957) et, dans des proportions plus importantes encore, des personnes âgées de 75 à 84 ans (+75,6 %) et de 85 ans et plus (+108,3 %).

Population âgée Côtes d'Armor 2013-2050 Source : Insee		60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus		60 ans et plus		Population totale
		Effectifs	% Population	Effectifs	% Population	Effectifs	% Population	Effectifs	% Population	
Recensements de population Insee	1999	95 245	17,6	35 746	6,6	13 089	2,4	144 080	26,6	542 525
	2008	95 886	16,5	49 301	8,5	16 392	2,8	161 579	27,8	581 570
	2013	108 840	18,2	50 361	8,4	22 709	3,8	181 910	30,5	597 085
	2018	123 789	20,6	47 794	8,0	26 024	4,3	197 607	33,0	599 584
Projections Insee	2030	131 912	21,0	72 343	11,5	29 182	4,7	233 437	37,2	626 847
	2040	133 764	20,7	77 396	12,0	45 021	7,0	256 181	39,7	644 817
	2050	127 785	19,4	83 931	12,8	54 217	8,2	265 933	40,4	657 611

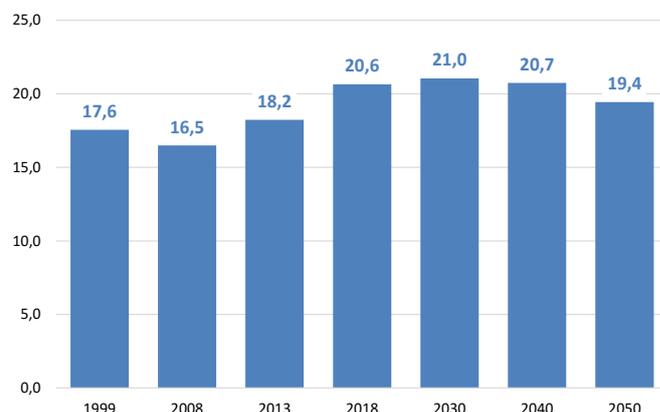
La population des 60 ans ou plus devrait représenter 40 % des habitants en 2050 contre 33 % en 2018 et celle des 75 ans ou plus pourrait passer de 12,3 à 21,0 %. Le département des Côtes d'Armor pourrait voir sa population âgée de 85 ans et plus augmenter de plus de 28 000 personnes en près de 30 ans (recensement de 2018) et représenteraient 8,2 % des habitants, soit 4 points de plus qu'en 2018.

Population âgée Côtes d'Armor 2013-2050 Source : Insee	Evolution 2013-2018		Evolution 2018-2030		Evolution 2030-2040		Evolution 2040-2050		Evolution 2013-2050 (%)
	Effectifs	% Evolution	Effectifs	% Evolution	Effectifs	% Evolution	Effectifs	% Evolution	
60-74 ans	14 949	13,7	8 123	6,6	1 852	1,4	-5 979	-4,5	17,4
75-84 ans	-2 567	-5,1	24 549	51,4	5 053	7,0	6 535	8,4	66,7
85 ans ou plus	3 315	14,6	3 158	12,1	15 839	54,3	9 196	20,4	138,7
60 ans ou plus	15 697	8,6	35 830	18,1	22 744	9,7	9 752	3,8	46,2

Projections d'évolution des personnes de 60-74 ans dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)

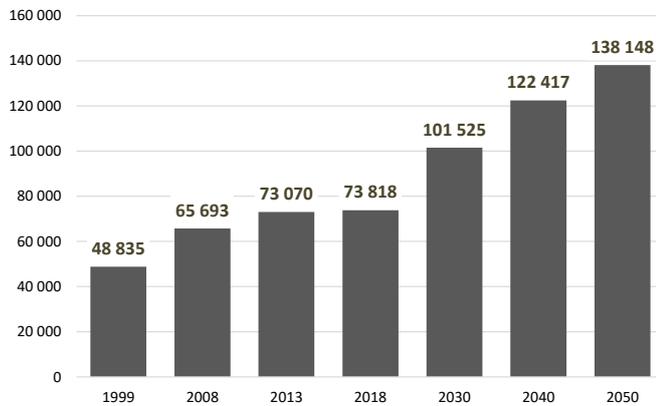


Projections d'évolution de la part des 60-74 ans dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)

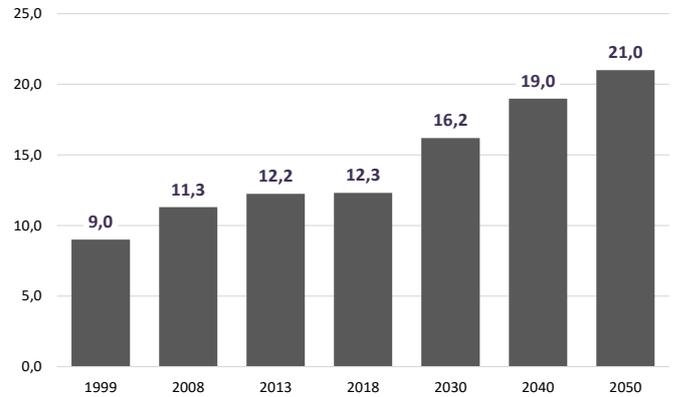


Personnes âgées (Suite...)

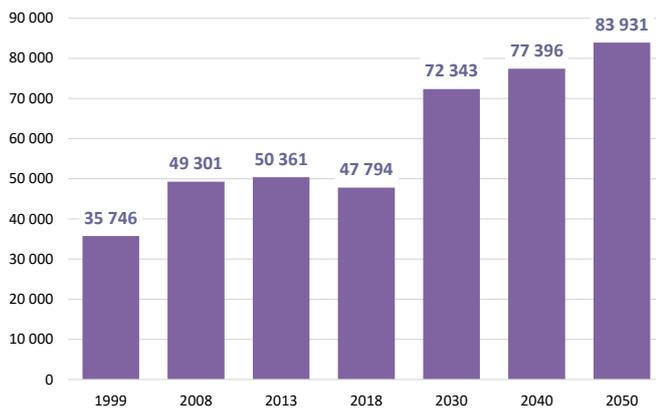
Projections d'évolution des personnes de 75 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)



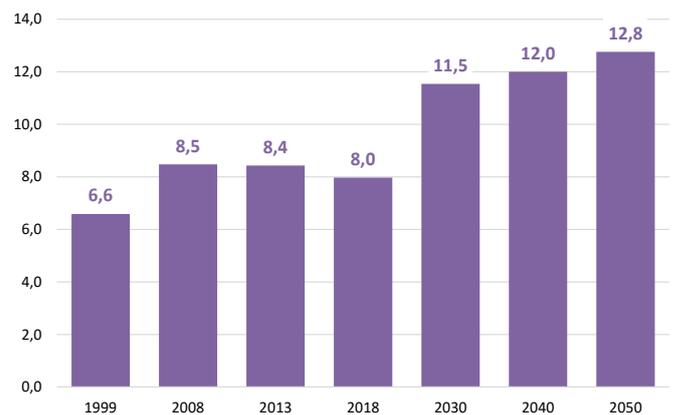
Projections d'évolution de la part des 75 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)



Projections d'évolution des personnes de 75-84 ans dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)



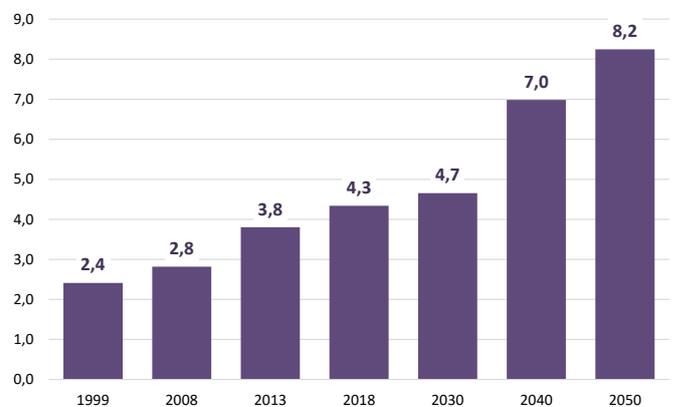
Projections d'évolution de la part des 75-84 ans dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)



Projections d'évolution des personnes de 85 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)



Projections d'évolution de la part des 85 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)

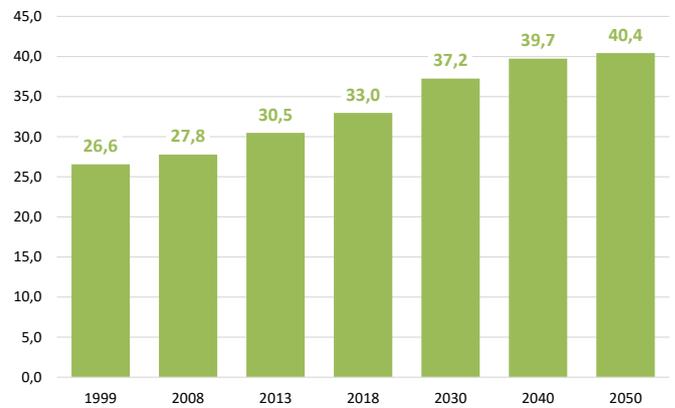


Personnes âgées (Suite...)

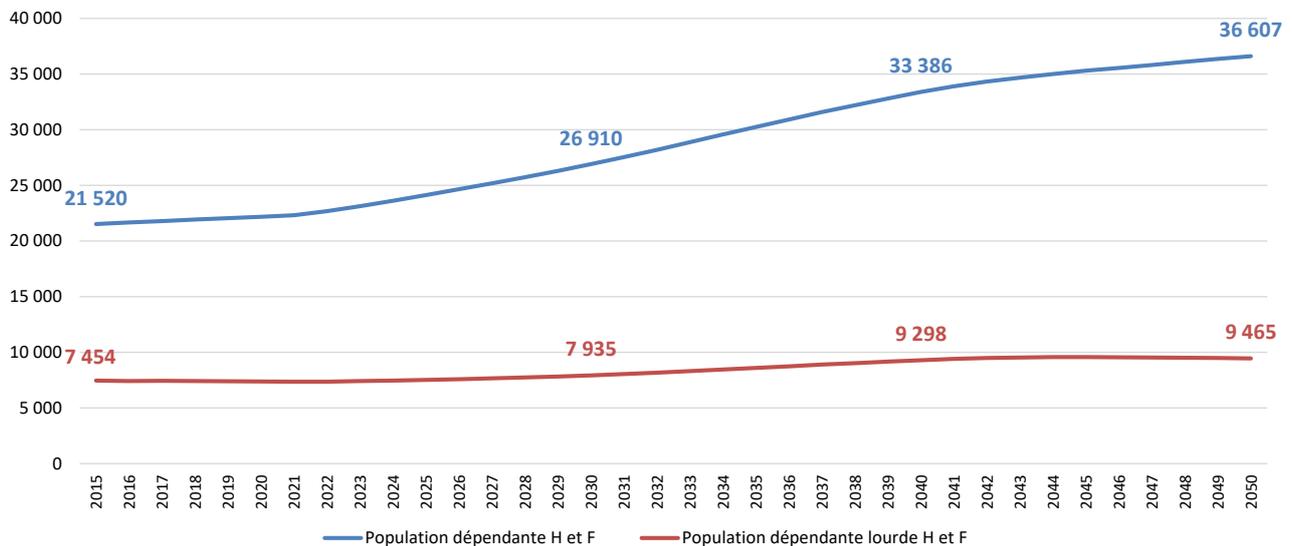
Projections d'évolution des personnes de 60 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (Nombre)



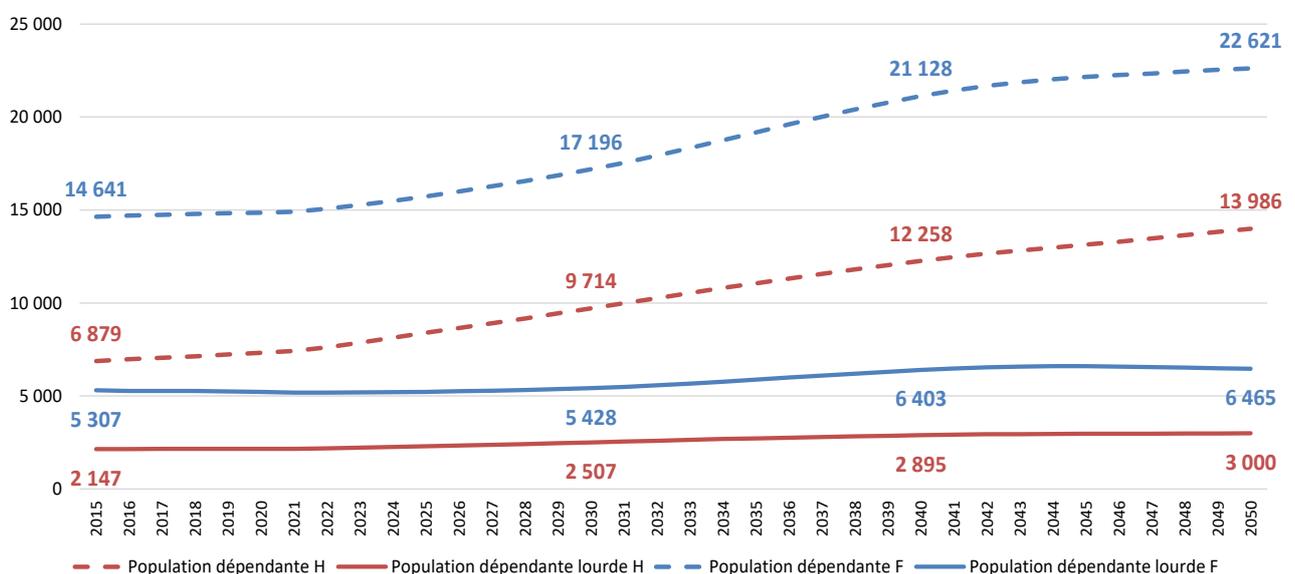
Projections d'évolution de la part des 60 ans et plus dans la population des Côtes d'Armor 2013-2050 (%)



Projection de la population dépendante (GIR 1 à 4) et dépendante lourde (GIR 1 à 2) âgée de 75 ans et + 2015-2050 Côtes d'Armor (Nombre de personnes H et F)



Projection de la population dépendante (GIR 1 à 4) et dépendante lourde (GIR 1 à 2) âgée de 75 ans et + 2015-2050 Côtes d'Armor (Nombre de personnes H et F)

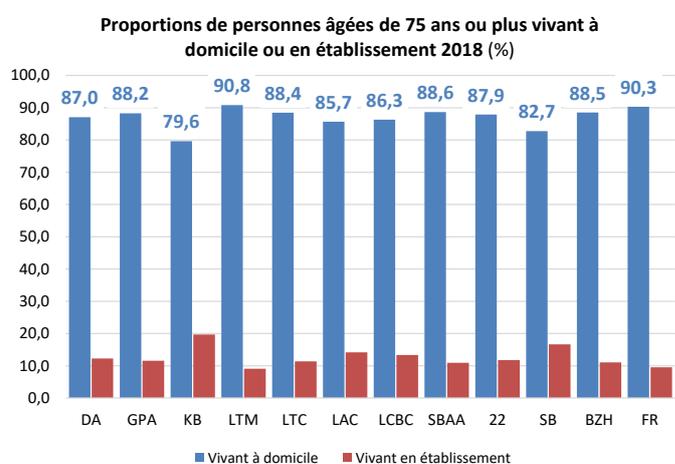
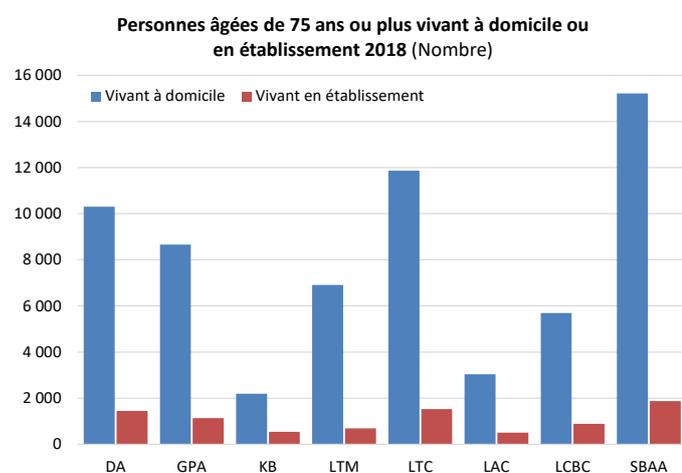


Personnes âgées (Suite...)

Près de 9 personnes sur 10 de 75 ans et + vivent toujours dans leur domicile...

Résidence des personnes âgées de 75 ans et + 2018 Source : Insee	Population 75 ans ou plus	Personnes âgées de 75 ans ou plus...			
		Vivant à domicile		Vivant en établissement	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Dinan Agglomération	11 840	10 305	87,0	1 449	12,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	9 810	8 658	88,2	1 134	11,6
Kreiz-Breizh	2 758	2 196	79,6	543	19,7
Lamballe Terre et Mer	7 616	6 915	90,8	693	9,1
Lannion-Trégor Communauté	13 417	11 864	88,4	1 522	11,3
Leff Armor Communauté	3 545	3 036	85,7	501	14,1
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	6 596	5 691	86,3	882	13,4
Saint-Brieuc Armor Agglomération	17 168	15 215	88,6	1 875	10,9
Côtes d'Armor	73 818	64 876	87,9	8 671	11,7
Ville de Saint-Brieuc	5 538	4 581	82,7	920	16,6
Bretagne	350 475	310 205	88,5	38 671	11,0
France métropolitaine	6 122 915	5 528 015	90,3	581 663	9,5

Pratiquement 9 Costarmoricains sur 10 (87,9%) âgés d'au moins 75 ans vivaient toujours à domicile en 2018, proportion légèrement inférieure à la moyenne nationale (90,3 %) et 1 sur 10 résidait dans un établissement d'accueil (Foyer logement, EHPAD...). Les proportions constatées à l'échelle des différentes Communautés de communes et d'agglomérations sont proches des valeurs départementales à l'exception notable du Kreiz Breizh, territoire caractérisé par une part plus significative de personnes âgées qui résident en établissement : pratiquement 20 % soit quasiment le double de la moyenne départementale.

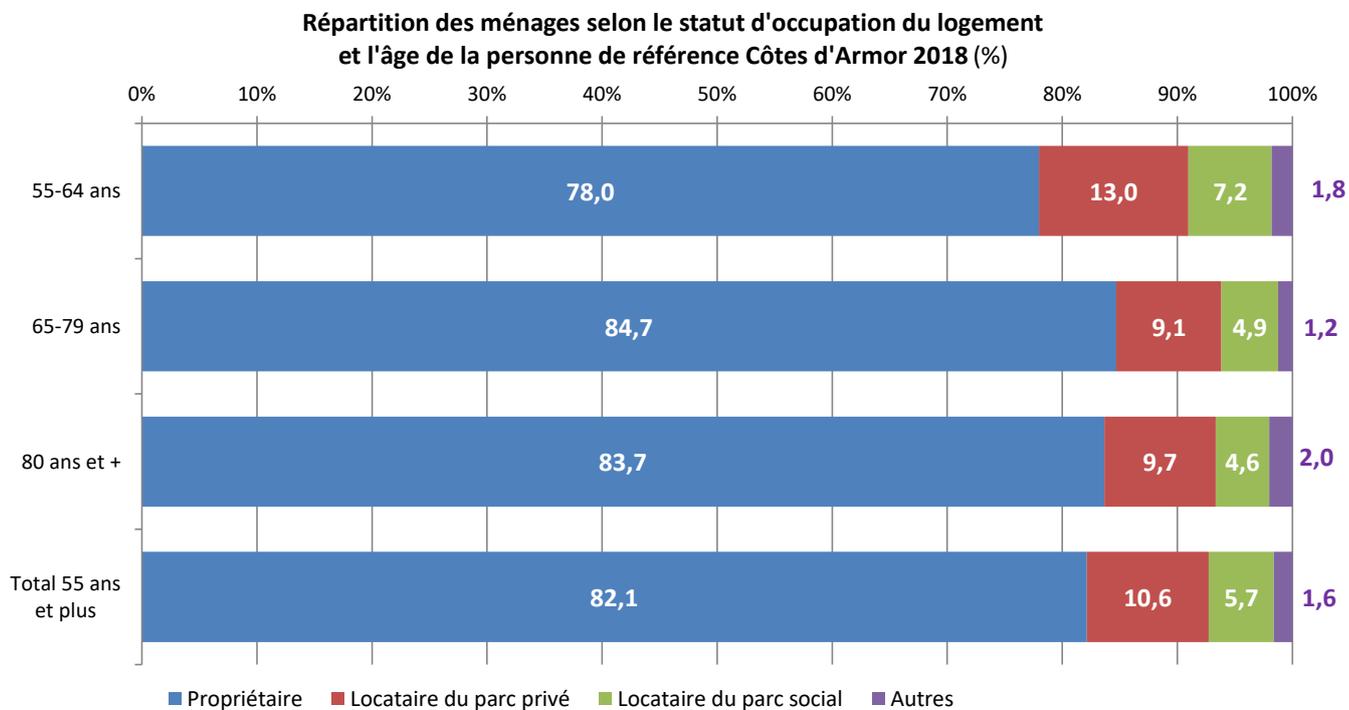


Le statut d'occupation du logement

Ménages selon le statut d'occupation du logement 2018 Source : Insee	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et l'âge de la personne de référence en 2018					
	Nombre			%		
	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et +	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et +
Propriétaire	40 705	54 993	27 443	78,0	84,7	83,7
Locataire du parc privé	6 786	5 923	3 178	13,0	9,1	9,7
Locataire du parc social	3 778	3 199	1 524	7,2	4,9	4,6
Autres	936	811	662	1,8	1,2	2,0
Côtes d'Armor	52 205	64 927	32 807	100,0	100,0	100,0

Personnes âgées (Suite...)

8 Costarmoricains de plus de 55 ans sur 10 (82,1 %) sont propriétaires de leur logement, proportion qui augmente sensiblement entre la génération des 55-64 ans (78 %) et les suivantes (> à au moins 82 %). 1 sur 10 est locataire du parc privé et 1 sur 20 du parc social.

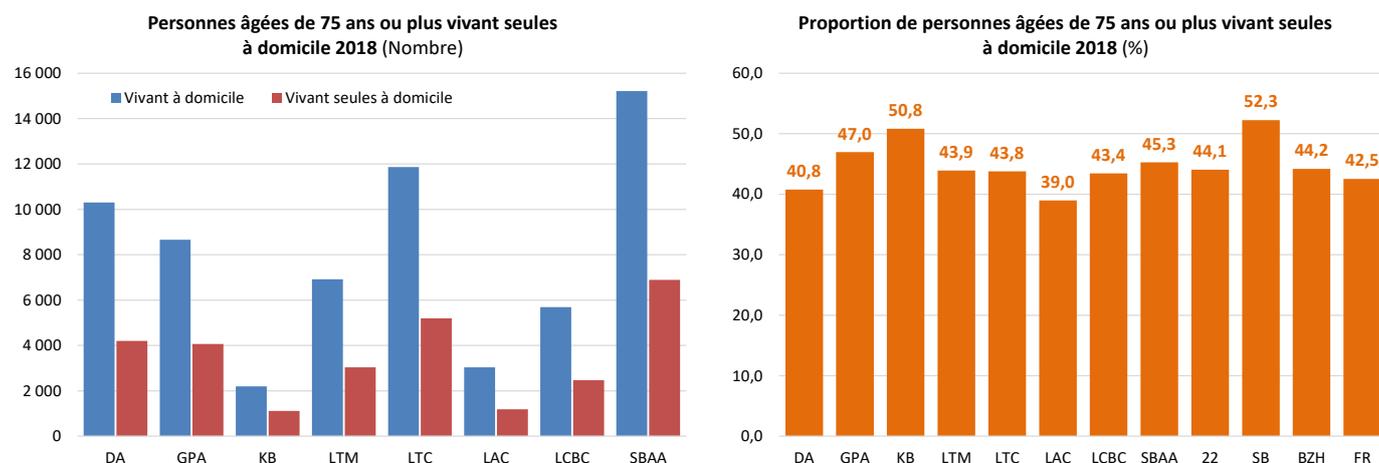


Personnes âgées (Suite...)

Près de la moitié des personnes âgées qui résident à leur domicile vivent seules...

Conditions de vie à domicile des personnes âgées de 75 ans et plus 2018 Source : Insee	Personnes âgées de 75 ans ou plus...		Part des personnes âgées de 75 ans ou + vivant seules à domicile (%)
	Vivant à domicile	Vivant seules à domicile	
Dinan Agglomération	10 305	4 202	40,8
Guingamp-Paimpol Agglomération	8 658	4 065	47,0
Kreiz-Breizh	2 196	1 116	50,8
Lamballe Terre et Mer	6 915	3 037	43,9
Lannion-Trégor Communauté	11 864	5 194	43,8
Leff Armor Communauté	3 036	1 184	39,0
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	5 691	2 472	43,4
Saint-Brieuc Armor Agglomération	15 215	6 890	45,3
Côtes d'Armor	64 876	28 585	44,1
Ville de Saint-Brieuc	4 581	2 394	52,3
Bretagne	310 205	137 068	44,2
France métropolitaine	5 528 015	2 351 687	42,5

Parmi les personnes âgées de 75 ans et plus qui résident toujours à leur domicile, 44% vivent seules, proportion équivalente à celle de la Bretagne et très légèrement supérieure à la moyenne nationale. Certains territoires intercommunaux se distinguent par une proportion de personnes isolées plus importante (Kreiz Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération) ou, au contraire, moindre (Leff Armor Communauté, Dinan Agglomération), la plus forte proportion concernant la Ville de Saint-Brieuc.



L'isolement des personnes âgées :

La proportion de personnes qui vivent seules s'accroît dès la cinquantaine pour les femmes et à partir de 65 ans pour les hommes. Dès 80 ans, 61,5% des femmes vivent seules, c'est le cas de plus de 26,9% des hommes. À un âge élevé, vivre seul est bien plus souvent le fait des femmes. Les hommes se remettent bien plus souvent en couple alors qu'une partie des femmes divorcées poursuivent leur vie seule et une partie des femmes achèvent leur vie seules du fait du décès de leur conjoint.

La notion d'isolement est bien plus complexe qu'elle n'en a l'air. Une partie des personnes qui vivent seules ne se sentent pas isolées, sont très largement soutenues par les amis, la famille ou les voisins. Une partie des personnes qui vivent en couple ou en maison de retraite peuvent se sentir seules du fait de relations dégradées avec le conjoint, les proches ou les amis.

Selon l'Observatoire des seniors, l'isolement social s'est nettement aggravé depuis 2017 passant de 300 000 personnes en situation de mort sociale à 530 000 personnes. Le nombre d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux a plus que doublé (+ 122 %), passant de 900 000 en 2017 à 2 millions en 2021. 36 % de personnes âgées, soit 6,5 millions de personnes, se sentent seules fréquemment. 3,6 millions de personnes âgées sont toujours exclues du numérique ; la fracture numérique se réduit, mais les difficultés pour les exclus ont tendance à se multiplier notamment au niveau de l'accès à la santé qui nécessite, plus qu'auparavant, le recours à une plateforme de rendez-vous médicaux ou à la téléconsultation.

Personnes âgées (Suite...)

L'isolement des personnes âgées (Suite...) :

La précarité a été et reste un facteur aggravant de l'isolement ; 5% des personnes âgées ayant un revenu inférieur à 1 000€ sont en situation de mort sociale contre 1% de celles qui ont un revenu de 4 500€ et +. L'isolement est très différencié selon les territoires, en France.

Les différents types de relation en déclin :

- Le cercle familial : 1,3 million de personnes âgées ne voient jamais ou presque jamais leur famille proche (470 000 en 2017).
- Le cercle amical : 3,9 millions de personnes âgées n'ont pas ou quasiment pas de relations amicales (1.5 millions en 2017), soit 22% des 60 ans et plus. Cet isolement des amis est plus fort chez les plus de 85 ans (48%), les habitants de la région parisienne (27%), les femmes (26%), les personnes qui vivent seules (25%).
- La vie associative : 38% des personnes âgées participent à des activités d'une association (50% en 2017) et seulement ¼ des 85 ans et plus.

Le voisinage et les relations avec les commerçants et les autres professionnels de proximité sont celles qui ont le moins souffert, néanmoins 10% des personnes âgées n'ont jamais de contacts avec leurs voisins.

Personnes âgées (Suite...)

Des écarts de ressources entre générations de seniors qui s'accroissent avec l'âge...

Distribution des revenus annuels et mensuels déclarés par Unité de consommation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 ans et plus en 2018 (Cf. précisions sur l'indicateur page suivante)

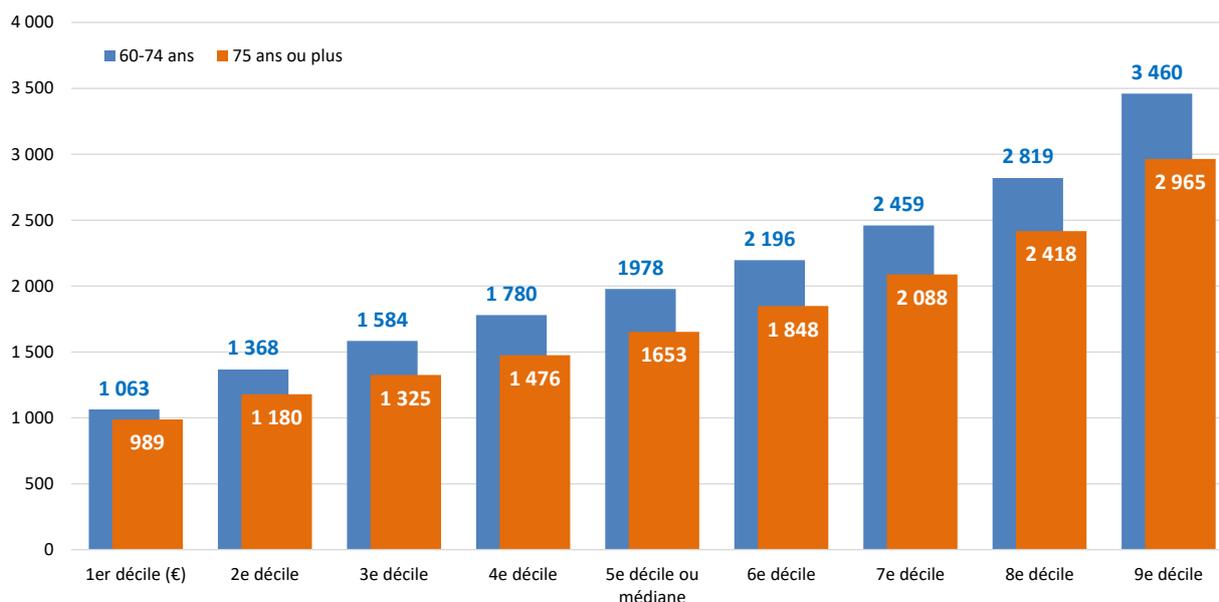
Source : DGFIP

Côtes d'Armor		1er décile (€)		2e décile	3e décile	4e décile	5e décile ou médiane	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile
Revenus annuels	60-74 ans	12 760	16 410	19 010	21 360	23 740	26 350	29 510	33 830	41 520	
	75 ans ou +	11 870	14 160	15 900	17 710	19 830	22 180	25 060	29 010	35 580	
Revenus mensuels	60-74 ans	1 063	1 368	1 584	1 780	1 978	2 196	2 459	2 819	3 460	
	75 ans ou +	989	1 180	1 325	1 476	1 653	1 848	2 088	2 418	2 965	
France métropolitaine		1er décile (€)		2e décile	3e décile	4e décile	5e décile ou médiane	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile
Revenus annuels	60-74 ans	10 750	15 220	18 230	20 960	23 710	26 800	30 640	36 170	46 910	
	75 ans ou +	11 690	14 570	16 680	18 690	20 970	23 580	26 950	31 810	40 510	
Revenus mensuels	60-74 ans	896	1 268	1 519	1 747	1 976	2 233	2 553	3 014	3 909	
	75 ans ou +	974	1 214	1 390	1 558	1 748	1 965	2 246	2 651	3 376	

1 ménage sur 10 des Côtes d'Armor (1^{er} décile), dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, déclare au plus 1 063 € par mois et par Unité de consommation (Cf. précisions sur l'indicateur page suivante), montant qui reste supérieur à la valeur nationale (896 €). Le niveau du 1^{er} décile se situe à 989 € seulement pour les Costarmoricains âgés de 75 ans et +, proche du montant national.

Si les valeurs médianes constatées pour les deux tranches d'âges en Côtes d'Armor, au-dessous desquelles se situe la moitié des ménages fiscaux, s'avèrent également proches des valeurs nationales, celles du 9^e décile sont, a contrario, relativement éloignées aux détriments des personnes âgées du département, globalement moins aisées. (Cf. tableau ci-dessus).

Distribution des revenus fiscaux moyens mensuels déclarés par unité de consommation Côtes d'Armor (€)
Ménages dont le référent fiscal a de 60 à 74 ans et de 75 ans ou + en 2018

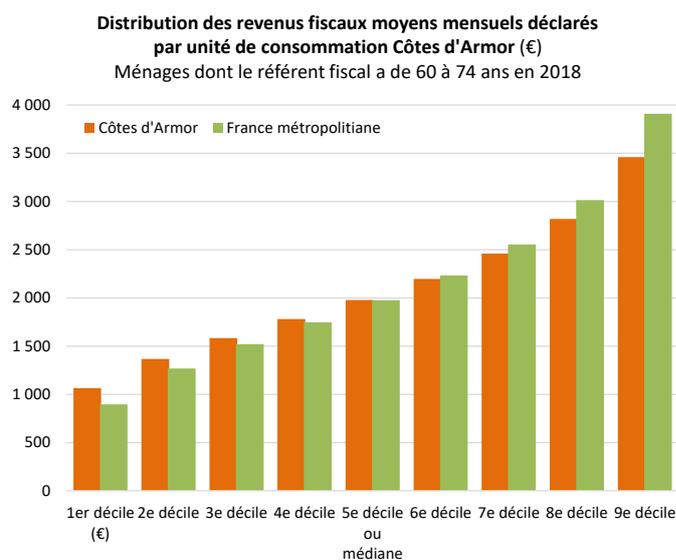
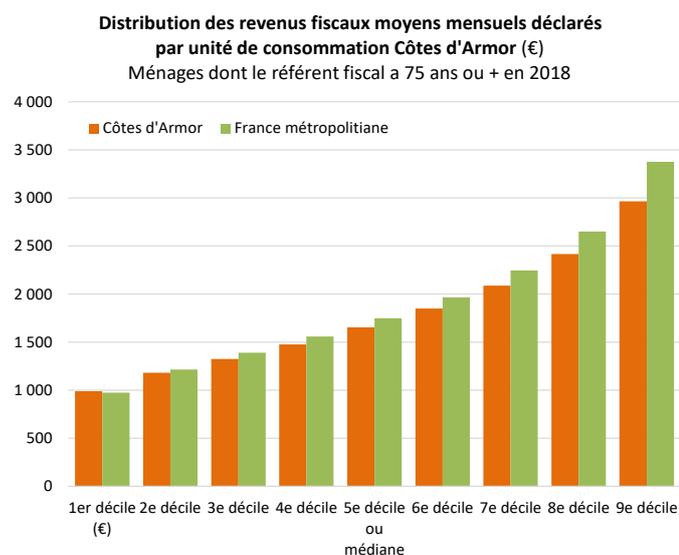


Quel que soit le décile pris en compte, les revenus déclarés par les ménages fiscaux Costarmoricains de 60-74 ans sont toujours supérieurs à ceux relevant de la tranche 75 ans et plus, l'écart allant grandissant avec les déciles (Cf. graphique ci-dessus). Cela s'explique principalement par le fait qu'une partie des populations incluses dans la tranche d'âge 60-74 ans est encore active et perçoit toujours des salaires supérieurs aux pensions des retraités.

Personnes âgées (Suite...)

En comparaison des données nationales, si les ménages les moins fortunés des Côtes d'Armor déclarent des revenus équivalents, voire légèrement supérieurs, en ce qui concerne les 60-74 ans, les écarts ne cessent ensuite de s'accroître avec les déciles au détriment des foyers fiscaux du département pour atteindre environ 500 € au 9^e décile et par UC quelle que soit la tranche d'âges (Cf. graphiques ci-dessous)

Ces niveaux de revenus déclarés, plutôt faibles en comparaison des valeurs moyennes nationales, sont à rapprocher des prix des hébergements et prestations pour personnes âgées pratiqués sur le territoire. Ils confirment, s'il le fallait, les difficultés des plus modestes à faire face à leurs dépenses contraintes, notamment des personnes âgées obligées de quitter leur domicile pour intégrer un établissement. Précision importante : les niveaux de revenus présentés et analysés ici ne tiennent pas compte des prestations et aides sociales.



Personnes âgées (Suite...)

Un taux de pauvreté qui s'aggrave avec le grand âge...

Taux de pauvreté de la population 2018 Source : Insee, DGFiP	Taux de pauvreté * (%)	
	60-74 ans	75 ans ou +
Dinan Agglomération	7,0	10,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	9,9	11,4
Kreiz-Breizh	12,9	14,5
Lamballe Terre et Mer	6,4	11,3
Lannion-Trégor Communauté	7,3	9,0
Leff Armor Communauté	8,1	11,3
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	8,9	12,7
Saint-Brieuc Armor Agglomération	6,8	7,1
Côtes d'Armor	7,7	10,0
Saint-Brieuc	12,0	8,0
Bretagne	7,1	8,6
France métropolitaine	10,5	9,7

A partir des données disponibles sur les revenus déclarés des ménages par Unité de consommation (Cf. précédemment), il est possible de déterminer un taux de pauvreté en fonction des tranches d'âges.

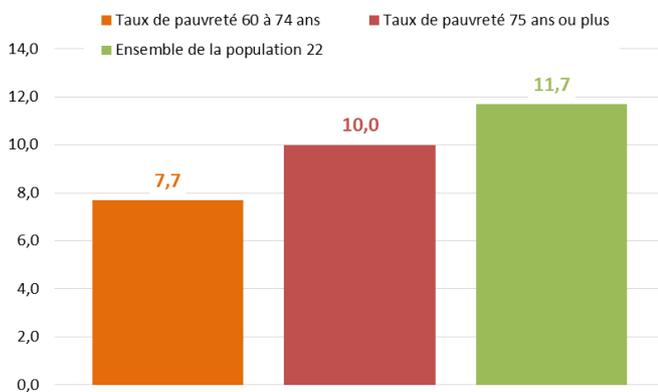
10 % des Costarmoricains qui vivent dans un ménage dont la personne de référence est âgée de 75 ans et plus peuvent être considérés comme « pauvres », proportion supérieure de 0,3 point à la moyenne de France métropolitaine et de 1,4 point à la moyenne régionale.

Notons que ce taux de pauvreté « n'est que de » 7,7 % pour la tranche d'âge de 60 à 74 ans pour les raisons déjà évoquées précédemment (perception de revenus d'activités par une partie de cette population).

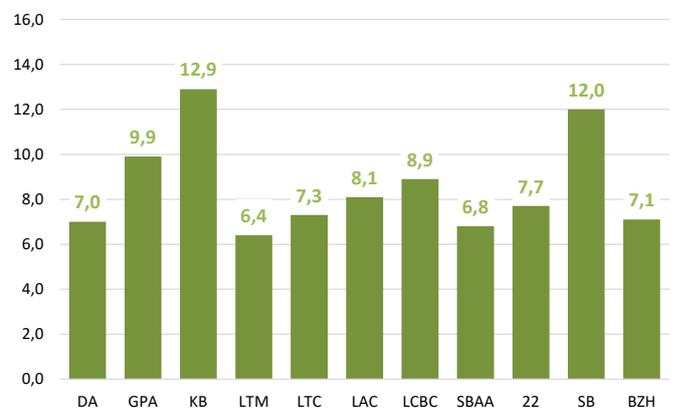
* Le **taux de pauvreté** correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. On calcule également un taux de pauvreté au seuil de 50 % et un taux de pauvreté au seuil de 40 %.

Le taux de pauvreté des seniors varie sensiblement au sein de l'espace Costarmoricain, l'amplitude des écarts entre territoires, et avec les moyennes régionale et départementale, étant particulièrement importante pour la tranche d'âges des 75 ans et plus. Ainsi que le graphique ci-dessous l'illustre, certains territoires sont davantage concernés par la pauvreté (Kreiz Breizh, Loudéac Communauté-Bretagne Centre...) que d'autres (Lamballe Terre et Mer, Leff Armor Communauté, Dinan Agglomération...). Parmi ces derniers, Lannion Trégor Communauté, dont la population est notamment caractérisée par une forte proportion de personnes âgées, se distingue par un taux de pauvreté qui ne dépasse pas la moyenne nationale et cela grâce à la sociologie (CSP+) et au niveau de revenu d'une partie des personnes âgées retraitées qui résident notamment dans les communes littorales.

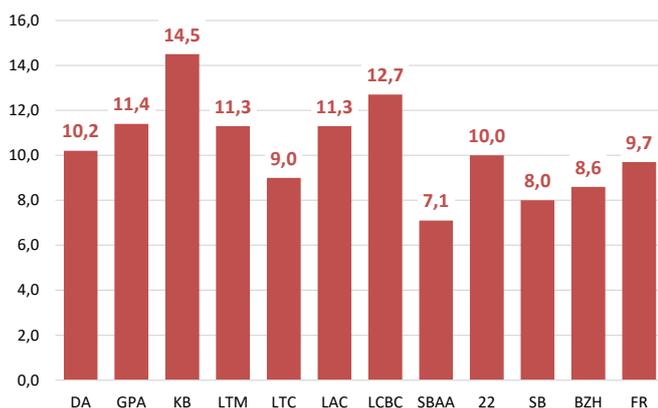
Taux de pauvreté estimé des personnes de 60 ans et + (%)



Taux de pauvreté estimé des personnes de 60 à 74 ans (%)



Taux de pauvreté estimé des personnes de 75 ans et + (%)



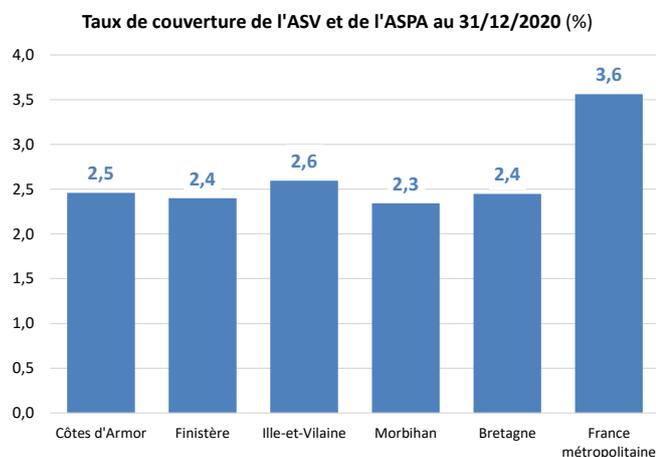
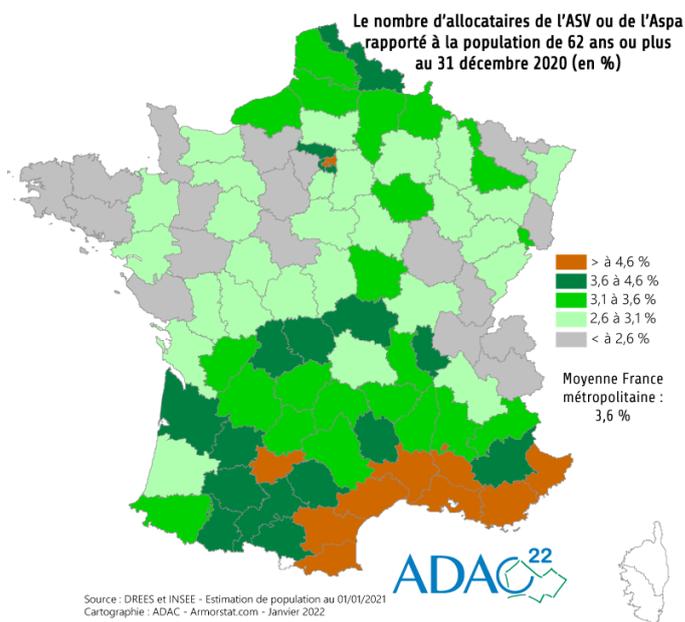
Personnes âgées (Suite...)

Un taux de couverture par l'Allocation supplémentaire minimum vieillesse (ASV) sensiblement inférieur au taux moyen national...

Départements Sources : Insee, Dress	Taux de couverture * ASV et ASPA population 62 ans et +, 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Collectivité Corse	8,3	1
Moselle	2,5	78
Jura	2,5	79
Côtes d'Armor	2,5	80
Côte-d'Or	2,5	81
Haut-Rhin	2,4	82
Min : Vendée	1,9	95

* Nombre d'allocataires rapporté à la population âgée de 62 ans ou + (%).

Depuis 2007, deux allocations permettent d'atteindre le niveau minimum vieillesse : l'Allocation supplémentaire vieillesse (ASV) et l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA). Cette dernière est entrée en vigueur le 13 janvier 2007 et se substitue, pour les nouveaux bénéficiaires, aux anciennes Allocations minimum vieillesse, notamment à l'ASV.



Au 31/12/2020, les Côtes d'Armor étaient positionnées au 80^e rang des départements de Métropole en matière de couverture des personnes âgées de 62 ans et plus par l'ASPA et l'ASV.

Le taux de couverture moyen départemental (2,5 %) reste sensiblement inférieur au taux moyen national (3,6%).

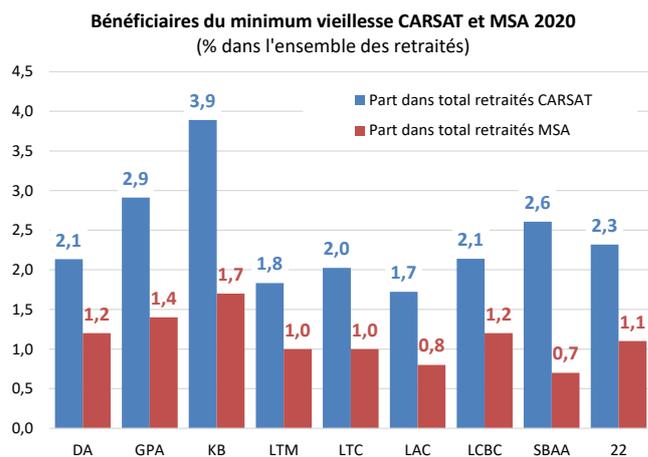
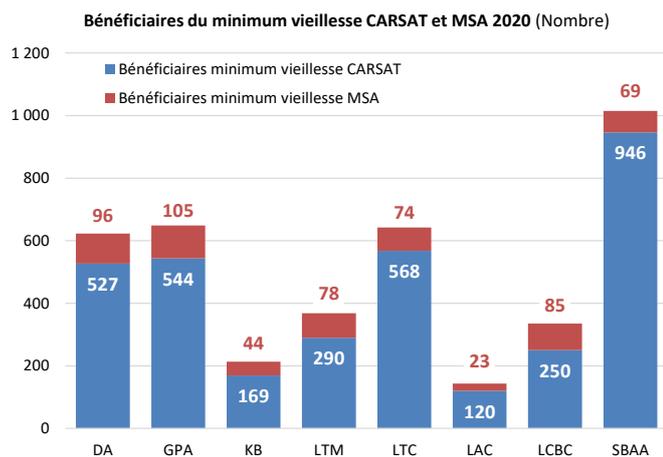
Parmi l'ensemble des départements bretons, la situation en termes de taux de couverture de l'ASPA et l'ASV est relativement homogène et varie dans une fourchette très resserrée comprise entre 2,3 (Morbihan) et 2,6% (Ille-et-Vilaine) de personnes âgées de 62 ans et plus bénéficiaires de l'ASPA ou de l'ASV.

Minimum vieillesse : dispositif qui garantissait aux personnes âgées disposant de faibles revenus un niveau minimum de ressources. Ce dispositif comportait plusieurs allocations. Depuis 2006, ce Minimum vieillesse a été simplifié en une prestation unique : l'Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

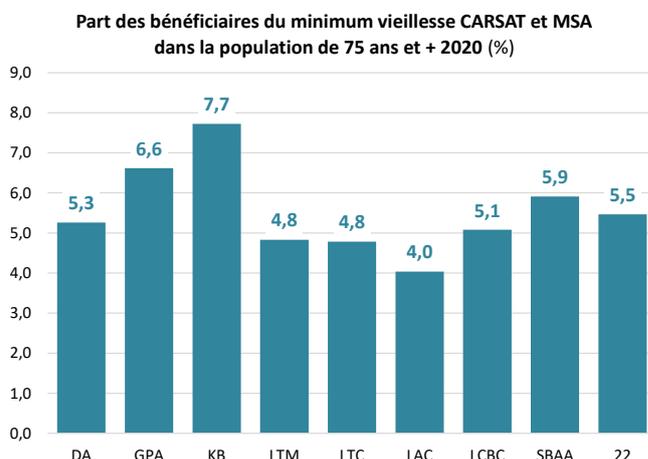
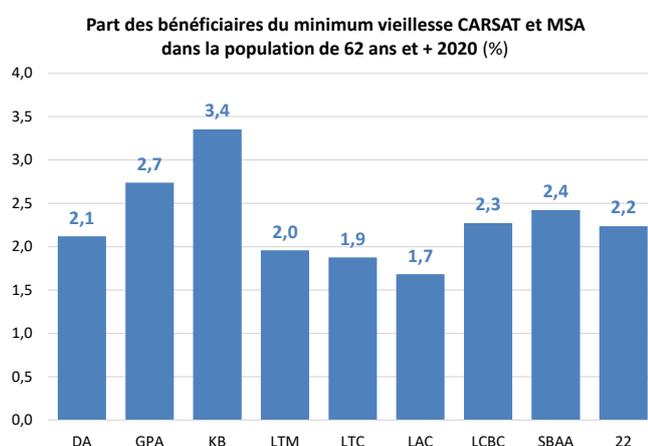
Seules les personnes qui bénéficiaient des allocations au titre du Minimum vieillesse avant 2006, ou qui ont commencé à en bénéficier en 2006 (avant que les textes relatifs à l'ASPA soient applicables), peuvent continuer à les percevoir si elles n'ont pas demandé à bénéficier de l'ASPA.

Les bénéficiaires des anciennes allocations Minimum vieillesse, dont l'ASV (Allocation supplémentaire du minimum vieillesse), peuvent demander à basculer sur le dispositif de l'ASPA à tout moment. Le renoncement aux anciennes allocations minimum vieillesse est irrévocable.

Bénéficiaires du minimum vieillesse CARSAT et MSA 2020 Sources : Carsat, MSA	Total retraités CARSAT	Bénéficiaires minimum vieillesse CARSAT	Part dans total retraités CARSAT	Total retraités MSA	Bénéficiaires minimum vieillesse MSA	Part dans total retraités MSA	Total bénéficiaires minimum vieillesse CARSAT et MSA	Part dans total retraités CARSAT et MSA
Dinan Agglomération	24 702	527	2,1	9 104	96	1,2	623	1,8
Guingamp-Paimpol Agglomération	18 692	544	2,9	9 100	105	1,4	649	2,3
Kreiz-Breizh	4 345	169	3,9	3 319	44	1,7	213	2,8
Lamballe Terre et Mer	15 823	290	1,8	9 535	78	1,0	368	1,5
Lannion-Trégor Communauté	28 062	568	2,0	8 755	74	1,0	642	1,7
Leff Armor Communauté	6 968	120	1,7	3 353	23	0,8	143	1,4
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	11 689	250	2,1	9 336	85	1,2	335	1,6
Saint-Brieuc Armor Agglomération	36 301	946	2,6	10 960	69	0,7	1 015	2,1
Côtes d'Armor	149 001	3 455	2,3	64 414	579	1,1	4 034	1,9



Bénéficiaires du minimum vieillesse CARSAT et MSA 2020	Total bénéficiaires minimum vieillesse CARSAT et MSA	Population 62 ans et + 2018	Part dans la population de 62 ans et + 2018	Population 75 ans et +	Part dans la population de 75 ans et +
Dinan Agglomération	623	29 403	2,1	11 840	5,3
Guingamp-Paimpol Agglomération	649	23 698	2,7	9 810	6,6
Kreiz-Breizh	213	6 354	3,4	2 758	7,7
Lamballe Terre et Mer	368	18 802	2,0	7 616	4,8
Lannion-Trégor Communauté	642	34 230	1,9	13 417	4,8
Leff Armor Communauté	143	8 498	1,7	3 545	4,0
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	335	14 735	2,3	6 596	5,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1 015	41 913	2,4	17 168	5,9
Côtes d'Armor	4 034	180 444	2,2	73 818	5,5



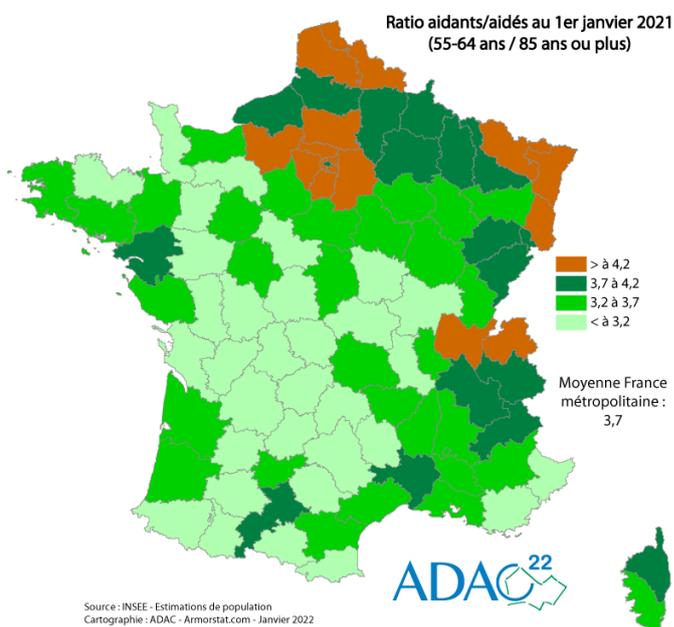
Personnes âgées (Suite...)

Une diminution attendue d'un ratio entre aidants et aidés déjà faible...

Départements Source : Insee	Ratio entre Aidants et Aidés * au 01/01/2021	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	6,7	1
Charente	3,1	65
² Manche	3,1	66
Côtes d'Armor	3,1	67
Var	3,1	68
Deux-Sèvres	3,1	69
Min : Aveyron	2,6	96

* Nombre de personnes 55-64 ans par rapport à la population de 85 ans ou plus (Source : Insee, Estimations de population)

Début 2021, le département de Côtes d'Armor se situait en 67^e position des départements français avec un ratio de 3,1 aidants (âgés de 55 à 64 ans) pour une personne aidée (âgée de 85 ans ou plus), rapport légèrement inférieur à celui des autres départements bretons et à la moyenne nationale.

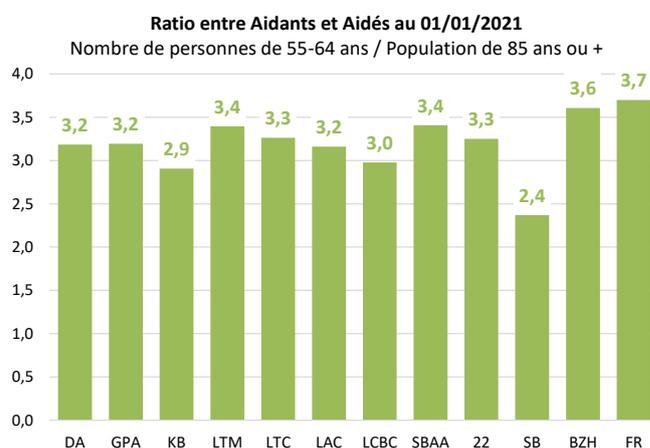
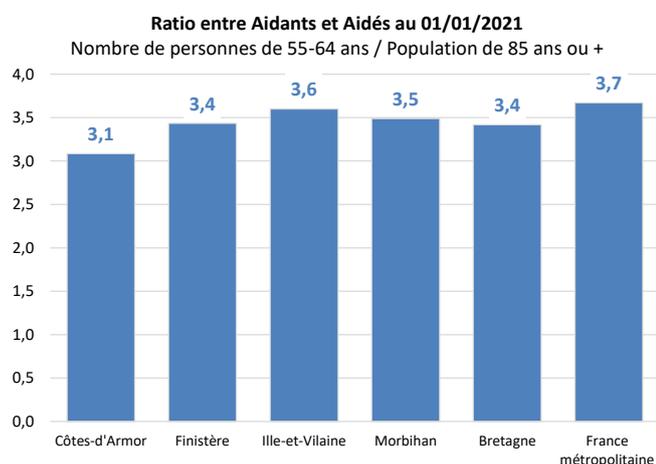


Ratio entre Aidants et Aidés Source : Insee RP 2018 - Ratios différents du tableau ci-dessus calculés avec la population 2021	55-64 ans 2018	85 ans ou plus	Ratio entre Aidants et Aidés
Dinan Agglomération	13 521	4 245	3,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	11 109	3 477	3,2
Kreiz-Breizh	3 197	1 099	2,9
Lamballe Terre et Mer	9 160	2 698	3,4
Lannion-Trégor Communauté	14 963	4 587	3,3
Leff Armor Communauté	4 027	1 274	3,2
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	7 163	2 405	3,0
Saint-Brieuc Armor Agglomération	20 190	5 925	3,4
Côtes d'Armor	84 581	26 024	3,3
Ville de Saint-Brieuc	5 367	2 266	2,4
Bretagne	439 650	121 873	3,6
France métropolitaine	8 157 608	2 140 368	3,7

Les ratios les plus favorables concernent Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre et Mer (3,4), les plus faibles le Kreiz Breizh (2,9) et la Ville de Saint-Brieuc (2,4).

Au cours des prochaines années, sur l'ensemble du territoire national, le nombre de personnes de 55 à 64 ans va augmenter moins vite que celui des personnes de 85 ans et plus.

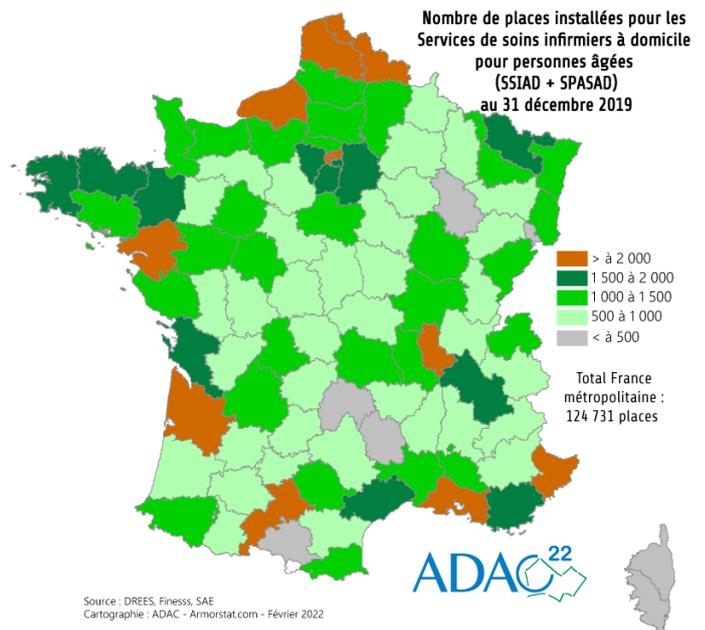
La réduction du ratio entre aidants et aidés nécessitera un recours plus important aux professionnels du maintien à domicile, en lieu et place de l'aide apportée par les familles et l'entourage, et une prise en charge plus fréquente par les établissements.



Personnes âgées (Suite...)

Un taux d'équipement en places de SSIAD parmi les plus élevés de Métropole...

Départements Sources : Dress, Finesss, SAE	Nombre de places SSIAD + SPASAD personnes âgées au 31/12/2019	Rangs
Max : Nord	5 683	1
Yvelines	1 828	16
Isère	1 823	17
Côtes d'Armor	1 798	18
Seine-et-Marne	1 791	19
Hérault	1 765	20
Min : Haute-Corse	249	96



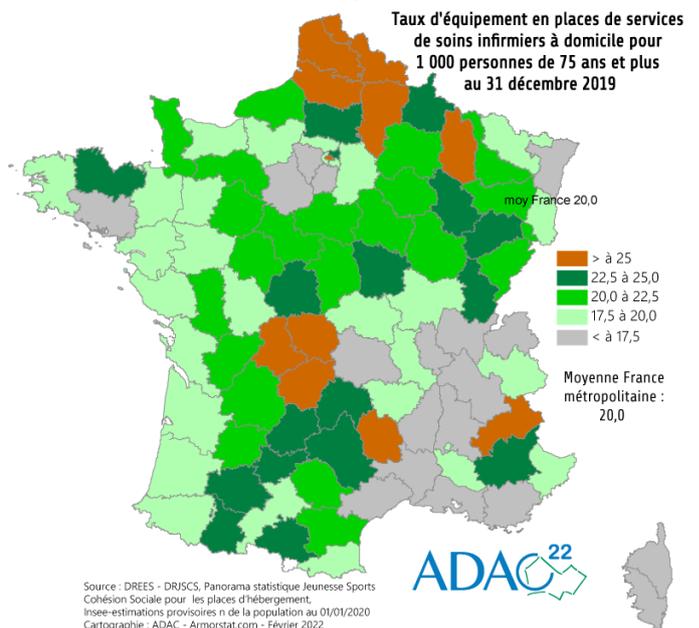
* Taux d'équipement en places de services de soins infirmiers à domicile pour 1 000 personnes de 75 ans et plus

En 2019, les Côtes d'Armor occupaient une place très honorable dans le classement national pour le nombre de places dans les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) : 14^e rang des 96 départements de Métropole avec un ratio de 24,3 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, taux plus élevé que dans les autres départements bretons du Finistère (18,5 ‰), d'Ille-et-Vilaine (18,4 ‰), du Morbihan (15,5 ‰) ou de qu'en France métropolitaine (20 ‰).

Pour autant, et qu'il s'agisse uniquement des SSIAD ou de l'ensemble des services à domicile, les moyens déployés, pourtant importants, s'avèrent d'ores-et-déjà largement insuffisants au regard des besoins des familles et de leurs aînés qui vont croissants, certains Services n'étant plus en capacité de répondre à l'ensemble des demandes.

L'allongement de la durée de vie, ainsi que l'accroissement conséquent du nombre de personnes âgées au cours des prochaines décennies, décrits par ailleurs dans ce Portrait social des Côtes d'Armor, couplés à la volonté des personnes de se maintenir le plus longtemps possible à domicile, encouragées en cela par les pouvoirs publics et les collectivités, constituent des défis parmi les plus difficiles à relever tant au niveau national (Elargissement en 2020 des interventions de la Sécurité sociale à la dépendance qui devient son 5^e risque après la vieillesse, la maladie, la famille et les accidents et maladies professionnelles) que local (adaptation et équilibre financier des Services de maintien à domicile).

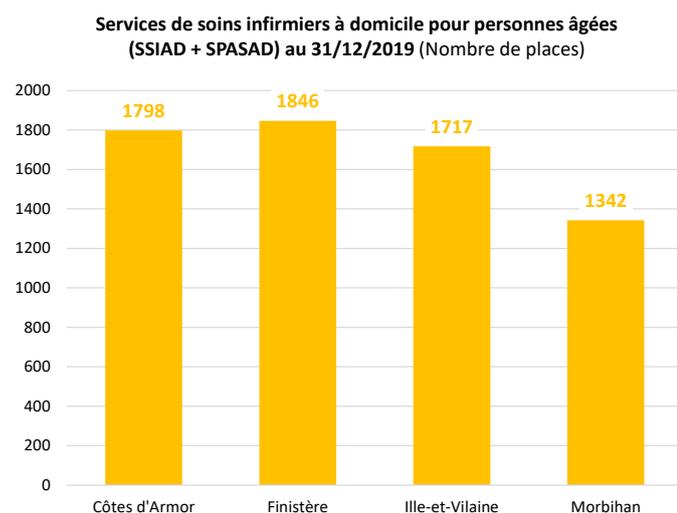
Départements Sources : Dress, DRJSCS, Insee	Taux d'équipement en places de SSIAD * au 31/12/2019	Rangs
Max : Creuse	34,8	1
Cantal	24,6	12
Haute-Saône	24,5	13
Côtes d'Armor	24,3	14
Alpes-de-Haute-Provence	24	15
Seine-Saint-Denis	24	16
Min : Haute-Corse	12,1	96



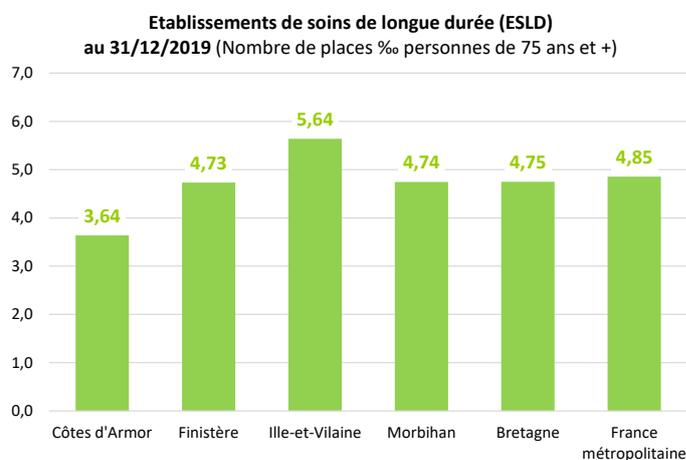
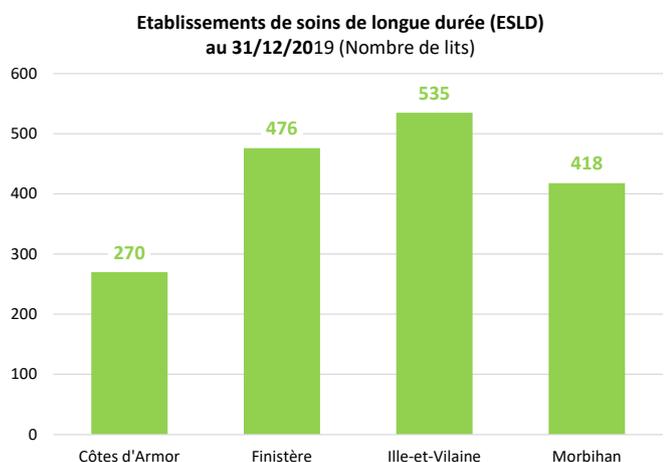
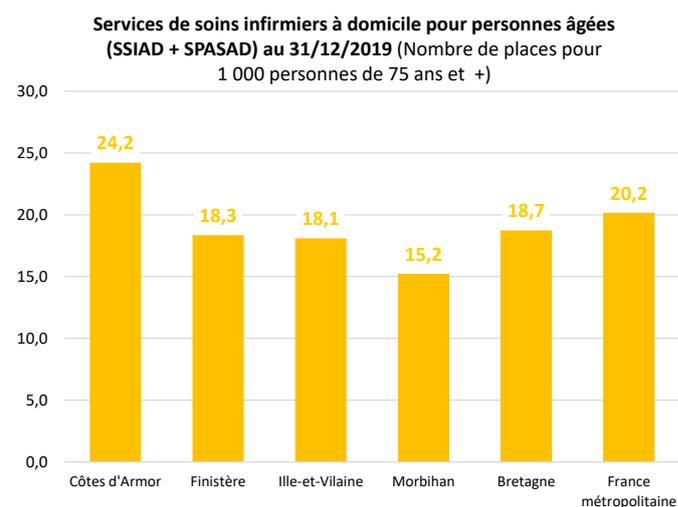
Personnes âgées (Suite...)

23 Services (SSIAD et SPASAD) étaient opérationnels fin 2019 pour intervenir auprès des personnes âgées du département pour un total de 1798 places, volume équivalent à celui d'Ille-et-Vilaine et légèrement inférieur à celui du Finistère, département souvent mis en comparaison avec les Côtes d'Armor qui situe les Côtes d'Armor très haut dans le classement des départements de Métropole (18^e rang).

Nombre de places



Nombre de places par habitant de 75 ans ou +



Personnes âgées (Suite...)

17 places d'hébergement pour 100 Costarmoricains âgées de 75 ans et plus...

Départements Sources : Insee, Dress	Taux d'équipement * en places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées au 31/1/2019 (‰)	Rangs
Max : Lozère	224	1
Seine-Maritime	170	16
Mayenne	170	16
Meuse	169	18
Saône-et-Loire	169	18
Sarthe	169	28
Côtes d'Armor	166	21
Charente	164	22
Calvados	163	23
Nièvre	163	23
Min : Haute Corse	67	96

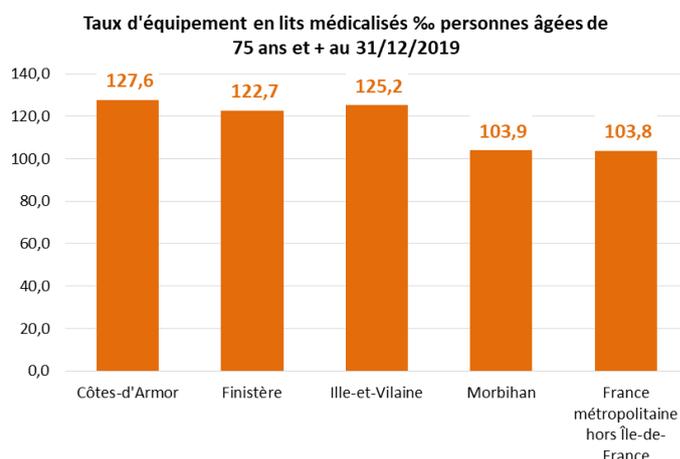
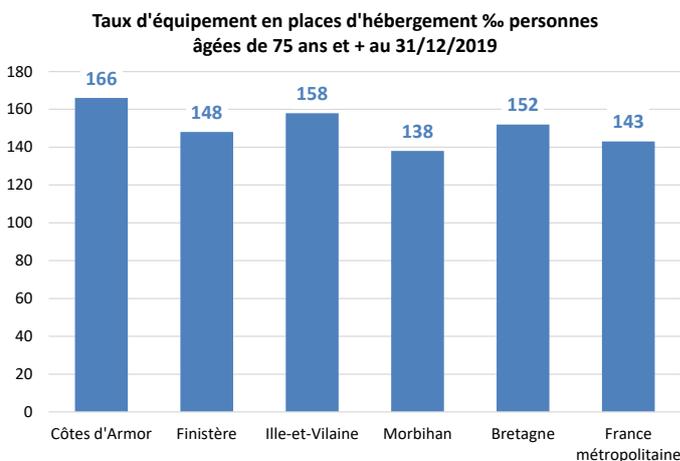
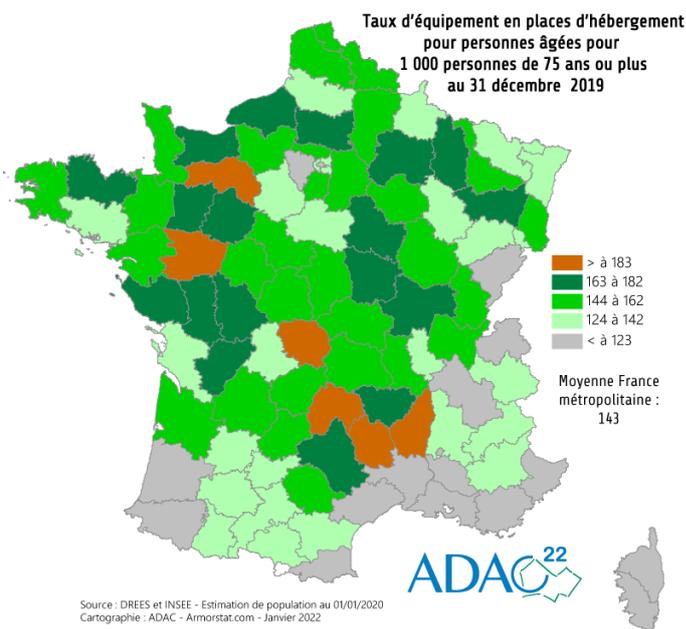
* Nombre de places en EHPAD, Maisons de retraite non EPHAD, Résidences autonomie, Services de soins à domicile ou de soins de longue durée pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus

Le niveau d'équipement en places d'hébergement pour personnes âgées en Côtes d'Armor était, fin 2019, de 16,6 places pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus (166 pour 1 000), niveau qui situe le département au 21^e rang des départements de Métropole. Ce niveau d'équipement est à comparer à ceux des autres départements Bretons, moins élevés, et à la moyenne nationale, inférieure.

Il en est de même du taux d'équipement en lits médicalisés en EHPAD ou en Soins de longue durée (128 lits pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus), indicateur qui positionne également les Côtes d'Armor au 1^{er} rang régional et en 15^e position au niveau national. Ce ratio, qui peut apparaître relativement élevé, entraîne en réalité une absence de perspective de créations de nouvelles places médicalisées dans le département pourtant nécessaires pour faire face aux besoins.

Départements Sources : Insee, Dress	Taux d'équipement * en lits médicalisés pour 1 000 personnes âgées au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Max : Lozère	176,1	1
Loire-Atlantique	128,7	13
Nièvre	128,5	14
Côtes d'Armor	127,6	15
Maine-et-Loire	126,0	16
Ille-et-Vilaine	125,2	17
Min : Paris	46,6	96

* Nombre de lits médicalisés pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus (Lits d'EHPAD et lits de soins de longue durée)

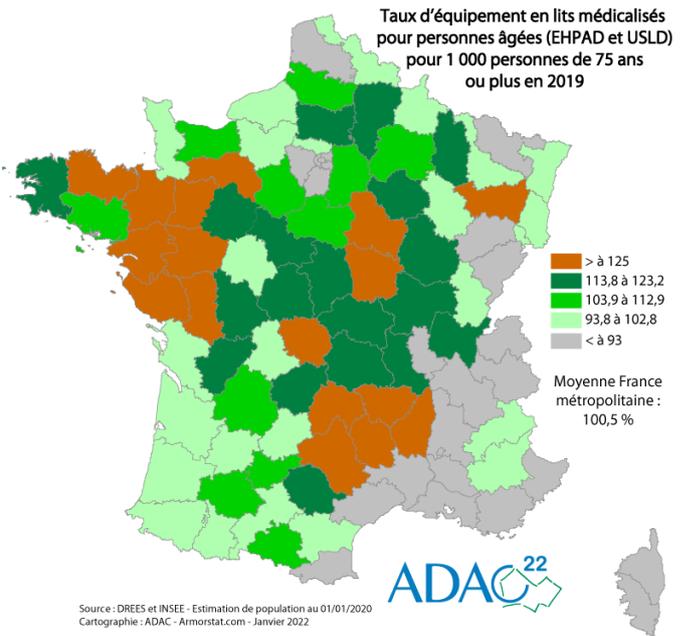


Personnes âgées (Suite...)

La capacité d'accueil et d'hébergement en Côtes d'Armor pour les personnes âgées est constituée pour l'essentiel des places proposées par les EHPAD, au nombre de 118 (9307 places), et par les 22 Résidences autonomie (793 places). A cela, il convient d'ajouter les capacités d'accueil de 6 autres établissements qui ne sont pas des EHPAD (97 places).

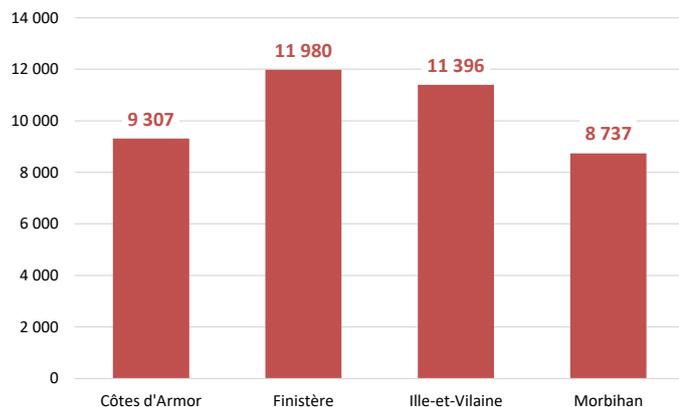
Par ailleurs, une partie des personnes âgées peut également être accueillie dans les 4 Centres de jour (40 places) et les 7 Etablissements de soins de longue durée (270 lits).

Hors établissements et autres structures d'hébergement précédemment décrites, les Costarmoricains les plus âgés peuvent également compter sur les 23 Services de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées (SSIAD et SPASAD) qui disposent, au total, d'un volume de places comparable à celui du Finistère (respectivement 1 798 et 1 846) et qui situe le département au 18^e rang national (Cf. graphique page suivante).



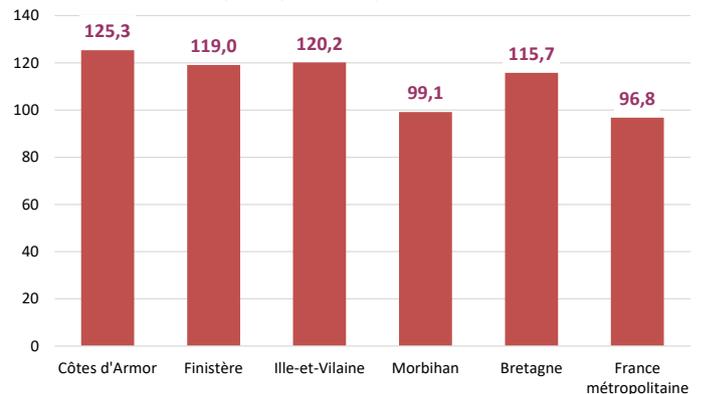
Nombre de places

EHPAD au 31/12/2019 (Nombre de places)

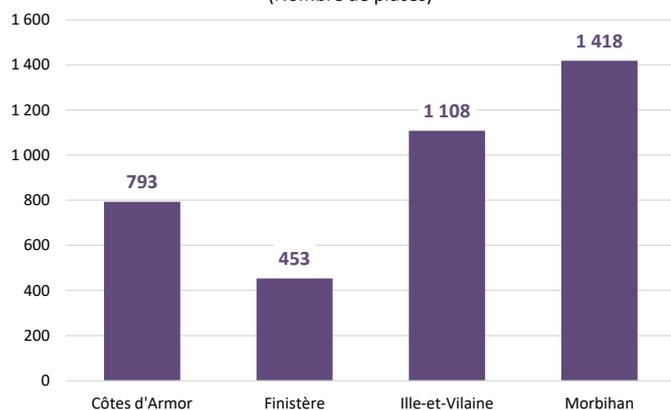


Nombre de places par habitant de 75 ans ou +

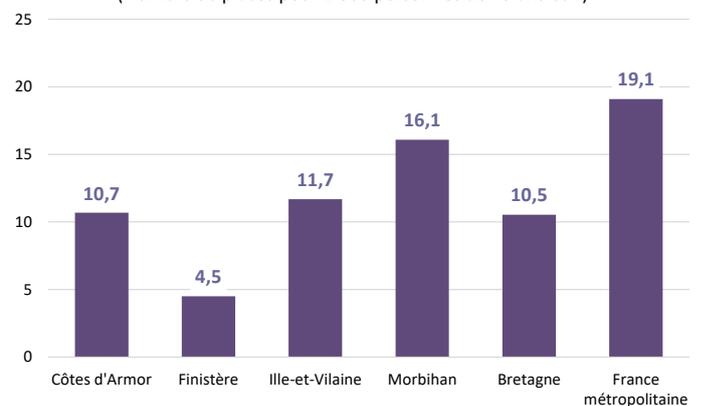
EHPAD au 31/12/2019
(Nombre de places pour 1 000 personnes de 75 ans et +)



Résidences autonomie au 31/12/2019
(Nombre de places)

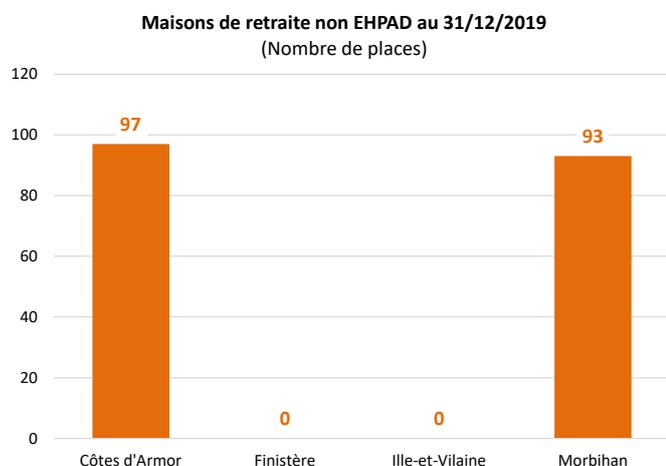


Résidences autonomie au 31/12/2019
(Nombre de places pour 1 000 personnes de 75 ans et +)

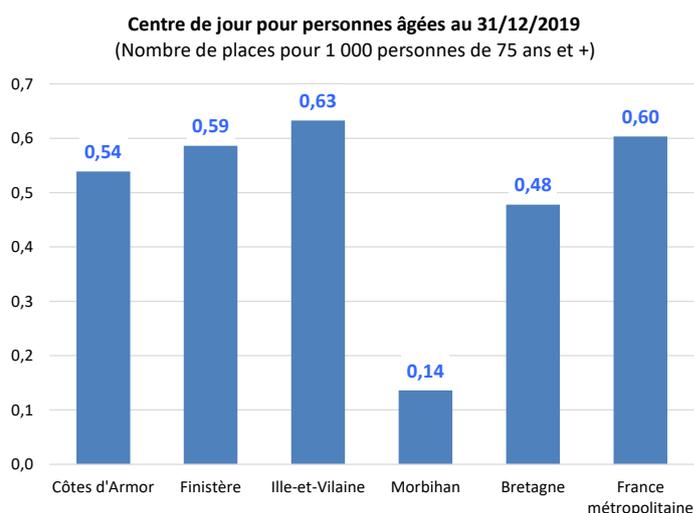
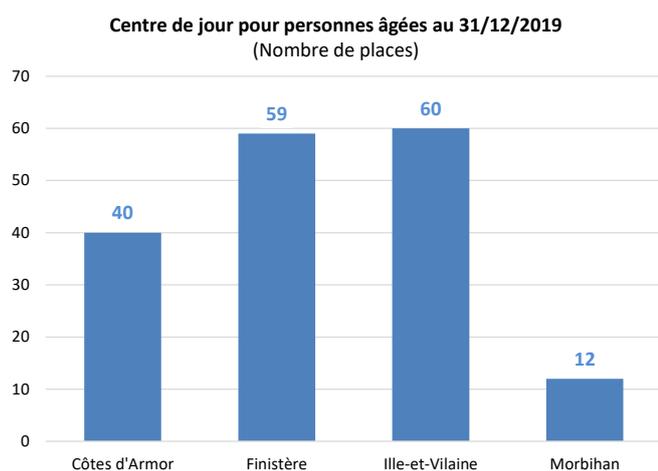
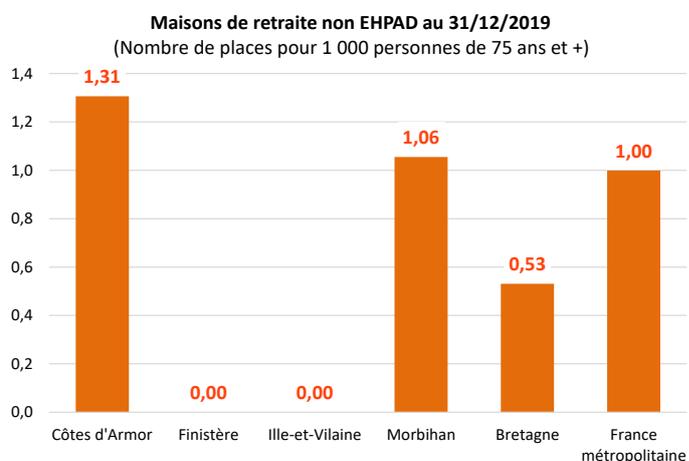


Personnes âgées (Suite...)

Nombre de places

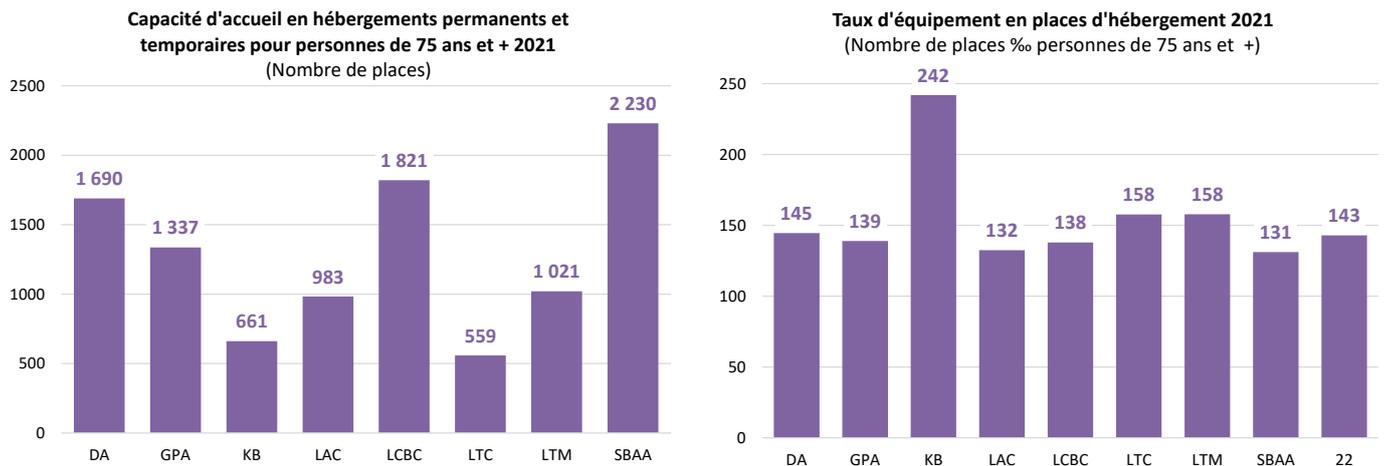


Nombre de places par habitant de 75 ans ou +



Capacité d'accueil en hébergements pour personnes âgées 2021 Source : Département	Nombre établissements	Capacité hébergement permanent (Places HP)	Capacité hébergement temporaire (Places HT)	Capacité totale (hors ADJ)	Capacité Accueil de jour (ADJ)	Population 75 ans ou +	Taux d'équipement % personnes âgées de 75 ans et +
Dinan Agglomération	28	1 635	55	1 690	22	11 840	145
Guingamp-Paimpol Agglomération	17	1 295	42	1 337	26	9 810	139
Kreiz-Breizh	9	648	13	661	6	2 758	242
Lamballe Terre et Mer	14	961	22	983	26	7 616	132
Lannion-Trégor Communauté	27	1 785	36	1 821	30	13 417	138
Leff Armor Communauté	8	547	12	559	0	3 545	158
Loudéac Communauté	15	999	22	1 021	20	6 596	158
Saint-Brieuc Armor Agglomération	28	2 163	67	2 230	20	17 168	131
Côtes d'Armor	148	10 135	269	10 404	150	73 818	143

Personnes âgées (Suite...)



NB : Les données relatives aux capacités d'accueil pour personnes âgées pour les EPCI des Côtes d'Armor (tableau page précédente et graphique ci-dessus) basées sur une source Département différent légèrement des informations contenues dans les pages précédentes (Départements de Métropole). Ces écarts tiennent notamment au fait que les informations statistiques utilisées sont issues de sources différentes et correspondent à des dates différentes. Par ailleurs, le taux d'équipement n'intègre pas exactement les mêmes catégories d'établissements.

Quelles sont les différences entre SSIAD, SSIAD renforcé et SPASAD ?...

Les **SSIAD** (Services de soins infirmiers à domicile) interviennent à domicile pour dispenser des soins aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ils contribuent au maintien des personnes à leur domicile. Leurs interventions sont prises en charge par l'Assurance Maladie et se font sur prescription médicale. Les **SSIAD renforcés** apportent des soins hautement techniques et coordonnés auprès de personnes atteintes de poly-pathologies, et/ou présentant une forte dépendance, atteinte d'une maladie neuro-évolutive invalidante ou d'une pathologie cancéreuse, en soins palliatifs avec comme corollaires des pathologies et des soins plus lourds mais aussi des prises en charge à mettre en œuvre très rapidement en sortie d'hôpital pour limiter les effets délétères du maintien prolongé des personnes âgées dans le service des urgences, la prise en charge de personnes socialement très isolées ou très vulnérables et qui ne peuvent pas rester au domicile par manque d'entourage, donc avec mise en place d'une organisation sociale et psycho-sociale spécifique, la prise en charge de personnes ayant besoin de conseils de prévention renforcés (diététique, chute, stimulation à la marche,...), le maintien au domicile de patients à forte dépendance en initiant une aide renforcée aux aidants.

Quelles différences entre SSIAD Renforcé et SSIAD Classique ?

Les interventions quotidiennes au domicile sont généralement plus fréquentes et plus longues, les soins sont plus techniques et requièrent parfois une équipe pluridisciplinaire ainsi que le passage en binômes lorsque cela s'avère nécessaire. Les objectifs principaux consistent à renforcer la notion de coordination au sein du parcours de vie à domicile des personnes âgées, de permettre la prise en charge de patients en phase aigüe et ne relevant pas de l'Hospitalisation à domicile (HAD) et de faciliter les sorties d'hospitalisation, et les prévenir par la mise en place d'un plan de préventions.

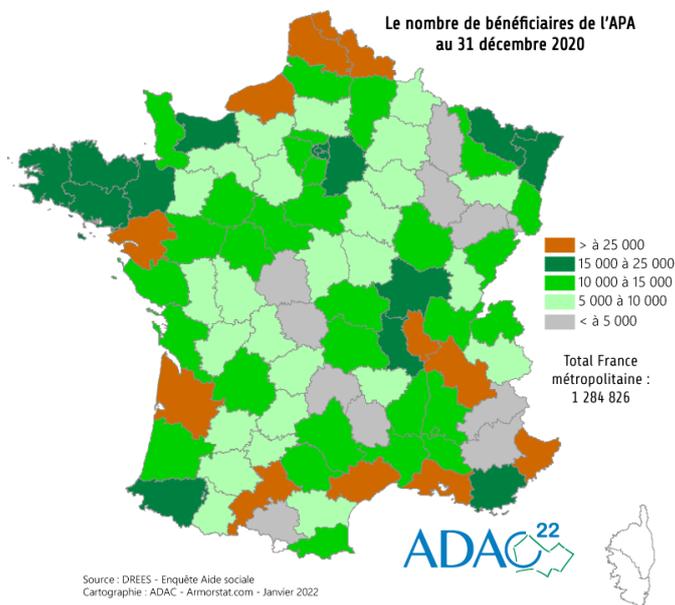
Les **SPASAD** (Services polyvalents d'aide et de soins à domicile) sont des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) et celles d'un Service d'aide à domicile. Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile.

15 562 personnes bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)...

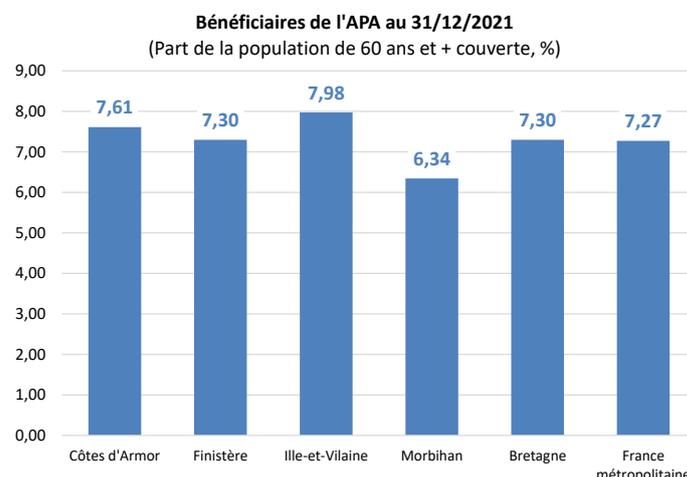
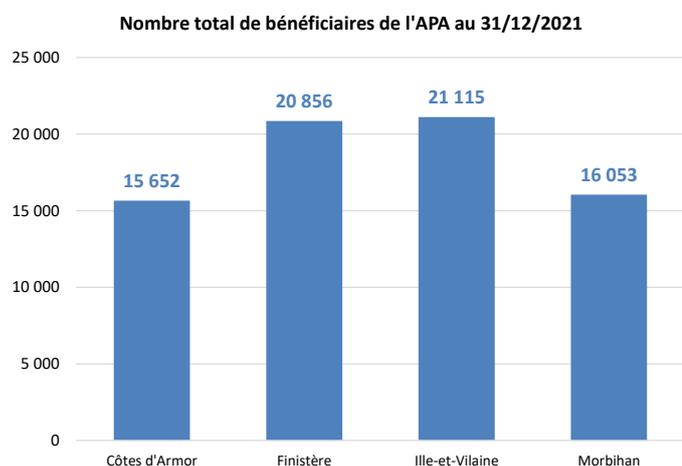
Départements Source : Dress	Nombre de bénéficiaires APA décembre 2020 *	Rangs
Max : Nord	49 655	1
Saône-et-Loire	15 983	23
Pyrénées-Atlantiques	15 958	24
Côtes d'Armor	15 562	25
Calvados	15 554	26
Seine-et-Marne	15 428	27
Min : Lozère	2 538	95

* Il s'agit du nombre de bénéficiaires ayant des droits ouverts au 31 décembre de chaque année, hormis pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour laquelle ce sont des bénéficiaires payés au titre du mois de décembre qui sont comptabilisés.

Total des mesures d'aides et non des individus : une même personne peut être comptabilisée plusieurs fois si elle bénéficie de plusieurs types d'aide, en particulier l'APA et l'ASH.



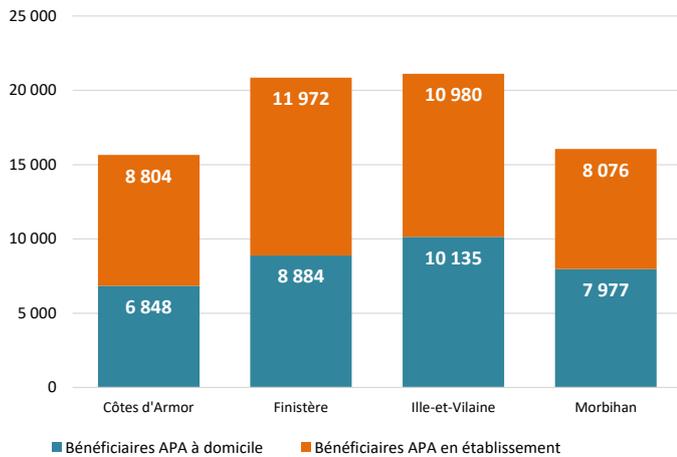
15 562 personnes, soit 7,61% de la population de 60 ans et + des Côtes d'Armor, ont bénéficié de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)⁵ en décembre 2020, volume proche de celui du Morbihan. Majoritairement (56,2 %), les allocataires ont perçu cette aide dans le cadre de leur hébergement en établissements, 6 848 personnes (43,8 %) dans le cadre d'un maintien à domicile.



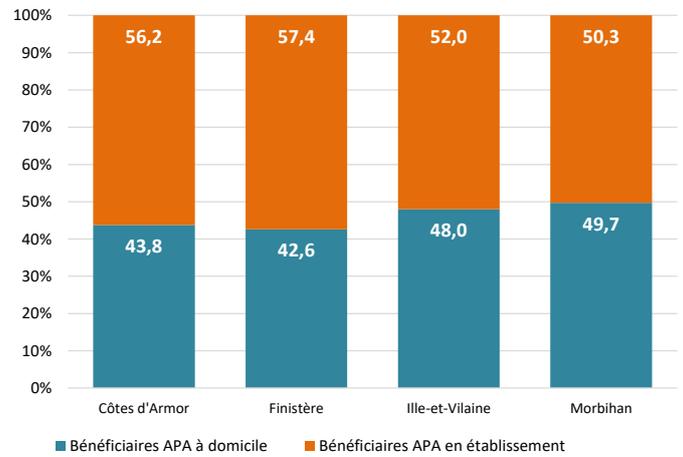
⁵ **L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)** est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ont besoin d'aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne (se lever, se laver, s'habiller...) ou dont l'état nécessite une surveillance régulière. Il y a deux APA différentes : l'APA à domicile, qui aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie, et l'APA en établissement qui aide à payer une partie du tarif dépendance en EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). L'APA est versée par le Département sans conditions de revenu (mais le montant attribué dépend du niveau de revenus) et ne fait l'objet d'aucune récupération des sommes reçues, ni du vivant ni au décès de son bénéficiaire.

Personnes âgées (Suite...

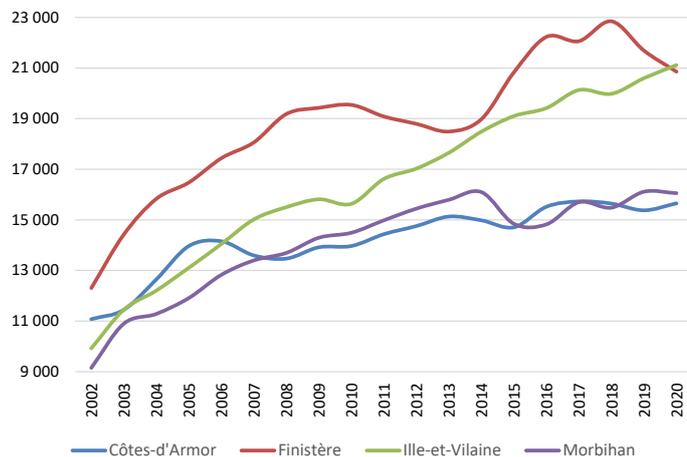
Détail des bénéficiaires de l'APA au 31/12/2020



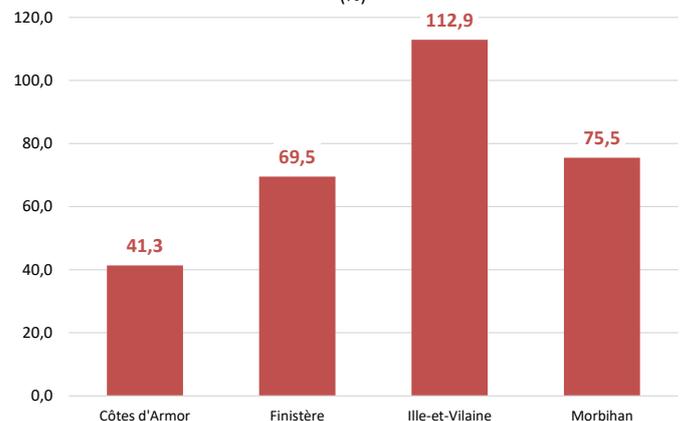
Détail des bénéficiaires de l'APA au 31/12/2020 (%)



Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA 2002-2020



Progression du nombre de bénéficiaires de l'APA 2002-2020 (%)



Combien de personnes dépendantes demain en France ?

En 2040, selon les hypothèses du Ministère de la santé, la France devrait compter entre 1,7 et 2,2 millions de personnes âgées dépendantes, volume en augmentation de 500 000 (+47 %) à 1 million (+89 %) d'individus. Durant la période comprise entre 2015 et 2026, la hausse du nombre de personnes très âgées va ralentir du fait de l'arrivée des classes creuses nées dans les années 1930. C'est surtout pendant le ¼ de siècle compris entre 2025 et 2050 que se produira la plus forte progression. La génération du baby-boom, née à partir du milieu des années 1940, arrivera en effet alors à son tour à l'âge de la dépendance.

D'autres paramètres, moins facilement mesurables, sont également à prendre en compte. Ainsi, il est difficile d'anticiper l'évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé ainsi que de l'écart entre les deux courbes. Si ce dernier reste constant, alors l'allongement de la durée de vie ne devrait pas avoir d'impact insurmontable : on vit plus longtemps, mais de façon autonome.

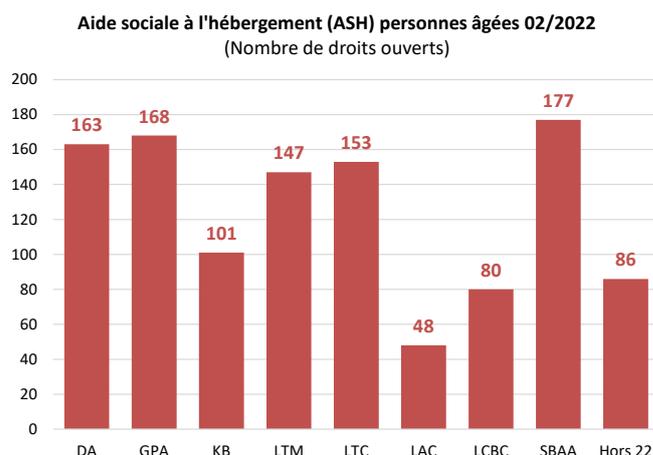
L'évolution favorable de certaines pathologies, l'amélioration des conditions de vie et du niveau d'éducation et d'autres facteurs encore devraient favoriser cette évolution. Mais, dans le même temps, d'autres problèmes de santé publique apparaissent (obésité, arthrose, diabète...) qui influent en sens inverse. De même, l'allongement de la durée de la vie active influera inévitablement sur la qualité de vie et l'état de santé général des actifs en fin de vie professionnelle ce qui, de fait, réduira leur espérance de vie en bonne santé et accélèrera l'arrivée de leur dépendance.

Des scénarios plus positifs sont également possibles pour les prochaines décennies notamment si des progrès sont réalisés dans le traitement de certaines maladies (Alzheimer...). Dans tous les cas, nous sommes collectivement et individuellement confrontés à un phénomène social auquel des réponses devront être rapidement apportées, la situation de certains territoires étant déjà alarmante, les personnes âgées peu fortunées dépendantes étant accueillies dans de mauvaises conditions (chambres communes, établissements vétustes, faible taux d'encadrement...).

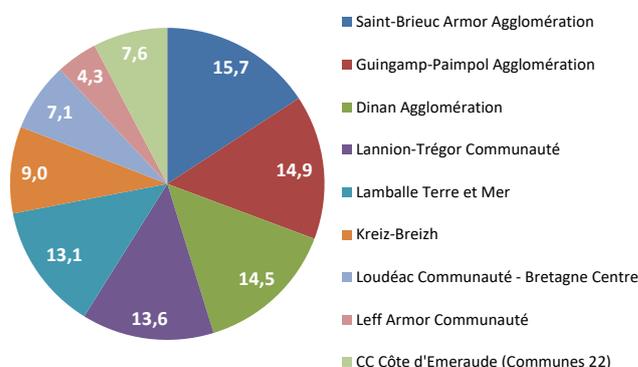
Personnes âgées (Suite...)

1 125 droits ouverts à l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)

Aide sociale à l'hébergement (ASH) personnes âgées 02/2022 Source : Département	Nombre de droits ouverts	% total
Dinan Agglomération	163	14,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	168	14,9
Kreiz-Breizh	101	9,0
Lamballe Terre et Mer	147	13,1
Lannion-Trégor Communauté	153	13,6
Leff Armor Communauté	48	4,3
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	80	7,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	177	15,7
Côte d'Emeraude (Communes 22)	1	0,1
Poher Communauté (Communes 22)	1	0,1
Hors département	86	7,6
Total	1 125	100,0



Aide sociale à l'hébergement (ASH) personnes âgées 02/2022
(% du total des droits ouverts)



1 125 droits étaient ouverts début 2022 en Côtes d'Armor au titre de l'Aide sociale à l'hébergement (ASH)⁶ pour personnes âgées. Cette aide, versée par le Département, permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée en établissement ou chez un accueillant familial.

Le prix des maisons de retraite...

Selon les chiffres de la CNSA, le tarif hébergement médian en maison de retraite était environ de 2 000 € par mois en 2019 au niveau national pour une chambre seule en hébergement permanent en EHPAD (hébergement + tarif dépendance GIR 5 ou 6), les écarts de prix entre établissements étant extrêmement importants. Pour les 10 % les « moins chers », le coût est inférieur à 1 724 € par mois alors que pour les 10 % les plus coûteux, il est supérieur à 2 909 € par mois et peut parfois atteindre des niveaux extrêmes.

Le prix médian a augmenté de +1,39 % entre 2018 et 2019, taux légèrement supérieur à celui de 2018 (+1,22 %). Le prix journalier médian pour un hébergement permanent était de 61,11 € en 2019 pour une chambre individuelle. L'écart entre le prix médian pratiqué par les établissements habilités à l'ASH pour une chambre individuelle (57,97 €) et les établissements non habilités (85 €) est de 27 €.

En 2019, parmi les 546 200 personnes âgées vivant dans près de 6 000 EHPAD en France, environ 63 100 (11,6 %) étaient hébergées dans un établissement situé dans un département différent de celui où elles résidaient précédemment. Cette même année, la proportion en Côtes d'Armor de personnes originaires d'un autre département parmi l'ensemble des résidents des établissements était inférieure à 5%. Pour les 97 hébergements permanents Costarmoricens, le prix médian d'hébergement est de 1 828 € par mois*, montant qui varie selon le statut des établissements : 1 783 € pour les 64 établissements publics, 1 974 € pour les 28 établissements privés non lucratifs et 2 496 € pour les 5 établissements privés commerciaux.

⁶ L'aide sociale à l'hébergement (ASH) permet de prendre en charge tout ou partie des frais liés à l'hébergement d'une personne âgée en établissement ou chez un accueillant familial. Elle est versée par le Département. Pour demander l'ASH, il faut remplir toutes les conditions suivantes : avoir plus de 65 ans (ou plus de 60 ans si l'on est reconnu inapte au travail), vivre en France de façon stable et régulière, c'est-à-dire de manière ininterrompue depuis plus de 3 mois (si la personne âgée est étrangère, elle doit avoir en plus un titre de séjour en cours de validité), avoir des ressources inférieures au montant des frais d'hébergement. L'ASH est versée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou en résidence autonomie ou en unité de soins de longue durée (USLD). Pour que l'ASH soit accordée, ces établissements doivent disposer de places réservées aux bénéficiaires de l'aide sociale.

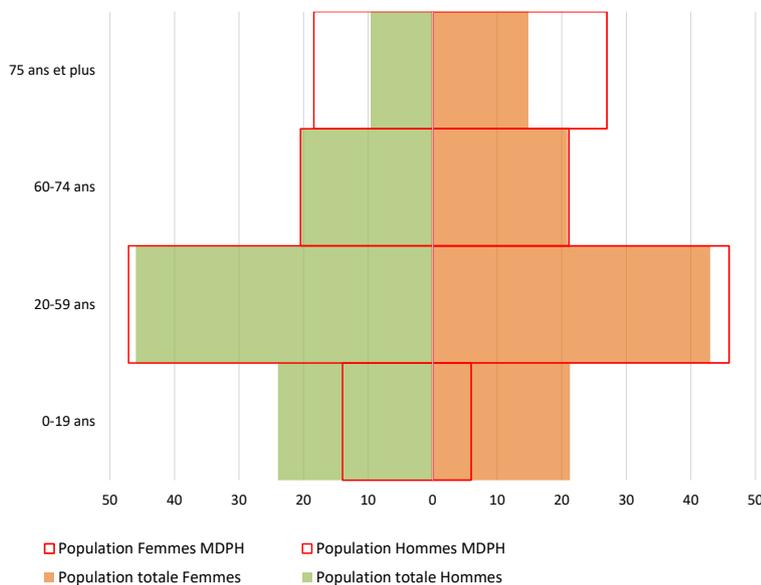
Personnes âgées (Suite...)

Pour la grande majorité des personnes âgées, il est difficile voire impossible d'être logées dans un établissement sans l'aide financière de la famille, souvent des enfants, hormis dans quelques maisons de retraites agréées. Pour réduire leur reste à charge, les résidents peuvent bénéficier d'aides de l'État (aides fiscales), de la Caisse nationale d'allocations familiales (aides au logement) et des Conseils départementaux (aides sociales). Toutefois, ces dispositifs sont hétérogènes selon les territoires et largement anti-redistributifs selon un rapport de l'IGAS : « L'aide sociale à l'hébergement assure historiquement mais marginalement l'accessibilité financière pour les résidents aux ressources insuffisantes ».

* 55,39 € par jour, le tarif de dépendance médian par jour GIR 5-6 en Côtes d'Armor étant de 5,57 € (2019).

De 4 à 17% de la population couverts par la MDPH selon les tranches d'âges...

Structure par âge de la population reconnue MDPH au regard de la population des Côtes d'Armor - Comparaison du poids de chaque grande classe d'âges (%)



Le taux de couverture moyen de l'ensemble de la population des Côtes d'Armor par la MDPH est de 9,1%.

La pyramide des âges ci-contre compare la structure par âge de l'ensemble de la population des Côtes d'Armor (blocs colorés Hommes et Femmes) à celle qui relève de la MDPH (blocs filets rouges).

Elle traduit principalement une sur-représentation, en comparaison de l'ensemble des Costarmoricains, des personnes de 75 ans et plus reconnues par la MDPH et, à l'inverse, une sous-représentation des enfants et jeunes adultes de 0 à 19 ans, les autres classes d'âges étant à l'équilibre de représentation.

A noter que le taux de couverture des femmes est moins important pour les tranches d'âges 0-19 ans et 60 ans et plus.

Le taux de couverture de la population reconnue par la MDPH augmente avec l'âge (Cf. graphique ci-dessous). De 4 % seulement pour les personnes de moins de 20 ans, il est de l'ordre de 9 % entre 20 et 74 ans et grimpe ensuite à près de 17 % parmi les personnes de 75 ans et plus.

Les taux de couverture les plus élevés (Cf. également graphiques et tableau détaillé des EPCI pages suivantes) concernent le Kreiz Breizh (10,2 %) et Guingamp Paimpol Agglomération (9,9 % de l'ensemble de la population, 16 % des plus de 75 ans). C'est Lannion Trégor Communauté qui enregistre le plus fort taux de couverture des plus âgés avec 18,7 % suivi de très près par Saint-Brieuc Armor Agglomération (18,6%).

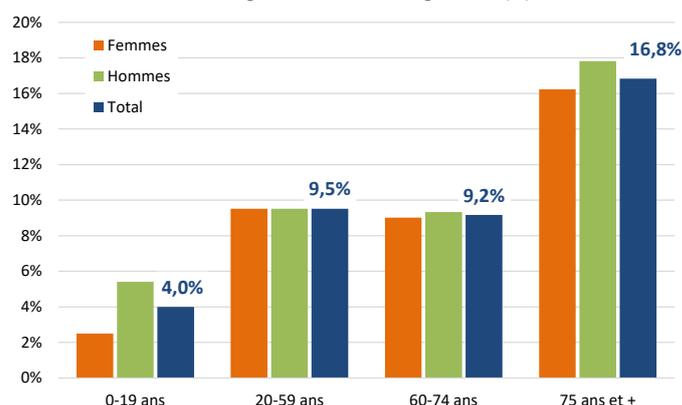
En volume (Cf. graphique page suivante), les hommes ne sont majoritaires que dans la tranche d'âges 0-19 ans. A l'équilibre avec les femmes entre 20 et 74 ans, ils deviennent nettement minoritaires à 75 ans et plus, l'espérance de vie notamment jouant en faveur des femmes.

Ainsi, la part des hommes parmi les personnes reconnues handicapées passe de 69,5 % avant 20 ans à 39,9 % chez les personnes âgées de 75 ans et plus, la proportion d'hommes et de femmes dans les tranches d'âges intermédiaires étant quasiment égales.

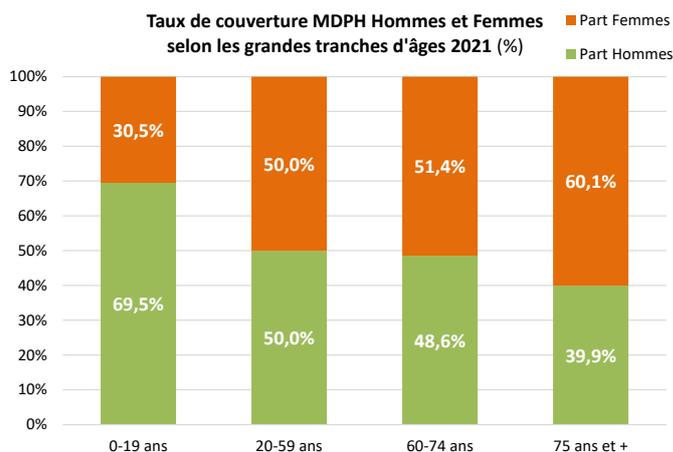
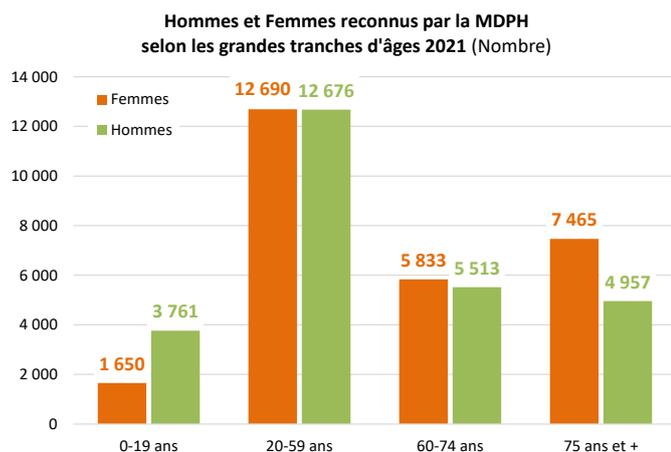
Taux de couverture MDPH 2021 (% population)



Taux de couverture MDPH Hommes et Femmes selon les grandes tranches d'âges 2021 (%)



Personnes handicapées (Suite...)



Population MDPH 2021	Femmes	Hommes	Total	Part Hommes	Part Femmes
0-19 ans	1 650	3 761	5 411	69,5%	30,5%
20-59 ans	12 690	12 676	25 366	50,0%	50,0%
60-74 ans	5 833	5 513	11 346	48,6%	51,4%
75 ans et +	7 465	4 957	12 422	39,9%	60,1%
Côtes d'Armor	27 638	26 907	54 545	49,3%	50,7%

Reconnaisances MDPH :

Il s'agit ici de l'ensemble des personnes ayant un droit ouvert à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) des Côtes d'Armor.

Les droits peuvent être ouverts pour de très longues périodes (certains droits sont ouverts jusqu'en 2095 par exemple) et ces données ne font pas l'objet d'une actualisation régulière (notamment pour la carte d'invalidité).

Aussi, les taux observés de couverture, ainsi que leur répartition entre différentes classes d'âges, doivent être considérés avec précaution, notamment chez les personnes âgées.

Taux de couverture MDPH 2021 (%)	Femmes	Hommes	Total
0-19 ans	2,5%	5,4%	4,0%
20-59 ans	9,5%	9,5%	9,5%
60-74 ans	9,0%	9,3%	9,2%
75 ans et plus	16,2%	17,8%	16,8%
Cotes d'Armor	8,9%	9,3%	9,1%

Taux de couverture MDPH 2021 (%) Détails EPCI	Tranches d'âges	Nombre de personnes reconnues MDPH	Population totale	Taux de couverture MDPH (%)
Dinan Agglomération	0-19 ans	750	22 082	3,40
	20-59 ans	3 819	43 295	8,82
	60-74 ans	1 749	20 372	8,59
	75ans et plus	1 965	11 840	16,60
Total		8 283	97 589	8,49
Guingamp-Paimpol Agglomération	0-19 ans	682	15 717	4,34
	20-59 ans	3 406	31 791	10,71
	60-74 ans	1 652	16 145	10,23
	75ans et plus	1 571	9 810	16,01
Total		7 311	73 464	9,95
Kreiz Breizh	0-19 ans	155	3 446	4,50
	20-59 ans	908	7 857	11,56
	60-74 ans	454	4 266	10,64
	75ans et plus	350	2 758	12,69
Total		1 867	18 327	10,19
Lamballe Terre et Mer	0-19 ans	599	16 143	3,71
	20-59 ans	2 508	30 901	8,12
	60-74 ans	1 140	13 035	8,75
	75ans et plus	1 340	7 616	17,60
Total		5 587	67 695	8,25
Lannion Trégor Communauté	0-19 ans	860	20 408	4,21
	20-59 ans	4 189	41 800	10,02
	60-74 ans	2 083	23 896	8,72
	75ans et plus	2 504	13 417	18,66
Total		9 636	99 520	9,68
Leff Armor Communauté	0-19 ans	351	7 760	4,52
	20-59 ans	1 076	14 180	7,59
	60-74 ans	480	5 792	8,29
	75ans et plus	495	3 545	13,96
Total		2 402	31 277	7,68
Loudéac Communauté	0-19 ans	536	11 841	4,53
	20-59 ans	2 141	23 249	9,21
	60-74 ans	871	9 544	9,13
	75ans et plus	873	6 596	13,23
		4 421	51 230	8,63
Saint-Brieuc Armor Agglomération	0-19 ans	1 421	36 225	3,92
	20-59 ans	7 060	69 804	10,11
	60-74 ans	2 775	28 740	9,66
	75ans et plus	3 184	17 168	18,55
Total		14 440	151 937	9,50
Côtes d'Armor		54 545	599 548	9,10

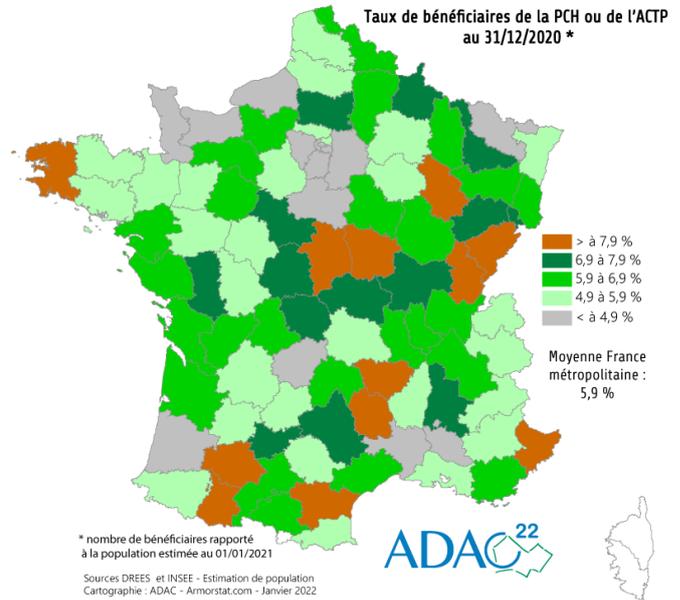
Personnes handicapées (Suite...)

2 844 bénéficiaires de la Prestation de compensation du handicap (PCH) fin 2020 (tous âges)...

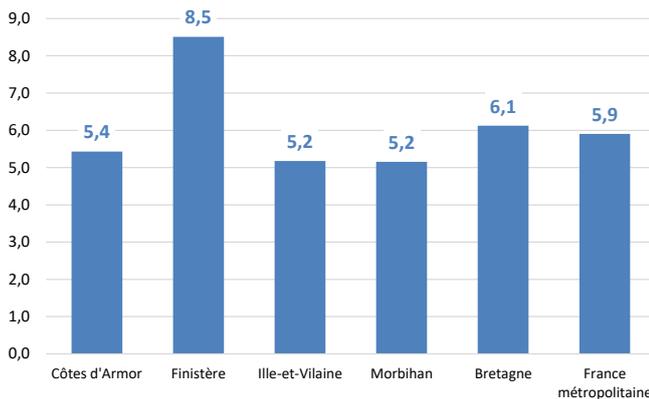
Départements Sources : Insee, Dress	Taux de bénéficiaires de la PCH ou de l'ACTP * au 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Aude	12,8	1
Pas-de-Calais	5,4	60
Somme	5,4	61
Côtes d'Armor	5,4	62
Haute-Savoie	5,4	63
Maine-et-Loire	5,4	63
Min : Corrèze	3,4	95

* Cf. définitions en bas de page

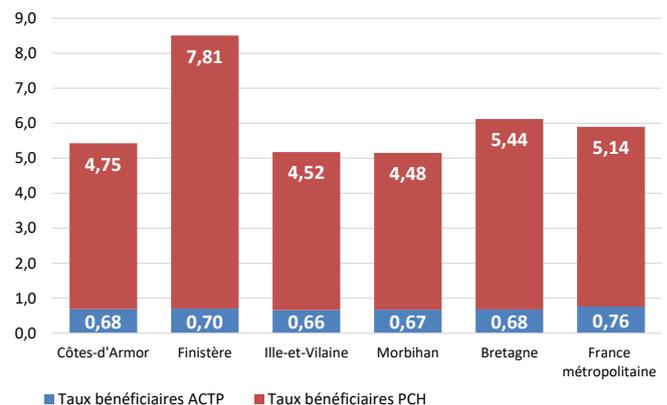
Fin 2020, le département des Côtes d'Armor occupait le 62^e rang des départements métropolitains en matière de bénéficiaires de la PCH⁷ et de l'ACTP⁸. A l'échelle régionale, le département des Côtes d'Armor se positionne au 2^e rang des départements bretons derrière le Finistère qui affiche un taux de couverture particulièrement élevé.



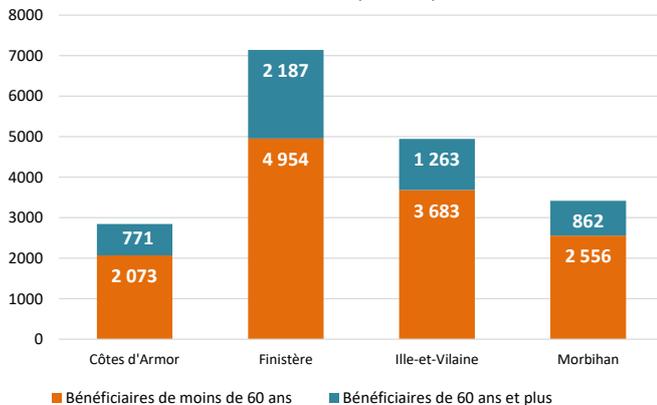
Taux de bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP au 31/12/2020 (%o habitants)



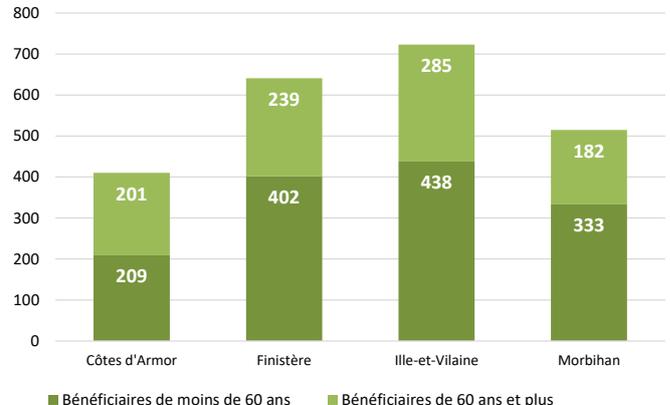
Détail du taux de bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP au 31/12/2020 (%o habitants)



Bénéficiaires de la PCH selon les tranches d'âges au 31/12/2020 (Nombre)



Bénéficiaires de l'ACTP selon les tranches d'âges au 31/12/2020 (Nombre)



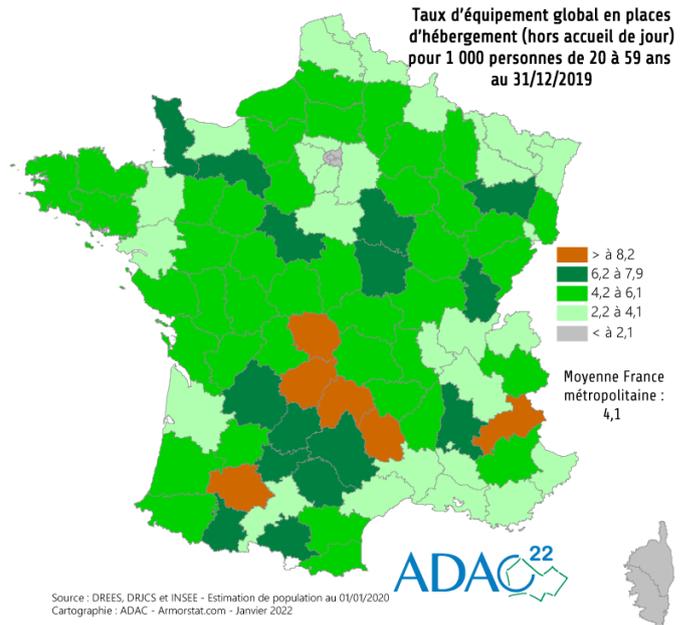
⁷ La Prestation de compensation du handicap (PCH) est versée par le Département, elle permet de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie et prend 5 formes (humaine, technique, aménagement logement, transport, aide spécifique ou exceptionnelle, animale) et répond à différents critères d'attribution : âge, ressources, résidence des bénéficiaires. La PCH est attribuée à vie si l'état de santé ne peut pas s'améliorer.

⁸ L'Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) est une aide qui permet aux personnes bénéficiaires d'assumer l'emploi d'une tierce personne pour les aider dans les actes essentiels de la vie. Elle a été remplacée le 01/01/2016 par la Prestation de compensation du handicap (PCH).

Personnes handicapées (Suite...)

5,5 places dans les structures d'hébergement pour 1 000 adultes (20-59 ans) ...

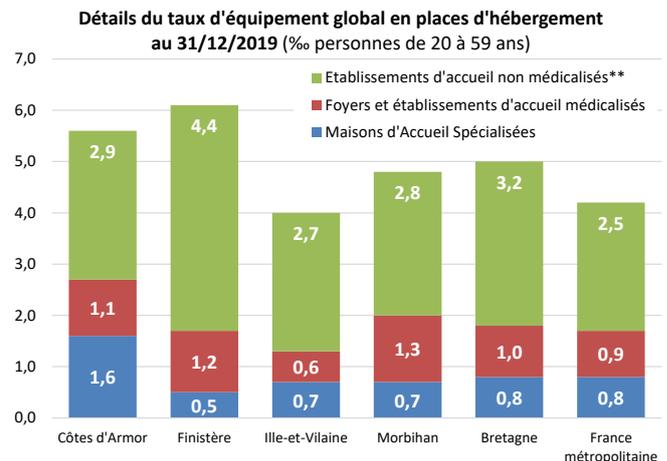
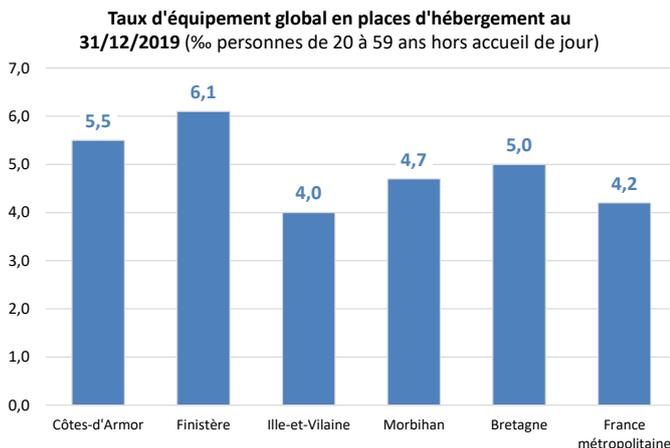
Départements Sources : Insee, Dress, DRJSCS	Taux d'équipement global en places d'hébergement * au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Max : Lozère	44,6	1
Ardèche	5,6	32
Cher	5,6	32
Haute-Marne	5,6	32
Vendée	5,6	32
Côtes d'Armor	5,5	36
Allier	5,4	37
Haute-Loire	5,3	38
Pyrénées-Atlantiques	5,3	38
Min : Haute-Corse	1,6	95
Paris	1,6	95
Seine-Saint-Denis	1,6	95



* Taux d'équipement global en places d'hébergement pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans hors accueil de jour (Places en MAS, FAM, EAM, EANM, Foyers de vie et Foyers polyvalents)

Au 31/12/2019, le département des Côtes d'Armor se situait au 36^e rang des départements de Métropole quant au taux d'équipement en places d'hébergements pour personnes handicapées⁹ de 20 à 59 ans : 5,5 ‰, taux supérieur au taux moyen national (4,2 ‰).

Au sein de l'espace régional, les Côtes d'Armor se situent au 2^e rang après le Finistère (6,1 ‰) et assez loin devant le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine qui affichent des taux de couverture inférieurs à la moyenne régionale, voire nationale pour ce dernier.

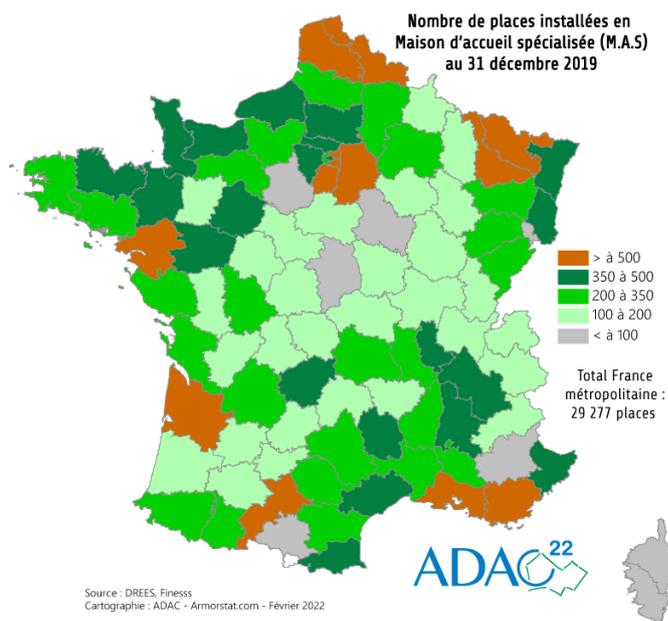


⁹ Sont incluses dans ce total les places en Maisons d'accueil spécialisées (MAS), Foyers d'accueil médicalisés (FAM), Etablissements d'accueil médicalisés (EAM), Etablissements d'accueil non médicalisés (EANM), Foyers d'hébergement, Foyers de vie et Foyers polyvalents, hors places d'accueil de jour.

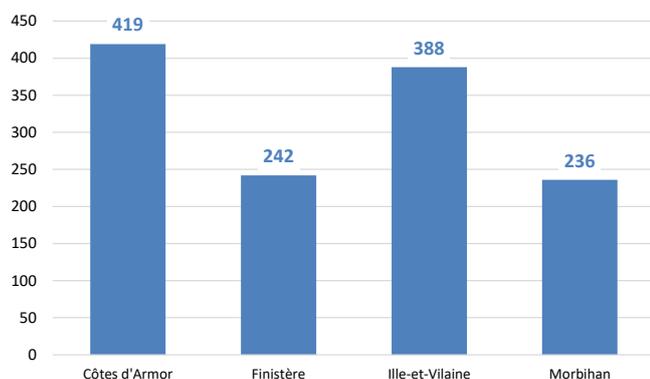
** À la suite à la mise en place d'une nouvelle nomenclature, la catégorie « Etablissements d'accueil non médicalisé » regroupe désormais les anciennes catégories « Foyer d'hébergement », « Foyer de vie », « Foyer d'accueil polyvalent » et autres « Etablissements d'accueil non médicalisé », sans distinction possible. Aussi, à partir de 2019, le taux d'équipement en seul foyer de vie n'est plus disponible.

Personnes handicapées (Suite...)

Départements Sources : Dress, Finesss	Nombre de places en MAS au 31/12/2019	Rangs
Max : Nord	1392	1
Haut-Rhin	441	23
Oise	427	24
Côtes d'Armor	419	25
Pyrénées-Orientales	416	26
Sarthe	412	27
Min : Haute Corse	36	96



Maisons d'accueil spécialisées (MAS) pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)



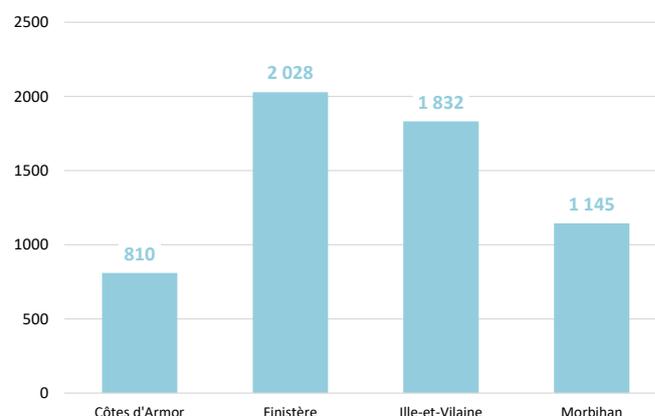
Les 9 Maisons d'accueil spécialisées (MAS) présentes en Côtes d'Armor peuvent accueillir jusqu'à 419 adultes handicapés, capacité globale qui place le département au 1^{er} rang des départements bretons et au 25^e rang au niveau national.

A contrario, le département est nettement moins bien doté et classé, au niveau régional et national, en ce qui concerne les capacités d'accueil dans les 24 Foyers de vie, d'hébergement ou d'accueil polyvalents et les Etablissements d'accueil non médicalisés (EANM) pour personnes handicapées : 810 places (50^e rang des départements de Métropole). Il en est de même en ce qui concerne les 13 Foyers d'accueil médicalisés (FAM) ou Etablissements d'accueil médicalisés (EAM) en tout ou partie pour personnes handicapées : 292 places.

Départements Sources : Dress, Finesss	Nombre de places Foyers de vie * au 31/12/2019	Rangs
Max : Nord	4 034	1
Val-de-Marne	891	48
Haute-Savoie	821	49
Côtes d'Armor	810	50
Marne	806	51
Deux-Sèvres	804	52
Val-d'Oise	804	52
Min : Corse du Sud	41	96

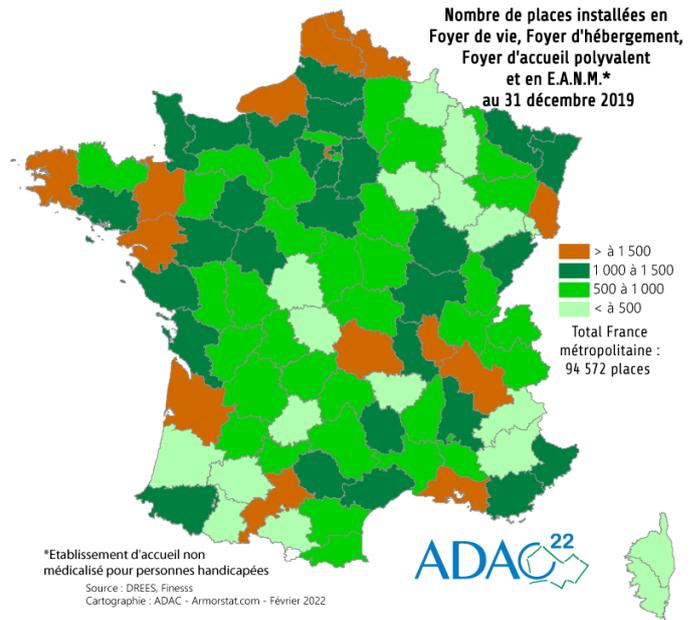
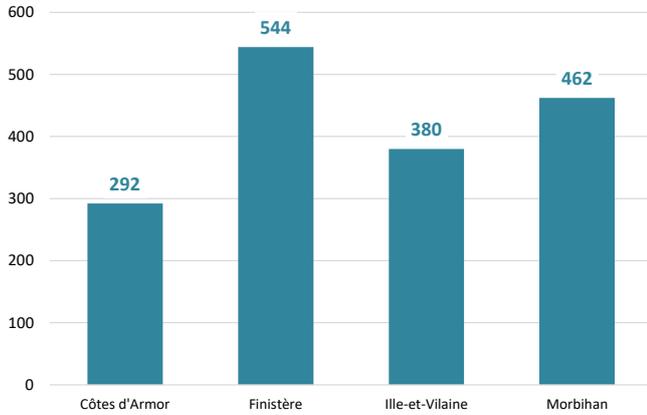
* Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), Foyer d'hébergement, Foyer d'accueil polyvalent (3), Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM)

Foyers de vie, d'hébergement ou d'accueil polyvalent,
Etablissements d'accueil non médicalisés pour personnes
handicapées (EANM) au 31/12/2019 (Nombre de places)



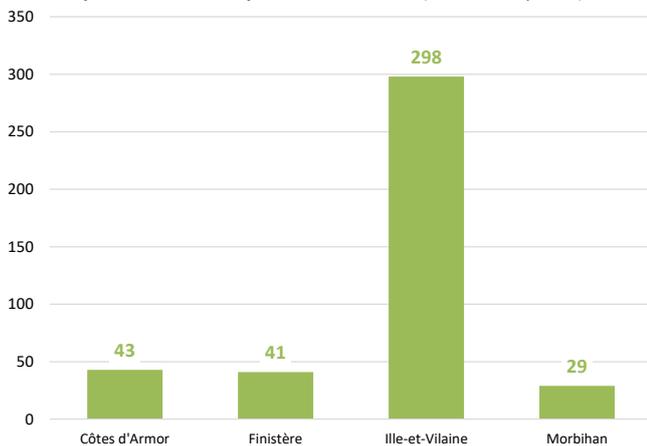
Personnes handicapées (Suite...)

Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et Etablissement d'accueil médicalisé (EAM) en tout ou partie pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)

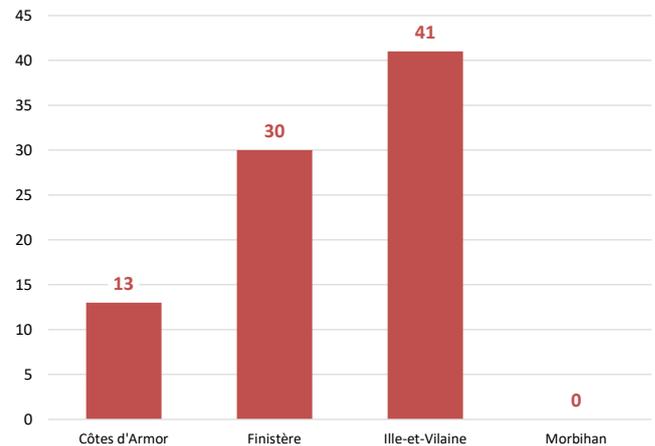


Par ailleurs, 43 places seulement sont disponibles dans les 2 structures relevant des Centres de rééducation professionnelle (CRP), Centres de pré-orientation (CPO) et Unités évaluation réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS). Le département occupe, certes, la 2nde position au niveau régional mais très loin derrière l'Ille-et-Vilaine (298 places). A noter également la capacité d'accueil limitée dans les 2 Etablissements d'accueil temporaire (13 places).

Centre de rééducation professionnelle (CRP), Centre de préorientation (CPO), Unités Évaluation Réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS) pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)



Etablissement d'accueil temporaire pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)



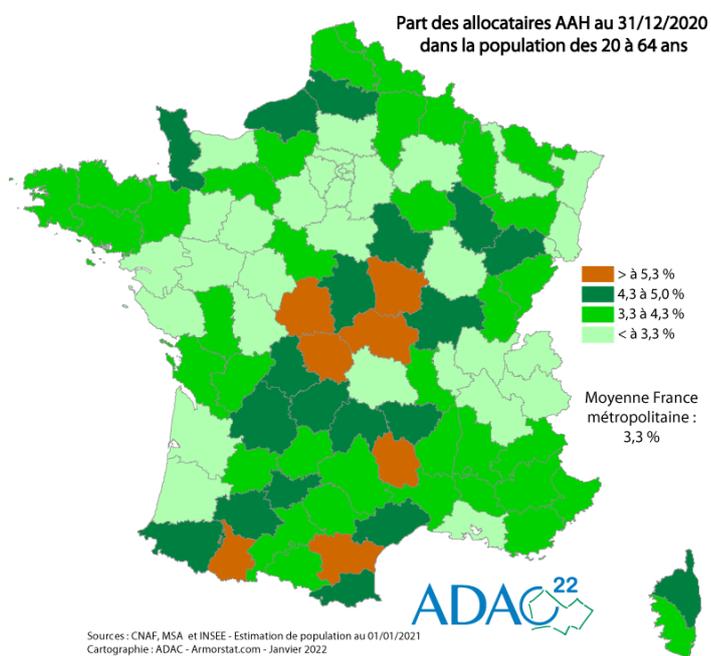
Personnes handicapées (Suite...)

Une proportion de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) dans la moyenne Bretonne (20-64 ans)...

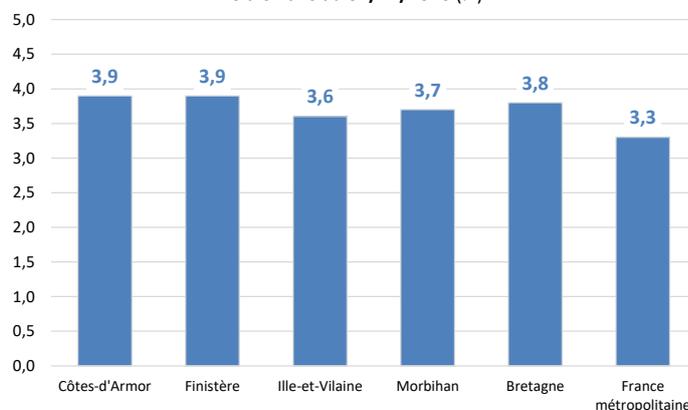
Départements Sources : Cnaf, MSA, Insee	Taux de bénéficiaires de l'AAH* au 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Lozère	7,1	1
Lot-et-Garonne	4,0	40
Alpes-Maritimes	3,9	41
Côtes d'Armor	3,9	42
Finistère	3,9	43
Jura	3,9	44
Min : Haute-Savoie	1,7	96

* Part des allocataires de l'AAH dans la population âgée de 20 à 64 ans. **Attention rupture de série** : à la suite d'une amélioration du système de production statistique de la CNAF concernant les bénéficiaires de prestations légales, les données à partir de 2016 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes, notamment avec celles contenues dans le Panorama social 2015. Pour les données CNAF, la répartition est faite selon le département de la caisse de gestion.

Au 31/12/2020, les Côtes d'Armor étaient positionnées au 42^e rang des départements de Métropole quant à la proportion de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH)¹⁰ supérieure à la moyenne nationale. La situation reste relativement homogène entre départements bretons. Si les Côtes d'Armor occupent la première place à égalité avec le Finistère, ces deux départements sont suivis de très près par le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine.



Part des bénéficiaires de l'AAH dans la population âgée de 20 à 64 ans au 31/12/2020 (%)



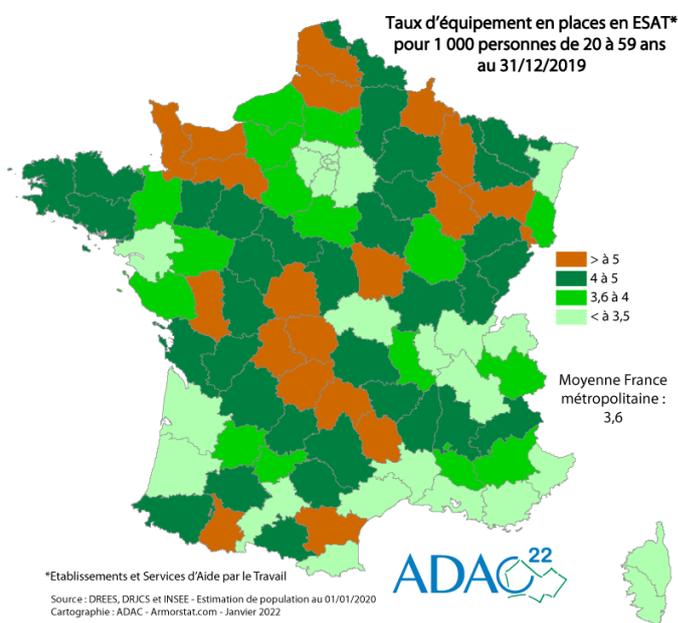
¹⁰ L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet aux adultes en situation de handicap de disposer d'un minimum de ressources. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter les éventuelles autres ressources des bénéficiaires.

Personnes handicapées (Suite...)

14 Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT) pour un total de 1 167 places (20-59 ans)...

Départements Sources : Insee, Dress, DRJSCS	Taux d'équipement en places en ESAT * au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Max : Lozère	15,1	1
Haute-Loire	4,5	30
Pyrénées-Atlantiques	4,5	30
Moselle	4,5	30
Côtes d'Armor	4,4	33
Gers	4,4	33
Meurthe-et-Moselle	4,4	33
Cher	4,4	33
Min : Allier	1,9	96

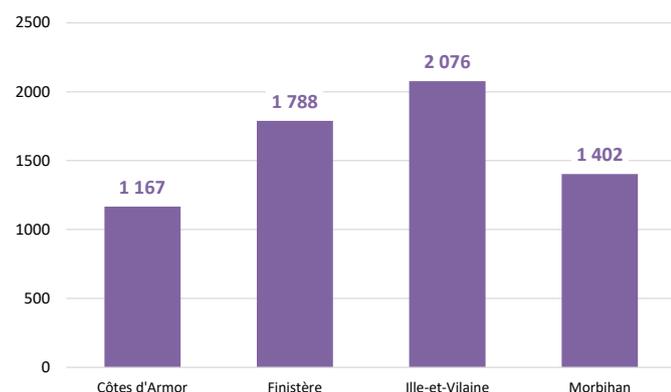
* Taux d'équipement en places en ESAT pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (‰)



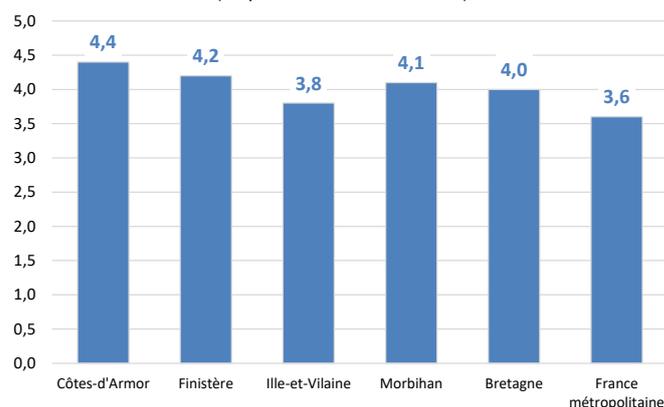
Au 31/12/2019, les Côtes d'Armor étaient positionnées au 33^e rang des départements en matière d'équipement en **Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)**¹¹, avec un taux de couverture de l'ensemble de la population de 20-59 ans supérieur à la moyenne nationale : 4,4‰ contre 3,6‰. Le niveau d'équipement des départements bretons est relativement homogène, les Côtes d'Armor se situant au 1^{er} rang suivies de près par le Finistère et le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine se démarquant par un taux inférieur à 4,0 ‰.

14 ESAT sont actifs en Côtes d'Armor pour un total de 1 167 places, volume qui place le département en 42^e position au niveau national.

Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)



Taux d'équipement en places en ESAT au 31/12/2019 (‰ personnes de 20 à 59 ans)



¹¹ **Les Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT)**, couramment Centres d'aide par le travail ou plus couramment encore CAT, sont des établissements médico-sociaux qui relèvent, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Ils offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

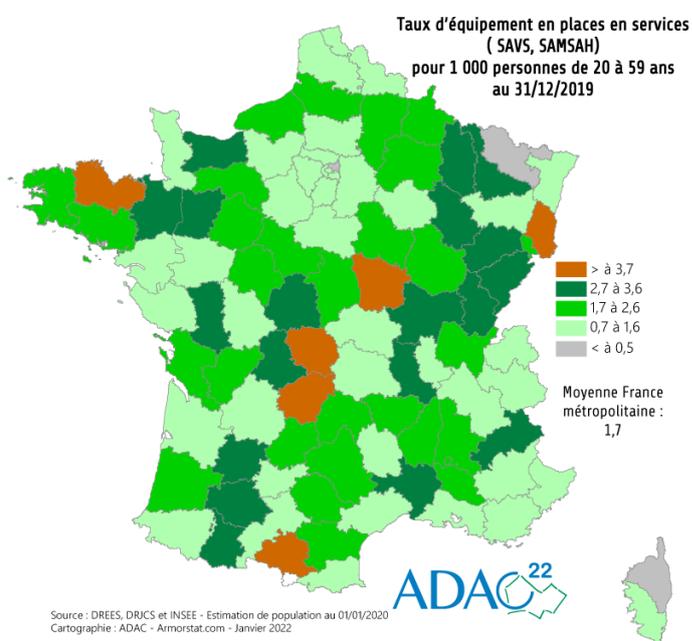
Personnes handicapées (Suite...)

Parmi les 4 départements de Métropole les mieux dotés en services (SAVS et SAMSAH) à destination des personnes handicapées (20-59 ans)...

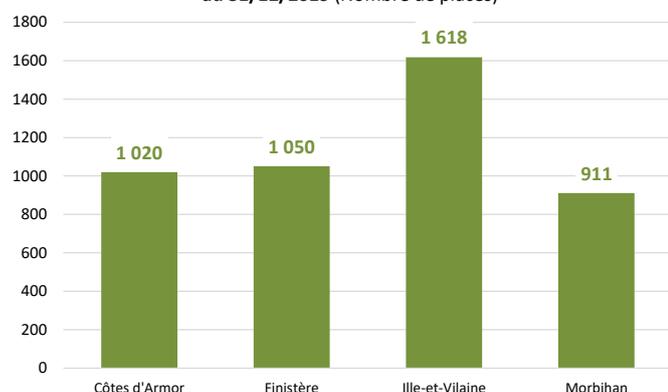
Départements Sources : Insee, Dress, DRJSCS	Taux d'équipement en places en SAVS et SAMSAH * au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Max : Corrèze	6,2	1
Ariège	4,5	2
Haut-Rhin	4,4	3
Côtes d'Armor	3,9	4
Creuse	3,8	5
Nièvre	3,7	6
Min : Moselle	0,2	96

* Taux d'équipement en places en SAVS et SAMSAH pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (‰)

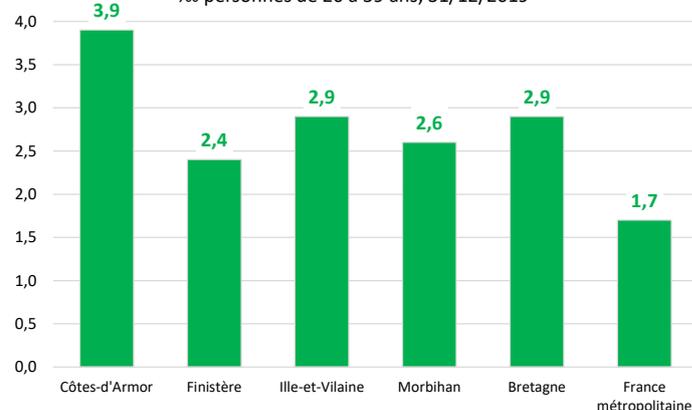
Fin 2019, le département était également très bien positionné quant au niveau des **Services à destination des personnes handicapées** qui incluent principalement les **SAVS** (Services d'accompagnement à la vie sociale)¹² et **SAMSAH** (Services d'accompagnement médico-Sociaux pour adultes handicapés)¹³.



Services d'accompagnement à la vie sociale, médico social (SAVS et SAMSAH) pour personnes handicapées au 31/12/2019 (Nombre de places)



Taux d'équipement en places en SAVS et SAMSAH ‰ personnes de 20 à 59 ans, 31/12/2019



¹² **Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les besoins de l'usager sont définis par l'équipe pluridisciplinaire avec lui, dans le cadre de l'élaboration de son projet individualisé de prise en charge et d'accompagnement. Ce projet tient compte de son projet de vie (en matière de logement, de vie sociale et familiale, de citoyenneté...), de ses capacités d'autonomie et de vie sociale et des préconisations de la commission des droits et de l'Autonomie des personnes handicapées.

¹³ **Les Services d'accompagnement médico-Sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH)** permettent à des personnes handicapées de vivre en milieu ordinaire. Les SAMSAH leur proposent une aide pour les tâches et les actes essentiels de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, et éventuellement l'aide à la toilette sont assurés par des professionnels qualifiés telles que les auxiliaires de vie) et des activités sociales diverses pour sortir de leur isolement. Les SAMSAH travaillent le plus souvent en collaboration avec les SAVS.

Personnes handicapées (Suite...)

Il occupait en effet le 4^e rang avec un taux d'équipement très au-dessus de la moyenne nationale : respectivement 3,9‰ contre 1,7‰ seulement pour la Métropole).

1 020 places SAVS et SAMSAH, sont disponibles en Côtes d'Armor, volume qui place le département au 12^e rang parmi les 96 départements métropolitains.

Le taux d'équipement en services à destination des personnes handicapées étant supérieur à la moyenne nationale dans l'ensemble des départements bretons, les Côtes d'Armor restent au 1^{er} rang, loin devant l'Ille-et-Vilaine qui occupe le 2^e rang régional un taux inférieur à 3%.

SAMSAH et SAVS...

Parallèlement aux structures d'hébergement classique se sont développés des services médico-sociaux ayant pour mission d'accompagner la personne handicapée au niveau de son quotidien et de son insertion sociale. Il s'agit des SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) et des SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés).

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) sont nés à la fin des années 70. Prolongement des services de suite des centres d'aide par le travail (ex-CAT devenus ESAT) et des instituts médico-professionnels (IMPRO), ils ont été mis en place par des professionnels désireux penser autrement l'accompagnement des personnes handicapées dans leur vie au quotidien. Le décret du 11 mars 2005 leur a donné un cadre législatif.

Ces services permettent le maintien à domicile tout en aidant à l'autonomisation du patient. Ils s'adressent à des adultes en situation de handicap, et proposent un accompagnement pour tout ou partie des actes de la vie quotidienne. Ils accompagnent également le patient dans l'élaboration de son projet de vie, en favorisant notamment le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ils l'aident ainsi à sortir de son isolement.

La finalité de ces services est d'aider à l'insertion sociale de l'usager. Ce qui passe par un accompagnement au quotidien, y compris via des visites à domicile.

Ce sont des structures de proximité, qui constituent une alternative à l'hospitalisation et/ou l'admission dans une institution, et qui offrent une grande souplesse, sachant réajuster régulièrement l'accompagnement au projet de vie de la personne. Ces services s'adressent à un public large, et notamment souvent à des usagers en rupture des autres dispositifs existants.

Chaque service, qu'il soit SAVS ou SAMSAH, est différent, porté par son projet d'établissement, même s'il y a bien sûr des points communs (l'accompagnement à domicile notamment).

Quand certains SAVS n'ont pas de locaux assez grands (ni de budget) pour organiser des activités, ils orientent alors les usagers vers des structures extérieures.

Ces services sont placés sous la compétence des Conseils départementaux et sont souvent rattachés à une association.

Portés par des équipes pluridisciplinaires composées notamment de travailleurs sociaux, les SAVS et SAMSAH favorisent aussi la coordination des intervenants extérieurs en optimisant les moyens par la mutualisation des ressources.

La nature de l'accompagnement est toujours décidée avec l'usager et son entourage éventuel, en tenant compte de son degré d'autonomie. Cet accompagnement peut s'exercer au domicile de l'usager, ainsi que dans d'autres lieux (appartement thérapeutique, locaux du SAVS ou du SAMSAH, lieux généralistes où s'exercent des activités sociales, de formations, de travail...).

Pour qui ?...

Pour pouvoir bénéficier de l'intervention d'un SAVS ou d'un SAMSAH, il faut : être reconnu handicapé - avoir entre 20 et 60 ans au moment de la demande, voire plus de 60 ans si le handicap a été reconnu avant cet âge limite - bénéficier d'une décision d'orientation délivrée par la CDAPH – être partie prenante d'un projet d'accès, de retour ou de maintien dans l'emploi - accepter les interventions médico-sociales au domicile - résider dans le département dans lequel la demande a été faite.

Les Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) interviennent principalement auprès de personnes adultes qui vivent soit à leur propre domicile, soit dans des structures « éclatées » d'hébergement pour adultes handicapés (appartements privés et/ou thérapeutiques, maisons de ville) rattachées à des établissements d'hébergement traditionnel.

Personnes handicapées (Suite...)

SAMSAH et SAVS... (Suite)

La personne peut être orientée vers le SAVS par le secteur sanitaire, la CDAPH, les organismes de logement, les ESAT, les associations, la famille, les amis...

La procédure administrative se fait ensuite via le formulaire unique destiné à la MDPH.

Ce qui est proposé dans l'accompagnement...

La situation de l'utilisateur est évaluée au démarrage ; il s'agit de faire le point sur ses difficultés au quotidien, et de voir avec lui ses attentes et ses besoins, et ce, dans divers domaines : santé bien sûr, mais aussi vie quotidienne, vie sociale, formation, insertion professionnelle...

L'équipe va ensuite réfléchir avec le patient à un projet individualisé d'accompagnement, où toute l'équipe médico-sociale peut être impliquée, et où l'environnement également extérieur du patient (tant familial que social) sera pris en compte.

Des conseils et des aides dans la gestion de la vie quotidienne peuvent être mis en place très rapidement, avec des visites à domicile pour stimuler l'utilisateur, l'aider par exemple dans la confection de ses repas, dans la gestion de son budget, dans l'organisation de ses papiers...

Les équipes des SAVS et SAMSAH proposent aussi un soutien au niveau des relations avec l'environnement familial et social.

Ils peuvent aussi conseiller, voire accompagner l'utilisateur dans la reprise d'activités de loisirs, de sorties... pour l'inciter notamment à sortir de son isolement.

Des relais extérieurs peuvent également intervenir, notamment en ce qui concerne le projet d'insertion, qui peut amener le patient à suivre et/ou reprendre des études et/ou à faire un bilan d'orientation et/ou de compétences.

Différences entre SAVS et SAMSAH...

Bien que proches par de nombreux aspects, les deux types de structures sont distincts, de par leur public comme de par les services qu'ils proposent, même si les SAMSAH travaillent souvent en collaboration avec les SAVS.

Les SAVS conseillent dans tous les domaines qui concernent la vie courante, qu'il s'agisse de la santé, de l'alimentation, des démarches administratives, du logement, du travail, de la gestion budgétaire ... donc de tout ce qui peut faire le quotidien.

Les SAMSAH le proposent aussi, mais dans une démarche qui ne s'inscrit pas que dans le quotidien prosaïque, mais aussi dans le cadre d'un projet de vie lié à l'insertion ; ils peuvent accompagner par exemple la personne dans la reprise d'études, dans l'orientation vers un travail, etc.

Les SAVS et les SAMSAH sont tous deux composés d'équipes pluridisciplinaires, qui regroupent notamment des travailleurs sociaux (éducateurs, assistants de service social...).

Mais les SAMSAH sont dotés en plus d'une équipe médicale et paramédicale qui peut émettre des conseils, et apporter des aides. Néanmoins, cette aide ne se substitue pas au suivi médical des personnes en dehors de la structure.

Pour caricaturer grossièrement, un SAMSAH est un SAVS avec des prestations de soins ou d'accompagnement vers le soin. Ils apportent une réponse pluridimensionnelle intégrant une dimension thérapeutique.

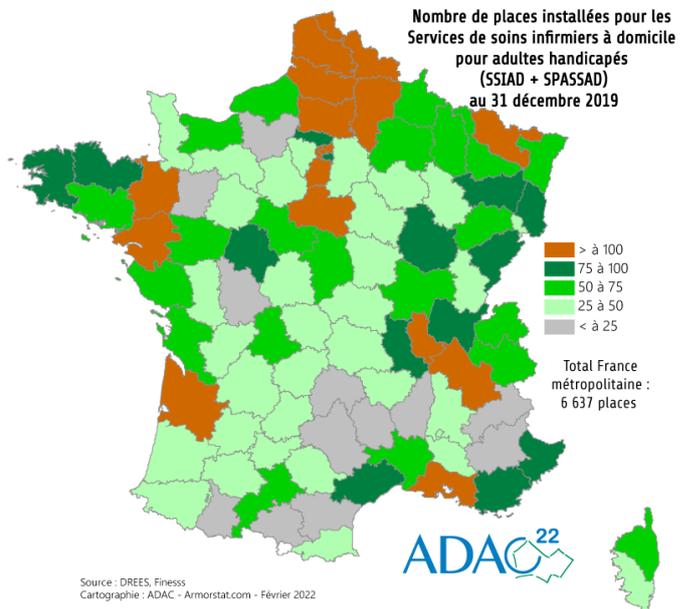
De plus, les SAMSAH sont particulièrement bien adaptés aux personnes atteintes de troubles psychiques alors que les SAVS ne le sont pas obligatoirement.

Source : <https://www.solidarites-usagerspsy.fr/s-occuper-de-soi/samsah-et-savs/>

Personnes handicapées (Suite...)

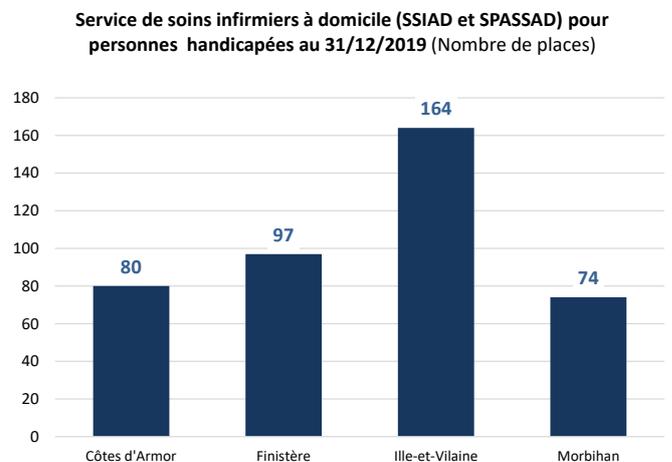
14 Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD - SPASSAD) interviennent pour un total de 80 places (20-64 ans)...

Départements Sources : Dress, Finess	Nombre de places SSIAD et SPASSAD pour adultes handicapés au 31/12/2019	Rangs
Max : Nord	291	1
Val-de-Marne	82	27
Loire	81	28
Côtes d'Armor	80	29
Alpes-Maritimes	79	30
Ain	76	31
Min : Eure	1	96



Au sein de l'ensemble des SSIAD et SPASSAD¹⁴ des Côtes d'Armor, 14 Services, pour un total de 80 places, interviennent en accompagnement des adultes handicapés.

Cette capacité d'intervention, très inférieure à celle déployée en Ile-et-Vilaine (164), mais proche de celle du Finistère (97) et du Morbihan (74), situe les Côtes d'Armor en 29^e position parmi les départements de France métropolitaine.

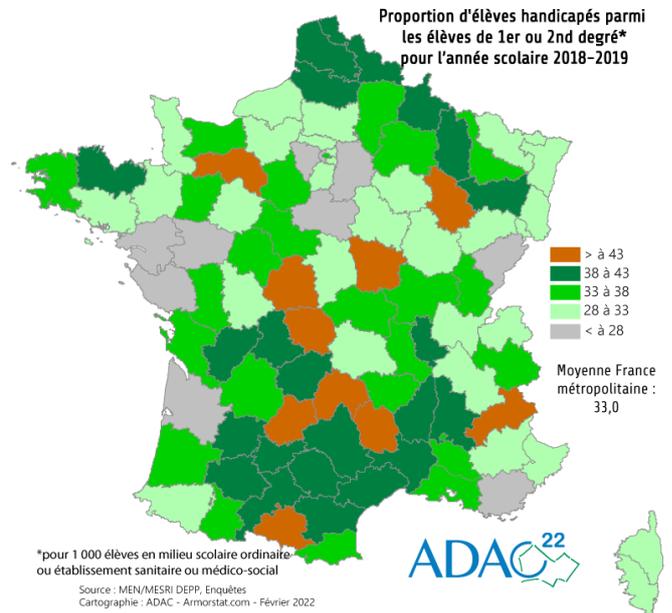


¹⁴ Se référer à la présentation des SSIAD et SPASSAD page 90 (Volet Personnes âgées)

Personnes handicapées (Suite...)

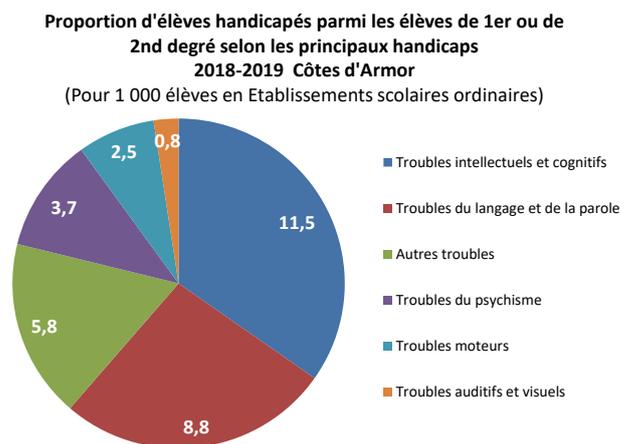
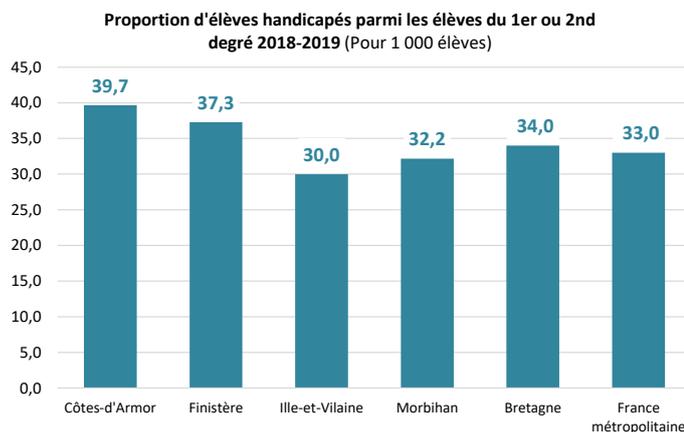
3,9 % des élèves et collégiens en situation de handicap...

Départements	Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er ou 2nd degré * au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Sources : MEN-MESRI, DEPP		
Max : Creuse	51,0	1
Lot-et-Garonne	40,4	20
Meuse	40,4	20
Charente	40,4	20
Côtes d'Armor	39,7	23
Ardennes	39,6	24
Ardèche	39,6	24
Min : Hauts-de-Seine	22,6	96



* Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1er ou 2nd degré en milieu scolaire ordinaire ou en établissement sanitaire ou médico-social au 31/12/2019 (‰)

Sur 1 000 élèves scolarisés en Côtes d'Armor en milieu scolaire ordinaire ou en établissement sanitaire ou médico-social dans le 1^{er} ou 2nd degré, 39,7 sont en situation de handicap, proportion la plus élevée observée en Bretagne et supérieure de 6,7 points à la moyenne nationale. Les handicaps les plus fréquents concernent les troubles intellectuels et cognitifs ainsi que les troubles du langage et de la parole (Cf. détails graphique ci-dessus).

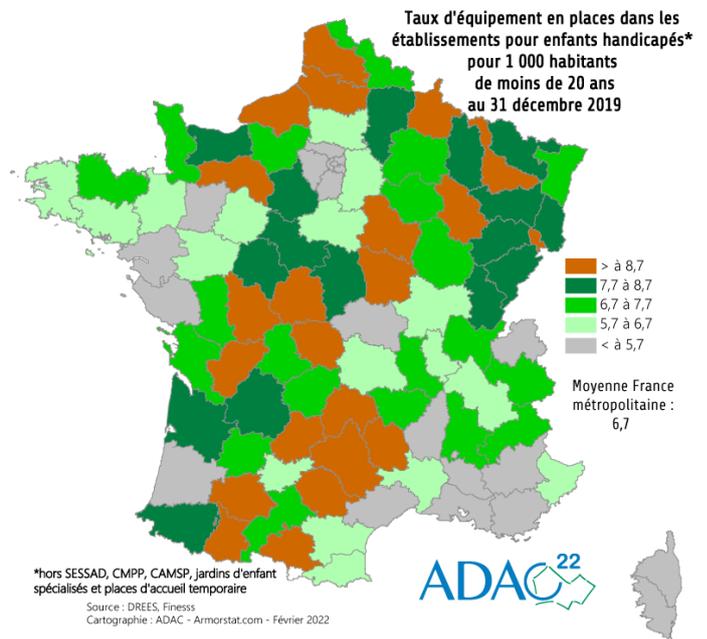


Personnes handicapées (Suite...)

7 places pour 1 000 jeunes en établissements d'hébergement (- de 20 ans)...

Départements Sources : Dress, Finess	Taux d'équipement en établissements d'hébergement * au 31/12/2019 (‰)	Rangs
Max : Lozère	20,3	1
Marne	7,2	48
Savoie	7,2	48
Aube	7,1	50
Côtes d'Armor	7,0	51
Loire	7,0	51
Eure	6,8	53
Haute-Vienne	6,8	53
Ain	6,8	53
Min : Haute Corse	3,9	96

* Taux d'équipement en places dans les établissements pour enfants handicapés (hors SESSAD, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) pour 1 000 habitants de moins de 20 ans



Au 31/12/2019, le département des Côtes d'Armor disposait de 7 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans en établissements d'hébergement pour personnes en situation de handicap, le plaçant devant les autres départements bretons et au-dessus de la moyenne française (6,7 ‰).

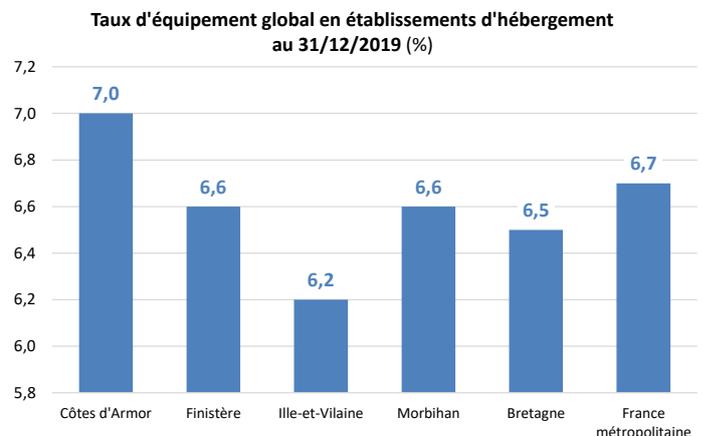
Structures d'accueil et d'accompagnement des enfants et adolescents handicapés (détails, cf. illustrations et commentaires ci-après) :

Les enfants et adolescents en situation de handicap sont accueillis dans des structures adaptées à leur âge. Ainsi, 10 **Instituts médico-éducatifs (IME)** sont présents sur le territoire des Côtes d'Armor pour une capacité d'accueil globale de 631 places, dont plus de la moitié en accueil de jour, externat ou semi-internat, ce qui en fait le département le moins bien pourvu en Bretagne.

Il en est de même pour d'autres types de structures et de services où le département arrive en 3^e, voire en 4^e et dernière position à l'échelle régionale en nombre de places d'accueil (Cf. graphiques ci-après) : Établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés (3^e rang), Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (4^e), Instituts d'éducation motrice (3^e), Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (3^e).

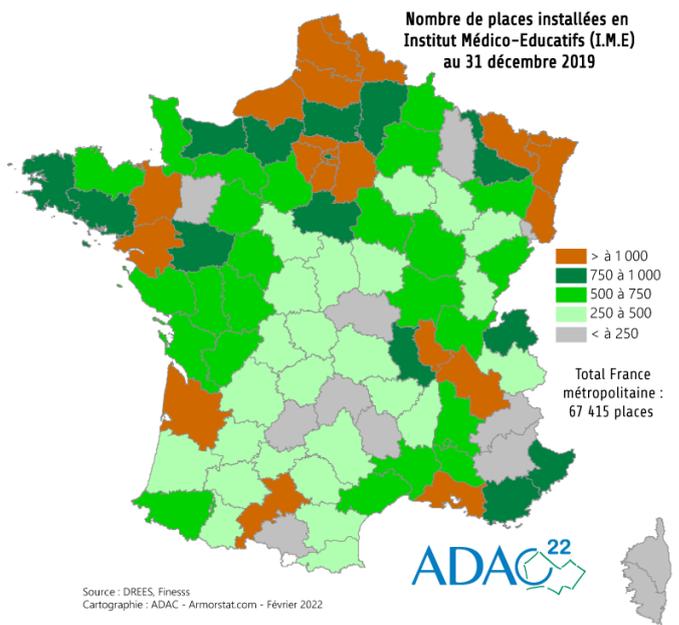
De même, le département compte un nombre plus faible de Centres Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) et de Centres Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP).

Le département des Côtes d'Armor est, en revanche, mieux placé en ce qui concerne les Etablissements d'accueil temporaire en étant pourvu de 12 places contre 11 en Ile-et-Vilaine et aucune dans les deux autres départements bretons. Un nombre de places important est également disponible dans les Établissements pour jeunes déficients sensoriels : 123, volume inférieur à celui d'Ile-et-Vilaine (170).

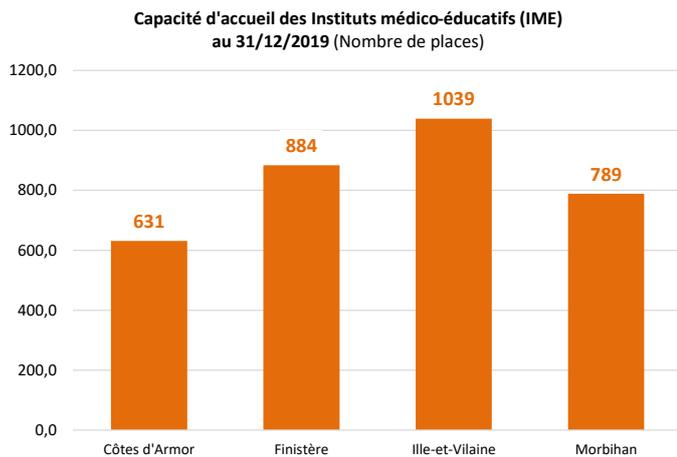


Personnes handicapées (Suite...)

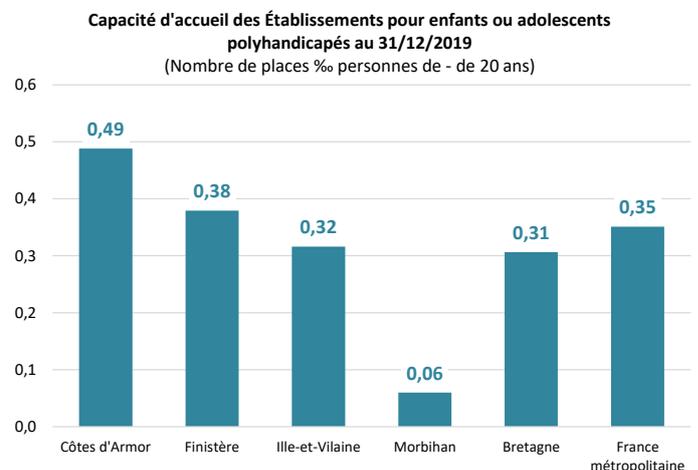
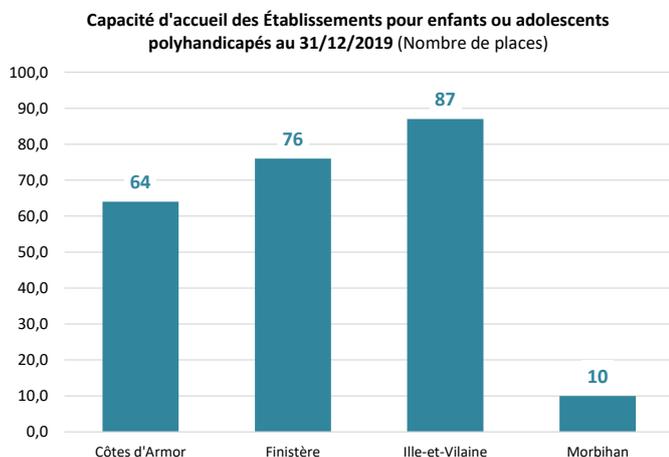
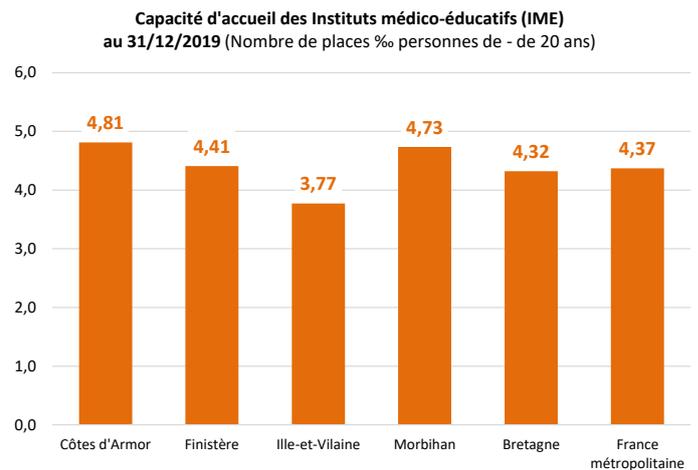
Départements Sources : Dress, Finess	Nombre de places en IME au 31/12/2019	Rangs
Max : Nord	3383	1
Indre-et-Loire	644	42
Ain	634	43
Côtes d'Armor	631	44
Vendée	631	44
Gard	609	46
Min : Lozère	76	96



Nombre de places

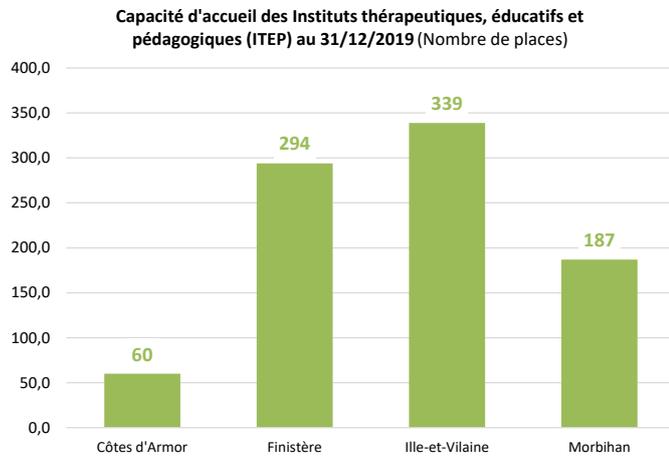


Nombre de places par habitant de - de 20 ans

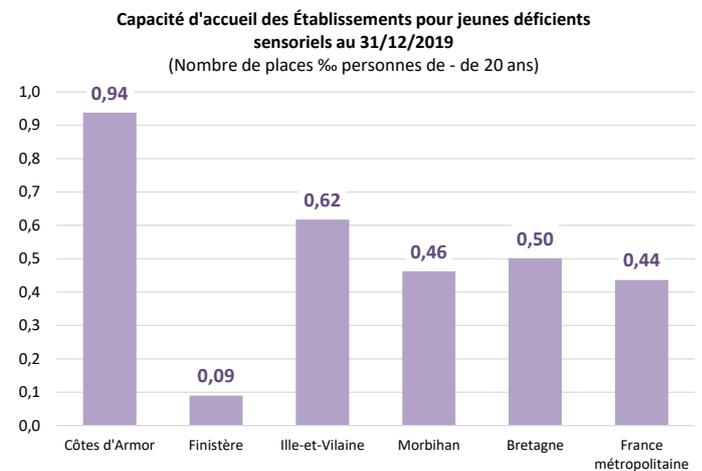
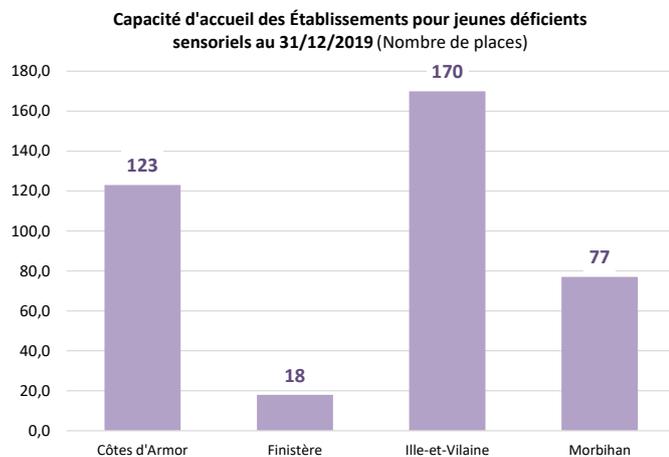
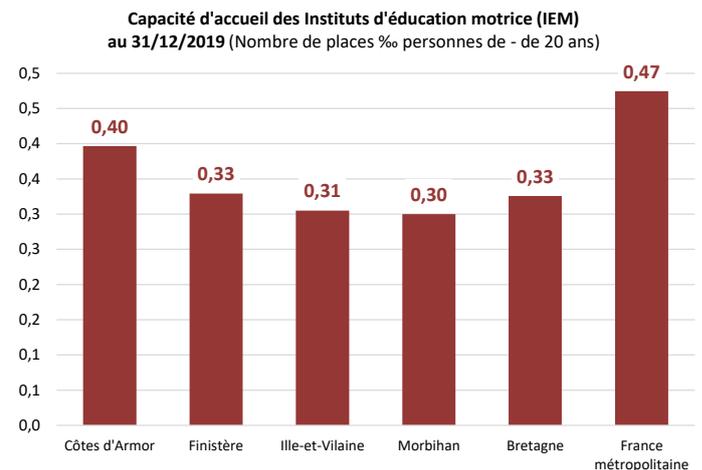
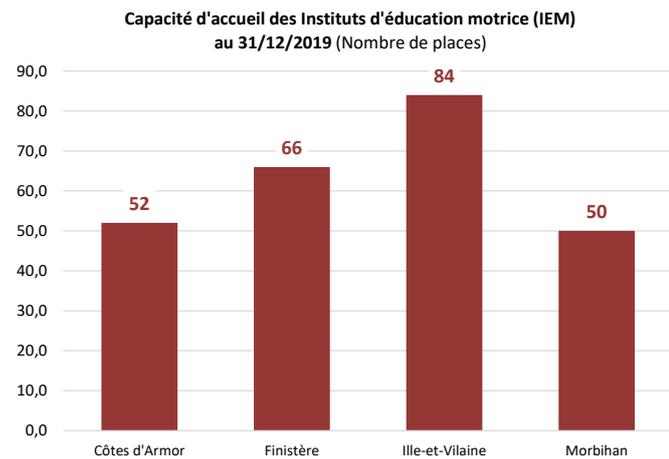
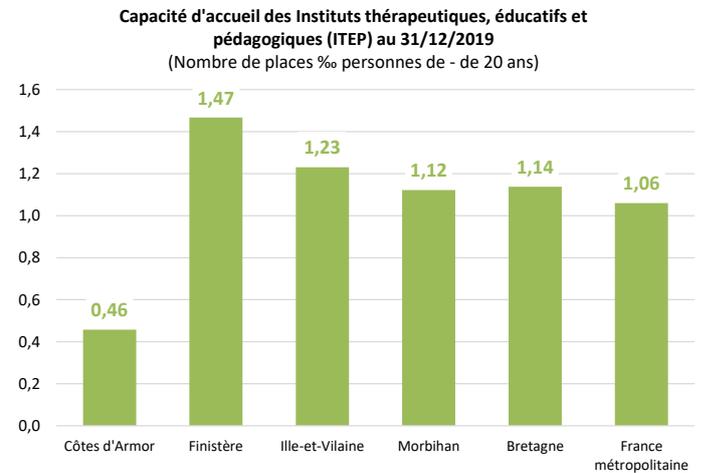


Personnes handicapées (Suite...)

Nombre de places

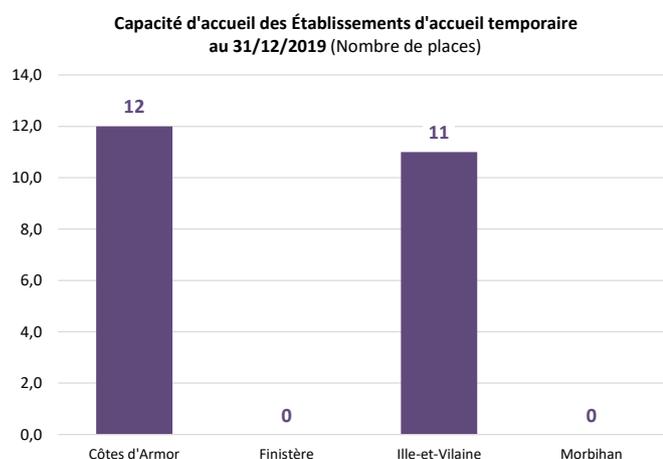


Nombre de places par habitant de - de 20 ans

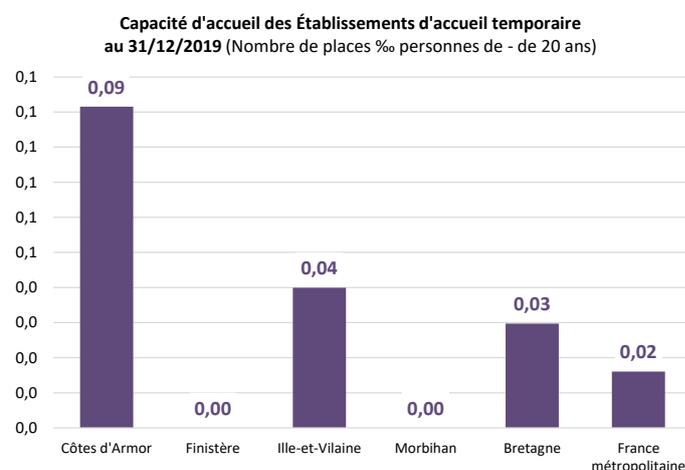


Personnes handicapées (Suite...)

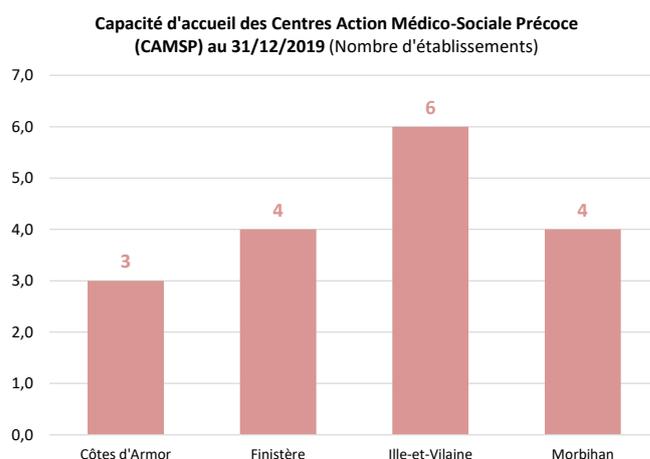
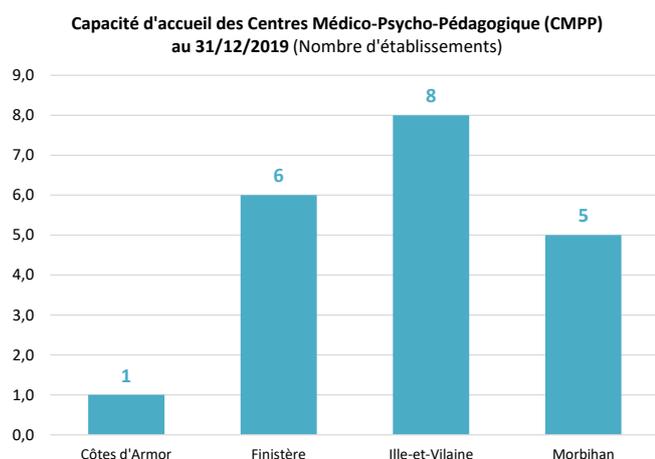
Nombre de places



Nombre de places par habitant de - de 20 ans



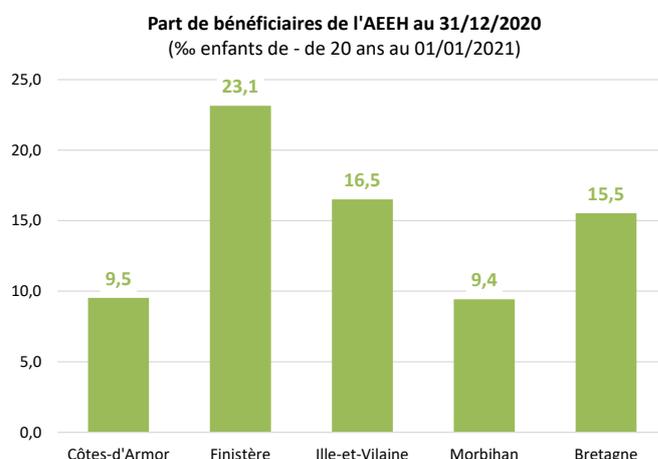
Nombre d'établissements



Personnes handicapées (Suite...)

1 enfant sur 100 (moins de 20 ans) **bénéficie des Allocations et prestations aux jeunes personnes handicapées (AEEH)...**

AEEH Source : Département	Enfants bénéficiaires de l'AEEH au 31/12/2020	Estimation population de - de 20 ans 01/01/2021	Part des bénéficiaires AEEH % enfants de - de 20 ans
Côtes d'Armor	1 249	131 142	9,5
Finistère	4 639	200 455	23,1
Ille-et-Vilaine	4 547	275 409	16,5
Morbihan	1 572	166 669	9,4
Bretagne	12 007	773 675	15,5



Au sein de l'espace régional, la situation est très différente en ce qui concerne les jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)¹⁵.

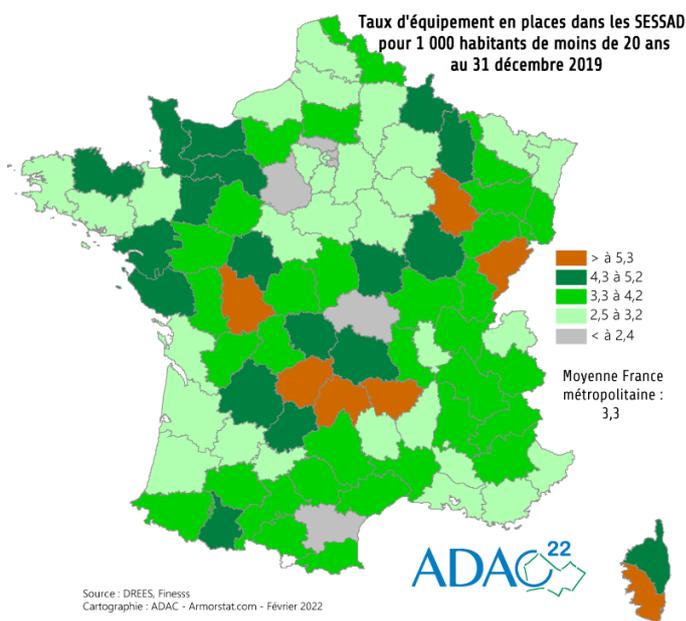
Le département des Côtes d'Armor occupe l'avant dernière position avec un taux de 9,5 % des jeunes Costarmoricains de moins de 20 ans bénéficiaires de cette allocation, proportion équivalente à celle du Morbihan mais nettement inférieure à celle observée dans les départements du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, ainsi que sur l'ensemble de la Bretagne (15,5 %).

¹⁵ L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) : versée aux familles pour le paiement des dépenses liées au handicap des enfants, l'AEEH peut être accompagnée de compléments fixés notamment en fonction du niveau de handicap déterminé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Personnes handicapées (Suite...)

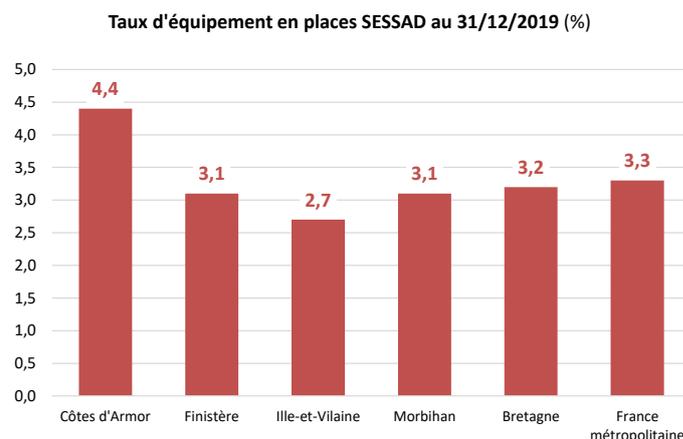
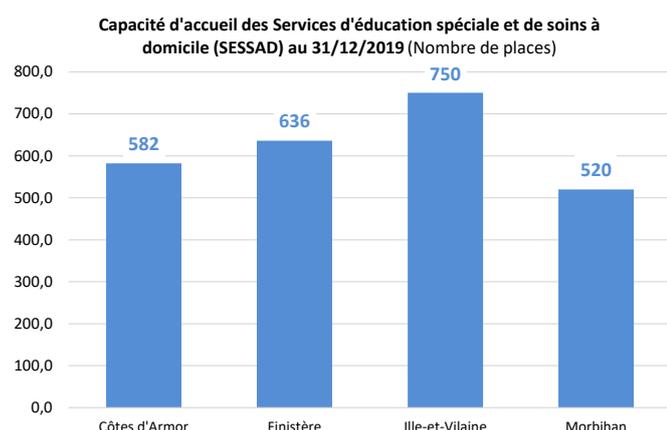
4,4 places pour 1 000 jeunes (- de 20 ans) dans les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)...

Départements Sources : Dress, Finess	Taux d'équipement en places SESSAD * au 31/12/2019 (%)	Rangs
Max : Vienne	5,9	1
Orne	4,5	15
Lot	4,5	15
Hautes-Pyrénées	4,5	15
Manche	4,5	15
Dordogne	4,4	19
Côtes d'Armor	4,4	19
Calvados	4,3	21
Loire-Atlantique	4,3	21
Vendée	4,3	21
Hautes-Alpes	4,3	21
Min : Val de Marne	2,0	96



* Nombre de places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans

Avec 582 places (4,4 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans), le département des Côtes d'Armor se place au 1^{er} rang des départements bretons en ce qui concerne la capacité d'accueil et d'accompagnement par les Services d'éducation spécialisés et de soins à domicile (SESSAD)¹⁶, nettement devant le Finistère et le Morbihan (3,1 ‰), l'Ille-et-Vilaine (2,7 ‰) et la France métropolitaine (3,3 ‰).



¹⁶ Les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) apportent aux familles conseils et accompagnement. Ils favorisent l'inclusion scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent (domicile, crèche, école, centre de vacances...) et dans les locaux du SESSAD. En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS). Chaque SESSAD est spécialisé par type de handicap et porte des appellations différentes.

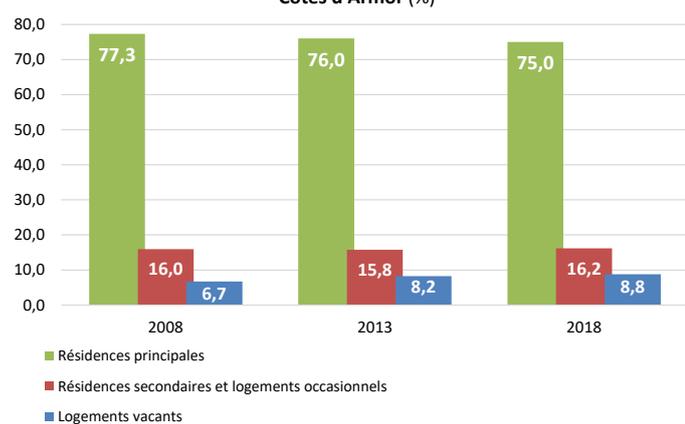
Augmentation de la vacance des logements...

Parc de logements 2008-2018 Source : Insee	2008		2013		2018		Evolution 2013-2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	257 705	77,3	269 398	76,0	277 290	75,0	7 892	2,9
Résidences secondaires et logements occasionnels	53 255	16,0	55 838	15,8	59 837	16,2	3 998	7,2
Logements vacants	22 357	6,7	29 203	8,2	32 475	8,8	3 272	11,2
Ensemble des logements	333 317	100,0	354 438	100,0	369 601	100,0	15 163	4,3

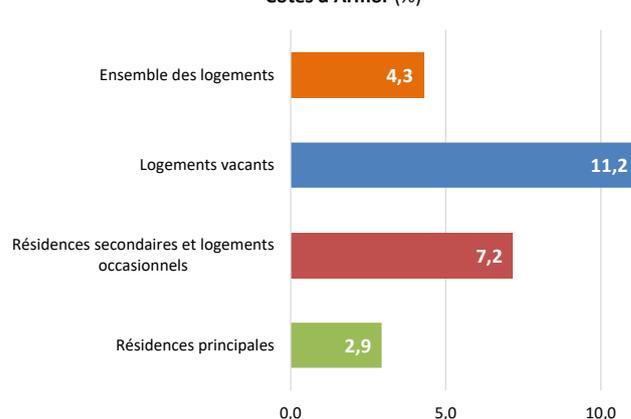
NB : Concernant la situation du parc de logements en Côtes d'Armor, et de manière générale, de très nombreuses informations sont disponibles sur le site Armorstat.com, rubrique **Observatoire de l'Habitat des Côtes d'Armor**.

Parmi les 369 601 logements recensés sur les Côtes d'Armor en 2018, les $\frac{3}{4}$ sont des résidences principales (logements occupés). Leur nombre a augmenté de pratiquement 3 % entre 2013 et 2018 contre un peu plus de 5 % en France métropolitaine. Dans le même temps, les résidences secondaires et logements occasionnels ont progressé d'un peu plus de 7 % et les logements vacants de 11 % qui représentent pratiquement 9 % du parc global de logements.

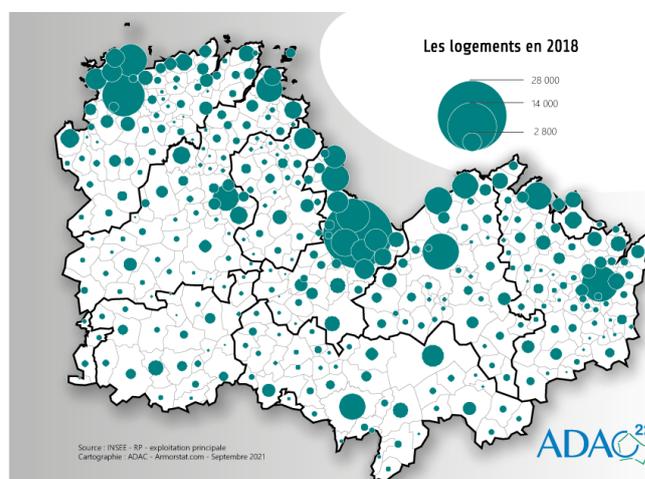
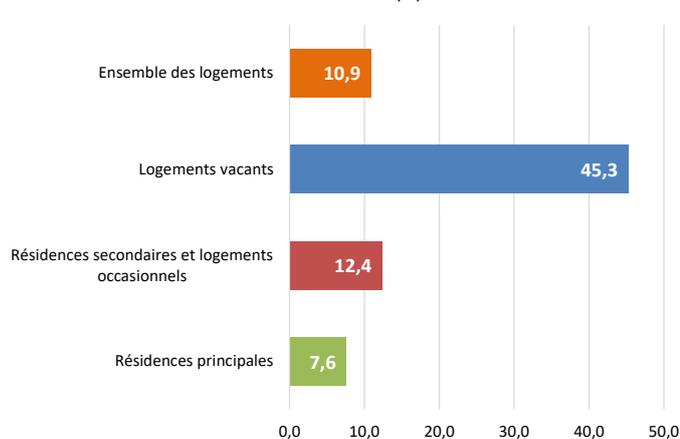
Evolution de la composition du parc de logements
Côtes d'Armor (%)



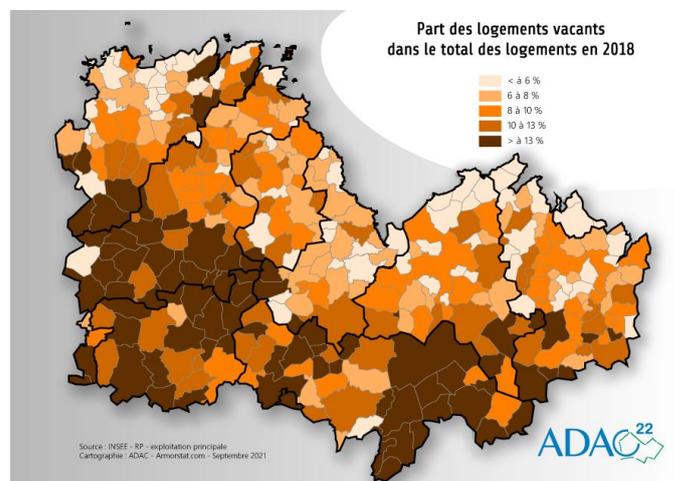
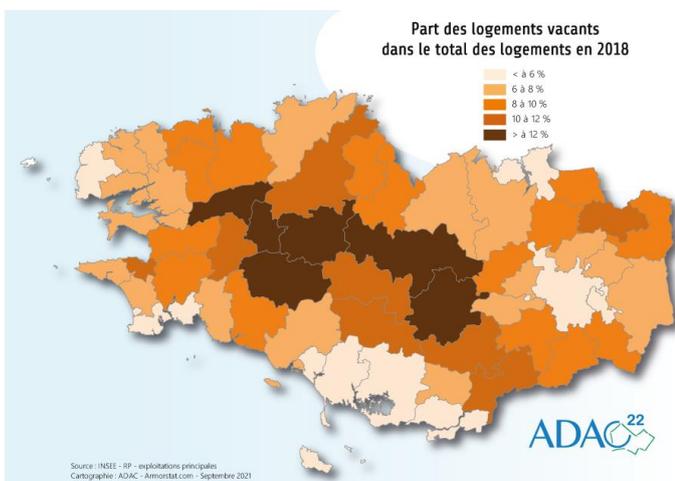
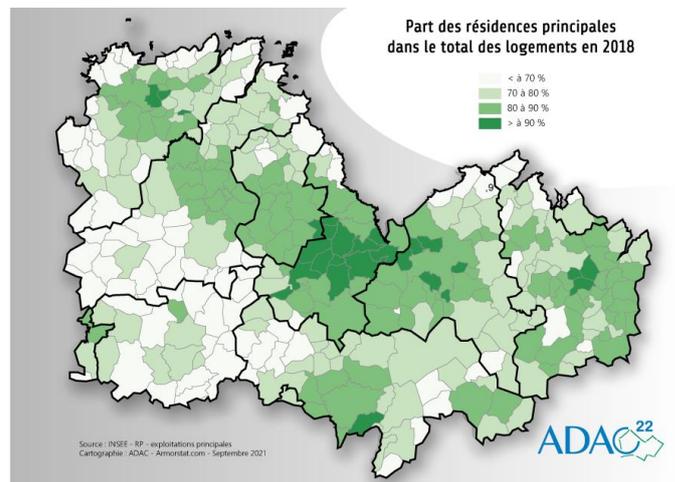
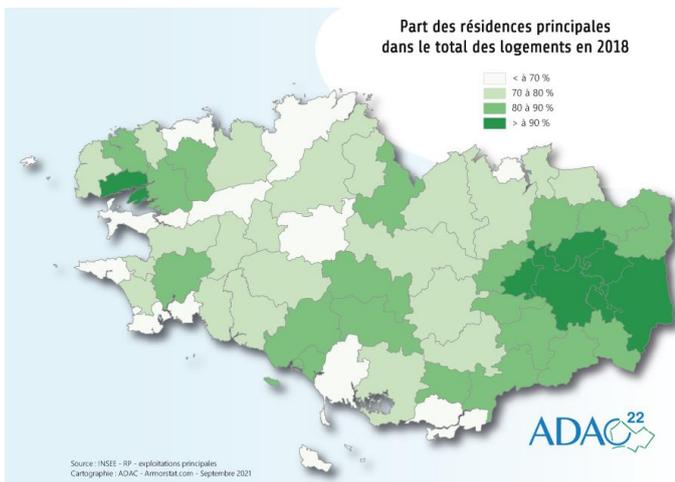
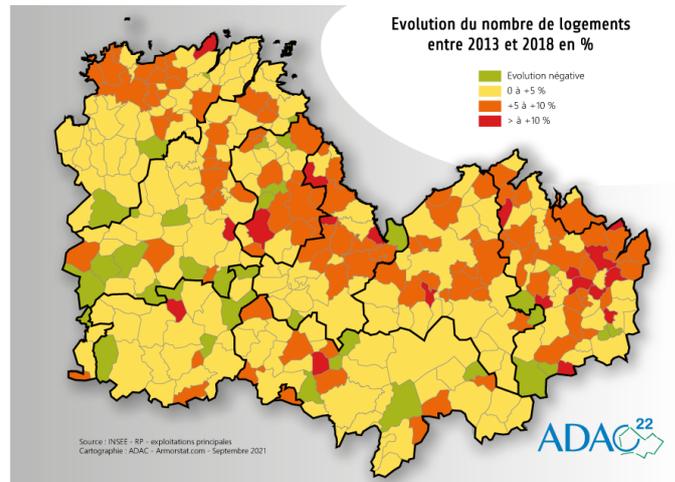
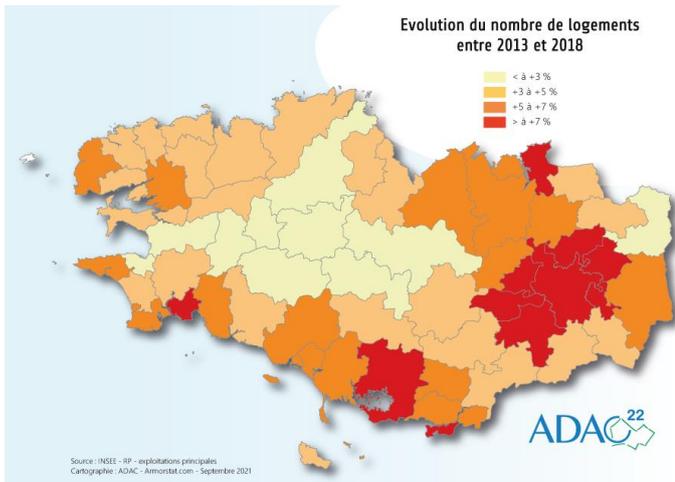
Evolution des catégories de logements 2013-2018
Côtes d'Armor (%)



Evolution des catégories de logements 2008-2018
Côtes d'Armor (%)



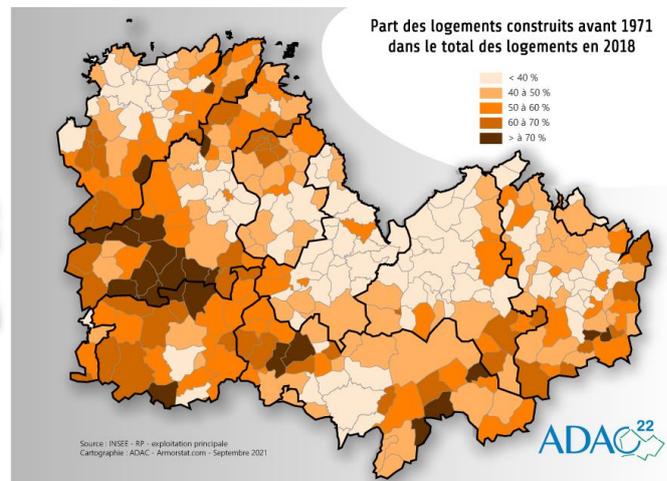
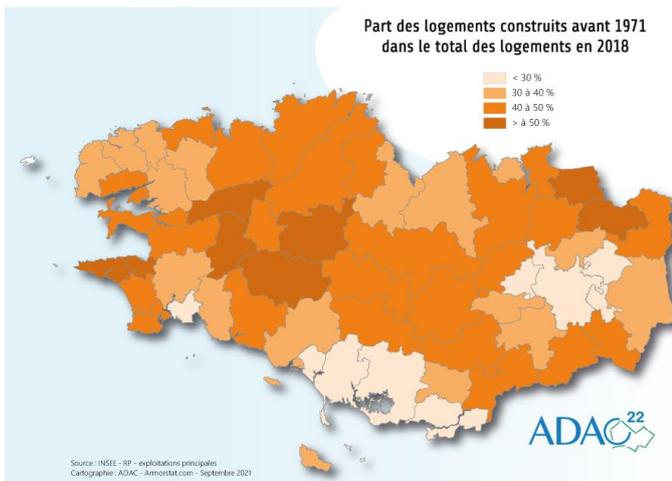
Logements (Suite...)



1/3 des logements construits depuis 1991...

Périodes de construction du parc de logements 2018 Source : Insee	Ensemble des résidences principales 2018	Construction avant 1946		1946-1990		1991-2015		2016-2018	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Dinan Agglomération	44 179	11 685	26,4	17 703	40,1	13 766	31,2	1 025	2,3
Guingamp-Paimpol Agglomération	34 992	9 374	26,8	16 003	45,7	9 020	25,8	595	1,7
Kreiz-Breizh	8 680	2 606	30,0	4 588	52,9	1 391	16,0	95	1,1
Lamballe Terre et Mer	29 971	6 264	20,9	11 708	39,1	11 350	37,9	649	2,2
Lannion-Trégor Communauté	48 194	10 650	22,1	21 081	43,7	15 521	32,2	943	2,0
Leff Armor Communauté	13 474	3 915	29,1	4 910	36,4	4 332	32,2	317	2,4
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	22 829	5 768	25,3	11 051	48,4	5 764	25,3	246	1,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	70 961	10 806	15,2	36 308	51,2	22 157	31,2	1 690	2,4
Côtes d'Armor	277 290	62 009	22,4	124 908	45,0	84 719	30,6	5 654	2,0
Ville de Saint-Brieuc	22 761	3 438	15,1	14 603	64,2	4 525	19,9	195	0,9
Bretagne	1 535 904	250 305	16,3	737 606	48,0	510 369	33,2	37 625	2,4
France métropolitaine	28 999 669	6 294 174	21,7	14 394 053	49,6	7 726 959	26,6	584 484	2,0

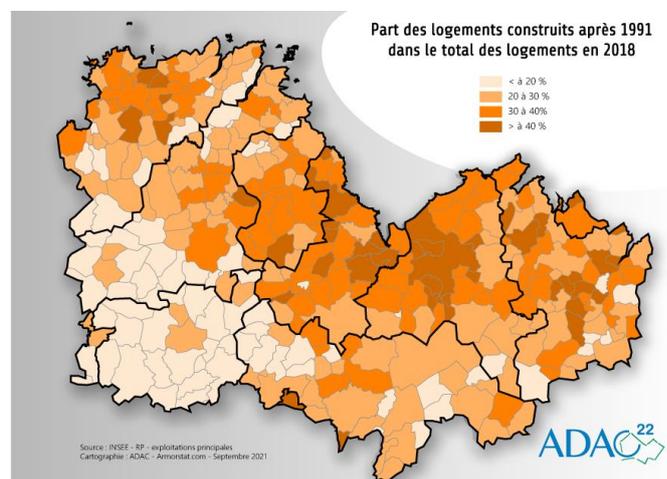
Un petit quart (22,4%) des 277 290 résidences principales (RP) recensées en Côtes d'Armor ont été construites avant 1946, proportion proche de la moyenne nationale mais assez sensiblement supérieure à la moyenne régionale. La part des logements les plus anciens est significative sur certains territoires : Kreiz-Breizh, Leff Armor Communauté et, dans une moindre mesure, Guingamp-Paimpol Agglomération, Dinan Agglomération et Loudéac Communauté-Bretagne Centre... A l'inverse, Saint-Brieuc Armor Agglomération se distingue par un taux de logements anciens bas, conforme à la moyenne régionale.



Concernant les résidences principales les plus récentes, construites depuis 1991, leur part dans l'ensemble du parc de RP va souvent de pair avec la présence d'une agglomération, grande ou moyenne, et avec les dynamiques démographique et économique qui souvent les animent.

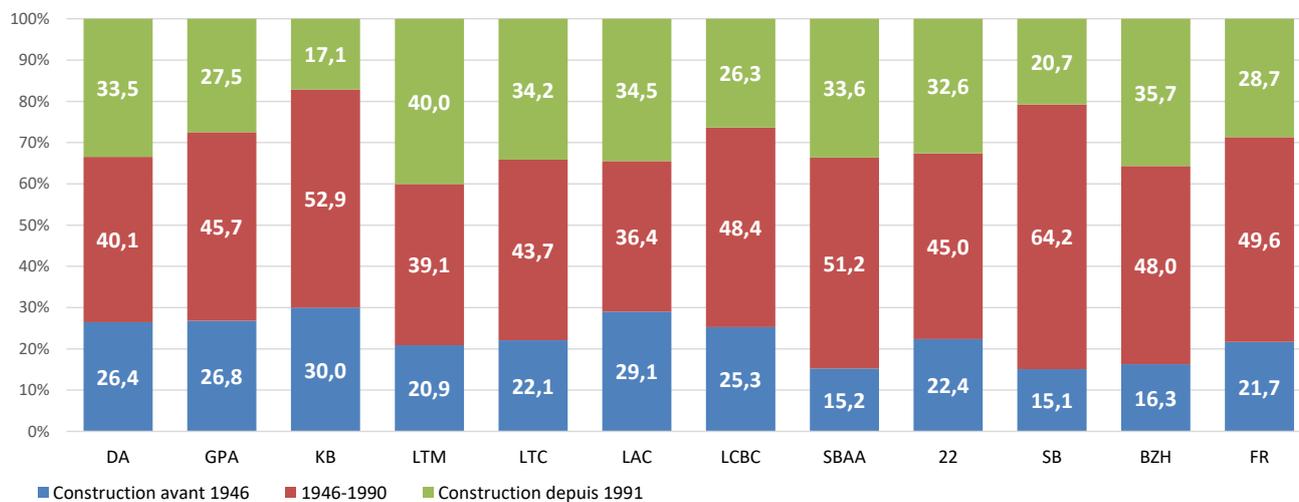
Ainsi la proportion la plus forte de ces logements récents concerne Lamballe Terre et Mer (40 %), Communauté d'agglomération qui profite à plein, et depuis de nombreuses années, d'une forte croissance.

Les deux cartes ci-contre des Côtes d'Armor, qui sont globalement le négatif l'une de l'autre, traduisent au contraire une relative faible proportion de RP construites après 1991 sur l'ensemble du Kreiz Breizh et dans une partie du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération.



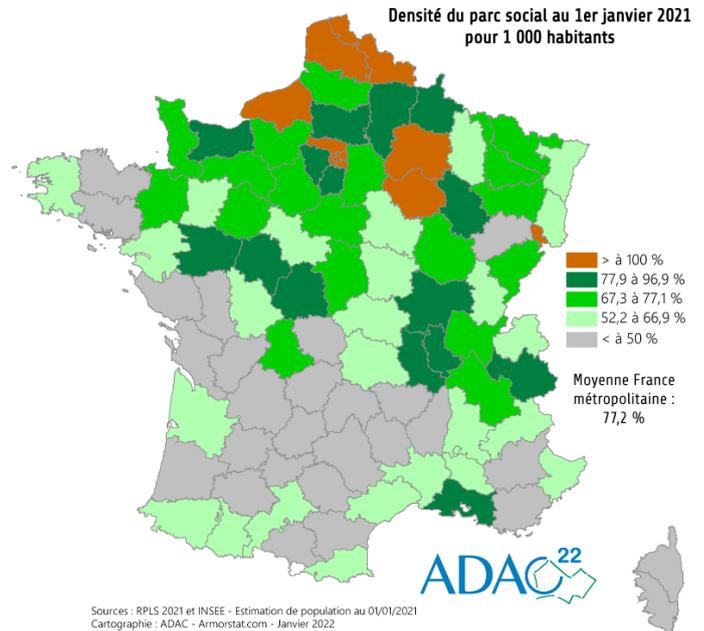
Logements (Suite...)

Répartition du parc de résidences principales 2018 selon la période de construction des logements (%)



Une faible densité de logements sociaux...

Départements Sources : Insee, RPLS	Densité des logements sociaux ‰ habitants au 01/01/2021	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	140,8	1
Corrèze	40,8	82
Tarn	39,7	83
Côtes d'Armor	38,9	84
Corse-du-Sud	38,9	85
Lozère	37,8	86
Min : Ariège	23,7	96

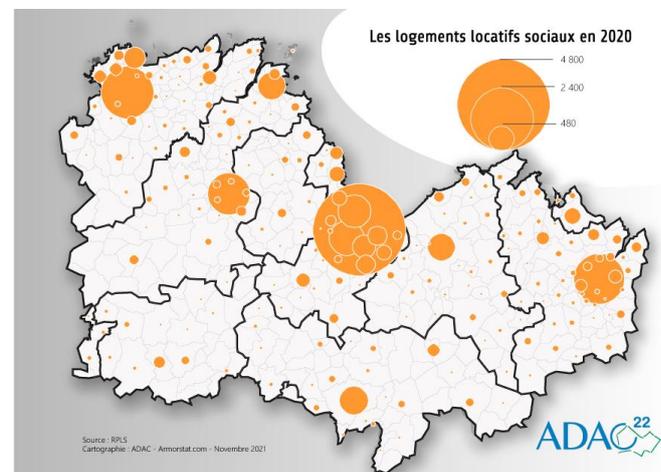
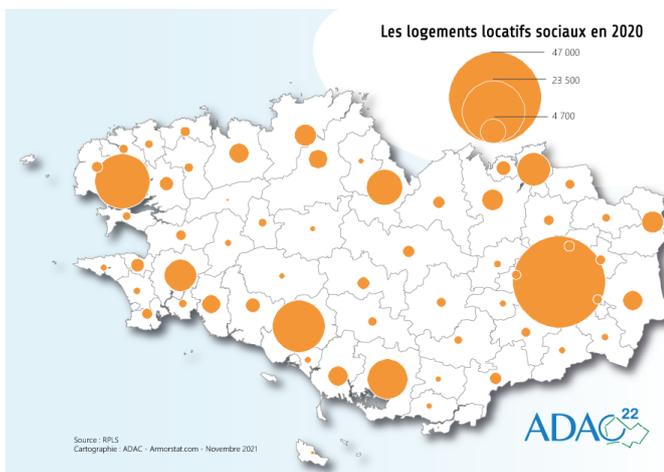
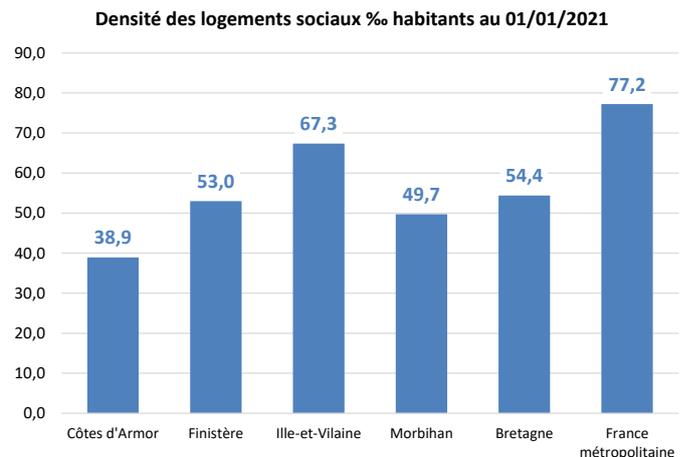


Rapporté à la population départementale, le parc de logements sociaux des Côtes d'Armor apparaît très faible au regard des autres territoires de Métropole mais également des autres départements bretons.

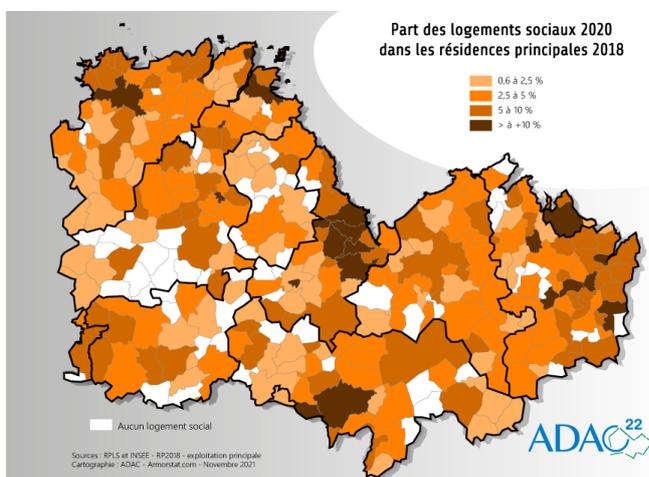
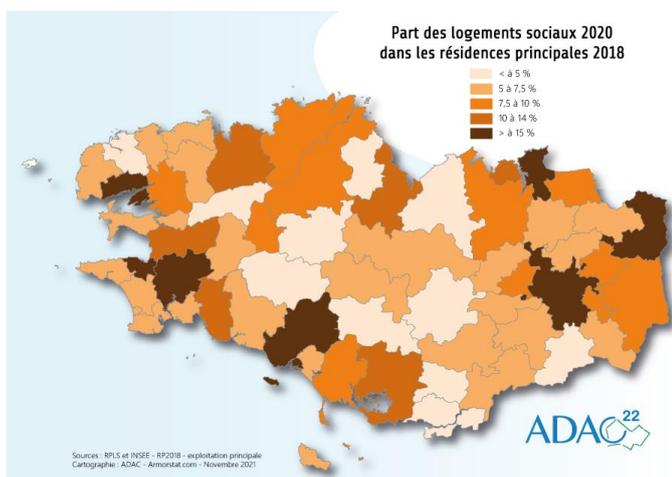
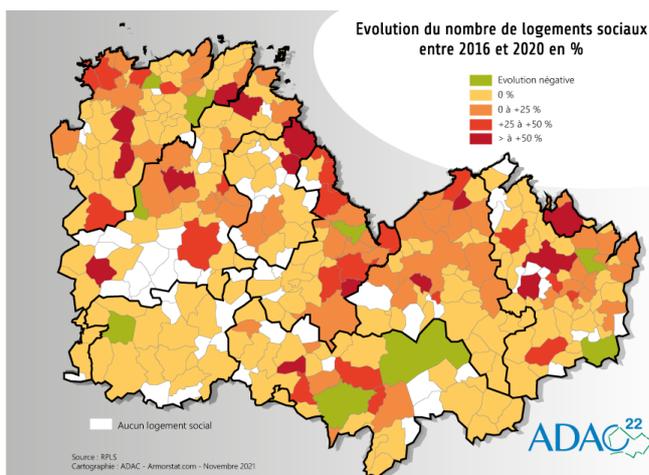
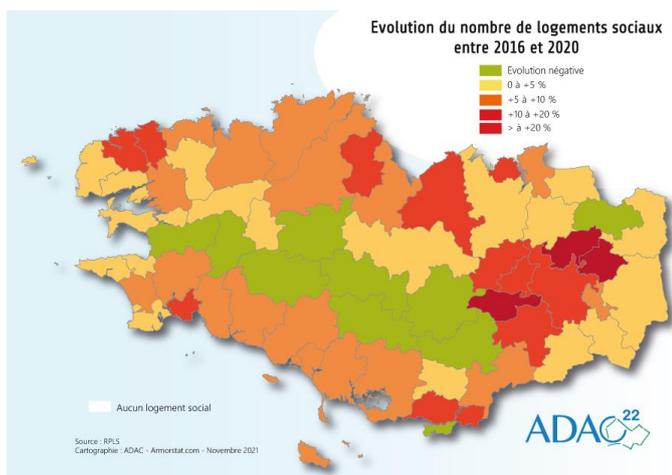
Cet indicateur situe les Côtes d'Armor en 84^e position des départements avec une densité de 38,9 logements sociaux pour 1 000 habitants.

Le volume de logements sociaux est logiquement plus important dans les territoires Bretons et Costarmoricains dotés d'une grande agglomération, qui concentre alors fortement ces logements, et d'une population nombreuse, ce qui est notamment le cas en Côtes d'Armor de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Par effet de négatif, les volumes de logements sociaux, ainsi que les progressions les moins importantes, concernent les territoires ruraux.



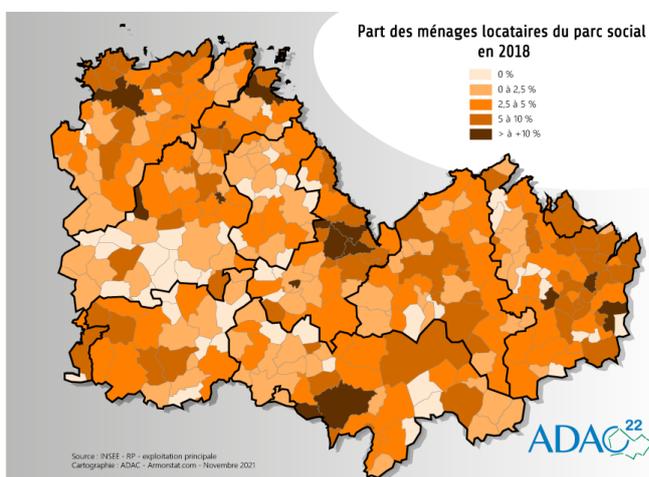
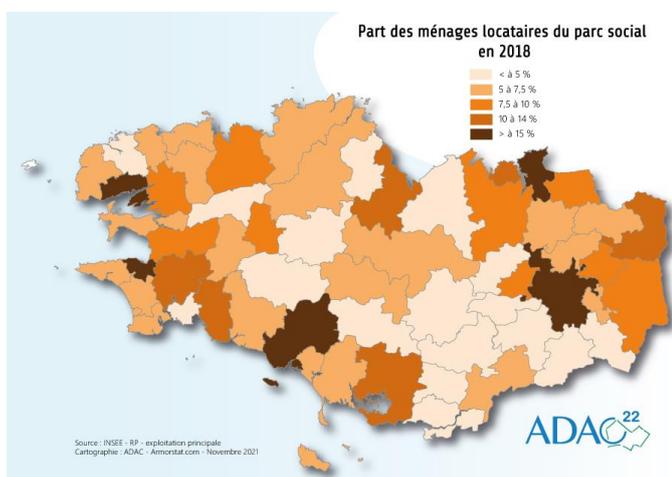
Logements (Suite...)



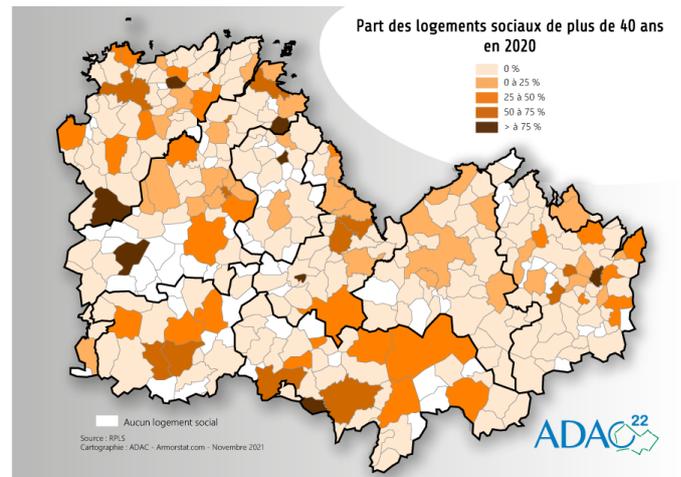
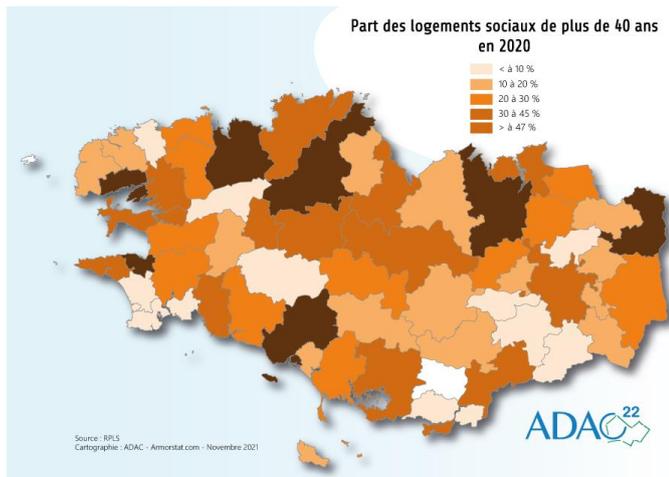
L'étendue du parc locatif social...

Selon les sources, la taille du parc locatif social varie fortement (1). La cause : la notion de parc social elle-même qui peut être sujette à interprétation. Les bailleurs sociaux ne proposent pas uniquement des habitations à loyer modéré et un certain nombre de logements sociaux ne sont pas détenus par des organismes HLM (logements conventionnés, d'entreprises, etc.). Les enquêtes par questionnaire auprès des ménages, comme le recensement, posent aussi problème car le locataire ne connaît pas toujours le statut précis de son propriétaire, notamment parce que certains logements disposent du statut HLM sans appartenir au secteur des HLM.

(1) Voir : « Le dispositif statistique de l'Insee dans le domaine du logement : état des lieux et évaluation comparée des sources », Insee, mars 2010.

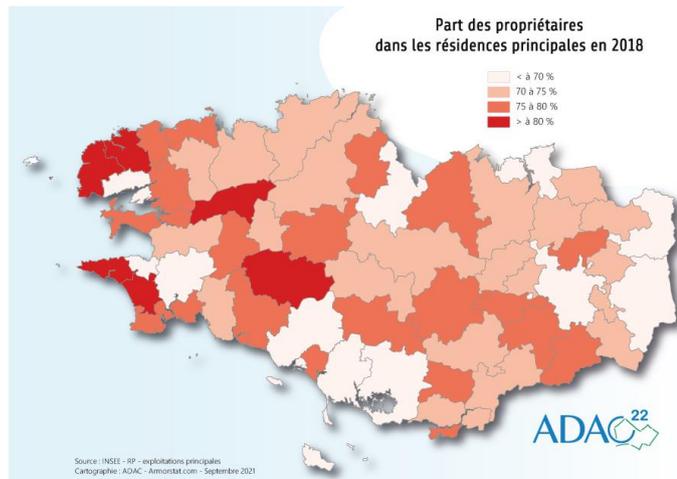


Logements (Suite...)



Une forte proportion de propriétaires occupant leur logement...

Parc de résidences principales selon le statut d'occupation 2018 Source : Insee	Ensemble des résidences principales 2018	Répartition par statut d'occupation (%)			
		Propriétaires	Locataires du parc privé	Locataires du parc social	Logés gratuitement
Dinan Agglomération	44 179	72,3	18,3	7,9	1,4
Guingamp-Paimpol Agglomération	34 992	71,4	19,6	7,4	1,6
Kreiz-Breizh	8 680	77,5	16,2	4,1	2,1
Lamballe Terre et Mer	29 971	75,3	19,3	4,0	1,5
Lannion-Trégor Communauté	48 194	72,0	19,3	7,1	1,6
Leff Armor Communauté	13 474	77,6	18,7	2,4	1,4
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	22 829	74,1	19,4	5,3	1,2
Saint-Brieuc Armor Agglomération	70 961	64,7	23,4	10,8	1,1
Côtes d'Armor	277 290	71,1	20,1	7,4	1,4
Ville de Saint-Brieuc	22 761	48,9	32,2	17,3	1,5
Bretagne	1 535 904	66,2	22,0	10,5	1,3
France métropolitaine	28 999 669	57,6	25,5	14,7	2,2

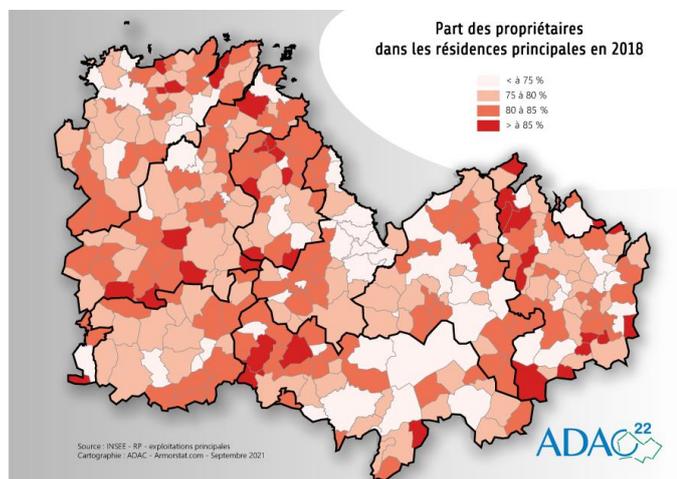


Sur 100 résidences principales en Côtes d'Armor, 71 sont occupées par leurs propriétaires, 20 par des ménages locataires du parc privé, 7 par des locataires de logements HLM et 2 par des personnes logées à titre gratuit.

La proportion de propriétaires occupants est nettement supérieure dans le département à ce qu'elle est au niveau national (57,6%) mais aussi régional (66,2%). Ceci tient en particulier au fait que le caractère rural des Côtes d'Armor, qui va généralement de pair avec une proportion de propriétaires de leur logement plus importante, est plus prononcé que celui des autres départements bretons, davantage urbains, en particulier l'Ille-et-Vilaine.

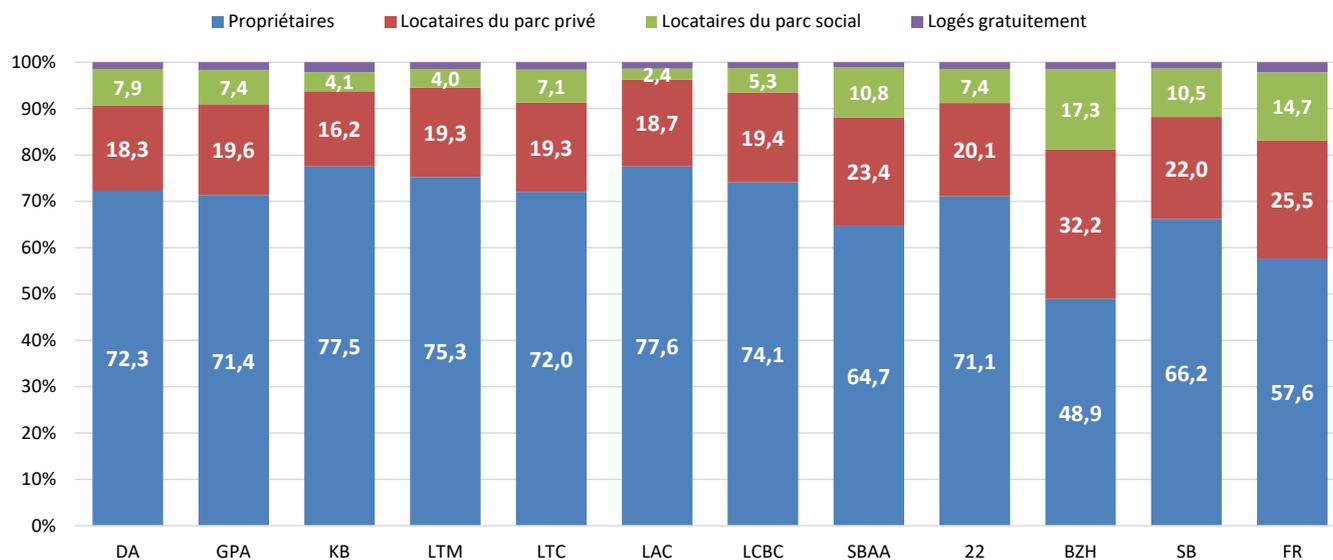
Ainsi, la part des propriétaires atteint un niveau significatif dans des territoires comme le Kreiz Breizh, Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer ou encore, Loudéac Communauté-Bretagne Centre alors qu'elle n'est « que de » 64,7% à l'échelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération, valeur analogue à la moyenne régionale.

Aussi logiquement, les proportions de locataires du parc privé et de logements HLM concernent les territoires les plus urbains de Bretagne et des Côtes d'Armor, ces proportions étant d'autant plus importantes que l'agglomération est grande.



Logements (Suite...)

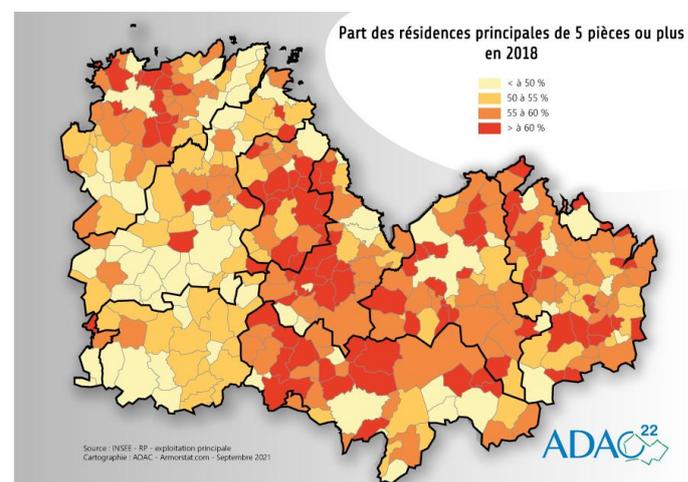
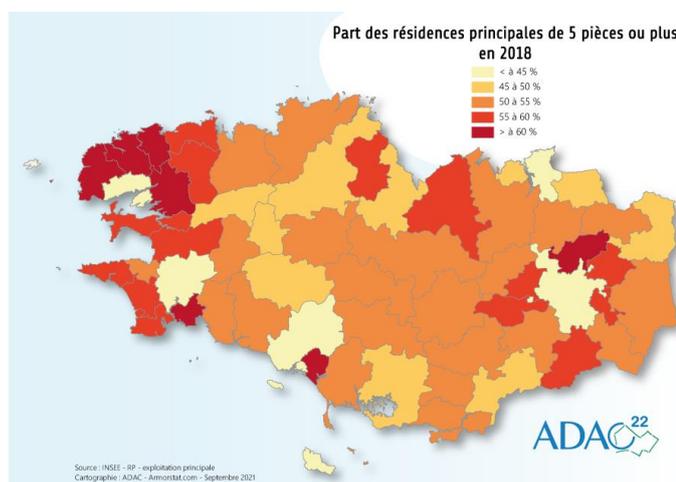
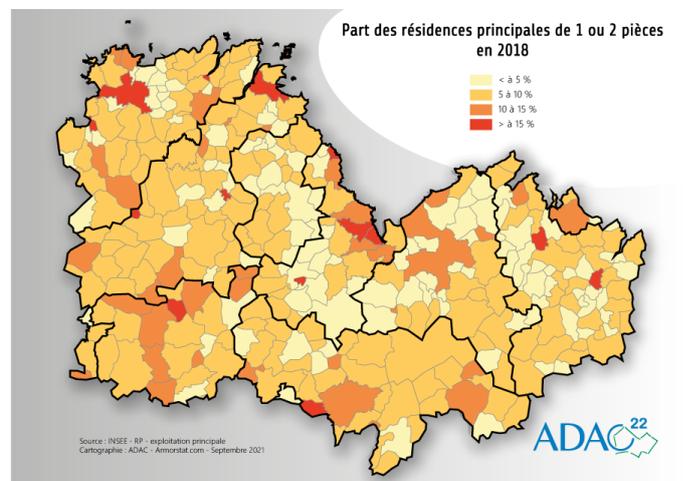
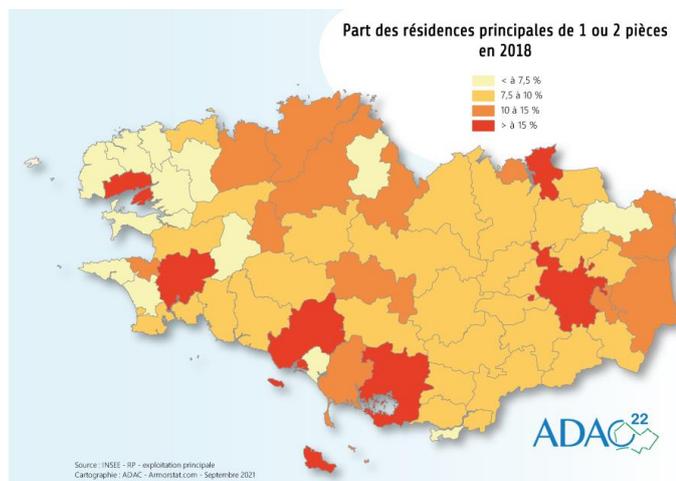
Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation 2018 (%)



Les « petits logements » (1-2 pièces) représentent 10% de l'ensemble des résidences principales...

Parc de résidences principales selon la taille des logements 2008-2018	Résidences principales 2018	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)			Poids des petites résidences principales (1 ou 2 pièces)		
		2008	2013	2018	2008	2013	2018
Dinan Agglomération	44 179	3 806	4 008	3 848	9,6	9,6	8,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	34 992	4 191	3 952	3 682	12,3	11,4	10,5
Kreiz-Breizh	8 680	924	901	845	10,5	10,3	9,7
Lamballe Terre et Mer	29 971	2 318	2 474	2 325	8,7	8,6	7,8
Lannion-Trégor Communauté	48 194	4 961	4 902	5 001	11,0	10,4	10,4
Leff Armor Communauté	13 474	855	856	769	6,9	6,6	5,7
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	22 829	2 298	2 100	1 925	10,4	9,2	8,4
Saint-Brieuc Armor Agglomération	70 961	9 518	9 615	9 623	14,5	14,0	13,6
Côtes d'Armor	277 290	29 219	29 144	28 361	11,3	10,8	10,2
Ville de Saint-Brieuc	22 761	5 442	5 494	5 396	23,6	23,9	23,7
Bretagne	1 535 904	197 967	206 815	213 973	14,3	14,1	13,9
France métropolitaine	28 999 669	4 854 431	5 094 282	5 406 879	18,2	18,3	18,6

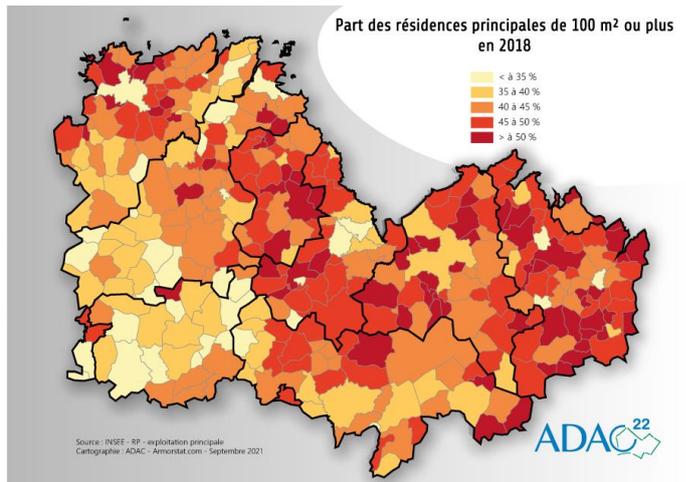
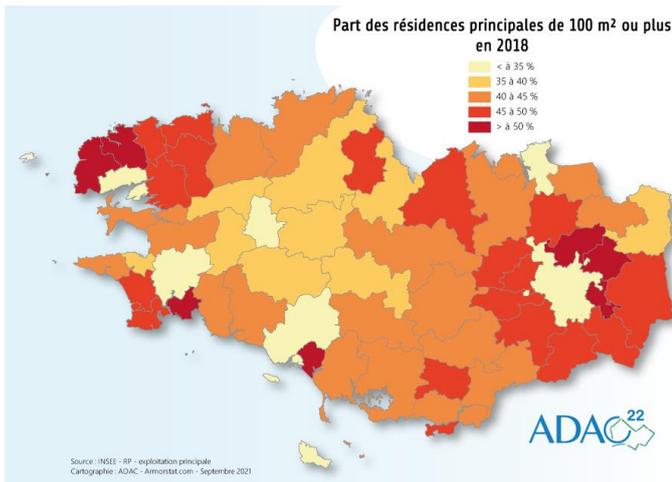
Les « petits logements » (1-2 pièces) représentent 10 % de l'ensemble du parc de résidences principales des Côtes d'Armor, valeur stable dans la durée et sensiblement inférieure à la moyenne régionale et très nettement en deçà du taux national. Leur proportion est en général plus importante dans les territoires urbains en réponse aux besoins d'une partie des habitants (étudiants, jeunes actifs...) ce qui est en particulier le cas, en Côtes d'Armor, de Saint-Brieuc Armor Agglomération.



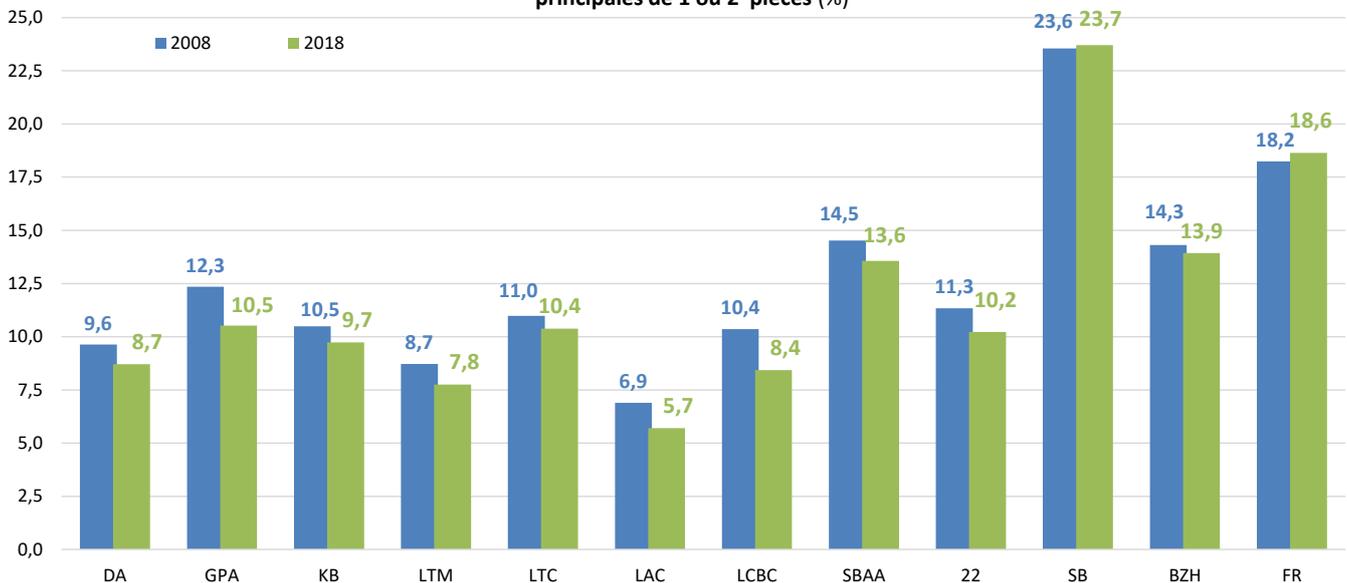
Logements (Suite...)

La sociologie des ménages qui résident ou s'implantent sur un territoire (âges, tailles, professions...) influence directement de nombreuses tendances et évolutions, y compris en matière d'habitat et de logements. La différenciation entre urbain et rural est alors parfois moins aisée à opérer.

Ainsi, si l'on constate en effet que la proportion de « petits logements » est relativement faible dans les territoires ruraux (Kreiz-Breizh, Leff Armor Communauté, Loudéac Communauté-Bretagne Centre), cela peut aussi concerner parfois des territoires considérés comme plus urbains mais dont l'agglomération principale, du fait de sa taille, plutôt moyenne, ne suffit pas pour imprimer une tendance significative à l'échelle d'un vaste territoire intercommunal, par ailleurs rural. Ceci concerne en particulier Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer.



Evolution du poids dans le parc de résidences principales constitué de petites résidences principales de 1 ou 2 pièces (%)



Le paradoxe du logement...

Sur longue période, l'amélioration dans le domaine du logement est nette. En 2017, selon l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV), la quasi-totalité des logements métropolitains (98,9 %) disposent de l'eau chaude, de WC intérieurs et d'une installation sanitaire (douche ou baignoire). En 1984, selon l'enquête Logement, près d'un logement sur six ne disposait pas de ce confort sanitaire de base.

Logements (Suite...)

Dans le même temps, la surface moyenne par ménage est passée de 82 m² en 1984 à plus de 90 m² en 2017. Les normes de construction, d'isolation phonique ou thermique se sont nettement améliorées. Cependant, en 2017, 4,4 % des logements ne disposent pas d'un chauffage central ou électrique et 20,8 % sont considérés par leurs occupants comme difficiles ou trop coûteux à chauffer. Par ailleurs, 16,8 % des logements sont jugés trop bruyants tandis que 10,5 % présentent des fuites dans la toiture, des problèmes d'humidité des murs ou des sols ou bien encore des moisissures dans les cadres de fenêtre ou au sol.

Le mal logement fait toujours l'actualité pour plusieurs raisons. Les aspirations évoluent avec le temps : dans une société où les niveaux de vie ont doublé en moyenne depuis les années 1970, la population est devenue plus exigeante. Le décalage est encore plus grand pour ceux qui demeurent en marge du progrès (SDF, marginaux, jeunes démunis, etc.).

Pour le plus grand nombre, cette amélioration a coûté très cher : en 2017, le logement représente en moyenne 22 % des dépenses des 20 % des ménages les plus modestes et constitue ainsi leur premier poste de consommation. Pour les 20 % des ménages les plus aisés, le logement ne constitue que leur 4ème poste de dépenses (12 %). Cette situation pèse sur les niveaux de vie et impose à beaucoup, soit de s'éloigner des centres-villes, soit de vivre dans des logements de taille réduite. La situation est délicate pour les jeunes adultes qui subissent la conséquence des hausses de loyer ou des prix à l'achat. Les moyennes masquent des écarts entre générations, et notamment entre les propriétaires qui ont achevé de rembourser leurs emprunts et les jeunes qui, faute d'accéder au logement social, ont recours à un secteur privé onéreux.

Ressources des ménages

Une fracture entre territoires ruraux et urbains...

Indicateurs fiscaux 2018 Sources : Insee, DGFIP	Ménages fiscaux 2018	Personnes dans ménages fiscaux	Unités de consommation dans ménages fiscaux
Dinan Agglomération	43 180	95 933	66 567
Guingamp-Paimpol Agglomération	33 994	71 249	50 598
Kreiz-Breizh	8 299	17 051	12 238
Lamballe Terre et Mer	29 807	68 209	46 754
Lannion-Trégor Communauté	46 929	98 419	70 046
Leff Armor Communauté	13 288	30 845	20 996
Loudéac Communauté-Bretagne Centre	22 086	49 881	34 370
Saint-Brieuc Armor Agglomération	68 374	149 045	103 927
Côtes d'Armor	270 017	589 373	411 643
Saint-Brieuc	20 890	40 559	29 439
Bretagne	1 461 067	3 232 895	2 242 680
France métropolitaine	27 510 608	62 464 556	42 869 062

La moitié des ménages des Côtes d'Armor vit avec moins de 21 230 € par an, soit 1 769 € par mois et par Unité de consommation (UC)¹⁷, en y incluant les prestations sociales et avant impôts, soit un niveau de vie médian inférieur à celui de Bretagne et de France métropolitaine.

1 ménage sur 10 dispose de moins de 12 470 € par an et par UC soit 1 039 € par mois quand, dans le même temps, 1 autre ménage sur 10 dispose de plus de 34 750 € par an soit d'un revenu de 2 896 € par mois et par Unité de consommation.

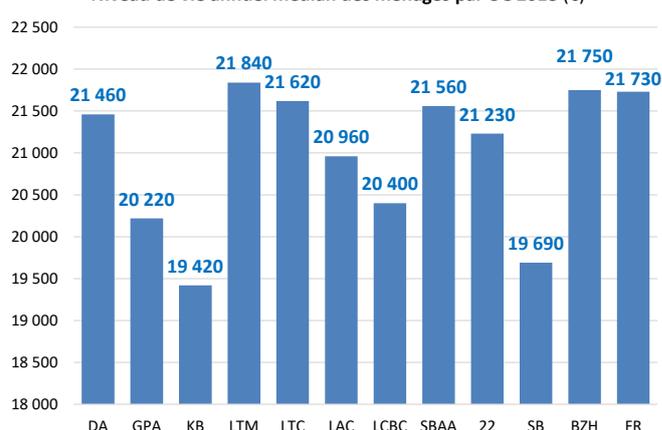
Revenus mensuels disponibles des ménages ¹⁸ par UC 2018 Source : DGFIP	1er décile 2018 (€)	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile ou médiane	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile
Dinan Agglomération	1 074	1 304	1 481	1 635	1 788	1 952	2 144	2 409	2 900
Guingamp-Paimpol Agglomération	974	1 198	1 375	1 531	1 685	1 850	2 039	2 298	2 772
Kreiz-Breizh	893	1 139	1 310	1 468	1 618	1 779	1 958	2 213	2 628
Lamballe Terre et Mer	1 117	1 340	1 517	1 671	1 820	1 972	2 153	2 415	2 908
Lannion-Trégor Communauté	1 043	1 276	1 465	1 632	1 802	1 993	2 207	2 512	3 053
Leff Armor Communauté	1 075	1 296	1 466	1 613	1 747	1 887	2 066	2 298	2 698
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1 023	1 240	1 413	1 566	1 700	1 845	2 008	2 237	2 650
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1 036	1 285	1 478	1 646	1 797	1 968	2 174	2 450	2 968
Côtes d'Armor	1 039	1 274	1 456	1 617	1 769	1 934	2 129	2 398	2 896
Saint-Brieuc	856	1 080	1 276	1 459	1 641	1 828	2 057	2 354	2 904
Bretagne	1 062	1 306	1 493	1 656	1 813	1 984	2 190	2 478	3 008
France métropolitaine	958	1 215	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 620	3 290

Sans surprise, compte-tenu des caractéristiques de la population de ce territoire et de la nature des emplois qui y sont occupés, les habitants de Lamballe Terre et Mer bénéficient du revenu médian par UC le plus élevé des Côtes d'Armor, très proche de celui de Lannion Trégor Communauté.

Mais c'est aussi logiquement sur ce territoire du Trégor que les écarts de revenus entre les plus modestes et les plus aisés sont les plus marqués.

Les ménages du Kreiz-Breizh et de Guingamp-Paimpol Agglomération disposent, quant à eux, de revenus médians très inférieurs à la valeur moyenne départementale.

Niveau de vie annuel médian des ménages par UC 2018 (€)



¹⁷ Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage pour consommer et épargner divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage et correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ». Les **unités de consommation** sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Concernant le **calcul des déciles** : se référer aux explications ci-après, paragraphe « La lecture des inégalités... ».

¹⁸ Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS et prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine).

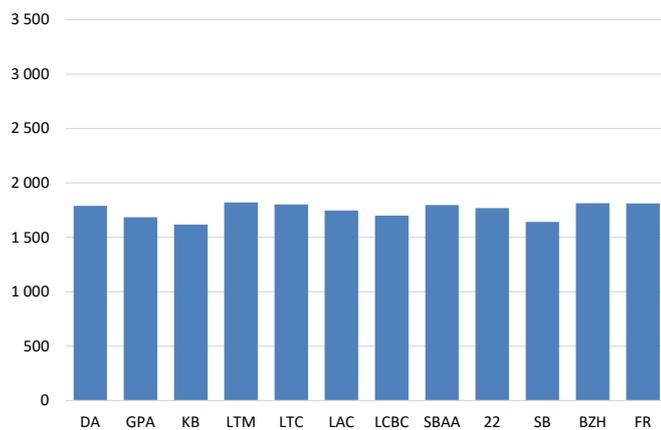
Ressources des ménages (Suite...)

La lecture des inégalités (déciles, quartiles, médiane...) :

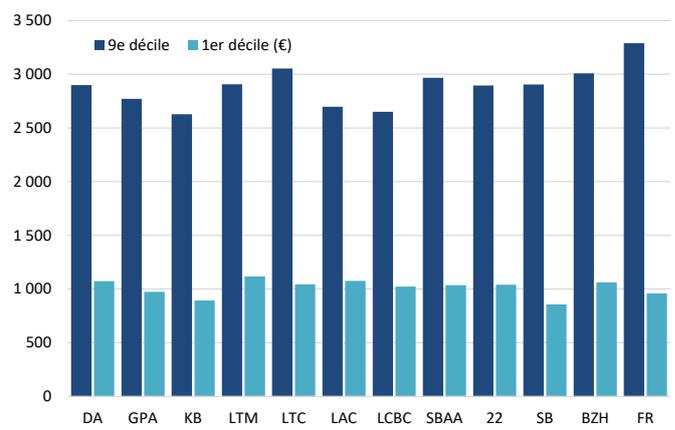
Afin de mesurer les inégalités au sein d'une population (revenus, pauvreté...), il est habituel de la classer par ordre croissant de revenus et de la « découper » en plusieurs parties, chacune d'entre elles comprenant 10 % de la population. Chaque part correspond, en statistiques, à un décile. Si l'on s'intéresse par exemple aux inégalités de niveau de vie, le décile est le niveau de revenu qui sépare chaque tranche de 10 %. Ce n'est donc ni la valeur moyenne de la tranche, ni l'intervalle entre deux valeurs mais bien la limite entre deux tranches. De même, un quartile représente une tranche de 25 %.

Ces deux découpages sont les plus souvent utilisés afin de mesurer les inégalités. Cependant, il est possible d'utiliser le centile (1 %) ou encore le quintile (20 %) selon les comparaisons souhaitées. Un autre découpage connu, et souvent utilisé, est la médiane (qui n'est autre que le cinquième décile) : on divise simplement la population en deux, une moitié se situe au-dessus, l'autre au-dessous. Ces découpages permettent de créer des indicateurs d'inégalités et de comparer les déciles ou quartiles entre eux. On peut ainsi établir le rapport inter-décile (9^e décile divisé par le 1^e décile) qui met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution.

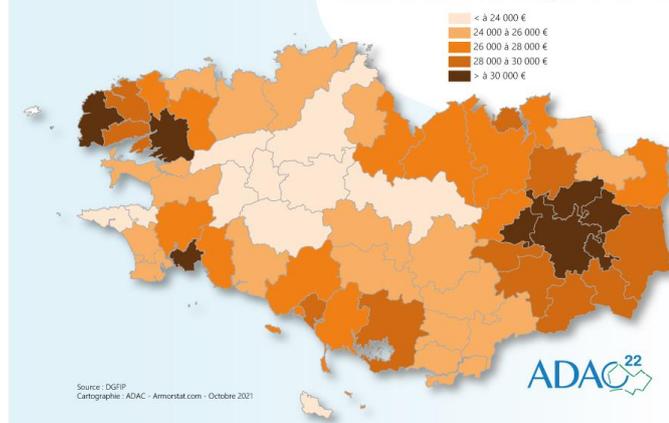
Niveau de vie mensuel 2018 (5e décile ou médiane, €)



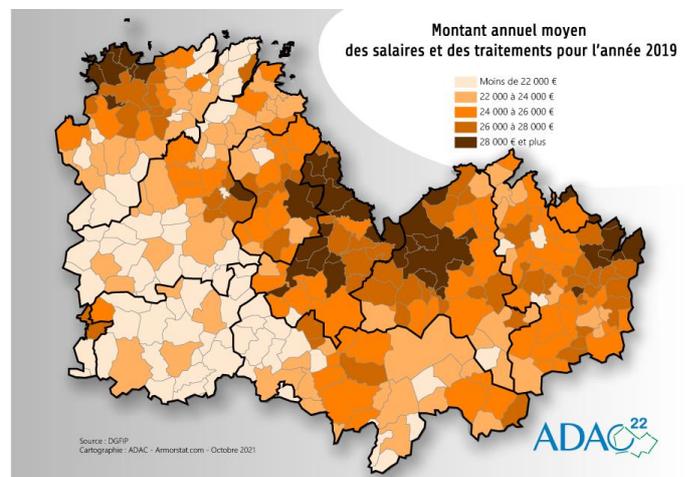
Niveau de vie mensuel 2018 (1er et 9e décile, €)



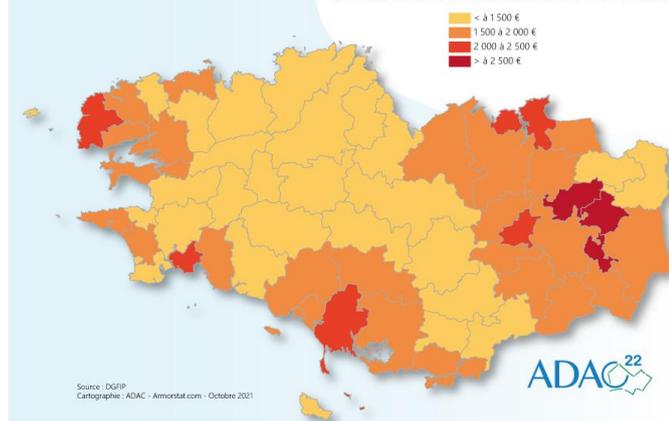
Montant annuel moyen des salaires et des traitements pour l'année 2019



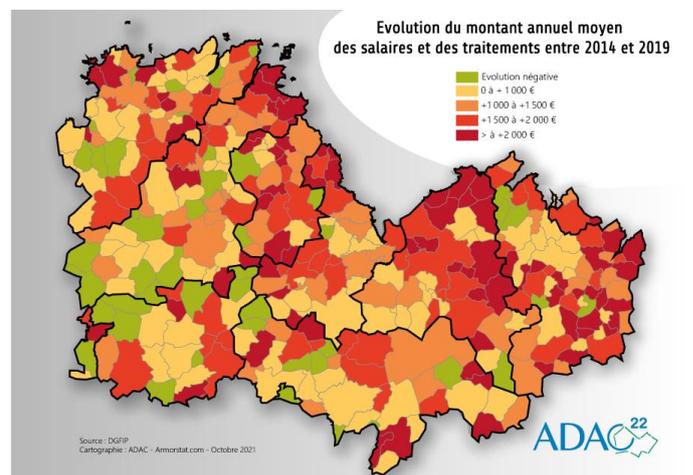
Montant annuel moyen des salaires et des traitements pour l'année 2019



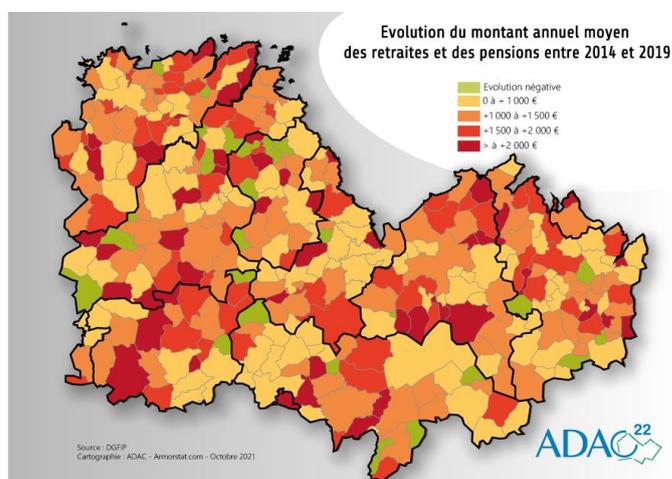
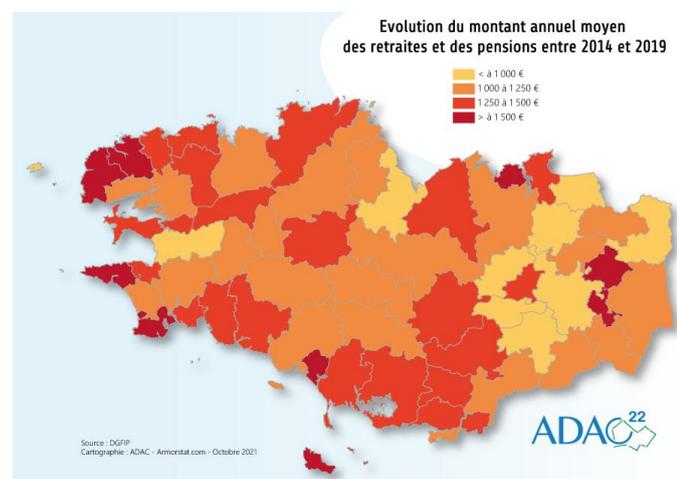
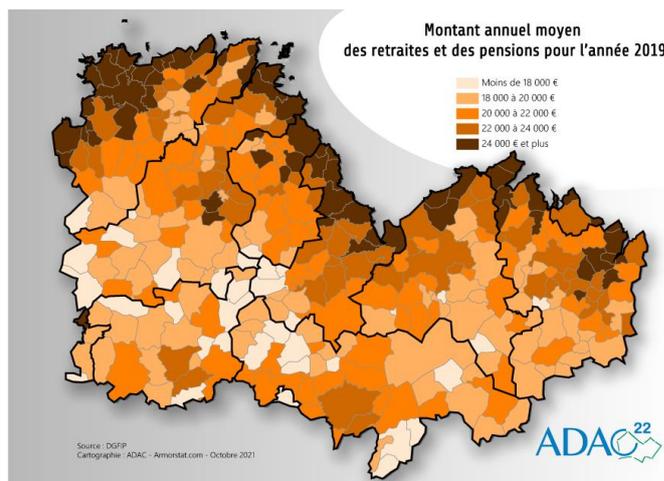
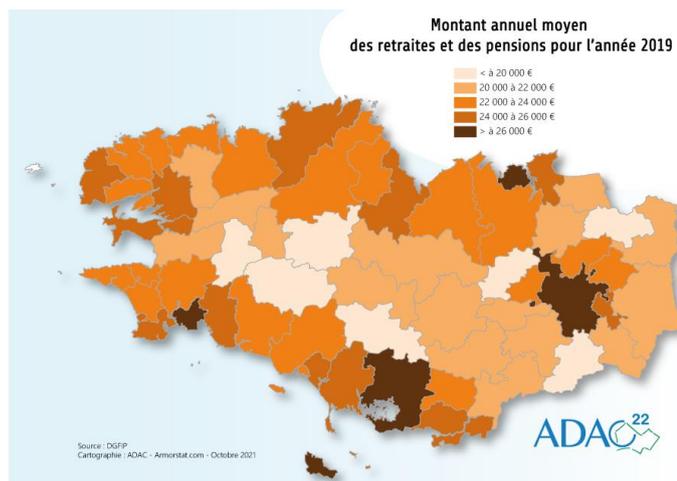
Evolution du montant annuel moyen des salaires et des traitements entre 2014 et 2019



Evolution du montant annuel moyen des salaires et des traitements entre 2014 et 2019

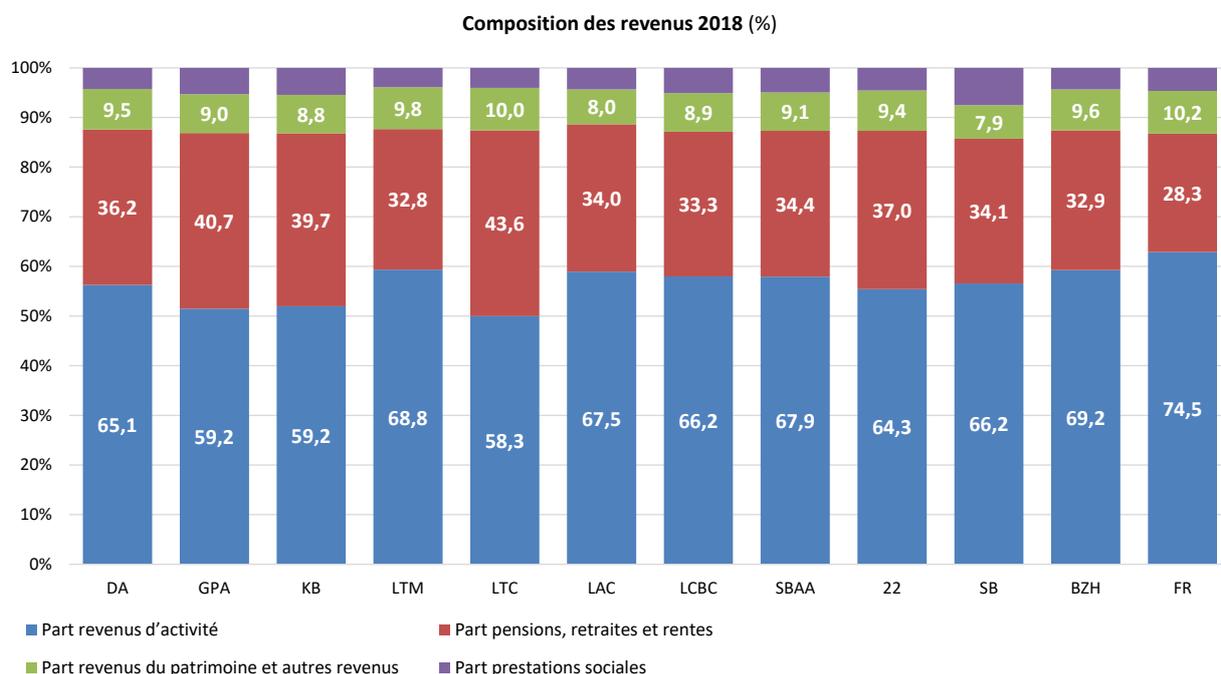
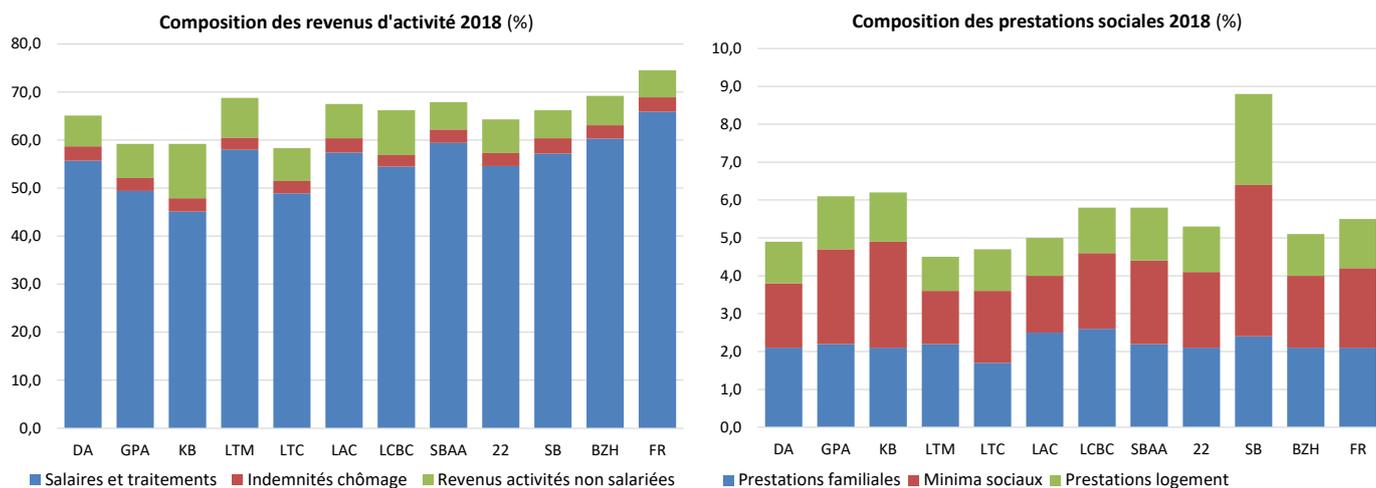


Ressources des ménages (Suite...)



Composition des revenus 2018 Sources : Insee, DGFIP	Part revenus d'activité 2018 (%)	Part pensions, retraites et rentes	Part revenus du patrimoine et autres revenus	Part prestations sociales	Part impôts
Dinan Agglomération	65,1	36,2	9,5	4,9	-15,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	59,2	40,7	9,0	6,1	-15,0
Kreiz-Breizh	59,2	39,7	8,8	6,2	-13,9
Lamballe Terre et Mer	68,8	32,8	9,8	4,5	-15,9
Lannion-Trégor Communauté	58,3	43,6	10,0	4,7	-16,6
Leff Armor Communauté	67,5	34,0	8,0	5,0	-14,5
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	66,2	33,3	8,9	5,8	-14,2
Saint-Brieuc Armor Agglomération	67,9	34,4	9,1	5,8	-17,2
Côtes d'Armor	64,3	37,0	9,4	5,3	-16,0
Saint-Brieuc	66,2	34,1	7,9	8,8	-17,0
Bretagne	69,2	32,9	9,6	5,1	-16,8
France métropolitaine	74,5	28,3	10,2	5,5	-18,5

Ressources des ménages (Suite...)



L'évolution des revenus et de la pauvreté...

Selon une étude de l'Insee parue en octobre 2021, en 2019 et en France métropolitaine, le niveau de vie médian des ménages était de 22 040 € annuels par UC, en augmentation de 2,6 % en € constants par rapport à 2018, soit la plus forte progression depuis le début des années 2000. Les 10 % de personnes les plus modestes ont un niveau de vie annuel inférieur à 11 660 €. Les 10 % les plus aisées ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, au-delà de 39 930 €.

En 2019, les niveaux de vie ont augmenté davantage dans le bas et le milieu de la distribution. Les ménages les plus modestes ont notamment bénéficié de la baisse du chômage. Le niveau de vie est soutenu entre les troisième et neuvième déciles de la distribution par le dynamisme des salaires, en partie lié aux réformes du système socio-fiscal (suppression des cotisations salariales d'assurance chômage sur les salaires, exonérations fiscales et sociales des heures supplémentaires, prime exceptionnelle de pouvoir d'achat...) et, dans la moitié basse de la distribution, par l'élargissement et la revalorisation de la Prime d'activité.

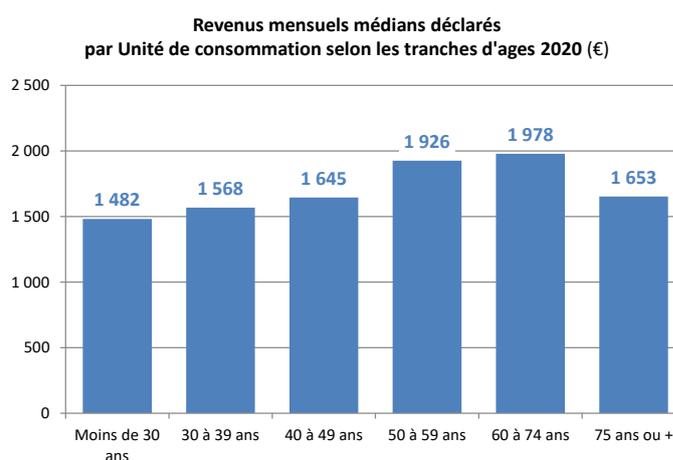
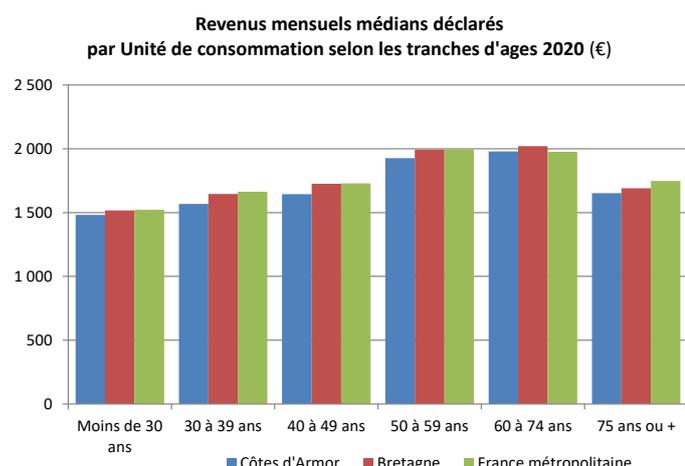
Les inégalités de niveau de vie ont diminué en 2019 après avoir fortement augmenté en 2018. L'indice de Gini¹⁹ était de 0,289 en 2019, comme en 2017 et après 0,298 en 2018. En 2019, 9,2 millions de personnes vivaient au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit 1 102 € par mois. Le taux de pauvreté s'établissait à 14,6 %, en diminution de seulement 0,2 point sur un an.

¹⁹ **Indice ou coefficient de Gini** : indicateur synthétique permettant de rendre compte du niveau d'inégalité pour une variable et sur une population donnée. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où la variable prend une valeur identique sur l'ensemble de la population. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible, où la variable vaut 0 sur toute la population à l'exception d'un seul individu. Les inégalités ainsi mesurées peuvent porter sur des variables de revenus, de salaires, de niveau de vie...

Ressources des ménages (Suite...)

Des niveaux de revenus moindres pour les - de 40 ans et les plus âgés des Costarmoricains...

Tranches d'âges Sources : Insee, DGFIP	Revenus fiscaux ²⁰ mensuels des ménages par Unité de consommation 2020 (€)												
	1e décile (€)	2e décile	1e quartile	3e décile	4e décile	5e décile, médiane	6e décile	7e décile	3e quartile	8e décile	9e décile	Écart inter-quartiles	Écart inter-déciles
Moins de 30 ans	468	843	988	1 114	1 311	1 482	1 637	1 803	1 898	2 002	2 316	910	1 848
30 à 39 ans	598	955	1 093	1 208	1 404	1 568	1 726	1 903	2 014	2 139	2 553	922	1 955
40 à 49 ans	668	1 023	1 149	1 264	1 461	1 645	1 826	2 041	2 169	2 333	2 884	1 020	2 217
50 à 59 ans	784	1 201	1 356	1 483	1 709	1 926	2 154	2 422	2 584	2 783	3 509	1 228	2 725
60 à 74 ans	1 063	1 368	1 477	1 584	1 780	1 978	2 196	2 459	2 622	2 819	3 460	1 145	2 397
75 ans ou plus	989	1 180	1 251	1 325	1 476	1 653	1 848	2 088	2 235	2 418	2 965	984	1 976
Côtes d'Armor	791	1 134	1 254	1 363	1 555	1 741	1 938	2 178	2 324	2 505	3 103	1 070	2 313
Bretagne	810	1 173	1 298	1 409	1 605	1 796	2 005	2 258	2 415	2 607	3 249	1 118	2 439
France Métropole	629	1 035	1 193	1 327	1 568	1 802	2 055	2 363	2 557	2 798	3 627	1 364	2 998



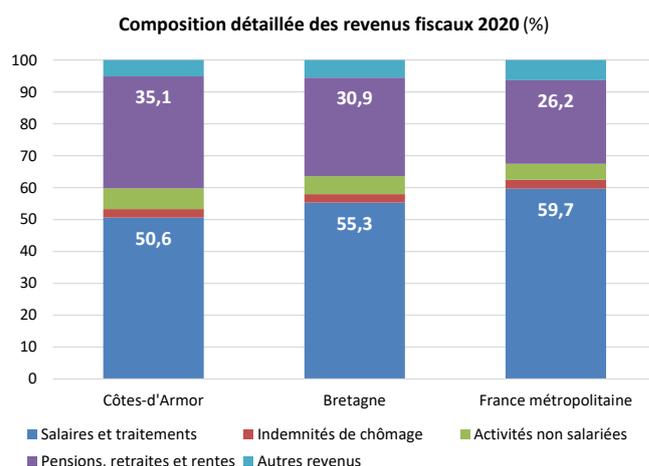
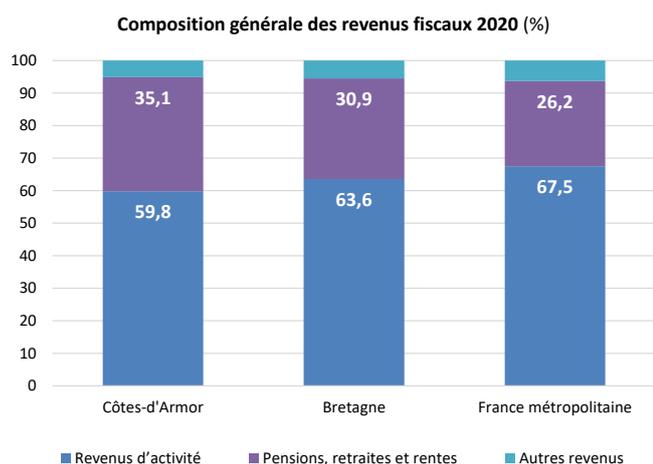
Quelle que soit la tranche d'âges considérée, le revenu fiscal mensuel médian par Unité de consommation déclaré par les ménages des Côtes d'Armor s'avère plus ou moins inférieur aux valeurs nationales et régionales. Quel que soit le décile, le niveau de revenu fiscal progresse logiquement avec les tranches d'âges. Faible en début de vie, il augmente plus ou moins régulièrement pour atteindre son maximum jusqu'au moment où les actifs cessent leur activité professionnelle et prennent leur retraite, entre 62 et 65 ans en général, ce qui se traduit par un appauvrissement logique des personnes de 75 ans et plus.

A noter que l'écart entre le 1^{er} et le 9^e décile, au sein de chaque tranche d'âges, progresse également avec l'âge pour se réduire fortement après environ 65 ans, le remplacement des salaires par les pensions de retraite ayant un effet de nivellement des niveaux de revenus.

²⁰ Le **revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Il comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA). Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories : revenus salariaux, revenus des professions non salariées (bénéfices), pensions, retraites et rentes, autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine). Le revenu fiscal est exprimé suivant trois niveaux d'observation : unité de consommation, ménage, personne.

Ressources des ménages (Suite...)

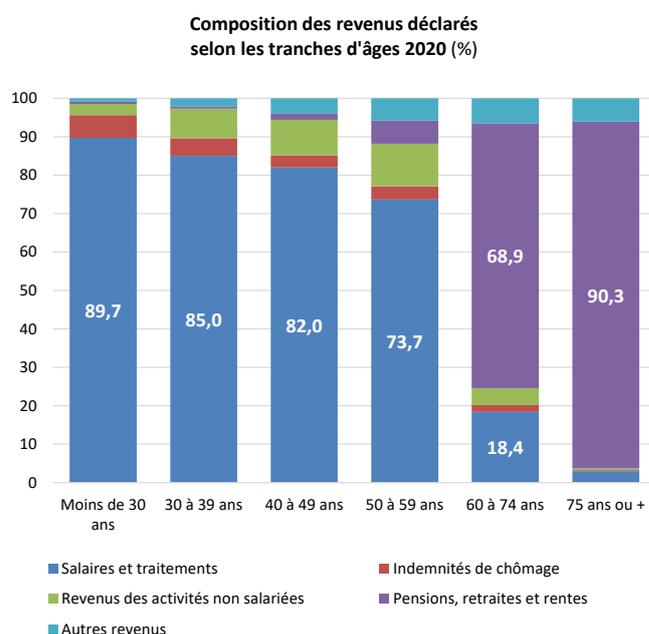
Tranches d'âges Sources : Insee, DGFIP	Composition des revenus fiscaux selon les tranches d'âges 2020 (%)					
	Revenus d'activité	dont part des salaires et traitements	dont part des indemnités de chômage	dont part des revenus des activités non salariées	Pensions, retraites et rentes	Autres revenus
Moins de 30 ans	98,5	89,7	5,9	2,9	0,7	0,8
30 à 39 ans	97,3	85,0	4,6	7,7	0,6	2,1
40 à 49 ans	94,4	82,0	3,2	9,2	1,6	4,0
50 à 59 ans	88,2	73,7	3,4	11,1	6,0	5,8
60 à 74 ans	24,6	18,4	1,8	4,4	68,9	6,5
75 ans ou plus	3,7	3,0	0,3	0,4	90,3	6,0
Côtes d'Armor	59,8	50,6	2,7	6,5	35,1	5,1
Bretagne	63,6	55,3	2,7	5,6	30,9	5,5
France métropolitaine	67,5	59,7	2,8	5,0	26,2	6,3



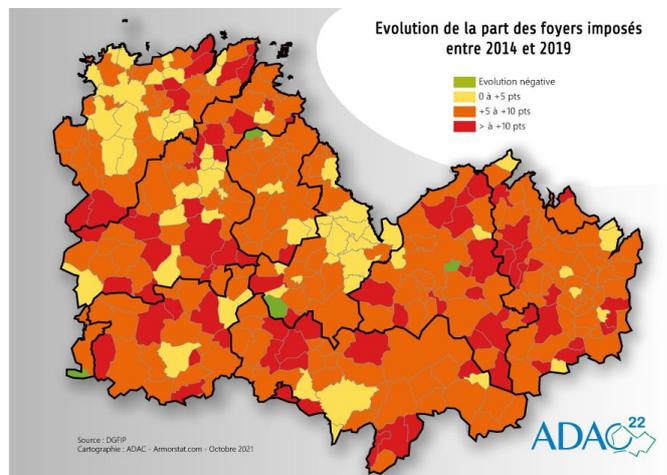
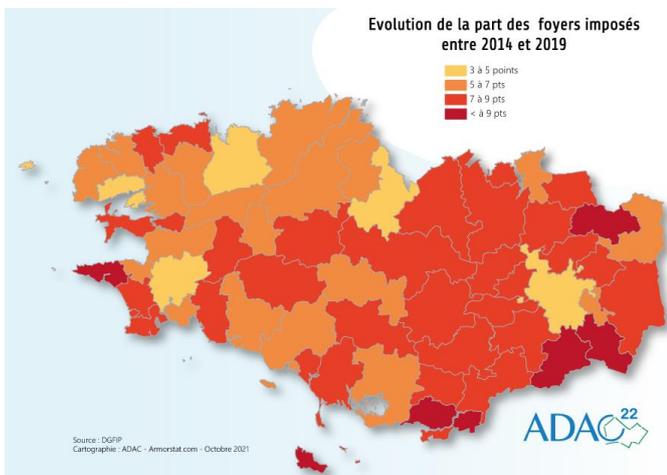
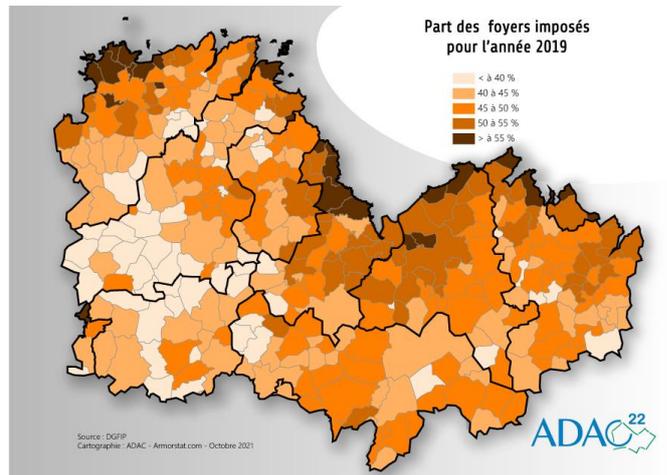
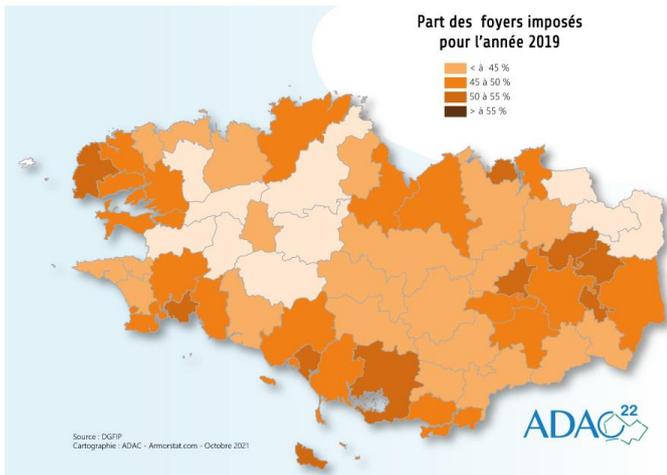
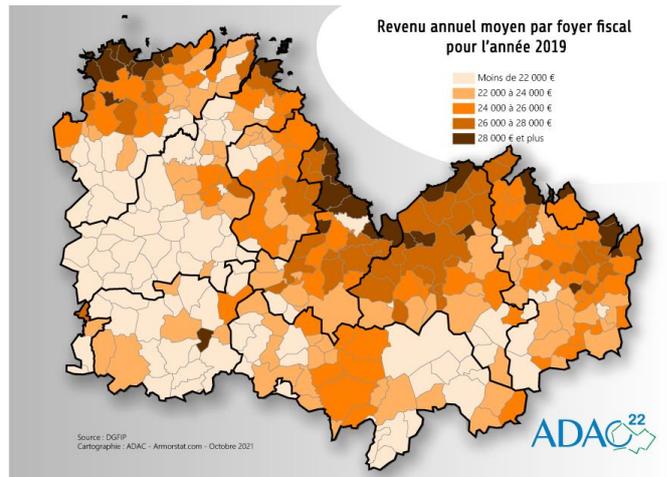
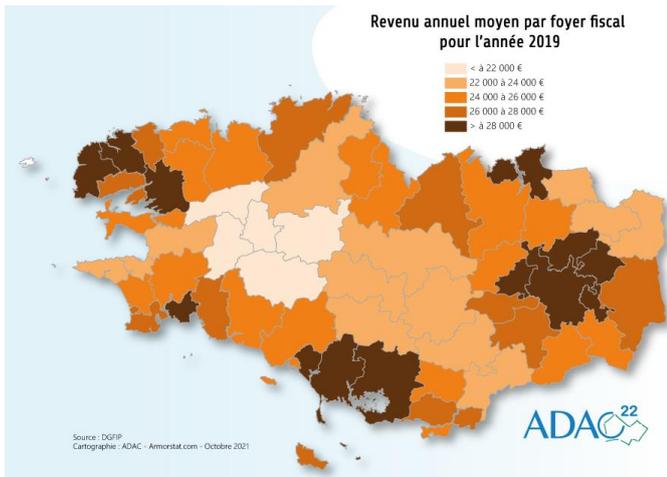
Pratiquement 60% des revenus fiscaux déclarés par les ménages des Côtes d'Armor sont constitués de revenus d'activité, proportion inférieure aux moyennes régionale et nationale. Il s'agit pour l'essentiel de salaires et traitements et accessoirement de revenus issus d'activités non salariées et d'indemnités de chômage, ces dernières ne représentant au global que 2,7% des revenus fiscaux des Costarmoricains.

Un bon tiers des revenus fiscaux provient des pensions, retraites et rentes (35%), proportion supérieure d'environ 5 points à la moyenne régionale et de pratiquement 10 points à la valeur nationale.

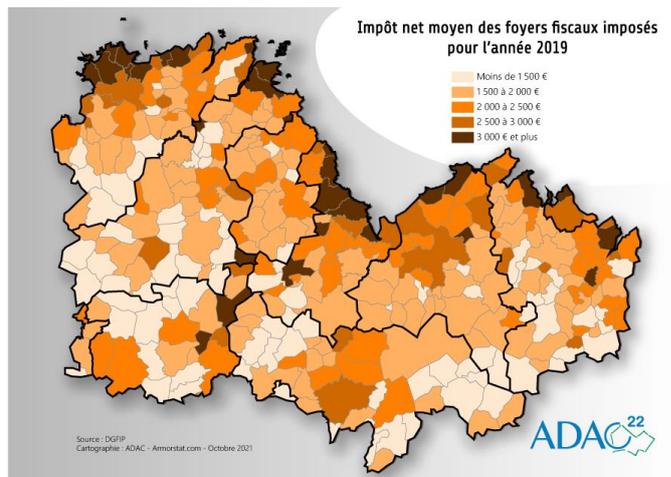
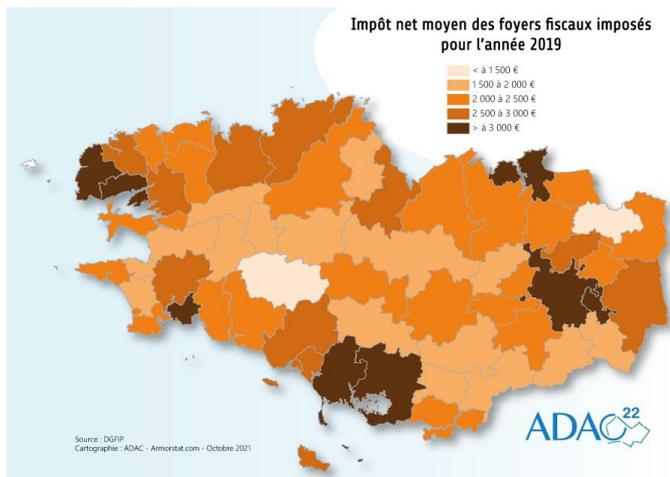
La composition des revenus évolue progressivement avec l'âge. D'abord constitués à près de 90% des salaires et traitements, part qui n'est plus que de 74% pour la tranche d'âges de 50-59 ans, ils reposent essentiellement sur les pensions et retraites à compter de 60-65 ans qui constituent 90% des revenus des 75 ans et plus.



Ressources des ménages (Suite...)



Ressources des ménages (Suite...)



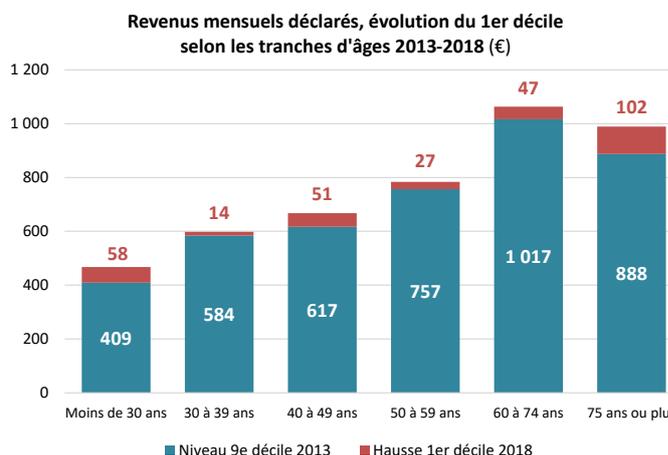
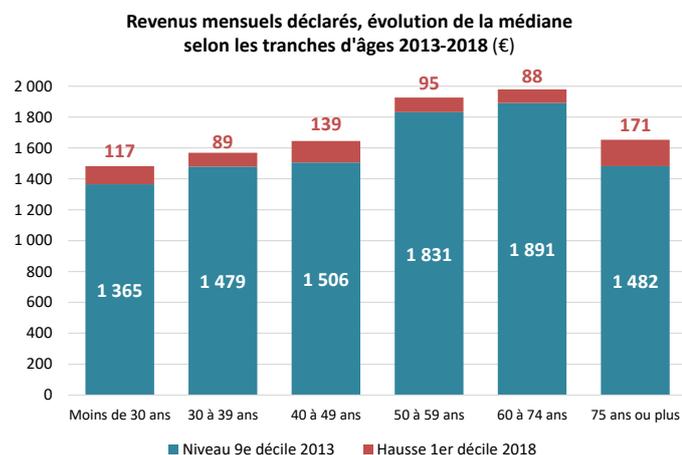
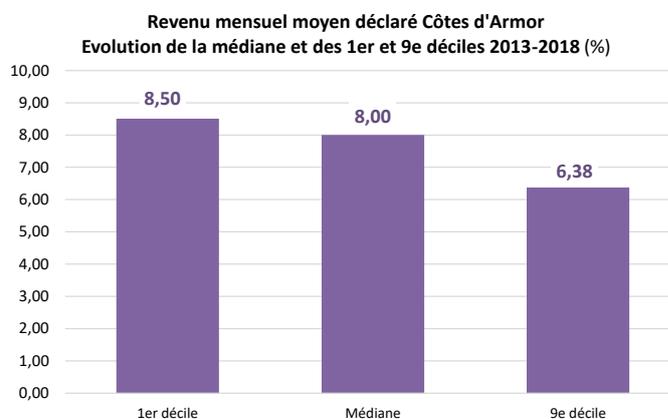
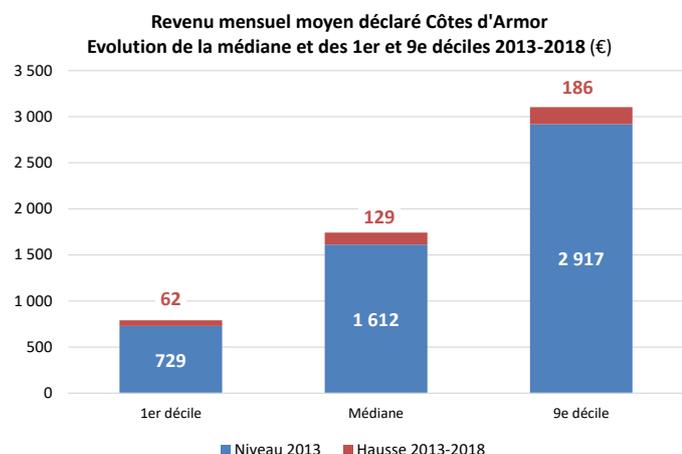
Ressources des ménages (Suite...)

Des écarts de revenus qui tendent à se creuser entre générations et entre les moins aisés et les plus riches...

Revenus fiscaux mensuels déclarés par UC 2013-2018 Sources : Insee, DGFIP	1er décile			Médiane (5 ^e décile)			9e décile		
	2013	2018	Evolution 2013-2018	2013	2018	Evolution 2013-2018	2013	2018	Evolution 2013-2018
Moins de 30 ans	409	468	58	1 365	1 482	117	2 134	2 316	182
30 à 39 ans	584	598	14	1 479	1 568	89	2 422	2 553	132
40 à 49 ans	617	668	51	1 506	1 645	139	2 676	2 884	208
50 à 59 ans	757	784	27	1 831	1 926	95	3 316	3 509	193
60 à 74 ans	1 017	1 063	47	1 891	1 978	88	3 356	3 460	105
75 ans ou plus	888	989	102	1 482	1 653	171	2 743	2 965	222
Côtes d'Armor	729	791	62	1 612	1 741	129	2 917	3 103	186
Bretagne	749	810	62	1 660	1 796	136	3 021	3 249	228
France métropolitaine	597	629	32	1 675	1 802	127	3 366	3 627	261

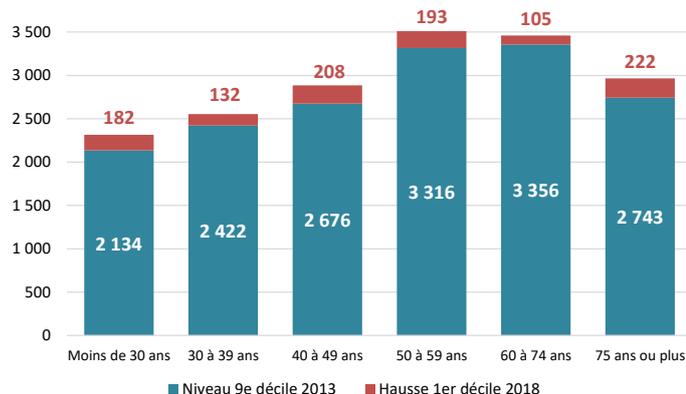
Entre 2013 et 2018, les écarts de revenus entre les Costarmoricains les plus « riches » et les plus « pauvres » se sont encore accrus. L'augmentation constatée au niveau de la valeur du 1^{er} décile, dans lequel se situent les 10 % de Costarmoricains les moins aisés (+62 € par mois), est en effet 3 fois inférieure à celle observée pour le 9^e décile (+186 €).

L'évolution des revenus diffère notablement selon les tranches d'âges. Si l'on examine cette évolution au niveau de la valeur médiane (5^e décile), de part et d'autre de laquelle se situe une moitié des Costarmoricains, on constate que la progression la plus significative concerne les Costarmoricains âgés de 75 ans et plus (+171 € mensuels), constat qui vaut également pour le 1^{er} décile (+102 €) et 9^e décile (+222 €). Les progressions de revenus les plus significatives sont en général constatées pour les tranches d'âges intermédiaires (40 à 59 ans), au cours desquelles interviennent généralement les progressions de revenus les plus importantes, mais également pour les plus jeunes (moins de 30 ans).



Ressources des ménages (Suite...)

Revenus mensuels déclarés, évolution du 9e décile selon les tranches d'âges 2013-2018 (€)



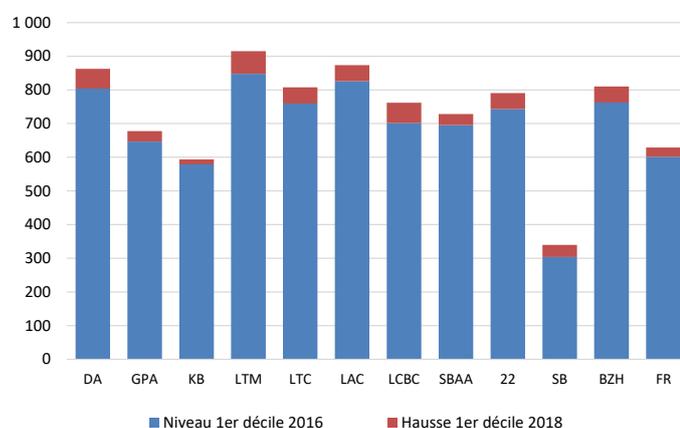
Analyse territoriale :

Sur le plan territorial, le revenu mensuel maximum déclaré par les 10% des personnes les « moins aisées » du Kreiz Breizh (1^{er} décile) n'a augmenté que de 14 € entre 2016 et 2018 quand, dans le même temps, il a progressé de 67 € sur le territoire de Lamballe Terre et Mer.

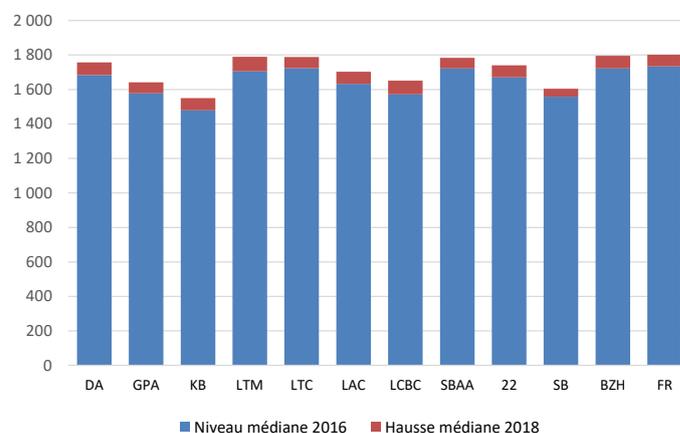
La valeur du 9^e décile (10% les « plus riches ») a augmenté de 52 € dans le Kreiz Breizh contre 136 € à Lamballe Terre et Mer. Autrement-dit, les écarts entre territoires « riches » et « pauvres » des Côtes d'Armor tendent également à s'accroître progressivement (Cf. graphiques ci-dessous).

Revenus mensuels déclarés par UC 2016-2018 Données indisponibles pour 2013 à l'échelle des EPCI Sources : Insee, DGFIP	1er décile		Evolution 2016-2018	Médiane (5 ^e décile)		Evolution 2016-2018	9e décile		Evolution 2016-2018
	2016	2018		2016	2018		2016	2018	
	Dinan Agglomération	804	863	59	1 684	1 758	74	2 987	3 102
Guingamp-Paimpol Agglomération	647	678	31	1 578	1 642	64	2 856	2 949	94
Kreiz-Breizh	579	593	14	1 479	1 550	71	2 718	2 770	52
Lamballe Terre et Mer	848	915	67	1 706	1 790	85	2 967	3 103	136
Lannion-Trégor Communauté	760	808	48	1 723	1 788	65	3 224	3 301	77
Leff Armor Communauté	826	873	47	1 633	1 703	70	2 753	2 840	87
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	702	762	60	1 572	1 651	79	2 643	2 769	126
Saint-Brieuc Armor Agglomération	696	728	33	1 722	1 784	62	3 118	3 212	93
Côtes d'Armor	743	791	48	1 671	1 741	70	3 001	3 103	103
Saint-Brieuc	304	340	37	1 559	1 604	46	3 119	3 163	44
Bretagne	763	810	48	1 722	1 796	74	3 118	3 249	132
France métropolitaine	601	629	28	1 734	1 802	68	3 479	3 627	148

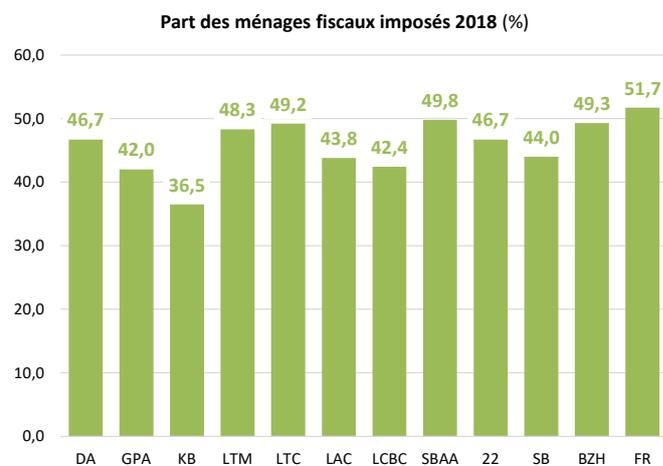
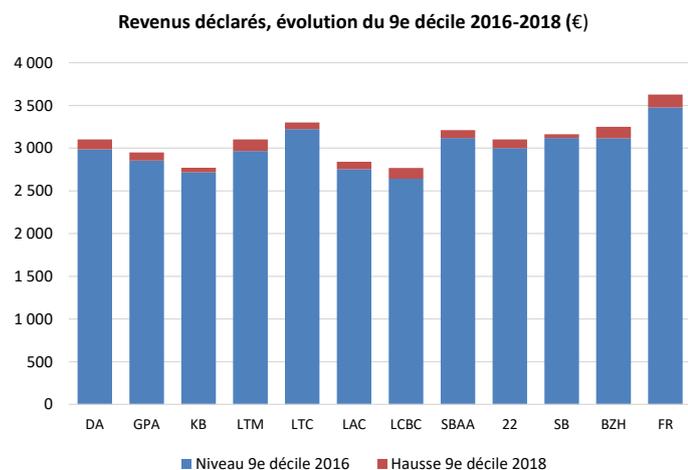
Revenus déclarés, évolution du 1er décile 2016-2018 (€)



Revenus déclarés, évolution de la médiane 2016-2018 (€)



Ressources des ménages (Suite...)



Ressources des ménages (Suite...)

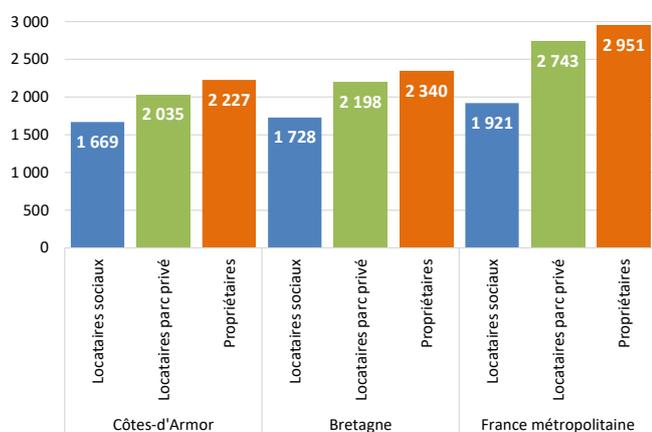
Un revenu médian des ménages qui varie sensiblement en fonction du statut d'occupation des logements...

Revenus fiscaux des ménages 2018 Sources : Insee, DGFIP		Revenus fiscaux mensuels des ménages par Unité de consommation 2018 (€)									Écarts inter déciles
		1er décile	2e décile	3e décile	4e décile	5e décile, médiane	6e décile	7e décile	8e décile	9e décile	
Côtes d'Armor	Locataires sociaux	27	338	544	713	873	1 033	1 212	1 407	1 696	1 669
	Locataires parc privé	403	737	973	1 171	1 355	1 542	1 746	2 000	2 438	2 035
	Propriétaires	1 067	1 335	1 530	1 707	1 883	2 082	2 326	2 663	3 293	2 227
Bretagne	Locataires sociaux	61	384	590	771	938	1 113	1 293	1 496	1 788	1 728
	Locataires parc privé	500	853	1 105	1 308	1 498	1 689	1 908	2 193	2 698	2 198
	Propriétaires	1 133	1 402	1 597	1 776	1 962	2 172	2 430	2 793	3 473	2 340
France métropolitaine	Locataires sociaux	131	436	638	820	1 003	1 199	1 410	1 663	2 052	1 921
	Locataires parc privé	373	748	1 036	1 284	1 513	1 751	2 028	2 405	3 117	2 743
	Propriétaires	1 113	1 425	1 655	1 869	2 093	2 350	2 673	3 143	4 064	2 951

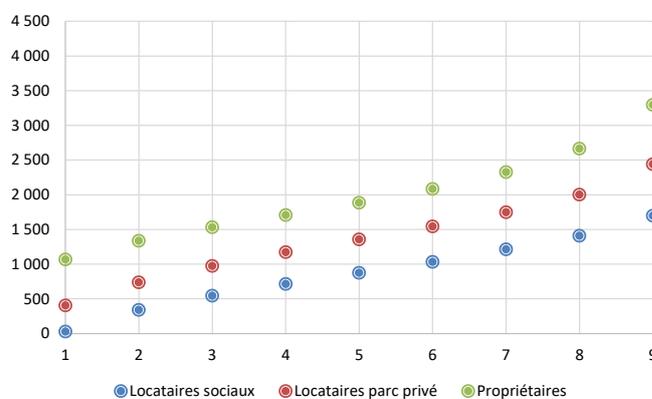
Le revenu médian des ménages varie très sensiblement en fonction du statut d'occupation des logements. Logiquement faible pour les locataires de logements sociaux, il progresse sensiblement parmi les locataires du parc privé pour atteindre ensuite son maximum chez les propriétaires occupants. A noter que 10% des ménages les plus riches du parc social (9^e décile) déclarent quasiment le même niveau de revenu que les 40% des ménages les moins aisés des propriétaires (4^e décile).

Quel que soit le statut d'occupation des logements, tous les déciles en Côtes d'Armor sont plus ou moins inférieurs aux valeurs régionales et nationales. De même, les écarts interdéciles (entre le 1^{er} et le 9^e) sont moindres en Côtes d'Armor qu'ils ne le sont au niveau régional et national ce qui témoigne d'une échelle de revenus plus resserrée dans le département.

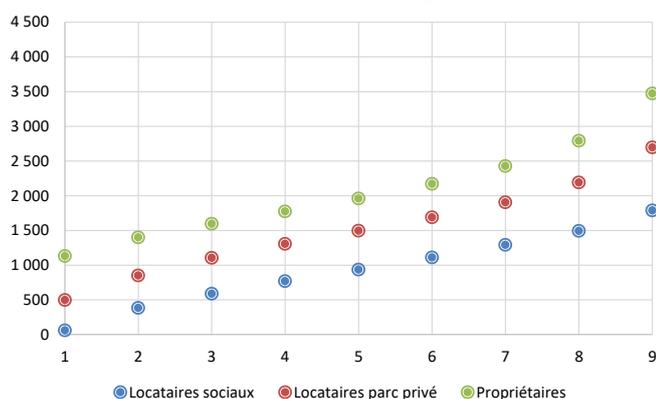
Écarts interdéciles 2013-2018 (€)



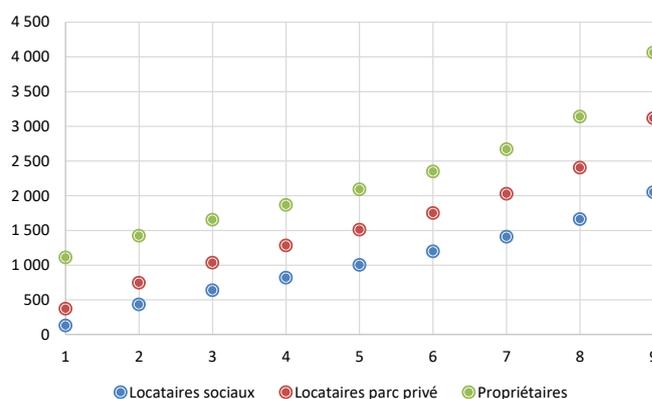
Niveaux de ressources des ménages propriétaires et locataires selon les déciles 2018 Côtes d'Armor (€)



Niveaux de ressources des ménages propriétaires et locataires selon les déciles 2018 Bretagne (€)



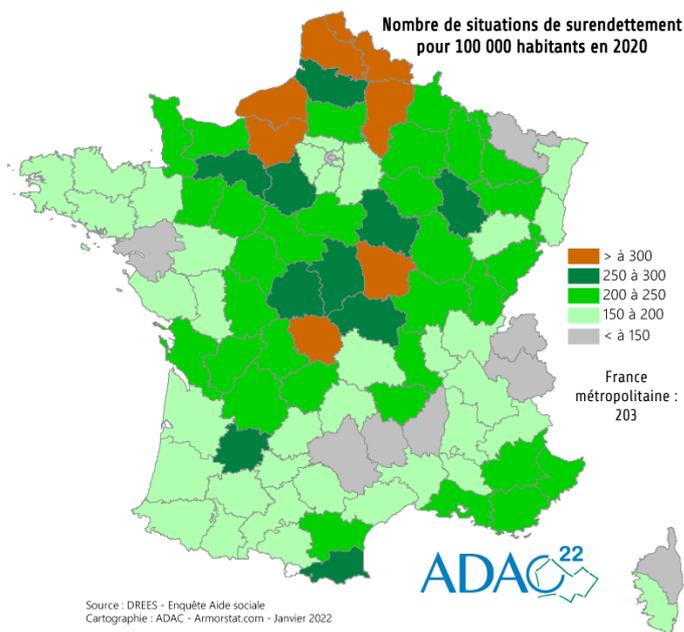
Niveaux de ressources des ménages propriétaires et locataires selon les déciles 2018 France métropolitaine (€)



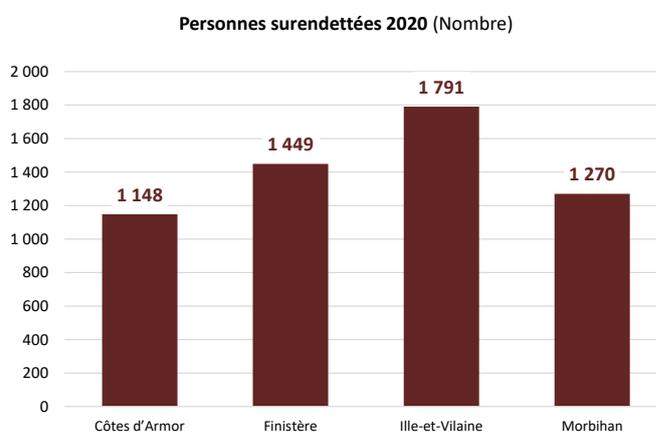
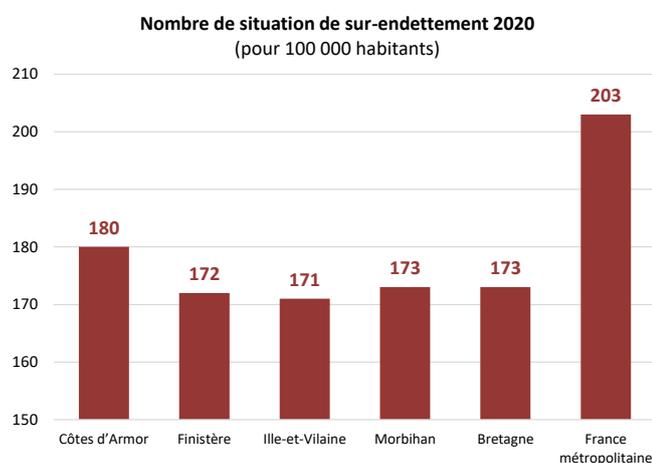
Ressources des ménages (Suite...)

1 148 personnes en situation de sur-endettement...

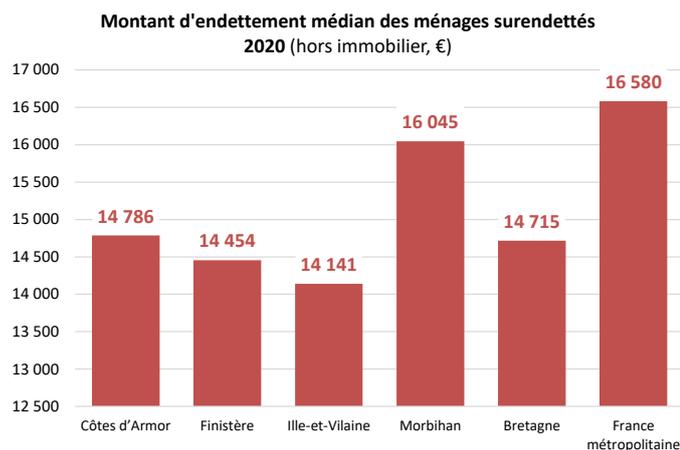
Départements Source : Dress	Situations de surendettement pour 100 000 habitants 2020 (%)	Rangs
Max : Pas-de-Calais	364	1
Hérault	183	65
Tarn	183	65
Tarn-et-Garonne	182	67
Côtes d'Armor	180	68
Seine-Saint-Denis	179	69
Gard	178	70
Min : Lozère	108	96



Surendettement en 2020 Source : Dress	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Nombre de situations de surendettement pour 100 000 habitants	180	172	171	173	173	203
Situations soumises aux Commissions de surendettement	900	1 309	1 508	1 096	4 813	108 731
Personnes surendettées	1 148	1 449	1 791	1 270	5 658	127 052
Montant endettement médian, hors immobilier (€)	14 786	14 454	14 141	16 045	14 715	16 580
Part des ménages sous le seuil de pauvreté (%)	11,8	10,6	10,5	11,2	10,9	14,5
Part de la population de moins de 65 ans couverte par le RSA	4,8	4,6	3,9	4,5	4,4	6,6
Taux de chômage au 2 ^e Trim. 2020 (données provisoires)	6,4	6,0	6,0	6,5	6,3	7,1



Ressources des ménages (Suite...)



Le rapport en Bretagne en 2020 entre le nombre de dossiers de sur-endettement et la population de la région reste inférieur à la situation Métropolitaine : 173 dossiers pour 100 000 habitants contre 203 dossiers au niveau national.

Le département des Côtes d'Armor se situe au 1^{er} rang des départements bretons avec 180 dossiers pour 100 000 habitants.

Pour autant, le montant moyen de sur-endettement des Costarmoricains (14 786 €), légèrement supérieur à celui de l'ensemble des Bretons sur-endettés (14 715 €), reste inférieur à celui des Morbihannais (16 045€) et du niveau moyen de sur-endettement de l'ensemble des Français (16 580€).

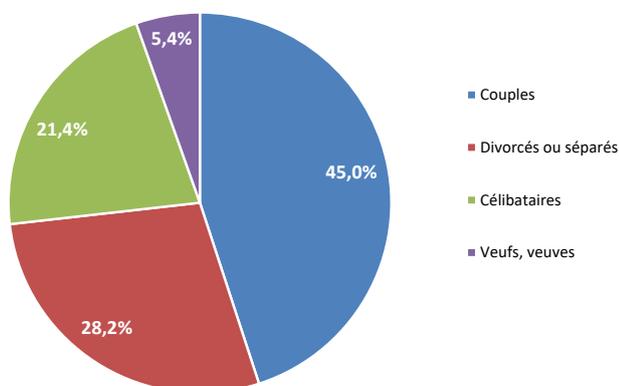
Profil socio-démographique des ménages surendettés 2020

(% du nombre de situations de surendettement recevables ou de personnes surendettées)

Source : Dress

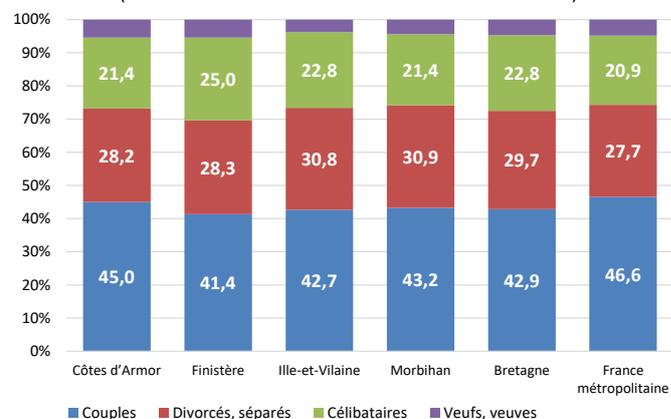
Catégories de ménages	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Couples	45,0	41,4	42,7	43,2	42,9	46,6
Divorcés, séparés	28,2	28,3	30,8	30,9	29,7	27,7
Célibataires	21,4	25,0	22,8	21,4	22,8	20,9
Veufs, veuves	5,4	5,4	3,8	4,4	4,7	4,8

Situation familiale des ménages sur-endettés 2020 Côtes d'Armor (%)



Profil socio-démographique des personnes surendettées 2020

(% nombre de situations de surendettement recevables)

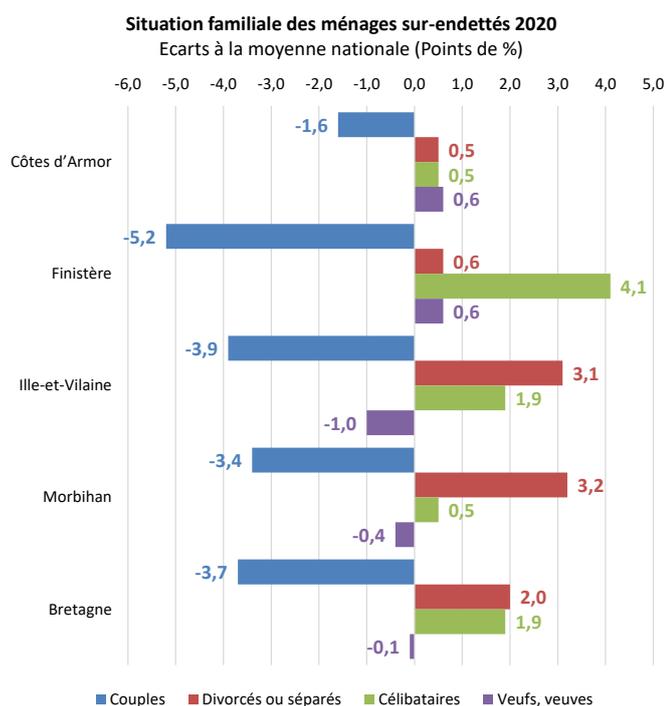


Données 2020

Source : Dress

	Côtes d'Armor	Bretagne	Part Côtes d'Armor ou écarts entre Côtes d'Armor et Bretagne
Situations soumises au secrétariat de la Commission de surendettement	900	4 813	18,7%
Personnes surendettées	1 148	5 658	20,3%
Nombre de situations de surendettement (‰ habitants)	180	173	+ 7
Niveau d'endettement médian des ménages surendettés (hors immobilier)	14 786	14 715	+ 71
Taux de chômage	6,4	6,3	+ 0,1
Part de la population de - de 65 ans sous couvert du RSA	4,8	4,4	+ 0,4
Part des ménages sous le seuil de pauvreté	11,8	10,9	+ 0,9

Ressources des ménages (Suite...)



A l'échelle nationale, les ménages en situation de sur-endettement sont, pour une petite moitié des couples (46,6%). L'autre moitié concerne en majorité des couples divorcés ou séparés (27,7%) ainsi que des personnes célibataires (20,9%), les veufs et veuves étant ultra-minoritaire (4,8%).

A l'échelle des Côtes d'Armor, département Breton qui présente les écarts les plus faibles avec les moyennes nationales, la différence la plus importante concerne la situation des couples, légèrement moins sur-endettés.

Les Côtes d'Armor se distinguent des autres départements Bretons par une proportion légèrement plus forte, parmi les ménages sur-endettés, des couples ainsi que de veufs ou veuves (5,4%). A l'inverse, la proportion de couples séparés ou divorcés, ainsi que de célibataires, est légèrement moindre dans le département.

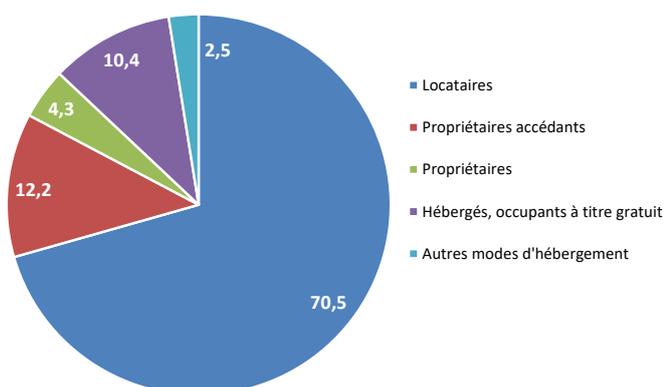
A noter que la part des ménages de 65 ans et plus parmi l'ensemble des ménages sur-endettés des Côtes d'Armor est relativement élevée : plus d'un ménage Costarmoricaïn sur 8 appartenant à cette classe d'âges est en situation de sur-endettement. De même, plus d'un quart des ménages sur-endettés des Côtes d'Armor est constitué d'hommes de 35 à 54 ans, proportion également supérieure à la moyenne nationale et régionale.

Situation des ménages sur-endettés au regard du logement

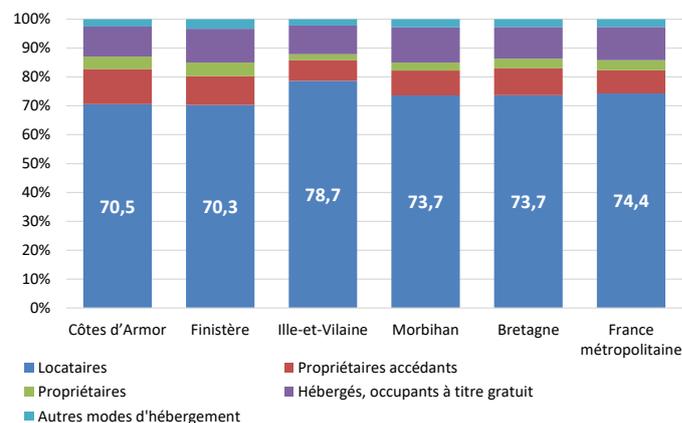
% du nombre de situations de surendettement recevables (Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation)

Catégories de résidents 2020 Source : Dress	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
Locataires	70,5	70,3	78,7	73,7	73,7	74,4
Propriétaires accédants	12,2	10,0	7,3	8,6	9,3	8,0
Propriétaires	4,3	4,7	2,0	2,8	3,3	3,5
Hébergés, occupants à titre gratuit	10,4	11,7	9,9	12,2	11,0	11,5
Autres modes d'hébergement	2,5	3,3	2,2	2,8	2,7	2,7

Situation des ménages surendettés au regard du logement
2020 Côtes d'Armor (%)



Situation des ménages surendettés au regard du logement (%)



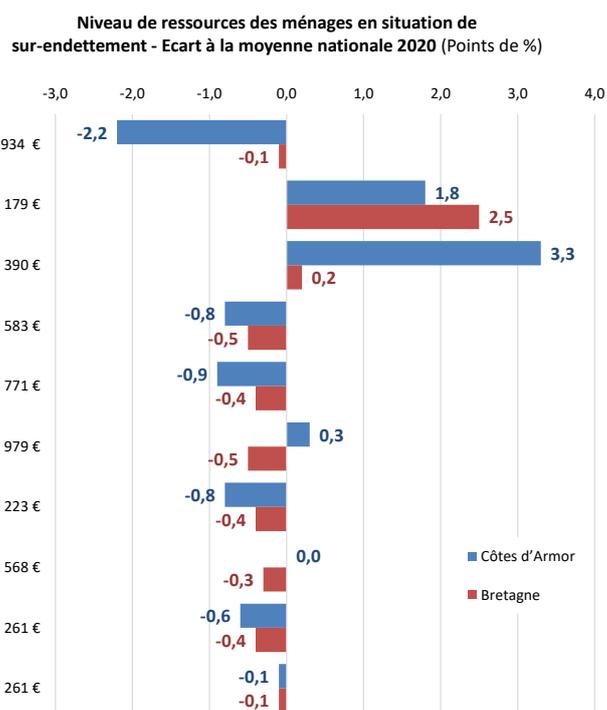
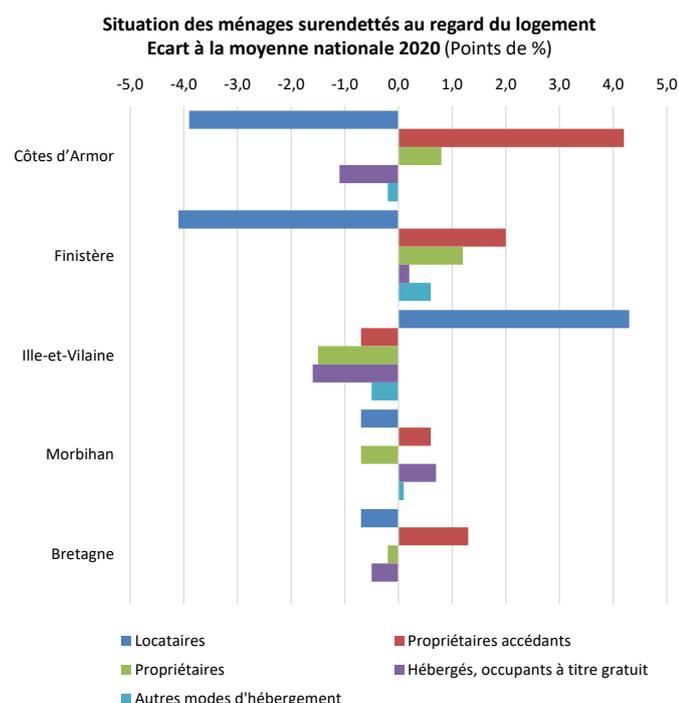
Ressources des ménages (Suite...)

L'énorme majorité des ménages sur-endettés en Côtes d'Armor sont locataires de leur logement : 70,5%. Cette proportion, équivalente à celle du Finistère, est sensiblement inférieure aux valeurs des autres échelons géographiques de comparaison. A l'inverse, la part parmi les ménages sur-endettés des propriétaires accédants est supérieure en Côtes d'Armor.

L'état de sur-endettement touche principalement, et en toute logique, les ménages les plus précaires. Ainsi, plus d'un tiers des ménages sur-endettés en Côtes d'Armor (36,8%) perçoivent au plus 934 € par mois et par Unité de consommation. Alors que plus des 3/4 des ménages sur-endettés (78,1%) perçoivent au plus 1 390 € par mois, les ménages dont les ressources sont supérieures à cette valeur ne représentent plus que 21,9% de ces ménages.

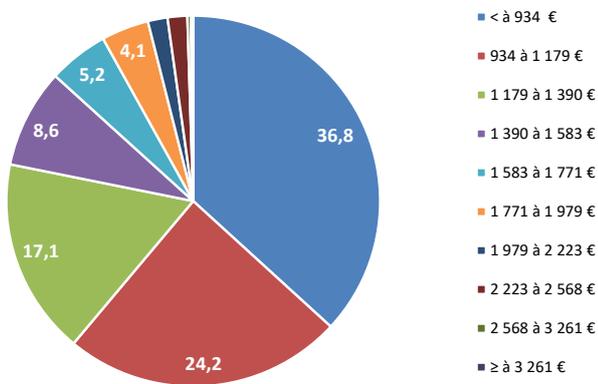
Répartition des ménages sur-endettés en fonction du niveau des ressources mensuelles nettes par Unité de consommation (UC) - Ressources mensuelles après déduction de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation

Niveaux de ressources 2020 Sources : Insee, DGFIP	Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métropolitaine
< à 934 €	36,8	42,0	35,7	41,9	38,9	39,0
934 à 1 179 €	24,2	23,5	27,6	23,1	24,9	22,4
1 179 à 1 390 €	17,1	12,2	14,8	12,2	14,0	13,8
1 390 à 1 583 €	8,6	9,6	8,4	9,2	8,9	9,4
1 583 à 1 771 €	5,2	5,5	6,6	5,2	5,7	6,1
1 771 à 1 979 €	4,1	3,7	2,6	3,2	3,3	3,8
1 979 à 2 223 €	1,7	1,9	2,1	2,6	2,1	2,5
2 223 à 2 568 €	1,7	0,9	1,4	1,8	1,4	1,7
2 568 à 3 261 €	0,3	0,4	0,6	0,6	0,5	0,9
≥ à 3 261 €	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3

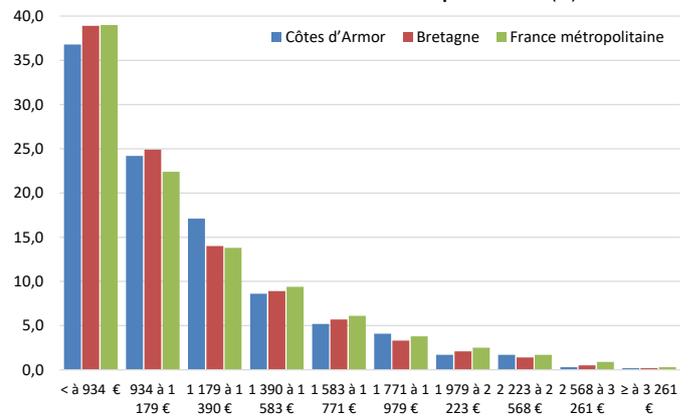


Ressources des ménages (Suite...)

Niveau de ressources par UC des ménages en situation de sur-endettement 2020 Côtes d'Armor (%)



Répartition des ménages en situation de sur-endettement en fonction de leur niveau de ressources par UC 2020 (%)



Ressources des ménages (Suite...)

11,7 % de la population vit sous le seuil de pauvreté²¹ ...

Départements Sources : DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA	Taux de pauvreté * 2018 (%)	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	28,4	1
Seine-et-Marne	11,8	80
Jura	11,8	80
Landes	11,8	80
Côtes d'Armor	11,7	83
Mayenne	11,5	84
Maine-et-Loire	11,4	85
Min : Haute-Savoie	8,9	95

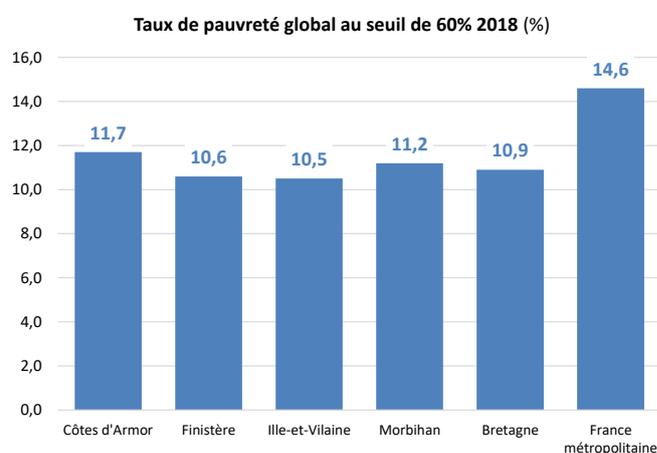
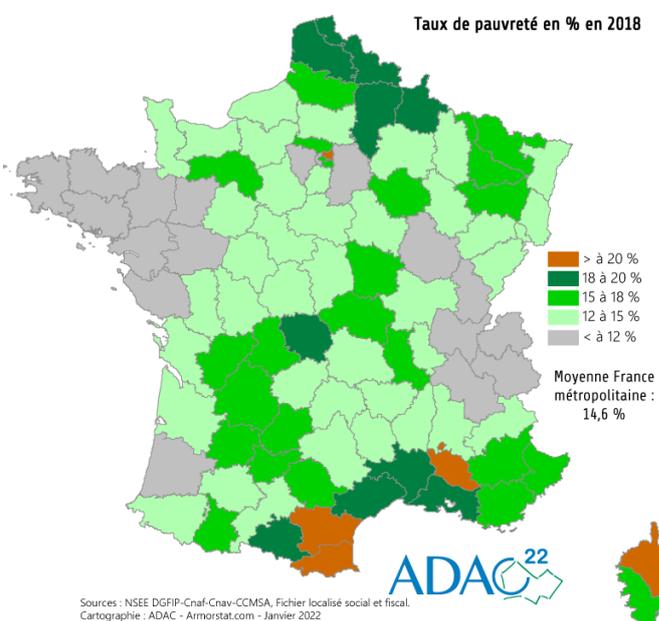
* Taux de pauvreté moyen de la population au seuil de 60% du niveau de vie médian (%)

Même si cela peut apparaître contre-intuitif, dans la mesure où l'on s'observe généralement davantage que l'on ne se compare, le département des Côtes d'Armor fait partie des territoires les « moins pauvres » de France.

Avec une proportion de 11,7 % de la population qui vit en deçà du seuil de pauvreté, soit avec moins de 10 710 € par an et par Unité de consommation (892 € par mois), il se situe effectivement parmi les 15 départements de Métropole les moins concernés par la pauvreté (83^e rang) même si, bien évidemment, quel que soit le niveau atteint, fut-il bas, elle reste toujours trop élevée et doit être combattue.

Ceci étant dit, et ainsi que l'illustrent parfaitement les éléments graphiques et cartographiques présentés ici, le niveau de pauvreté varie très sensiblement d'un territoire à l'autre et selon les différentes catégories de ménages et de familles. Ces écarts sont tellement nombreux qu'il est difficile de les décrire dans le détail.

Retenons simplement que les ménages composés d'une seule personne seule et les familles monoparentales sont les plus concernées et que certains territoires sont davantage impliqués que d'autres : Kreiz-Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération notamment.



²¹ **Taux de pauvreté** : définir un indicateur de pauvreté opérationnel est une condition essentielle pour cibler et réduire le phénomène. Il existe principalement deux manières de mesurer la pauvreté : le taux de pauvreté monétaire (utilisé ici) ou le taux de pauvreté en conditions de vie.

Le **taux de pauvreté monétaire** mesure la part de la population vivant sous le seuil de pauvreté, défini conventionnellement à 60% du niveau de vie médian. Cette mesure est donc relative. Elle compare les revenus au sein de la population et ne rend pas compte des conditions de vie des ménages modestes.

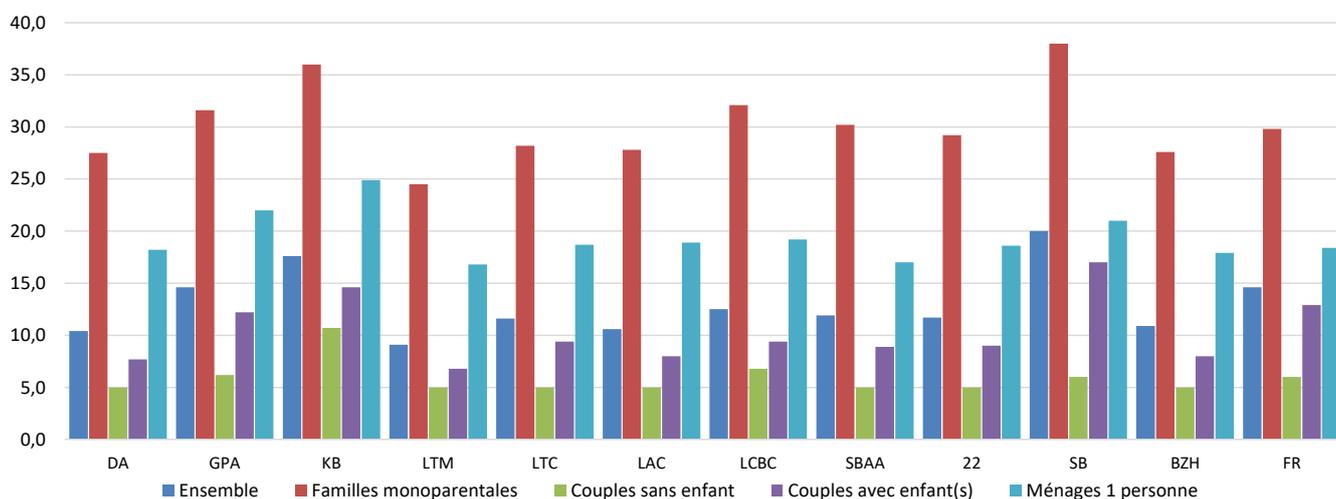
À l'inverse, le **taux de pauvreté en condition de vie** mesure une pauvreté « absolue », au sens où l'indicateur ne dépend pas de la distribution des privations dans la population. Elle correspond à l'image de la pauvreté communément admise, à savoir l'exclusion de pratiques et de consommations de base.

Taux de pauvreté selon le seuil pris en compte 2018... Sources : Insee, DGFIP	Taux de pauvreté au seuil de 40% * (%)	Taux de pauvreté au seuil de 50% (%)	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)	Médiane sur la sous-population pauvre au seuil de 60% (€)	Intensité de la pauvreté au seuil de 60%
Dinan Agglomération	5,0	5,3	10,4	10 790	0,172
Guingamp-Paimpol Agglomération	5,0	7,7	14,6	10 670	0,181
Kreiz-Breizh	5,3	10,3	17,6	10 270	0,212
Lamballe Terre et Mer	5,0	5,0	9,1	11 000	0,156
Lannion-Trégor Communauté	5,0	6,0	11,6	10 750	0,176
Leff Armor Communauté	5,0	5,2	10,6	10 960	0,159
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	5,0	6,6	12,5	10 720	0,177
Saint-Brieuc Armor Agglomération	5,0	6,4	11,9	10 630	0,185
Côtes d'Armor	5,0	6,1	11,7	10 710	0,178
Saint-Brieuc	5,0	12,0	20,0	10 310	0,209
Bretagne	5,0	5,8	10,9	10 680	0,181
France métropolitaine	5,0	8,4	14,6	10 410	0,202

* Taux de pauvreté au seuil de 40% du revenu médian 2018 par Unité de consommation

Taux de pauvreté au seuil de 60% 2018 selon les catégories de ménages (%) Sources : Insee, DGFIP	Taux de pauvreté au seuil de 60% (%)				
	Ensemble	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Couples avec enfant(s)	Ménages 1 personne
Dinan Agglomération	10,4	27,5	5,0	7,7	18,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	14,6	31,6	6,2	12,2	22,0
Kreiz-Breizh	17,6	36,0	10,7	14,6	24,9
Lamballe Terre et Mer	9,1	24,5	5,0	6,8	16,8
Lannion-Trégor Communauté	11,6	28,2	5,0	9,4	18,7
Leff Armor Communauté	10,6	27,8	5,0	8,0	18,9
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	12,5	32,1	6,8	9,4	19,2
Saint-Brieuc Armor Agglomération	11,9	30,2	5,0	8,9	17,0
Côtes d'Armor	11,7	29,2	5,0	9,0	18,6
Saint-Brieuc	20,0	38,0	6,0	17,0	21,0
Bretagne	10,9	27,6	5,0	8,0	17,9
France métropolitaine	14,6	29,8	6,0	12,9	18,4

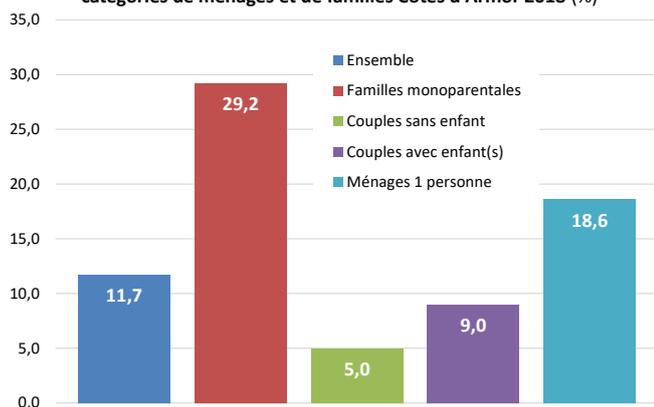
Taux de pauvreté au seuil de 60% selon les principales catégories de ménages et de familles 2018 (%)



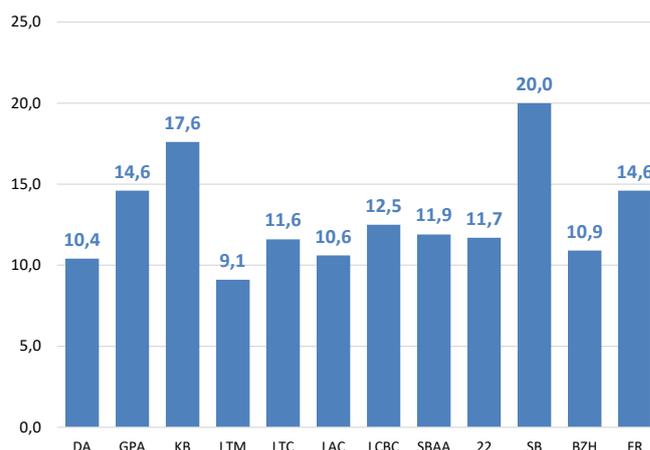
Ressources des ménages (Suite...)

Proportion de familles au seuil de 60% selon leur composition 2018 Sources : Insee, DGFIP	Taux de pauvreté au seuil à 60 % du seuil				
	Ensemble	Ménages 1 personne	Couples sans enfants	Couples avec enfant(s)	Familles monoparentales
Dinan Agglomération	10,4	18,2	5,0	7,7	27,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	14,6	22,0	6,2	12,2	31,6
Kreiz-Breizh	17,6	24,9	10,7	14,6	36,0
Lamballe Terre et Mer	9,1	16,8	5,0	6,8	24,5
Lannion-Trégor Communauté	11,6	18,7	5,0	9,4	28,2
Leff Armor Communauté	10,6	18,9	5,0	8,0	27,8
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	12,5	19,2	6,8	9,4	32,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	11,9	17,0	5,0	8,9	30,2
Côtes d'Armor	11,7	18,6	5,0	9,0	29,2
Saint-Brieuc	20,0	21,0	6,0	17,0	38,0
Bretagne	10,9	17,9	5,0	8,0	27,6
France métropolitaine	14,6	18,4	6,0	12,9	29,8

Taux de pauvreté au seuil de 60% selon les principales catégories de ménages et de familles Côtes d'Armor 2018 (%)



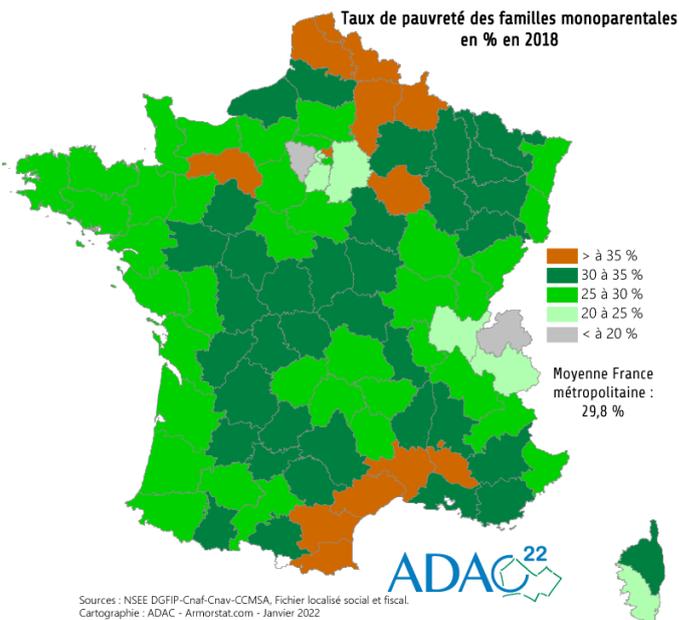
Taux de pauvreté global au seuil de 60% 2018 (%)



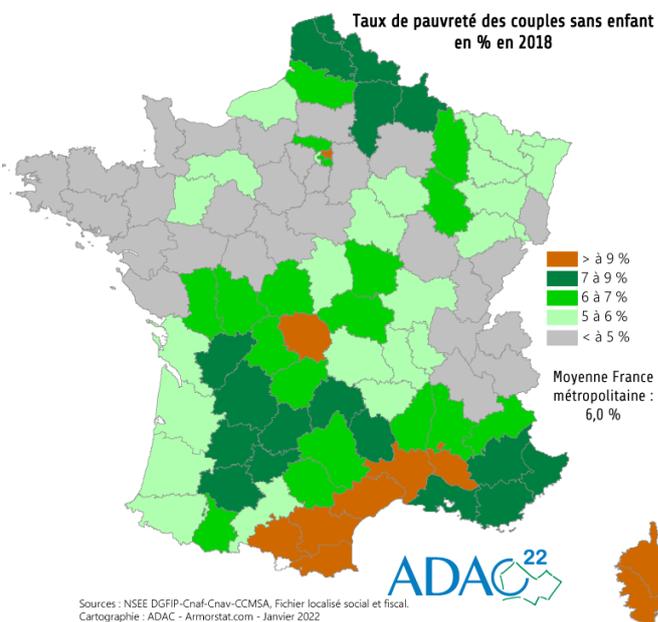
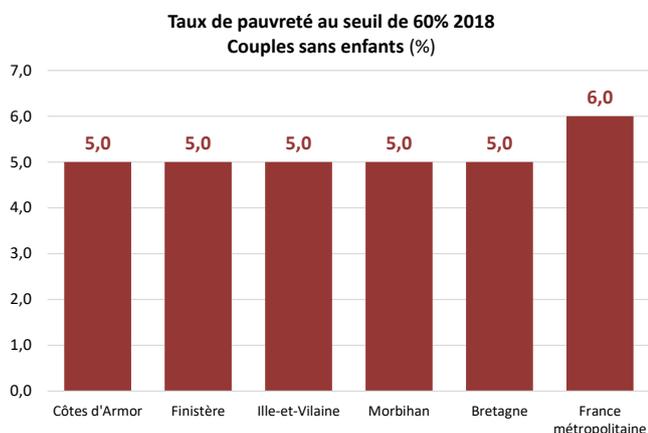
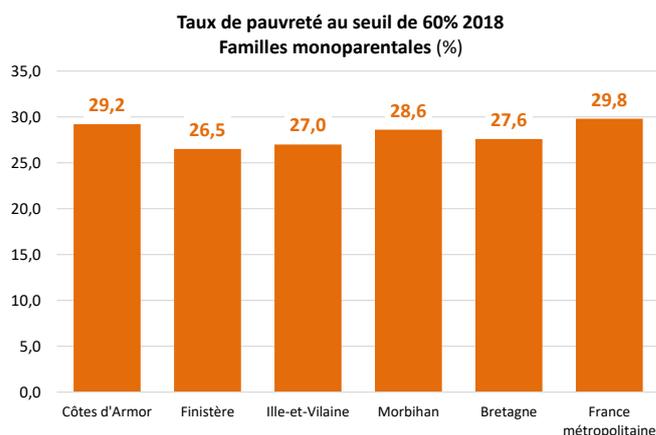
Principaux indicateurs de ressources et de niveau de vie 2018 Sources : Insee, DGFIP	Nombre de ménages fiscaux	Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	Médiane du niveau vie annuel (€)	Part des ménages fiscaux imposés	Taux de pauvreté
Dinan Agglomération	43 180	95 933	21 460	46,7	10,4
Guingamp-Paimpol Agglomération	33 994	71 249	20 220	42,0	14,6
Kreiz-Breizh	8 299	17 051	19 420	36,5	17,6
Lamballe Terre et Mer	29 807	68 209	21 840	48,3	9,1
Lannion-Trégor Communauté	46 929	98 419	21 620	49,2	11,6
Leff Armor Communauté	13 288	30 845	20 960	43,8	10,6
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	22 086	49 881	20 400	42,4	12,5
Saint-Brieuc Armor Agglomération	68 374	149 045	21 560	49,8	11,9
Côtes d'Armor	270 017	589 373	21 230	46,7	11,7
Saint-Brieuc	20 890	40 559	19 690	44,0	20,0
Bretagne	1 461 067	3 232 895	21 750	49,3	10,9
France métropolitaine	27 510 608	62 464 556	21 730	51,7	14,6

Ressources des ménages (Suite...)

Départements Sources : DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA	Taux de pauvreté au seuil de 60% Familles monoparentales 2018 (%)	Rangs
Max : Pyrénées-Orientales	40,1	1
Bas-Rhin	29,5	54
Deux-Sèvres	29,4	55
Côtes d'Armor	29,2	56
Loiret	29,2	56
Gers	29,1	58
Hautes-Alpes	29,1	58
Calvados	29,1	58
Min : Haute-Savoie	19,1	96

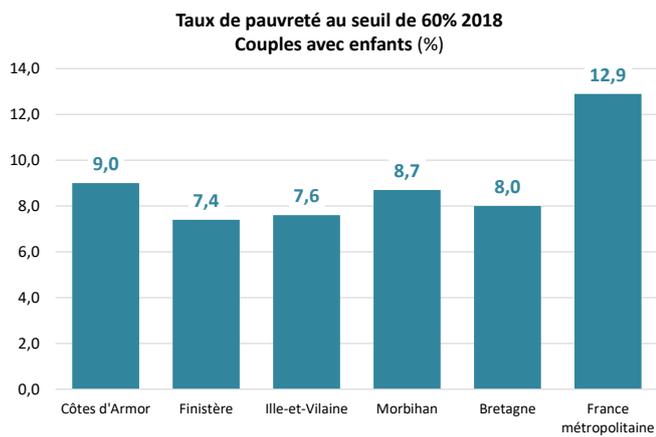
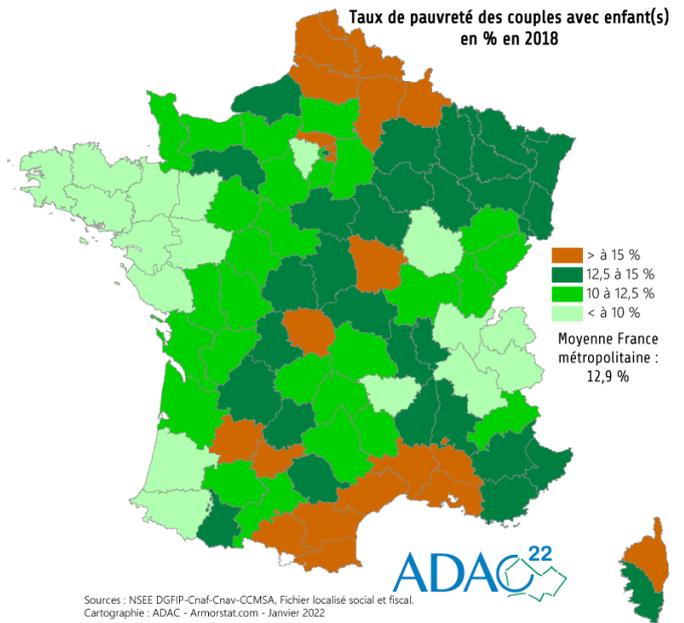


Départements Sources : DGFiP, Cnaf, Cnav, CCMSA	Taux de pauvreté au seuil de 60% Couples sans enfants 2018 (%)	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	15,0	1
...Manche	5,0	69
Seine-et-Marne	5,0	69
Jura	5,0	69
Côtes d'Armor	5,0	69
Maine-et-Loire	5,0	69
Isère	5,0	69
Côte-d'Or...	5,0	69
Min : Haute-Savoie	5,0	69

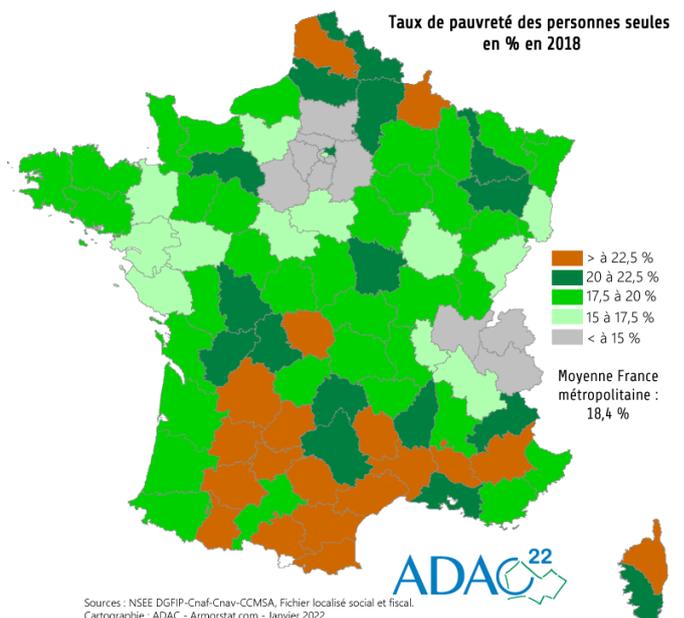
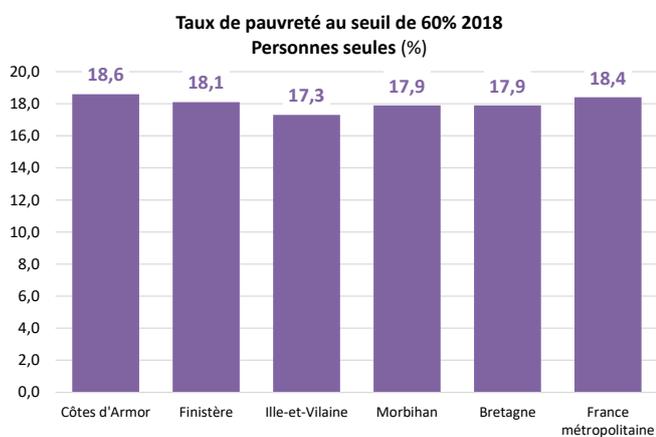


Ressources des ménages (Suite...)

Départements Sources : DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA	Taux de pauvreté au seuil de 60% Couples avec enfants 2018 (%)	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	28,9	1
Ain	9,4	86
Maine-et-Loire	9,1	87
Côtes d'Armor	9,0	88
Morbihan	8,7	89
Savoie	8,6	90
Min : Haute-Savoie et Vendée	7,3	91



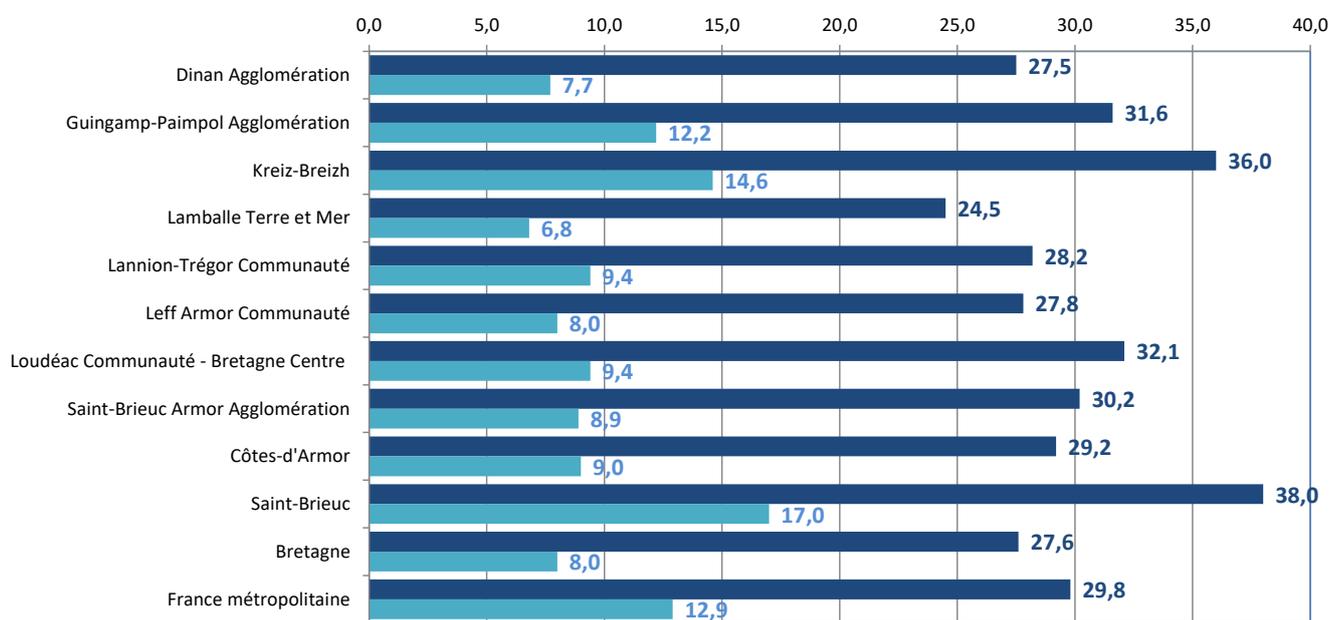
Départements	Taux de pauvreté au seuil de 60% Personnes seules (%)	Rangs
Max : Aude	27,2	1
Haute-Saône	18,7	55
Manche	18,6	56
Côtes d'Armor	18,6	56
Gironde	18,6	56
Calvados	18,4	59
Pyrénées-Atlantiques	18,4	59
Min : Yvelines	11,0	96



Ressources des ménages (Suite...)

Proportion de familles au seuil de pauvreté de 60% selon leur composition (%)

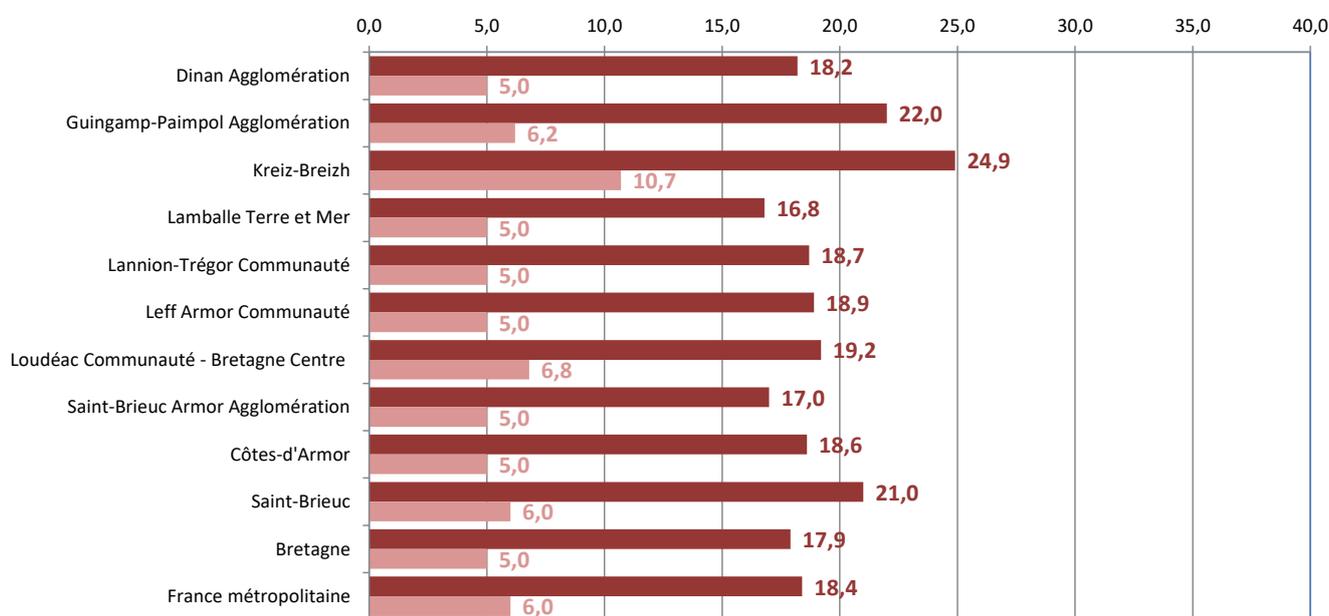
Familles monoparentales et Couples avec enfant(s)



■ Familles monoparentales ■ Couples avec enfant(s)

Proportion de familles au seuil de pauvreté de 60% selon leur composition (%)

Ménages 1 personne et Couples sans enfant



■ Ménages 1 personne ■ Couples sans enfant

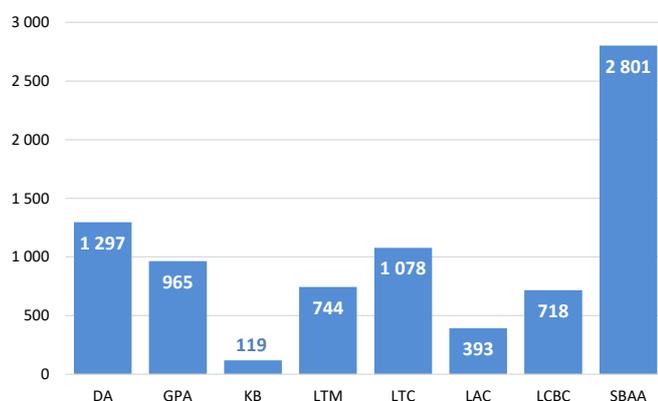
Ressources des ménages (Suite...)

Plus de 100 000 foyers Costarmoricains allocataires de la CAF...

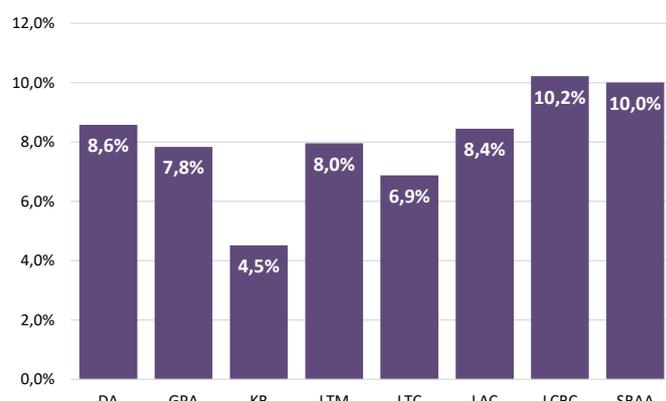
Evolution des foyers allocataires des prestations sociales 2016-2019 Source : Caf	Nombre de foyers allocataires CAF 31/12/2019	Évolution 2016-2019		Taux de couverture des ménages 2018	Nombre d'allocataires de - de 65 ans au 31/12/2019	Proportion d'allocataires de - de 65 ans au 31/12/2019
		Nombre	%			
Dinan Agglomération	16 418	1 297	8,6%	34,8%	15 245	92,9%
Guingamp-Paimpol Agglomération	13 284	965	7,8%	35,7%	12 225	92,0%
Kreiz-Breizh	2 756	119	4,5%	30,1%	2 468	89,6%
Lamballe Terre et Mer	10 094	744	8,0%	31,3%	9 507	94,2%
Lannion-Trégor Communauté	16 755	1 078	6,9%	32,7%	15 539	92,7%
Leff Armor Communauté	5 048	393	8,4%	34,8%	4 717	93,4%
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	7 746	718	10,2%	31,2%	7 266	93,8%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	30 806	2 801	10,0%	40,5%	28 897	93,8%
Total 8 EPCI 22²²	102 907	8 115	8,6%	35,2%	95 864	93,2%

Fin 2019, plus de 100 000 foyers Costarmoricains étaient allocataires de la CAF (35,2 % de l'ensemble des ménages), volume en hausse de 8,6 % par rapport à 2016, l'énorme majorité des bénéficiaires (93,2 %) ayant moins de 65 ans. Le volume (Cf. tableau), ainsi que la progression des allocataires, varient sensiblement d'un territoire à l'autre (Cf. graphiques).

Évolution du nombre de foyers allocataires de la CAF 2016-2019 (Nombre)



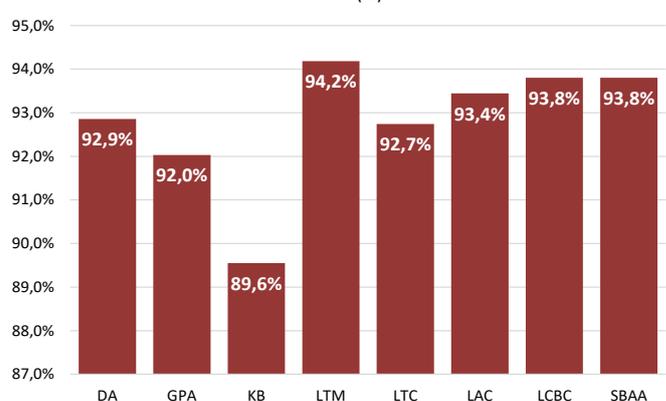
Évolution du nombre de foyers allocataires de la CAF 2016-2019 (%)



Taux de couverture des ménages par la CAF au 31/12/2018 (%)



Proportion d'allocataires de moins de 65 ans au 31/12/2019 (%)



²² Données autres communes non communiquées

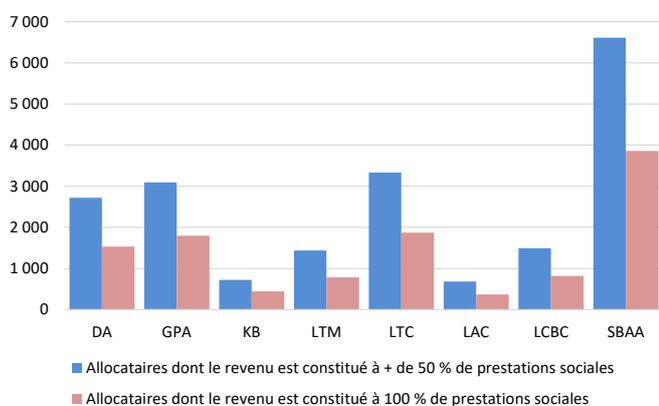
Ressources des ménages (Suite...)

1 ménage allocataire sur 10 dépend intégralement des prestations sociales

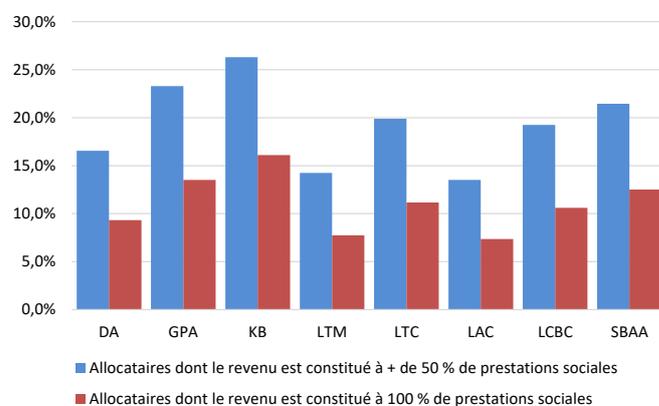
Part des prestations sociales dans le revenu des foyers allocataires 31/12/2019 Source : Caf	Nombre de foyers allocataires CAF	Allocataires dont le revenu est constitué à + de 50 % de prestations sociales		Allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales		Évolution 2016-2019 des allocataires dont le taux de dépendance est > à 50 %
		Effectifs	%	Effectifs	%	
Dinan Agglomération	16 418	2 718	16,6%	1 532	9,3%	-5,6%
Guingamp-Paimpol Agglomération	13 284	3 092	23,3%	1 796	13,5%	-1,9%
Kreiz-Breizh	2 756	725	26,3%	444	16,1%	2,5%
Lamballe Terre et Mer	10 094	1 438	14,2%	782	7,7%	-2,4%
Lannion-Trégor Communauté	16 755	3 332	19,9%	1 872	11,2%	-1,1%
Leff Armor Communauté	5 048	682	13,5%	371	7,3%	-1,6%
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	7 746	1 490	19,2%	821	10,6%	-1,4%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	30 806	6 609	21,5%	3 856	12,5%	-0,9%
Total 8 EPCI 22	102 907	20 086	19,5%	11 474	11,1%	-1,8%

Pour 20 % des foyers allocataires de la CAF, les aides qui leur sont versées représentent plus de 50 % de leur revenu et 1 ménage allocataire sur 10 dépend intégralement des prestations sociales. Ces proportions sont particulièrement importantes sur certains territoires : Guingamp-Paimpol Agglomération, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Kreiz-Breizh. Il est à noter que la part représentée par ces catégories de ménages parmi l'ensemble des bénéficiaires est en progression sur ce dernier EPCI alors qu'il est en léger retrait sur l'ensemble des autres intercommunalités.

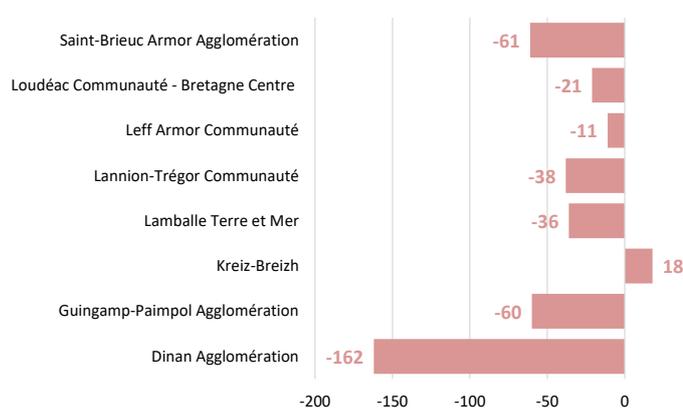
Dépendance des allocataires aux prestations sociales au 31/12/2019 (Nombre)



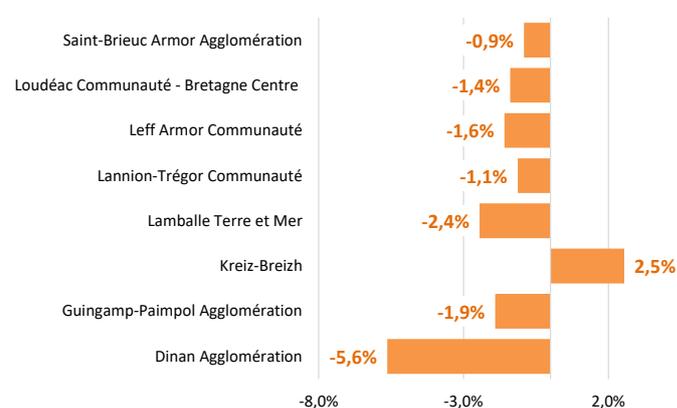
Dépendance des allocataires aux prestations sociales au 31/12/2019 (%)



Évolution 2016-2019 des allocataires dont le taux de dépendance aux prestations sociales est > à 50 % (Nombre)



Évolution 2016-2019 des allocataires dont le taux de dépendance aux prestations sociales est > à 50 % (%)



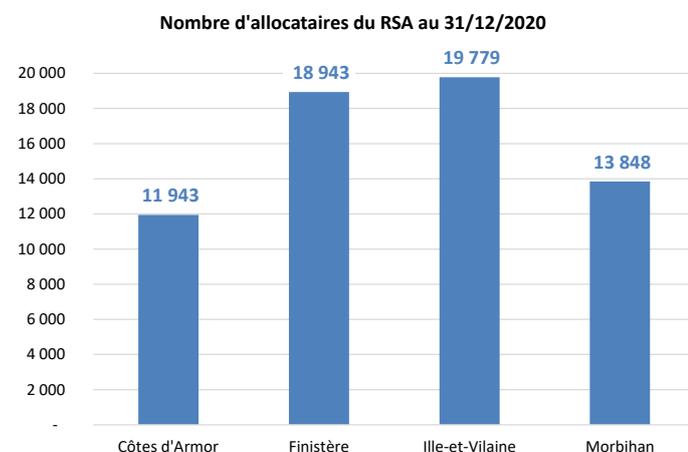
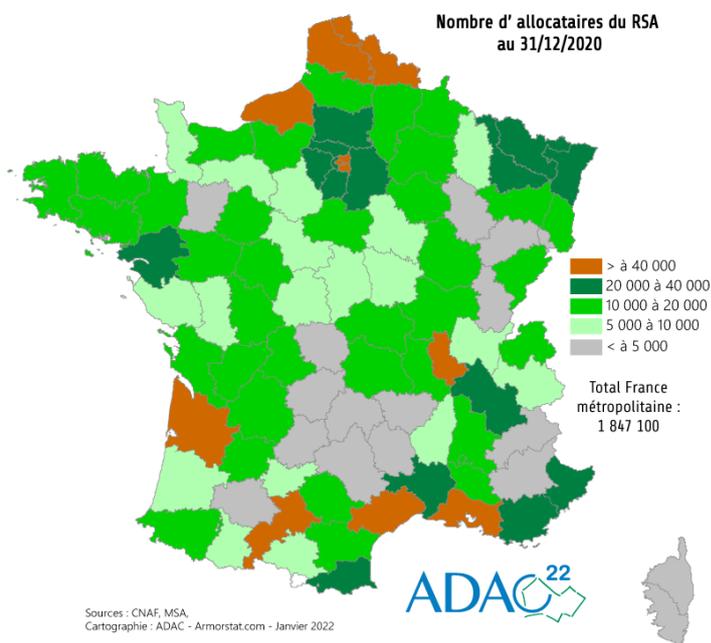
Ressources des ménages (Suite...)

11 943 allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) fin 2020...

Départements Sources : Cnaf, MSA	Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/2020	Rangs
Max : Nord	111 804	1
Vienne	13 009	47
Drôme	12 677	48
Côtes d'Armor	11 943	49
Dordogne	11 461	50
Tarn	11 236	51
Min : Lozère	1 442	96

Fin 2020, la France métropolitaine comptait plus de 1,8 million d'allocataires de la CAF et de la MSA au titre du Revenu de Solidarité Active (RSA). Avec 11 943 allocataires, effectif qui reste inférieur à celui des autres départements Bretons, les Côtes d'Armor se situaient en 49^e position de l'ensemble des départements.

Au 31/12/2020, 10,1% des ménages de la Métropole, dont la personne de référence avait entre 20 et 59 ans, étaient allocataires du RSA versé par la CAF ou la MSA.

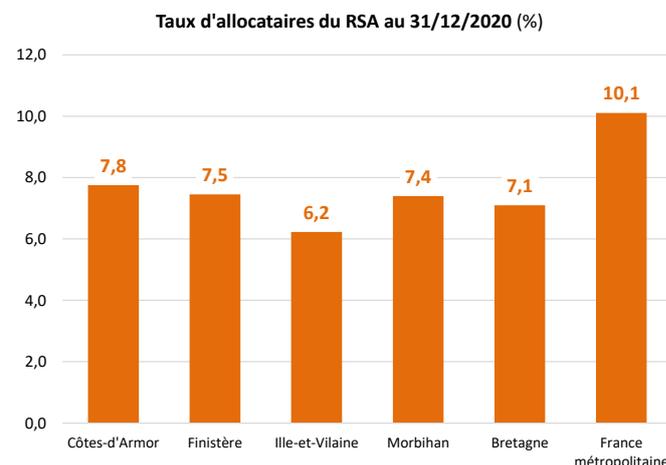


Les départements qui comptent les plus fortes proportions de ménages allocataires se situent sur la façade Méditerranéenne et dans la portion nord de l'Hexagone. A contrario, certaines régions, dont la Bretagne, concentrent les proportions les moins importantes (Cf. carte page suivante).

Avec 11 943 allocataires du RSA fin 2020 en Côtes d'Armor, en progression de 42,1 % par rapport à 2010 (31^e rang des départements), hausse identique à celle observée à l'échelle régionale, la proportion de ménages allocataires du RSA dans le département est de 7,8%, taux qui positionne les Côtes d'Armor au 73^e rang national, au-dessus de la moyenne régionale et des autres départements bretons, mais nettement en dessous de la moyenne nationale.

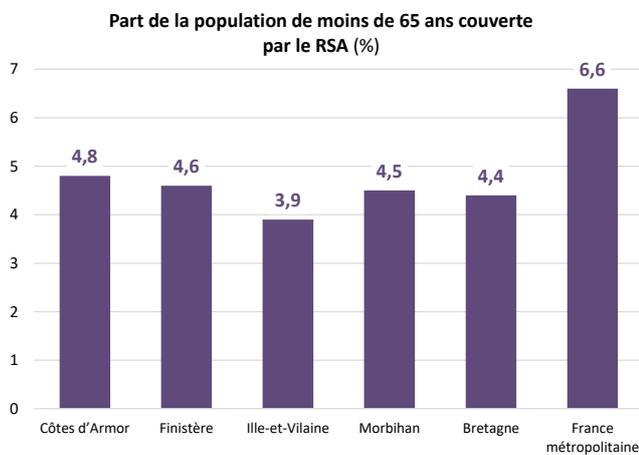
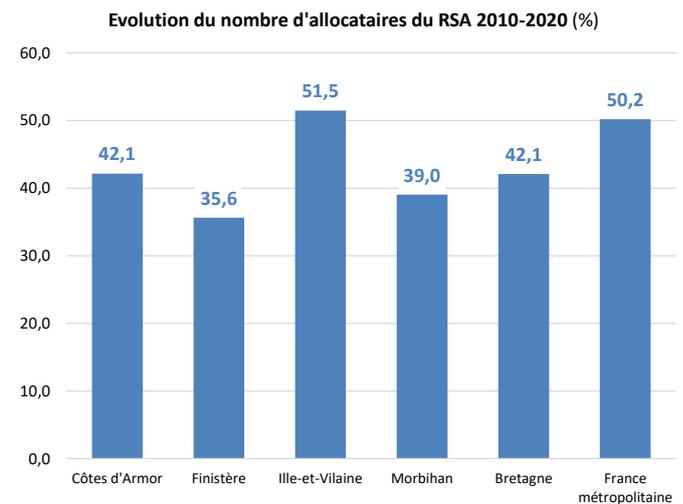
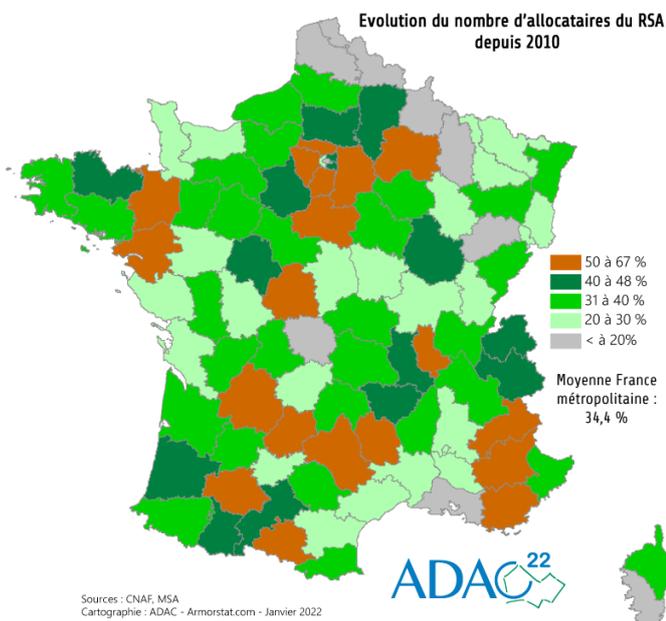
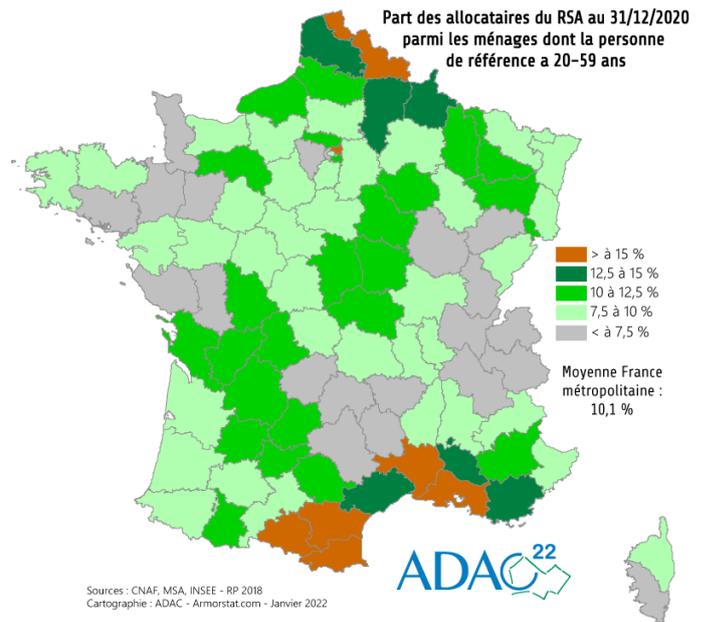
Départements Sources : Cnaf, MSA, Insee	Part des allocataires RSA* parmi les ménages de 20-59 ans au 31/12/2020 (%)	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	19,8	1
Loire-Atlantique	7,9	71
Saône-et-Loire	7,8	72
Côtes d'Armor	7,8	73
Maine-et-Loire	7,5	74
Finistère	7,5	75
Min : Haute-Savoie	4,1	96

* Nombre d'allocataires parmi les ménages dont la personne de référence à 20 à 59 ans au RP 2018



Ressources des ménages (Suite...)

Départements	Evolution du nombre d'allocataires du RSA 2010-2020 (%)	Rangs
Max : Essonne	67,0	1
Haute-Loire	43,5	29
Hautes-Pyrénées	42,2	30
Côtes d'Armor	42,1	31
Côte-d'Or	40,3	32
Landes	40,1	33
Min : Pas-de-Calais	36,2	96



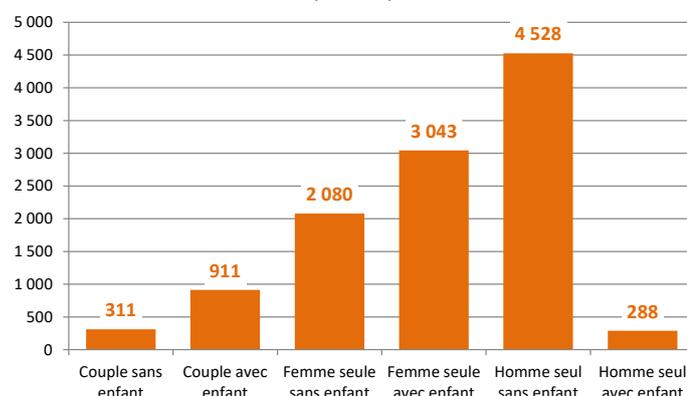
Ressources des ménages (Suite...)

Les personnes seules et familles monoparentales davantage concernées par le RSA...

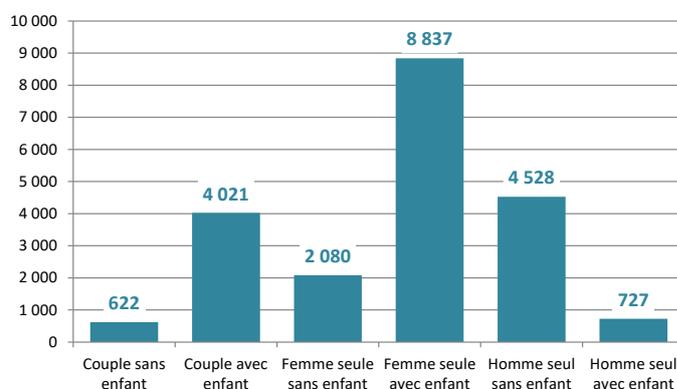
Types de familles 2021 Sources : Cnaf, MSA, Département	Nombre d'allocataires du RSA	Nombre de personnes couvertes par le RSA	Montant mensuel total du RSA versable (€)	Montant moyen de RSA versable par personne couverte (€)	Part dans le total des allocataires RSA (%)	Part dans de total des personnes couvertes RSA (%)
Couple sans enfant	311	622	164 415	264	2,8	3,0
Couple avec enfant	911	4 021	575 722	143	8,2	19,3
Femme seule sans enfant	2 080	2 080	934 189	449	18,6	10,0
Femme seule avec enfant	3 043	8 837	1 620 913	183	27,3	42,5
Homme seul sans enfant	4 528	4 528	2 120 402	468	40,6	21,8
Homme seul avec enfant	288	727	157 522	217	2,6	3,5
Total	11 161	20 815	5 573 163	268	100,0	100,0

En mars 2021, le département des Côtes d'Armor comptait 11 161 allocataires du RSA pour un total de 20 815 personnes couvertes. Les femmes et hommes qui vivent seuls représentent plus de la moitié des allocataires (59,2 %) et pratiquement 1/3 (31,8 %) de l'ensemble des personnes couvertes. Les familles monoparentales, dont le parent est presque toujours une femme, représentent quant à elles 29,9 % des allocataires et 46,0 % des personnes couvertes.

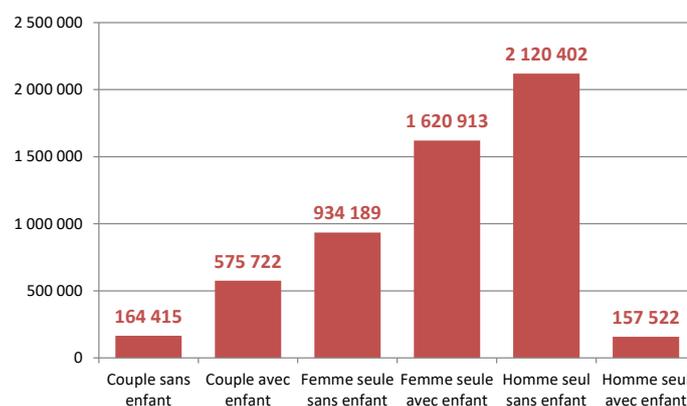
Allocataires du RSA, mars 2021 Côtes d'Armor
(Nombre)



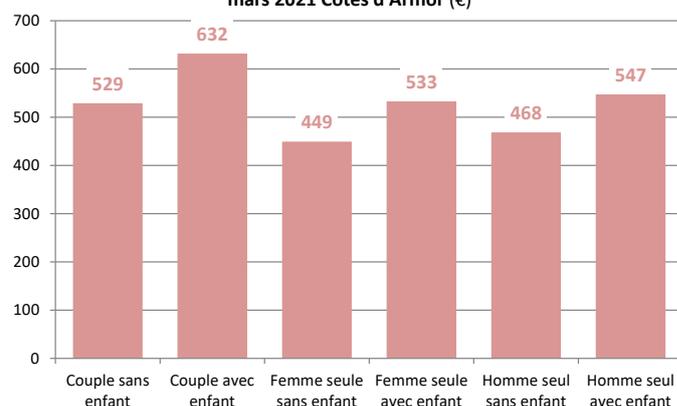
Personnes couvertes par le RSA, mars 2021 Côtes d'Armor
(Nombre)



Montant total du RSA versable, mars 2021 Côtes d'Armor (€)

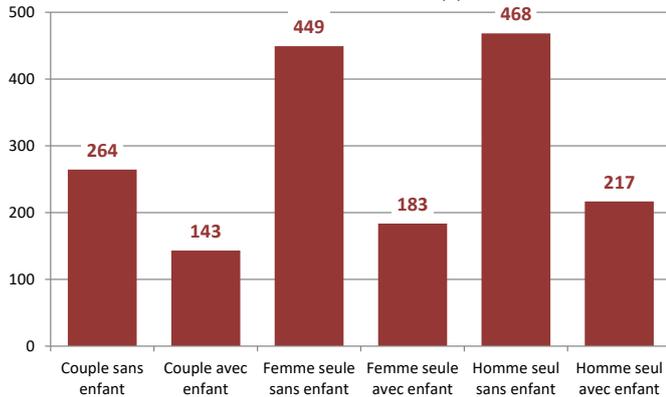


Montant du RSA versable par allocataire, mars 2021 Côtes d'Armor (€)



Ressources des ménages (Suite...)

Montant du RSA versable par personne couverte, mars 2021 Côtes d'Armor (€)

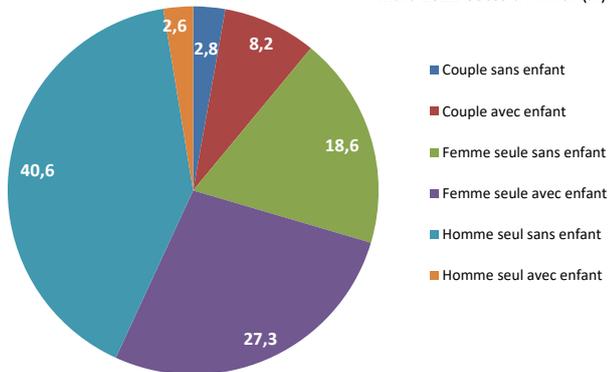


Le montant du RSA par allocataire, qui est en moyenne de 499 €, varie de 449 à 632 € selon les catégories de ménages et de familles.

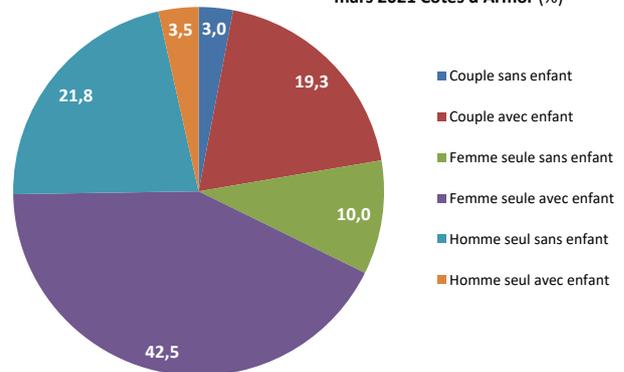
Les écarts sont bien plus importants si l'on rapporte le montant global du RSA à l'ensemble des personnes couvertes (graphique ci-contre).

Le montant par individu, qui est en moyenne de 268 €, varie d'un montant d'environ 200 €, dans le cas des couples sans enfant ainsi que des femmes et hommes seuls avec enfant(s), à pratiquement 500 € pour les femmes et hommes seuls sans enfants.

Part dans le total des allocataires du RSA, mars 2021 Côtes d'Armor (%)



Part dans le total des personnes couvertes par le RSA, mars 2021 Côtes d'Armor (%)

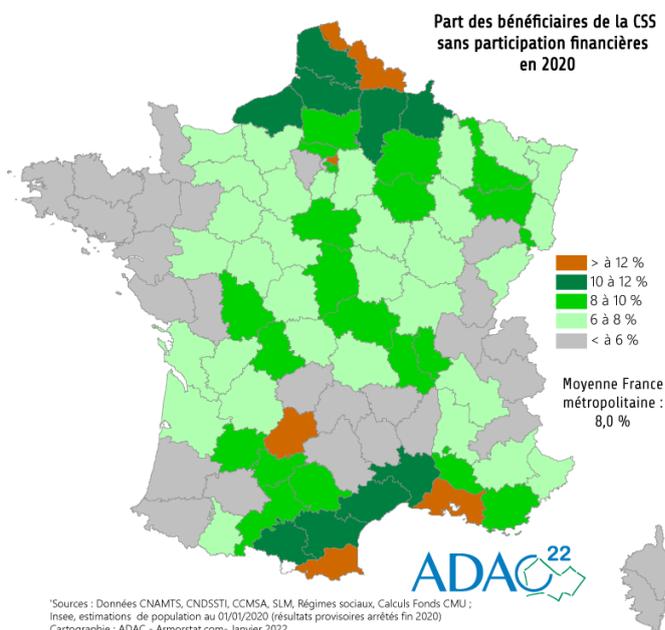


Ressources des ménages (Suite...)

Une faible proportion de la population couverte par la Complémentaire santé solidaire (C2S)...

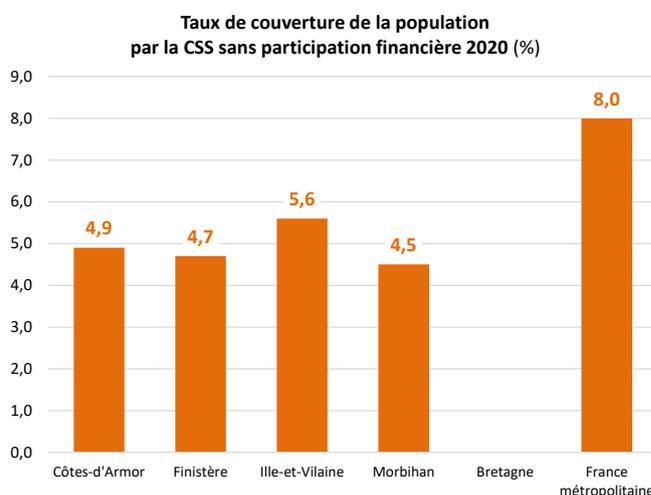
Départements Sources : CNAMTS, CNDSSSTI, CCMSA, SLM, CMU	Taux de couverture par la CSS * sans participation financière 2020 (%)	Rangs
Max : Seine-Saint-Denis	17,5	1
Hautes-Alpes	5,3	78
Landes	5,0	79
Côtes d'Armor	4,9	80
Mayenne	4,8	81
Finistère	4,7	82
Corrèze	4,7	82
Jura	4,7	82
Manche	4,7	82
Min : Haute-Savoie	3,2	96

* Part de la population couverte par la Couverture complémentaire santé solidaire (CSS ou C2S) sans participation financière



En 2020, 4,9 % de la population totale des Côtes d'Armor étaient couverts par la Complémentaire santé solidaire²³, taux nettement inférieur à la moyenne nationale (8 % en France métropolitaine). Rapportée à la seule population affiliée à la CPAM, la proportion des Costarmoricains concernés est de 6,4 % et de 7,6 % pour la seule population de moins de 65 ans.

Le taux de couverture varie sensiblement d'un territoire à l'autre (Cf. tableau ci-dessous et graphiques page suivante). Nettement supérieur à la moyenne départementale sur plusieurs EPCI, caractérisés par le cumul de difficultés économiques et sociales décrites par ailleurs dans le détail dans le présent Portrait social des Côtes d'Armor (Guingamp-Paimpol Agglomération, Kreiz-Breizh, Loudéac Communauté, Saint-Brieuc Armor Agglomération), il demeure relativement faible sur d'autres portions du territoire Costarmoricain plus favorisées (Lamballe Terre et Mer, Dinan Agglomération, Leff Armor Communauté).



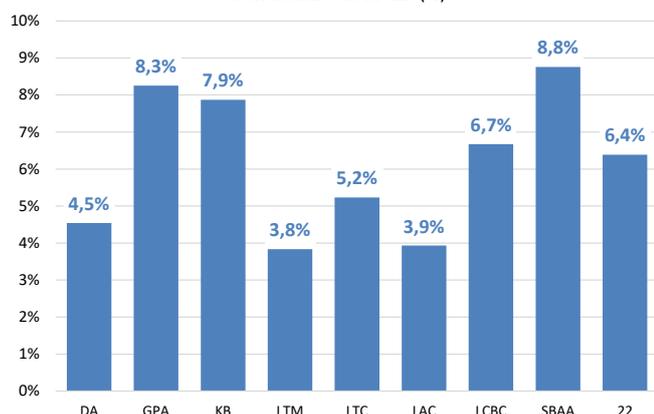
²³ Pour les personnes dont les ressources sont modestes, l'Assurance Maladie peut les aider pour leurs dépenses de santé avec la **Complémentaire santé solidaire** (ex CMU-C ou ACS). La C2S est une aide pour payer les dépenses de santé en fonction des ressources : selon les cas, elle ne coûte rien ou moins de 1 € par jour et par personne. La C2S peut couvrir l'ensemble des personnes du foyer.

Les bénéficiaires ne payent pas les soignants (médecins, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, hôpitaux...), les médicaments en pharmacie, les dispositifs médicaux (pansements, cannes, fauteuils roulants...), la plupart des lunettes, prothèses dentaires ou auditives. Les frais médicaux sont payés par les organismes d'assurance maladie obligatoire et l'organisme choisi par les personnes pour gérer la C2S. **Depuis le 1er janvier 2022**, l'attribution de la C2S est automatique pour les allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), sauf opposition expresse de leur part.

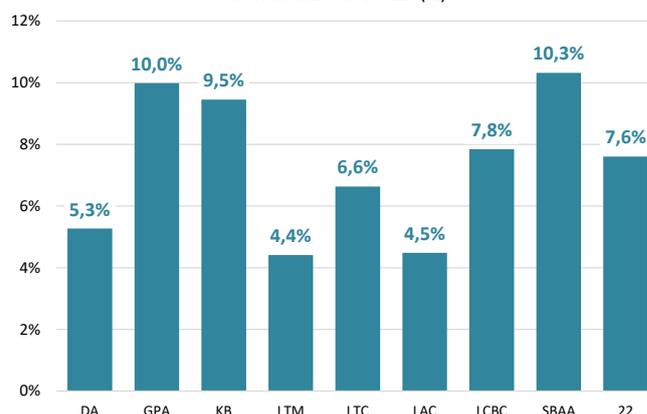
Ressources des ménages (Suite...)

Population bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (C2S) 01/2022 Source : Cpm	Population affiliée à la CPAM 22	...dont bénéficiaires de la C2S	Part (%)	Population affiliée à la CPAM 22 de - de 65 ans	...dont bénéficiaires de la C2S	Part (%)
Lamballe Terre et Mer	53 235	2 042	3,8%	41 448	1 829	4,4%
Dinan Agglomération	84 749	3 850	4,5%	64 160	3 381	5,3%
Guingamp-Paimpol Agglomération	59 698	4 929	8,3%	44 301	4 423	10,0%
Lannion-Trégor Communauté	83 661	4 378	5,2%	59 448	3 942	6,6%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	137 353	12 033	8,8%	105 936	10 930	10,3%
Kreiz-Breizh	13 770	1 084	7,9%	10 008	946	9,5%
Leff Armor Communauté	26 354	1 036	3,9%	20 891	937	4,5%
Loudéac Communauté	40 805	2 722	6,7%	32 220	2 526	7,8%
Côtes d'Armor	507 409	32 409	6,4%	384 036	29 216	7,6%

Part de la population affiliée à la CPAM bénéficiaire de la C2S (%)



Part de la population de - de 65 ans affiliée à la CPAM bénéficiaire de la C2S (%)

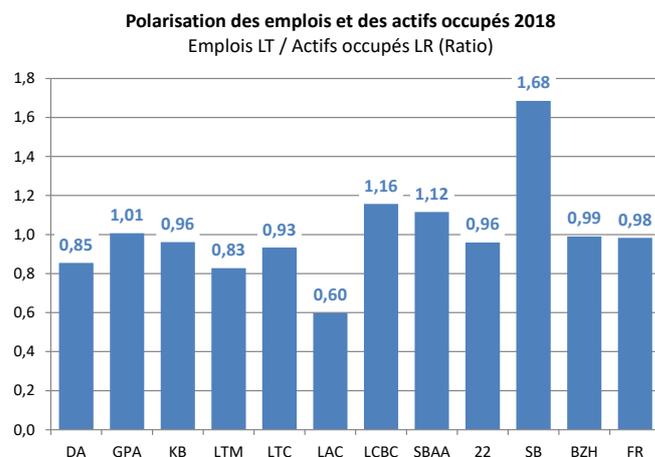
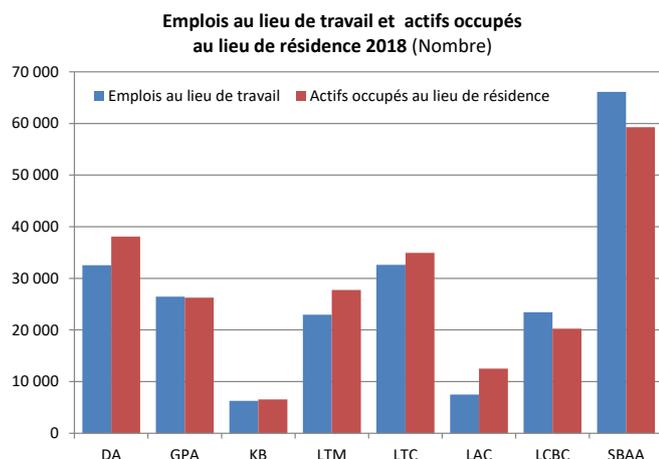


Emploi - Formation - Chômage

Une polarisation progressive de l'emploi et de la population active...

Polarisation de l'emploi et des actifs par territoire 2018 Source : Insee	Emplois au lieu de travail (LT)	Actifs occupés au lieu de résidence (LR)	Taux de polarisation Emplois LT / Actifs occupés LR
Dinan Agglomération	32 539	38 085	0,85
Guingamp-Paimpol Agglomération	26 441	26 257	1,01
Kreiz-Breizh	6 279	6 531	0,96
Lamballe Terre et Mer	22 965	27 734	0,83
Lannion-Trégor Communauté	32 612	34 948	0,93
Leff Armor Communauté	7 475	12 492	0,60
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	23 419	20 240	1,16
Saint-Brieuc Armor Agglomération	66 128	59 270	1,12
Côtes d'Armor	219 491	228 809	0,96
Ville de Saint-Brieuc	26 902	15 969	1,68
Bretagne	1 321 867	1 335 363	0,99
France métropolitaine	26 008 899	26 461 373	0,98

219 491 emplois étaient recensés en Côtes d'Armor en 2018 ainsi que 228 809 personnes actives (occupées) ayant un emploi. La comparaison à l'échelle d'un territoire de la polarisation des emplois, d'une part, et des actifs, d'autre part, permet d'apprécier l'équilibre global entre ces deux indicateurs. Ainsi, le nombre d'actifs qui résident en Côtes d'Armor s'avère supérieur à celui des emplois (rapport de 0,96).

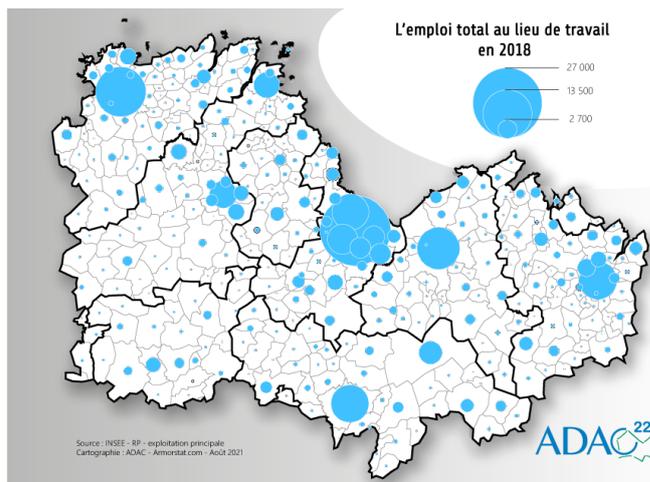


Polarisation de l'emploi par territoire et PCS 2018 Emplois PCS LT / Actifs occupés LR Source : Insee	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprise	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Dinan Agglomération	0,92	0,96	0,77	0,82	0,87	0,83
Guingamp-Paimpol Agglomération	0,99	1,06	1,05	1,01	1,02	0,95
Kreiz-Breizh	1,00	1,02	1,03	1,14	1,00	0,92
Lamballe Terre et Mer	1,00	0,90	0,75	0,73	0,75	0,88
Lannion-Trégor Communauté	1,01	0,98	0,94	0,89	0,94	0,90
Leff Armor Communauté	0,92	0,78	0,53	0,48	0,55	0,70
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1,02	1,11	1,38	1,20	0,96	1,27
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1,07	1,02	1,06	1,16	1,17	1,09
Côtes d'Armor	0,99	0,98	0,94	0,95	0,95	0,96
Ville de Saint-Brieuc	3,33	1,20	1,67	2,04	1,96	1,04
Bretagne	1,00	0,99	0,97	0,99	1,00	1,00
France métropolitaine	1,00	0,99	0,98	0,98	0,99	0,98

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

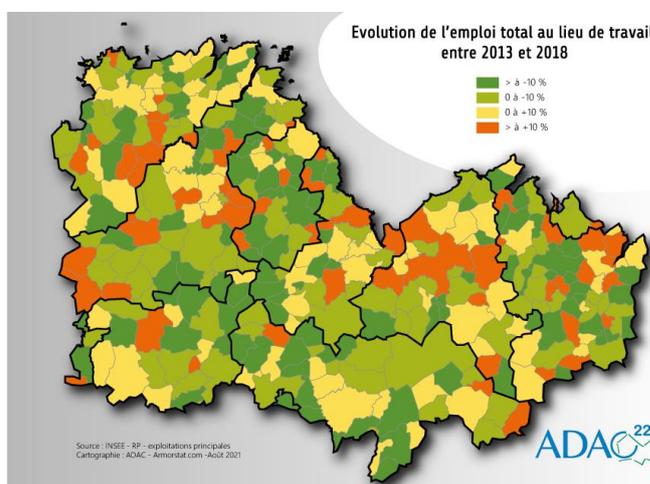
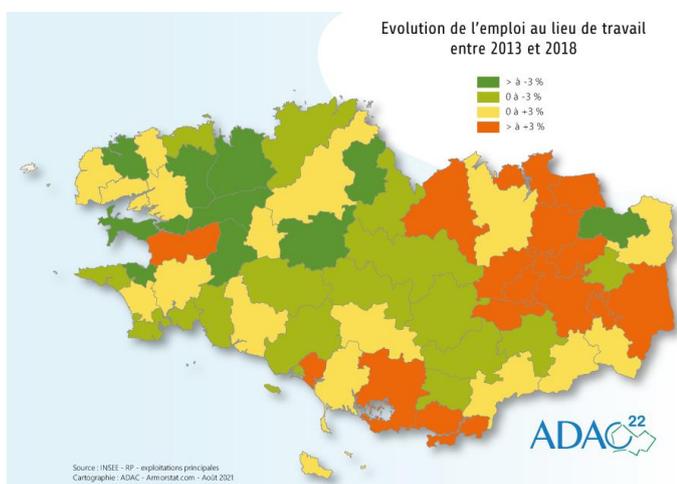
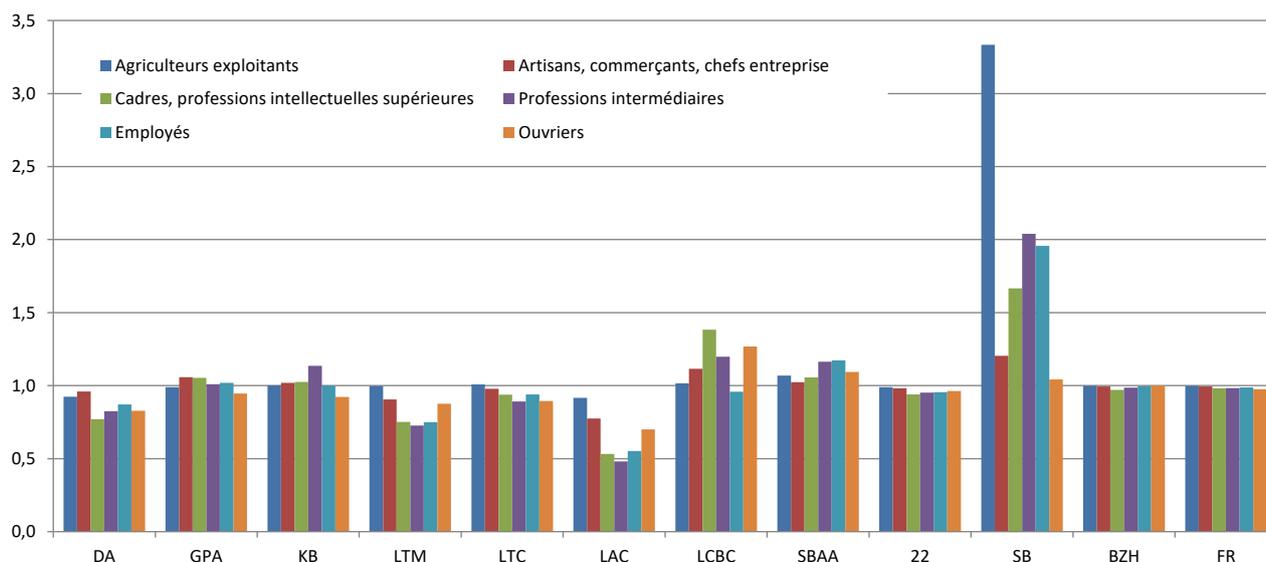
La plupart des territoires intercommunaux du département se trouvent placés dans cette situation de supériorité du nombre d'actifs résidant sur leur territoire à celui des emplois, en particulier Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglomération qui cumulent une fonction de travail et de production avec une vocation résidentielle pour des actifs qui, pour une bonne part, travaillent en dehors de ces territoires.

A l'inverse, d'autres territoires, tels Loudéac Communauté-Bretagne Centre ou Saint-Brieuc Armor Agglomération, ont des besoins en main d'œuvre qui dépassent leur population active résidante et ont donc recours, davantage que d'autres territoires, à des actifs venus d'ailleurs.



A noter que la polarisation des emplois et des actifs varie également selon les PCS (Cf. tableau page précédente et graphique ci-dessous). Il est logiquement proche de l'équilibre pour ce qui concerne les agriculteurs ainsi que les artisans, commerçants et chefs d'entreprises (rapports proches de 1) dont les lieux de résidence et de travail sont plus fréquemment identiques que pour les autres PCS qui pratiquent bien davantage les migrations alternantes entre le domicile et le lieu de travail.

Polarisation des emplois et des actifs occupés par PCS 2018
Emplois LT CSP / Actifs occupés LR CSP (Ratio)



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

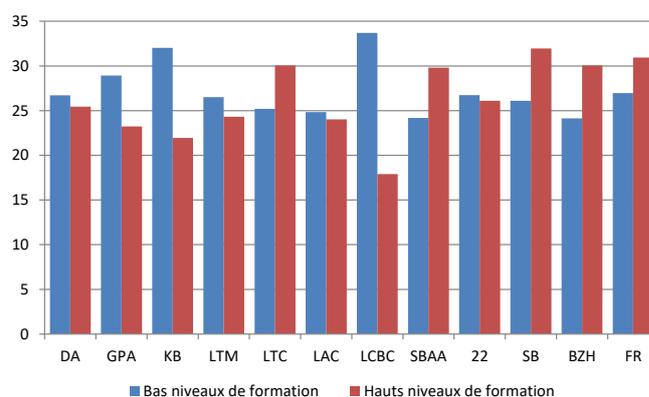
Des proportions égales de bas et de hauts niveaux de formation...

Evolution des bas et hauts niveaux de formation 2008-2018 Source : Insee	Population de 15 ans ou plus non scolarisée en 2018	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Bac +2 et plus			
		Effectif bas niveaux de formation	Poids des bas niveaux de formation en %			Effectif hauts niveaux de formation	Poids des hauts niveaux de formation en %		
			2008	2013	2018		2008	2013	2018
Dinan Agglomération	74 821	19 986	39,1	32,9	26,7	19 046	18,5	21,7	25,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	57 131	16 531	40,2	35,2	28,9	13 268	18,0	20,4	23,2
Kreiz-Breizh	14 740	4 721	44,5	38,6	32,0	3 234	17,3	19,1	21,9
Lamballe Terre et Mer	51 113	13 549	38,6	34,0	26,5	12 431	17,1	20,7	24,3
Lannion-Trégor Communauté	77 821	19 605	35,4	30,2	25,2	23 384	24,0	26,3	30,0
Leff Armor Communauté	23 318	5 792	35,4	29,3	24,8	5 600	18,4	21,6	24,0
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	39 092	13 169	45,7	39,8	33,7	7 000	13,1	15,8	17,9
Saint-Brieuc Armor Agglomération	113 076	27 335	33,8	29,6	24,2	33 708	23,5	26,3	29,8
Côtes d'Armor	457 806	122 410	37,8	32,6	26,7	119 479	20,0	22,7	26,1
Ville de Saint-Brieuc	32 151	8 392	35,3	32,1	26,1	10 273	26,3	28,6	32,0
Bretagne	2 467 441	595 788	34,7	29,7	24,1	741 893	22,5	26,0	30,1
France métropolitaine	47 491 706	12 806 548	36,6	32,2	27,0	14 698 528	23,8	27,1	30,9

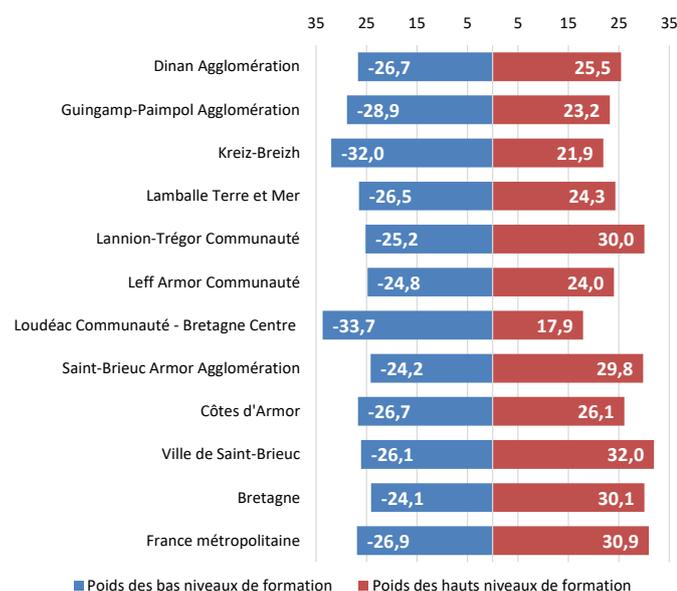
Parmi la population 2018 des Côtes d'Armor âgée de 15 ans ou plus qui n'était plus scolarisée, 26,7%, proportion conforme à la moyenne nationale, ne disposait que d'un bas niveau de formation (Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges), part qui était notablement plus importante 10 ans plus tôt en 2008 (37,8 %).

Dans le même temps, la proportion de Costarmoricains disposant d'un haut niveau de formation (Bac + 2 et plus) est passée de 20 à 26,1 %, part qui reste encore inférieure de l'ordre de 4 points aux moyennes régionale et nationale.

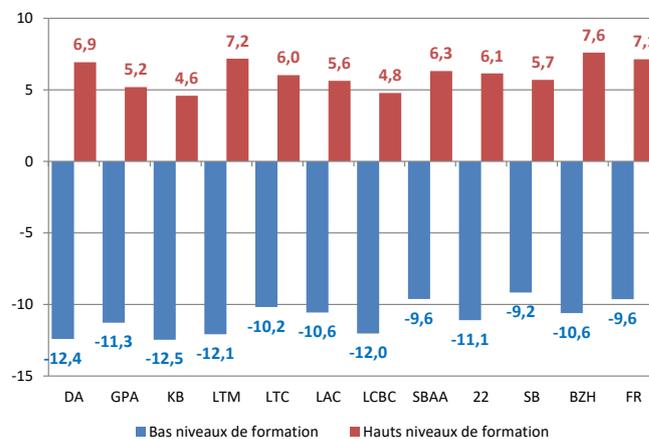
Poids des bas et hauts niveaux de formation dans la population de 15 ans ou plus non scolarisée 2018 (%)



Comparaison des bas et hauts niveaux de formation de la population de 15 ans ou plus non scolarisée 2018 (%)



Evolution du poids des bas et hauts niveaux de formation dans la population de 15 ans ou + non scolarisée 2008-2018 (Pts de %)



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

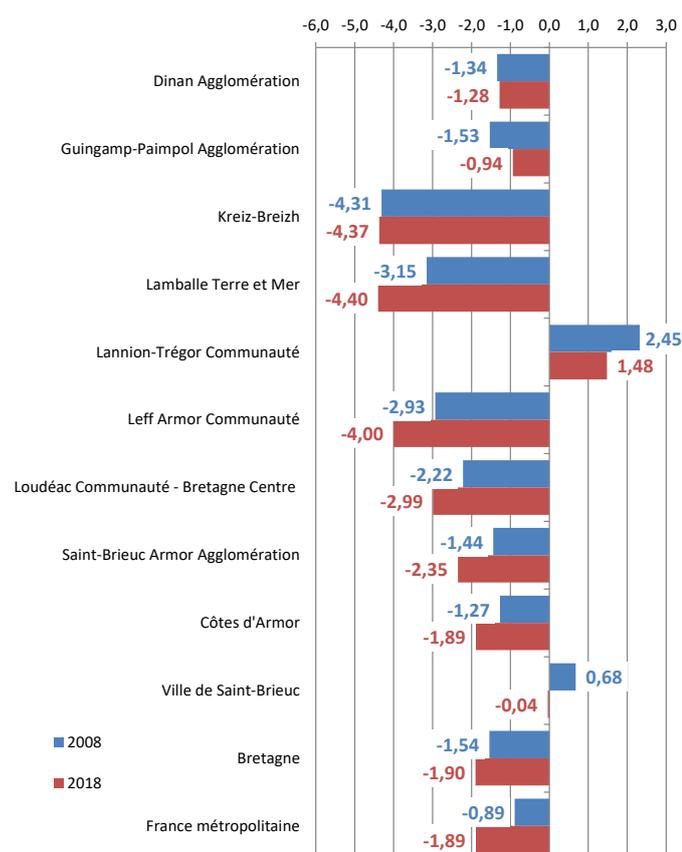
Les écarts de niveaux de formation entre territoires sont parfois significatifs. Ainsi, la part des bas niveaux de formation reste importante sur Loudéac Communauté-Bretagne Centre, le Kreiz-Breizh ou, dans une moindre mesure, Guingamp-Paimpol Agglomération qui, par effet de négatif, affichent également les plus faibles parts de la population dotée d'un haut niveau de formation.

D'autres territoires s'inscrivent dans la logique inverse : Saint-Brieuc Armor Agglomération, Leff Armor Communauté ou encore Lannion-Trégor Communauté, territoire caractérisé par la proportion la plus importante en Côtes d'Armor de la population titulaire d'un haut niveau de formation.

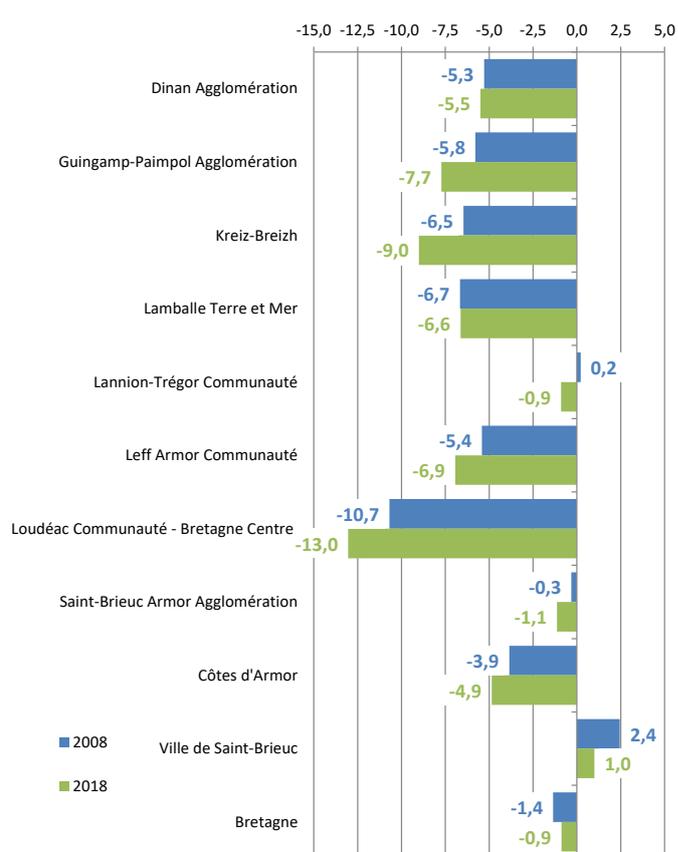
Le graphique ci-dessous (gauche) traduit l'écart entre hommes et femmes parmi la population des Costarmoricains dotés d'un haut niveau de formation. Les écarts positifs correspondent à une proportion de « hauts niveaux de formation » chez les hommes supérieure à celle des femmes. Inversement, les écarts sont négatifs lorsque le part des hommes est inférieur à celui des femmes. A l'exclusion du territoire de Lannion Trégor Communauté, la proportion d'hommes disposant d'un haut niveau de formation est plus ou moins inférieure à celle des femmes, écart qui, sur la plupart des territoires, a augmenté entre 2008 et 2018.

L'autre graphique (droite) traduit l'écart entre le poids des hauts niveaux de formation observés en Côtes d'Armor en 2008 et 2018 et la moyenne nationale (écarts en points de %). En général, cet écart a augmenté en 2018 comparativement à 2008, parfois de manière significative sur certains territoires (Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Kreiz-Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération). Malgré cette dégradation générale, et à l'instar de la Bretagne, certains territoires demeurent très proches de la moyenne nationale : Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lannion-Trégor Communauté, Ville de Saint-Brieuc.

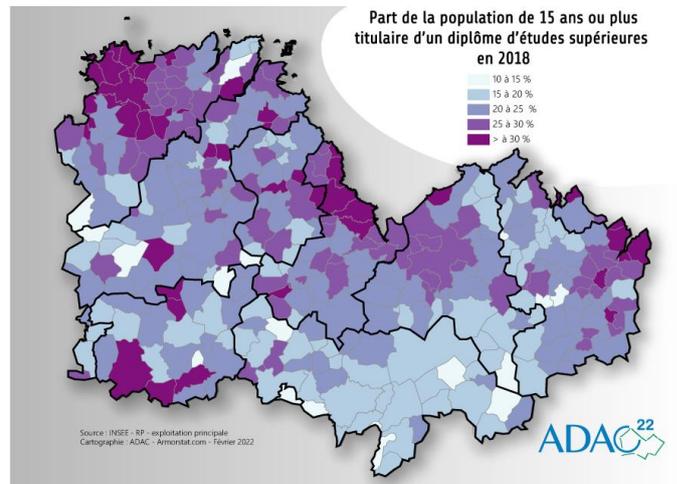
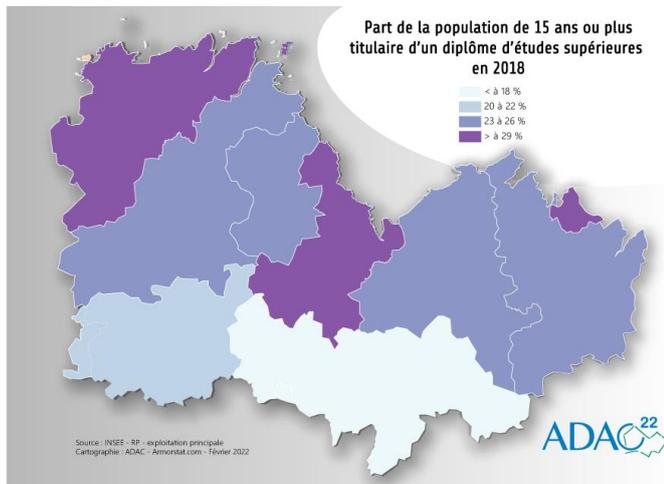
Ecarts entre hommes et femmes dans le poids des hauts niveaux de formation (Points de %)



Ecarts à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation (Points de %)



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)



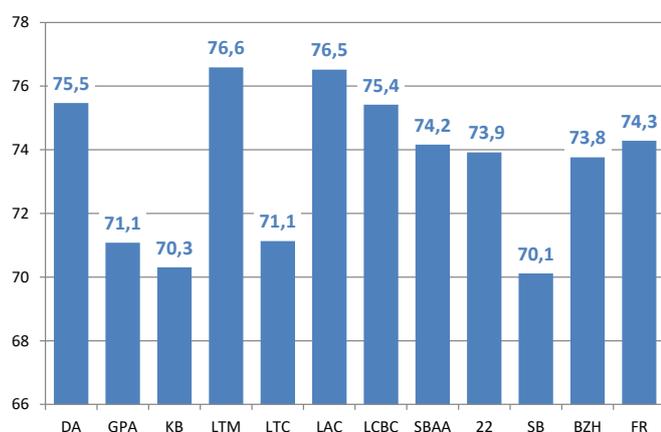
Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Plus de 225 500 Costarmoricains actifs occupés...

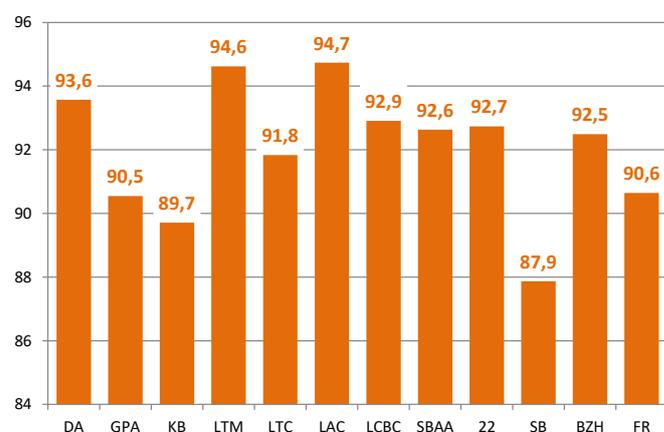
Evolution du taux d'activité des actifs de 15-64 et 25-54 ans 2008-2018 Source : Insee	Actifs 15-64 ans	Population 15-64 ans	Taux d'activité 15-64 ans	Taux d'activité 25-54 ans			Actifs occupés 15-64 ans
				2008	2013	2018	
Dinan Agglomération	42 035	55 698	75,5	91,1	92,9	93,6	37 520
Guingamp-Paimpol Agglomération	29 710	41 799	71,1	88,4	89,5	90,5	25 842
Kreiz-Breizh	7 357	10 464	70,3	87,5	88,9	89,7	6 426
Lamballe Terre et Mer	30 099	39 298	76,6	93,2	94,2	94,6	27 459
Lannion-Trégor Communauté	39 511	55 549	71,1	89,8	91,4	91,8	34 401
Leff Armor Communauté	13 786	18 016	76,5	92,3	93,7	94,7	12 325
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	22 349	29 633	75,4	92,0	92,8	92,9	20 031
Saint-Brieuc Armor Agglomération	66 484	89 644	74,2	91,5	92,2	92,6	58 389
Côtes d'Armor	254 905	344 843	73,9	90,9	92,1	92,7	225 578
Ville de Saint-Brieuc	18 945	27 021	70,1	88,1	86,8	87,9	15 583
Bretagne	1 490 914	2 021 185	73,8	91,1	92,2	92,5	1 320 785
France métropolitaine	29 946 345	40 312 594	74,3	89,6	90,6	90,6	26 066 191

En 2018, le taux d'activité des 15-64 ans était en Côtes d'Armor de 73,9%, taux équivalent à celui observé au niveau régional ou national et qui, selon les intercommunalités Costarmoricaines, varie de 70,3 % (Kreiz Breizh) à 76,6 % (Lamballe Terre et Mer). Le taux d'activité des 25-54 ans, qui ne prend pas en compte les jeunes adultes toujours en formation, ainsi que les actifs en fin de carrière, est de 92,7 %, proportion en progression de 1,8 point sur 10 ans et légèrement supérieure à la moyenne nationale.

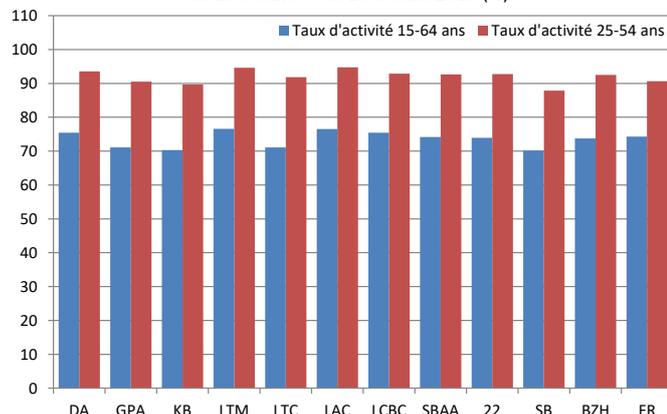
Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans 2018 (%)



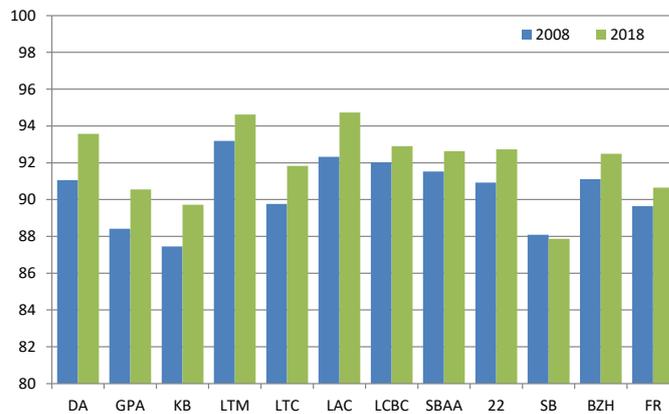
Taux d'activité de la population de 25 à 54 ans 2018 (%)



Comparaison des taux d'activité des populations de 15-64 ans et de 25-54 ans 2018 (%)

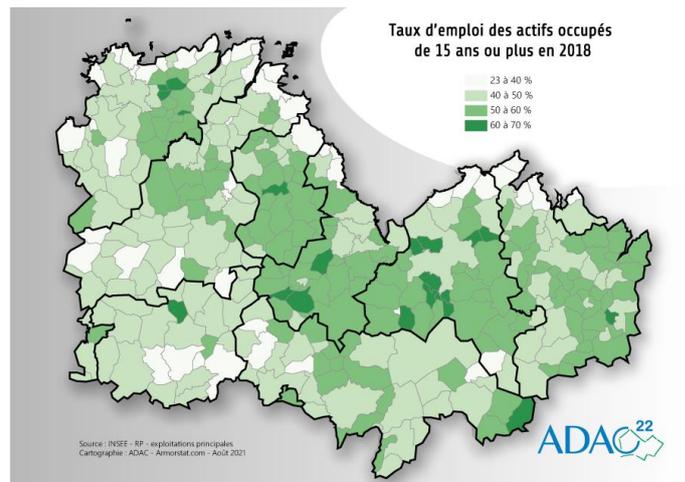
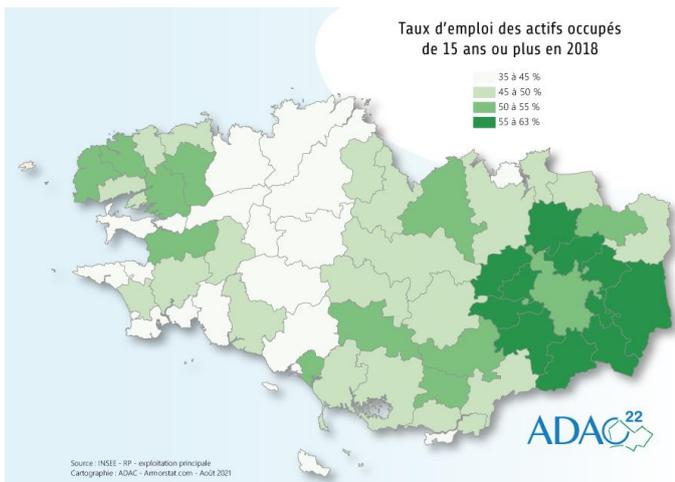
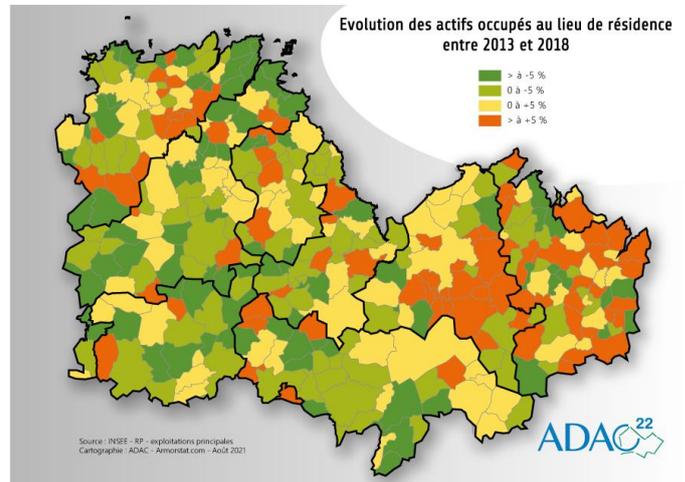
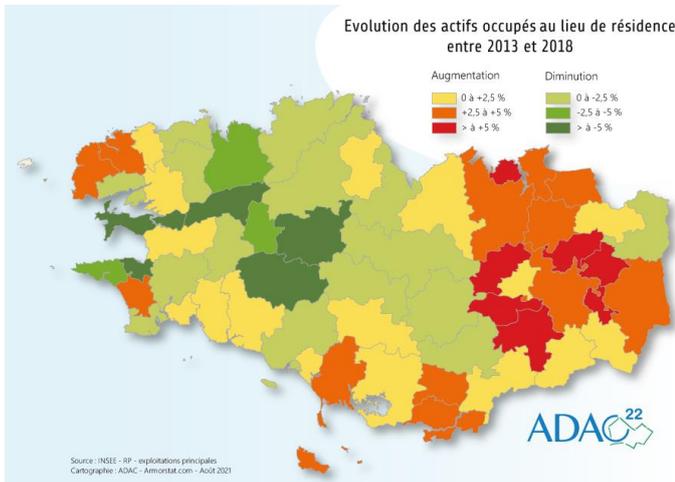


Evolution du taux d'activité de la population de 25 à 54 ans (%)



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Ce taux d'activité des 25-54 ans est particulièrement élevé sur les territoires de Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer et Dinan Agglomération alors qu'il passe nettement sous la moyenne départementale à l'échelle de Kreiz-Breizh, de Guingamp-Paimpol Agglomération ou encore de la Ville de Saint-Brieuc.



Les transformations de l'emploi...

Depuis le milieu des années 1970, le ralentissement de la croissance a alimenté le chômage et, dans le même temps, les transformations de l'emploi se sont poursuivies et accélérées. Entre 1962 et 2018, le nombre total d'actifs occupés est passé de 19 à 27,1 millions (Insee). La main-d'œuvre s'est féminisée, urbanisée et « tertiarisée » sous l'effet des transformations économiques et sociétales (déclin agricole, diversification et montée en puissance des services...), notamment de l'aspiration au travail salarié de générations de femmes de plus en plus longtemps scolarisées. L'emploi agricole est devenu très minoritaire alors que de nouvelles professions des services, du secteur de la distribution ou du nettoyage ont connu un essor très net.

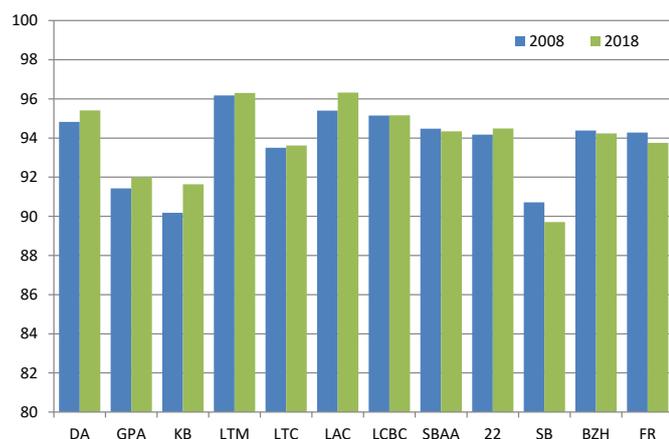
D'autres évolutions ont eu lieu incluant une élévation considérable du niveau de qualification de la main-d'œuvre. Entre 1962 et 2016, la proportion de personnes en emploi ayant un diplôme de niveau supérieur ou égal au bac est passée de 8,5 % à 63,0 % avec un avantage aux femmes.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

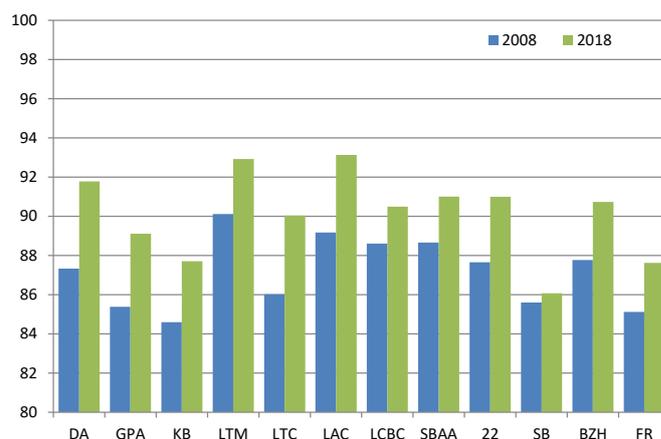
Un taux d'activité des femmes en forte progression...

Taux d'activité des hommes et des femmes de 25 à 54 ans 2008-2018 Source : Insee	Hommes			Femmes		
	2008	2013	2018	2008	2013	2018
Dinan Agglomération	94,8	95,3	95,4	87,3	90,4	91,8
Guingamp-Paimpol Agglomération	91,4	92,2	92,0	85,4	86,9	89,1
Kreiz-Breizh	90,2	90,6	91,6	84,6	87,1	87,7
Lamballe Terre et Mer	96,2	96,5	96,3	90,1	91,9	92,9
Lannion-Trégor Communauté	93,5	93,8	93,6	86,0	89,1	90,0
Leff Armor Communauté	95,4	96,0	96,3	89,2	91,4	93,1
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	95,1	95,2	95,2	88,6	90,1	90,5
Saint-Brieuc Armor Agglomération	94,5	94,4	94,3	88,7	90,2	91,0
Côtes d'Armor	94,2	94,5	94,5	87,6	89,8	91,0
Ville de Saint-Brieuc	90,7	89,6	89,7	85,6	84,2	86,1
Bretagne	94,4	94,6	94,2	87,8	89,9	90,7
France métropolitaine	94,3	94,3	93,8	85,1	87,1	87,6

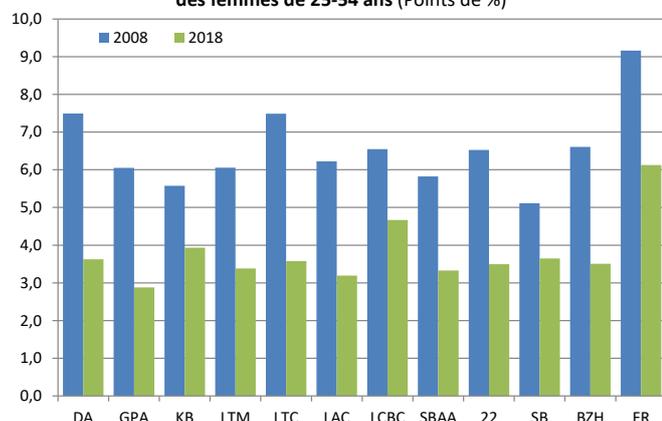
Evolution du taux d'activité des hommes de 25-54 ans (%)



Evolution du taux d'activité des femmes de 25-54 ans (%)



Evolution de l'écart entre taux d'activité des hommes et des femmes de 25-54 ans (Points de %)



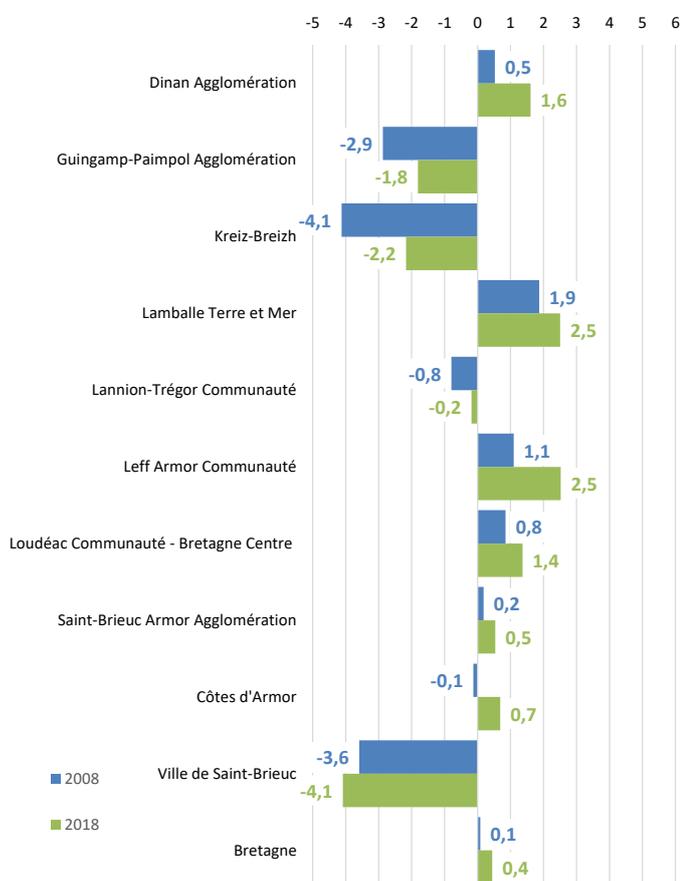
Le taux d'activité en 2018 des hommes de 25 à 54 ans (94,5 %), quasiment stable sur la décennie précédente, était légèrement supérieur à celui observé à l'échelle de la Bretagne et de la France métropolitaine.

S'il est encore assez nettement en deçà du taux d'activité des hommes, celui des femmes (91,0 %) a quant à lui sensiblement augmenté depuis 2008 (+3,4 points) pour se situer désormais au-dessus des moyennes régionale et surtout nationale (+3,4 points).

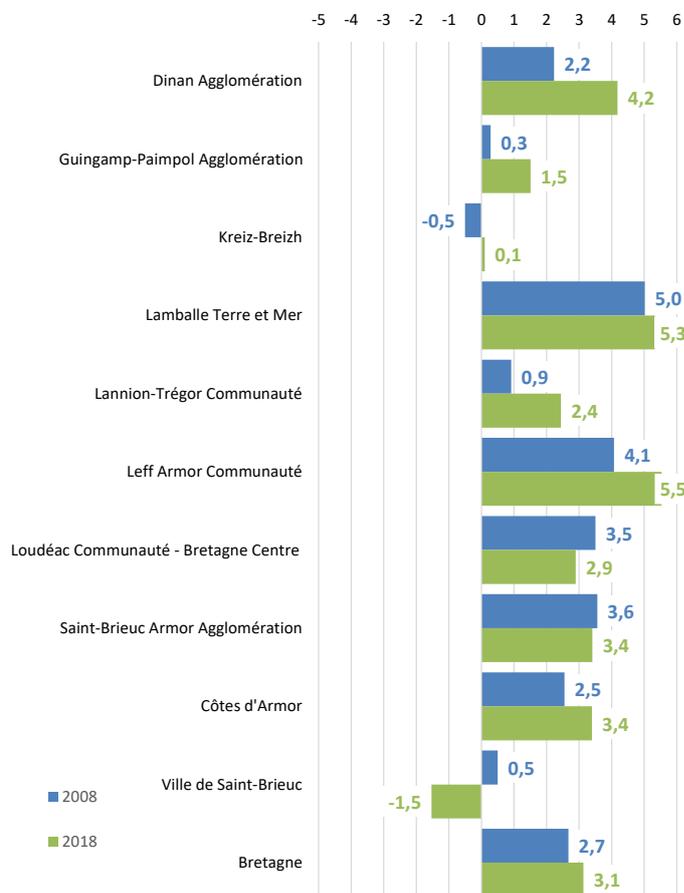
Les taux d'activités à la fois des hommes et des femmes sont particulièrement élevés sur deux territoires Costarmoricaïns : Lamballe Terre et Mer et Leff Armor Communauté. A contrario, ces taux s'avèrent relativement faibles sur deux autres intercommunalités : Kreiz-Breizh et Guingamp-Paimpol Agglomération.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Taux d'activité des hommes de 25-54 ans
Ecart à la moyenne nationale (Points de %)



Taux d'activité des femmes de 25-54 ans
Ecart à la moyenne nationale (Points de %)



Les inégalités persistent entre hommes et femmes...

Alors que l'on imaginait que, progressivement, les femmes rattraperaient leur retard salarial par rapport aux hommes, depuis une quinzaine d'année le rapport entre le salaire des femmes et des hommes stagne autour de 80 %. Et encore, ces données ne prennent pas en compte le temps partiel, en grande majorité féminin. Elles sont d'autant plus inquiétantes qu'au cours des dernières années, les nouvelles générations féminines ont encore élevé leur niveau de diplôme.

Sur le marché du travail, les taux de chômage sont désormais semblables, du fait du développement des emplois de services, plus souvent occupés par des femmes. Mais ce phénomène masque la précarité, les bas salaires et le temps partiel subi que connaissent souvent les femmes, même si elles occupent moins fréquemment que les hommes des métiers pénibles physiquement. Les femmes exercent également moins fréquemment des emplois à responsabilité que les hommes et sont beaucoup moins représentées dans les emplois de direction, dans le secteur privé comme dans le public. L'essentiel des progrès à réaliser quant à l'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes reste donc à concrétiser...

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

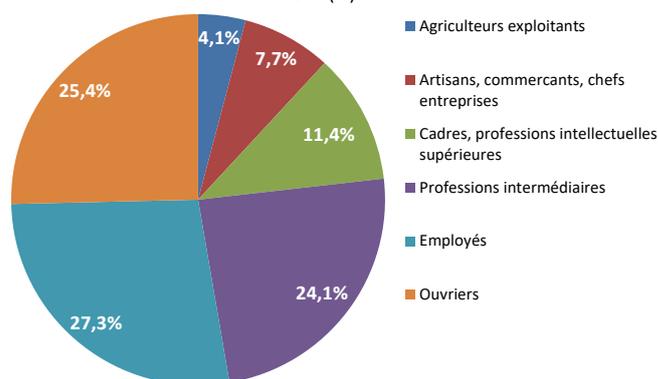
Une faible proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures...

Répartition des actifs occupés entre Professions et catégories socio-professionnelles (PCS) 2018 - Source : Insee	Population occupée de 15 ans ou plus en 2018	Actifs occupés de 15 à 64 ans						
		Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Actifs occupés 15-64 ans en 2018
Dinan Agglomération	38 286	1 239	3 237	3 849	9 361	10 328	9 720	37 735
Guingamp-Paimpol Agglomération	26 396	1 408	2 105	2 354	5 617	7 787	6 733	26 004
Kreiz-Breizh	6 319	831	536	404	1 233	1 571	1 682	6 258
Lamballe Terre et Mer	27 928	1 491	2 264	2 542	6 525	6 713	8 070	27 606
Lannion-Trégor Communauté	34 862	1 304	3 035	5 971	7 959	9 206	6 843	34 317
Leff Armor Communauté	12 766	561	1 077	1 003	3 032	3 660	3 298	12 631
Loudéac Communauté-Bretagne Centre	20 142	1 626	1 088	1 206	3 508	4 849	7 642	19 919
Saint-Brieuc Armor Agglomération	59 201	614	3 840	8 011	16 603	16 713	12 547	58 327
Côtes d'Armor	229 147	9 263	17 473	25 660	54 517	61 727	57 327	225 967
Ville de Saint-Brieuc	15 989	17	839	2 654	4 315	4 405	3 366	15 596
Bretagne	1 335 380	33 363	88 627	196 129	343 480	357 375	301 852	1 320 826
France métropolitaine	26 445 878	384 067	1 689 706	4 805 876	6 822 443	7 130 816	5 223 364	26 056 272

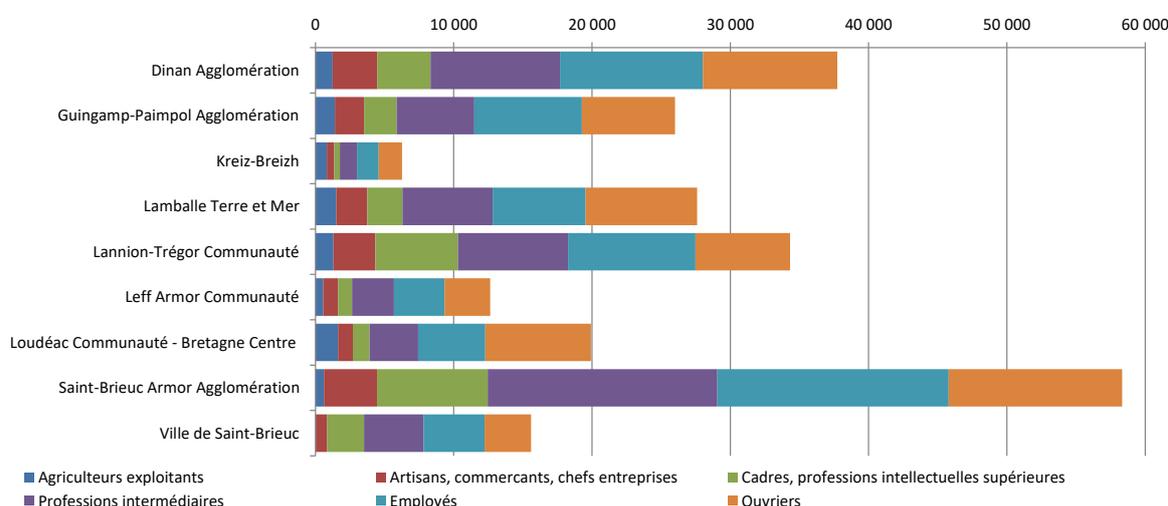
L'examen de la répartition des actifs entre PCS, selon les territoires comparés dans ce Portrait social, conclut, en ce qui concerne Côtes d'Armor, et en comparaison de l'échelon régional et national, à une relative sur-représentation des catégories des Agriculteurs exploitants et des Ouvriers et, à l'inverse, à une moindre proportion d'actifs relevant des Cadres et professions intellectuelles supérieures.

A l'exception de Lannion Trégor Communauté, de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de la Ville de Saint-Brieuc, dont la répartition des actifs entre PCS est proche de celle constatée en Bretagne et dans Hexagone, ces différences valent pour tous les autres territoires des Côtes d'Armor et en particulier sur ceux de Loudéac Communauté-Bretagne Centre, de Lamballe Terre et Mer, du Kreiz-Breizh et de Guingamp-Paimpol Agglomération, la plupart ayant un tissu économique fortement industriel, notamment agro-alimentaire.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans selon les PCS
Côtes d'Armor 2018 (%)

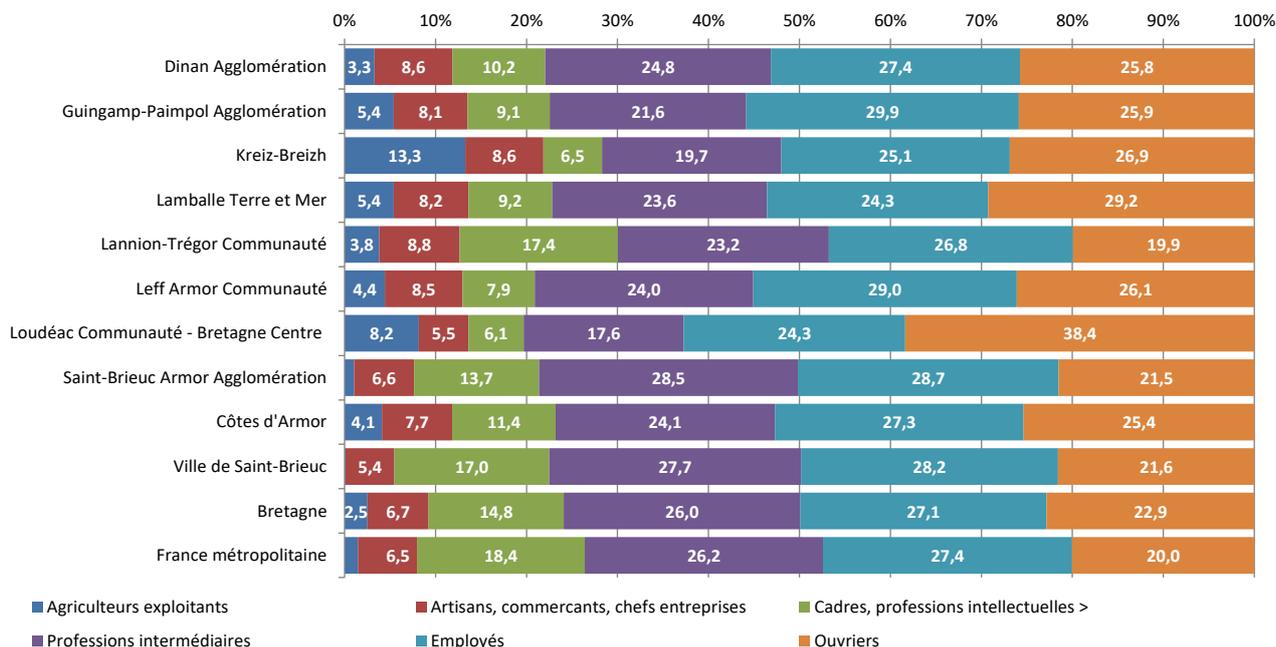


Poids des Professions et catégories socio-professionnelles dans l'ensemble des actifs occupés de 15-64 ans 2018 (Nombre)

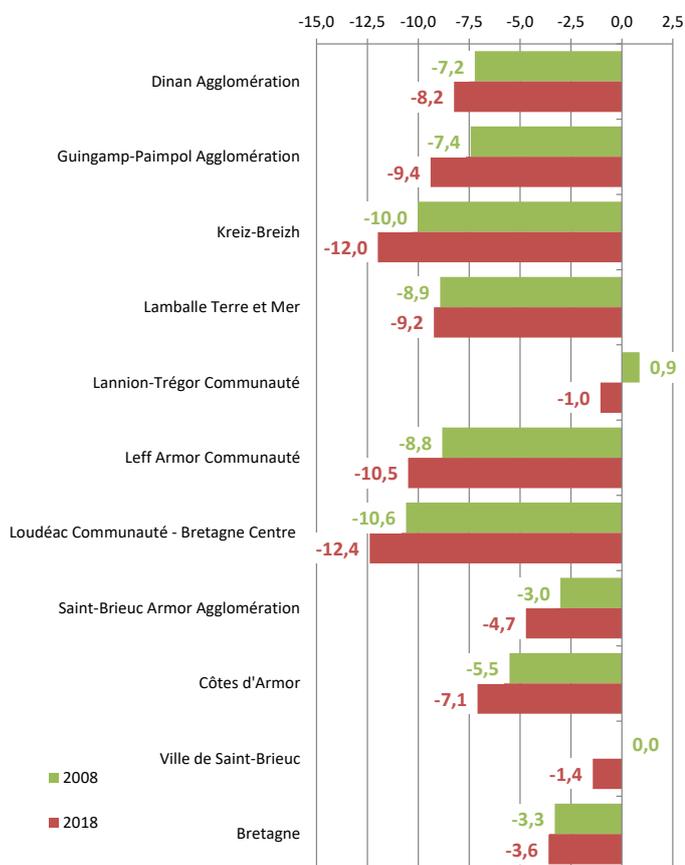


Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Poids des Professions et catégories socio-professionnelles dans l'ensemble des actifs occupés de 15-64 ans 2018 (%)



Écarts à la moyenne nationale du poids des cadres et professions intellectuelles supérieures 2008-2018 (Points de %)

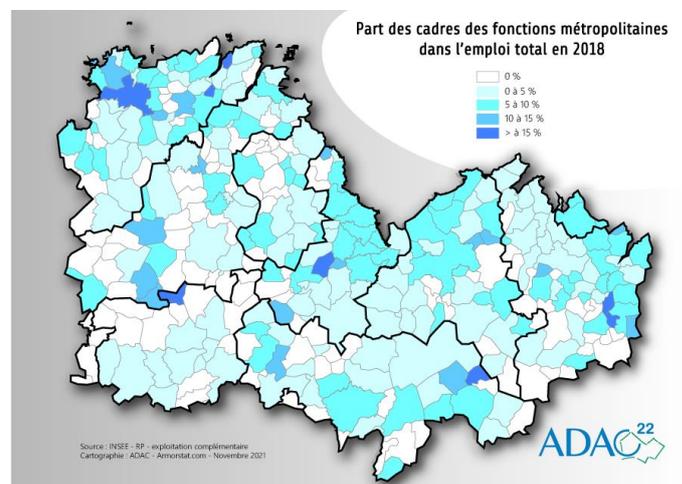
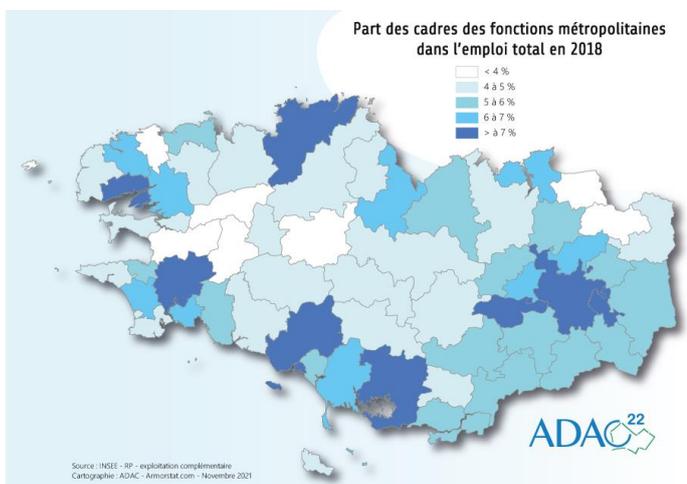
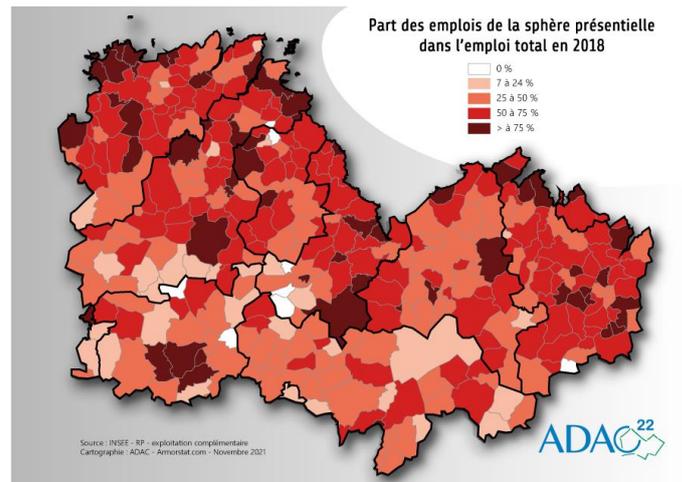
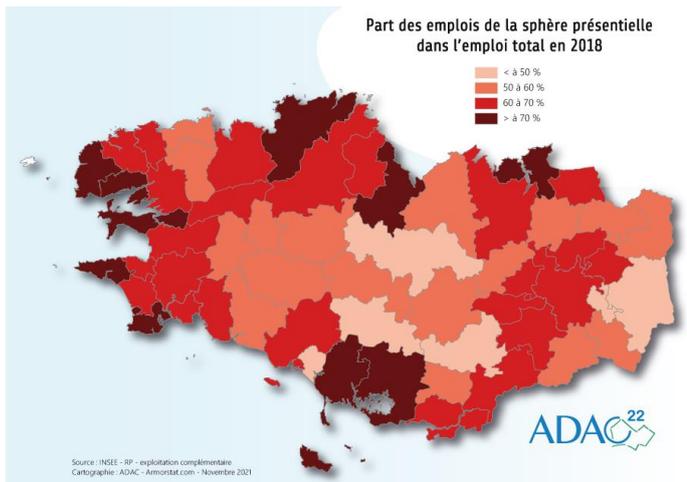


Si la part, en Côtes d'Armor, de la catégorie des Cadres et professions intellectuelles supérieures a progressé entre 2008 et 2018, passant de 10,5 à 11,4 %, elle reste encore très éloignée de la moyenne nationale (18,4 %) et les écarts se sont creusés au cours de la décennie.

Ces écarts grandissants par rapport à la moyenne nationale sont significatifs sur la plupart des territoires Costarmoricains : Kreiz Breizh, Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Lamballe Terre et Mer, Guingamp-Paimpol Agglomération, Dinan Agglomération.

Seuls deux territoires Costarmoricains, la Ville de Saint-Brieuc et Lannion-Trégor Communauté, se distinguent par une proportion d'emplois dans la PCS des Cadres et professions intellectuelles supérieures proche de la moyenne nationale mais ils n'échappent pas pour autant à un accroissement de l'écart, certes plus modéré, avec l'échelon national.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)



Cadres des fonctions métropolitaines...

Une nouvelle grille d'analyse des emplois par grandes fonctions, transversales aux secteurs d'activité, a été réalisée par l'Insee. Elle décrit le système productif des territoires à partir de la définition de 15 fonctions, par regroupement de professions et catégories socioprofessionnelles. Parmi elles, 5 fonctions sont plus particulièrement présentes dans les métropoles et grandes agglomérations, aussi sont-elles qualifiées de métropolitaines. Les cadres des fonctions métropolitaines (CFM) correspondent en définitive aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés de ces 5 fonctions, à savoir :

Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. La conception-recherche se distingue de la fonction prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés ; exemples de métiers : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique.

Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise, etc. ; exemples de métiers : avocats, architectes libéraux, juristes, chefs de projets informatiques.

Commerce inter-entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente ; exemples de métiers : cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux.

Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance ; exemples de métiers : cadres des banques, de la finance, de la gestion des ressources humaines.

Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs ; exemples de métiers : professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, scénaristes, directeurs de journaux.

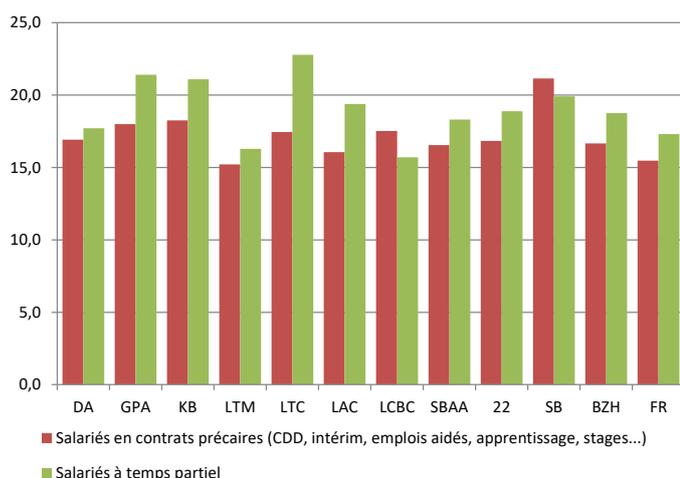
Sphère présentielle : Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

17 % des salariés en contrat précaire, 19 % à temps partiel...

Précarité de l'emploi : Contrats précaires et temps partiels 2018 Source : Insee	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires (CDD, intérim, emplois aidés, apprentissage, stages...)		Salariés à temps partiel	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Dinan Agglomération	31 917	5 402	16,9	5 653	17,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	21 419	3 855	18,0	4 586	21,4
Kreiz-Breizh	4 888	892	18,2	1 031	21,1
Lamballe Terre et Mer	23 059	3 509	15,2	3 755	16,3
Lannion-Trégor Communauté	28 533	4 978	17,4	6 500	22,8
Leff Armor Communauté	10 476	1 683	16,1	2 031	19,4
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	16 815	2 947	17,5	2 641	15,7
Saint-Brieuc Armor Agglomération	52 007	8 606	16,5	9 522	18,3
Côtes d'Armor	191 713	32 281	16,8	36 205	18,9
Ville de Saint-Brieuc	14 330	3 031	21,2	2 855	19,9
Bretagne	1 148 398	191 340	16,7	215 336	18,8
France métropolitaine	22 992 762	3 556 820	15,5	3 980 844	17,3

Proportions de Salariés en contrats précaires et de Salariés à temps partiel 2018 (%)



La part de salariés de 15 ans ou plus à temps partiel en Côtes d'Armor en 2018, au nombre de 36 205 (18,9 % de l'ensemble des salariés), n'est que très légèrement supérieure à la moyenne régionale et nationale.

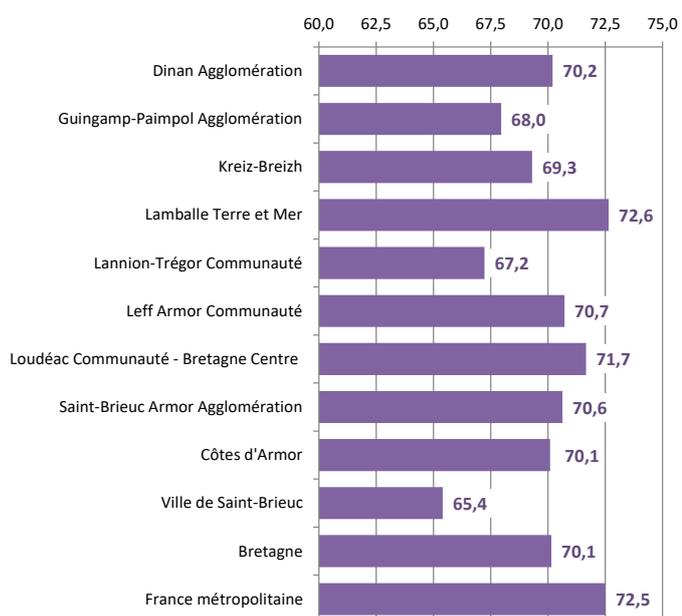
Ce recours aux temps partiels est moins fréquent sur certains territoires (Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Dinan Agglomération, Lamballe Terre et Mer) que sur d'autres (Kreiz-Breizh, Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération).

De même, la proportion de salariés en contrat précaire, qui peuvent par-ailleurs ne travailler qu'à temps partiel, est plus élevée que la tendance nationale, avec 17% des salariés dans ce cas, soit 32 281 individus. Cette part varie de 15% à Lamballe Terre et Mer à 18% dans le Kreiz Breizh.

Proportion d'emplois stables 2018 Source : Insee	Emplois stables : CDI et temps complet	Salariés de 15 ans ou plus	Poids des emplois stables (%)
Dinan Agglomération	22 664	32 282	70,2
Guingamp-Paimpol Agglomération	14 909	21 939	68,0
Kreiz-Breizh	3 257	4 699	69,3
Lamballe Terre et Mer	16 902	23 266	72,6
Lannion-Trégor Communauté	19 524	29 041	67,2
Leff Armor Communauté	7 630	10 789	70,7
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	12 154	16 961	71,7
Saint-Brieuc Armor Agglomération	37 014	52 407	70,6
Côtes d'Armor	136 004	194 026	70,1
Ville de Saint-Brieuc	9 305	14 227	65,4
Bretagne	814 708	1 161 406	70,1
France métropolitaine	16 872 657	23 269 929	72,5

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Proportion de salariés en emplois stables parmi les salariés de 15 ans ou + 2018 (CDI et temps complets, %)



Le poids des salariés en emploi stable, c'est-à-dire à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique), est de 70% dans les Côtes d'Armor en 2018, soit moins qu'en moyenne nationale (72,5%).

Le statut du travail...

Parmi les 67 millions de Français, 26,5 millions exercent une activité professionnelle rémunérée (données Insee 2018). Parmi ces 26,5 millions d'actifs occupés, 13,1 % (3,5 millions) ne perçoivent pas de paie à la fin de chaque mois. Il s'agit principalement des indépendants (2 millions), des employeurs (1,4 million), notamment les chefs d'entreprises, commerçants, artisans...) et des aides familiaux au nombre de 44 605, souvent des femmes d'artisans ou de commerçants.

23 millions d'actifs sont salariés (86,9 % de l'ensemble). Cet univers regroupe lui aussi des contrats de travail très différents. En 2018, 17,0 % de cette masse d'actifs, soit 4 millions, occupaient un emploi à temps partiel. Si, pour la majorité, il s'agit d'un choix assumé, un bon 1/3 (38,3 %, 1,6 million de personnes) déclare l'impossibilité malgré eux de travailler davantage dans leur emploi actuel.

84,5 % des salariés (19,4 millions) sont employés en contrat à durée indéterminée (CDI) ou disposent d'un statut de fonctionnaire. 3,6 millions de personnes (15,5 %) ne disposent que d'un statut d'emploi précaire, d'un stage au contrat à durée déterminée, en passant par l'intérim et l'apprentissage.

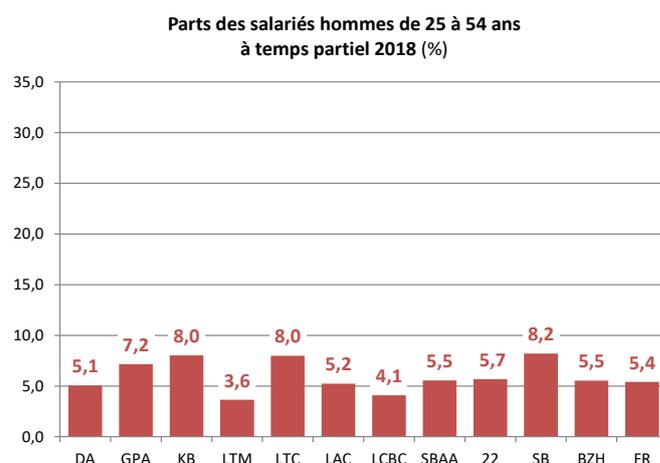
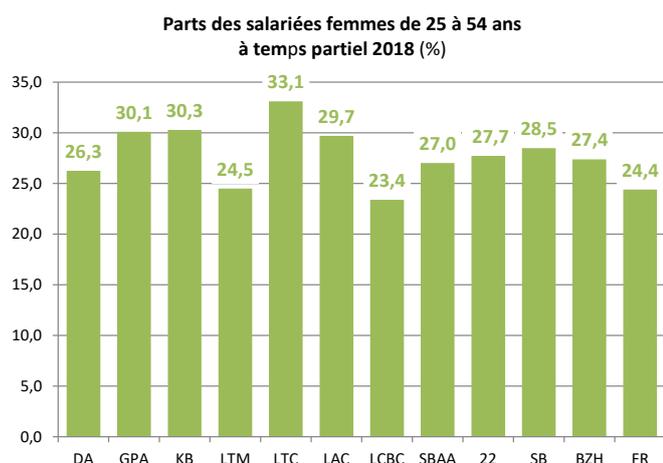
Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

28 % des femmes salariées à temps partiel...

Comparaison des temps partiels hommes et femmes 2018 Source : Insee	Part des salariés à temps partiel de 25-54 ans (%)					
	Hommes à temps partiel	Total salariés Hommes	Femmes à temps partiel	Total salariées Femmes	Part des hommes à temps partiel	Part des femmes à temps partiel
Dinan Agglomération	591	11 706	3 210	12 221	5,1	26,3
Guingamp-Paimpol Agglomération	540	7 546	2 413	8 018	7,2	30,1
Kreiz-Breizh	136	1 691	540	1 784	8,0	30,3
Lamballe Terre et Mer	316	8 671	2 213	9 033	3,6	24,5
Lannion-Trégor Communauté	825	10 333	3 513	10 609	8,0	33,1
Leff Armor Communauté	211	4 033	1 221	4 110	5,2	29,7
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	258	6 289	1 409	6 022	4,1	23,4
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1 026	18 483	5 365	19 850	5,5	27,0
Côtes d'Armor	3 961	69 701	20 144	72 664	5,7	27,7
Ville de Saint-Brieuc	409	4 978	1 433	5 028	8,2	28,5
Bretagne	23 803	430 695	118 745	433 461	5,5	27,4
France métropolitaine	465 859	8 604 683	2 101 708	8 614 162	5,4	24,4

En 2018, plus d'un quart des femmes salariées étaient employées à temps partiel, proportion presque 5 fois supérieure à celle des hommes et équivalente à la moyenne régionale. Choisie par une partie des salariées, mais le plus souvent subie par une majorité de femmes, cette condition d'emploi participe à leur fragilisation économique et sociale, en particulier lorsqu'elles vivent seules ou dans le cadre d'une famille monoparentale.

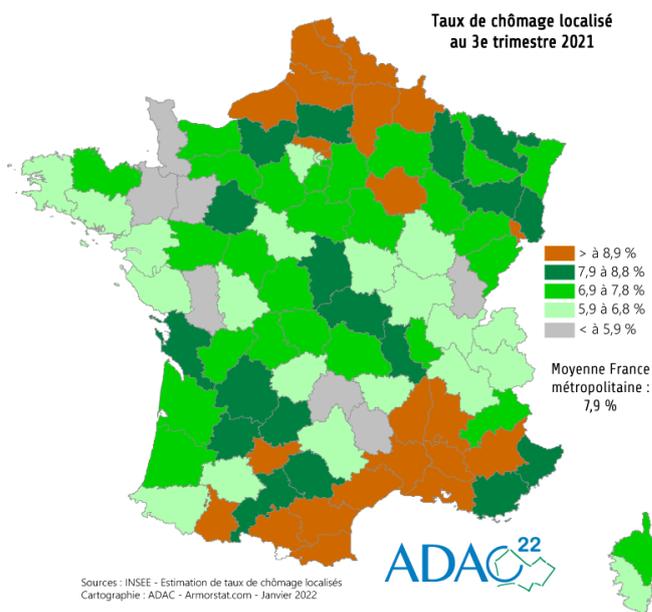
Le recours par les entreprises et les employeurs aux temps partiels est plus fréquent dans certains territoires Costarmoricains (Lannion-Trégor Communauté, Kreiz-Breizh, Guingamp-Paimpol Agglomération) que dans d'autres (Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Lamballe Terre et Mer).



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale...

Départements Source : Insee	Taux de chômage localisé au 3 ^e Trim. 2021	Rangs
Max : Pyrénées-Orientales	12,5	1
Calvados	7,2	56
Eure-et-Loir	7,2	56
Maine-et-Loire	7,2	56
Rhône	7,2	56
Haute-Vienne	7,2	56
Essonne	7,1	61
Cotes d'Armor	7,0	62
Indre-et-Loire	7,0	62
Puy-de-Dôme	7,0	62
Haute-Saône	7,0	62
Haute-Marne	6,9	66
Bas-Rhin	6,9	66
Min : Cantal	4,3	96



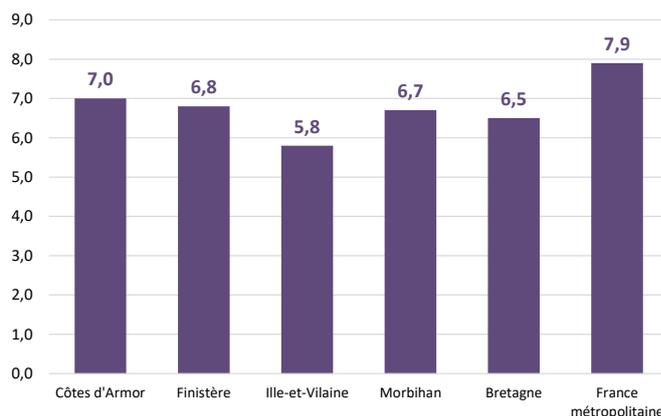
Les données relatives à la demande d'emploi au 3^e trimestre 2021 situent les Côtes d'Armor au même niveau que la moyenne régionale.

Avec un taux de chômage localisé²⁴ de 7,0 % (62^e rang des 96 départements de Métropole), proche de celui du Finistère et du Morbihan, les Côtes d'Armor font mieux que l'échelon national.

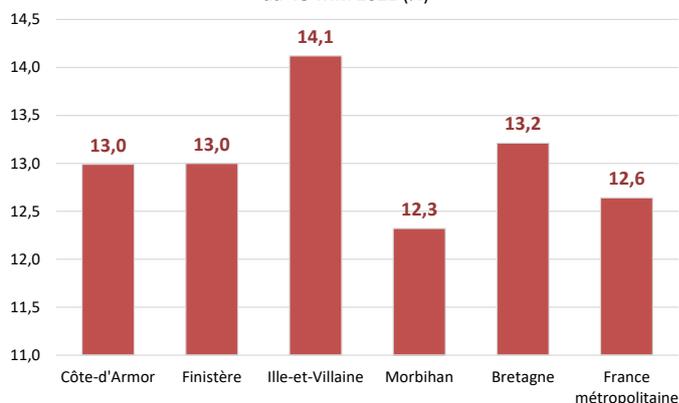
De même, la part des personnes de moins de 25 ans parmi les DEFM* de Catégories ABC (13 %), ainsi que la proportion de demandeurs d'emploi de longue durée (49,2%), sont équivalentes à celles observées à l'échelle de l'ensemble de la Bretagne mais également de la France métropolitaine.

* Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Estimations du taux de chômage localisé au 30/09/2021 (%)



Part des DEFM de Catégories ABC âgés de moins de 25 ans au 4^e Trim 2021 (%)

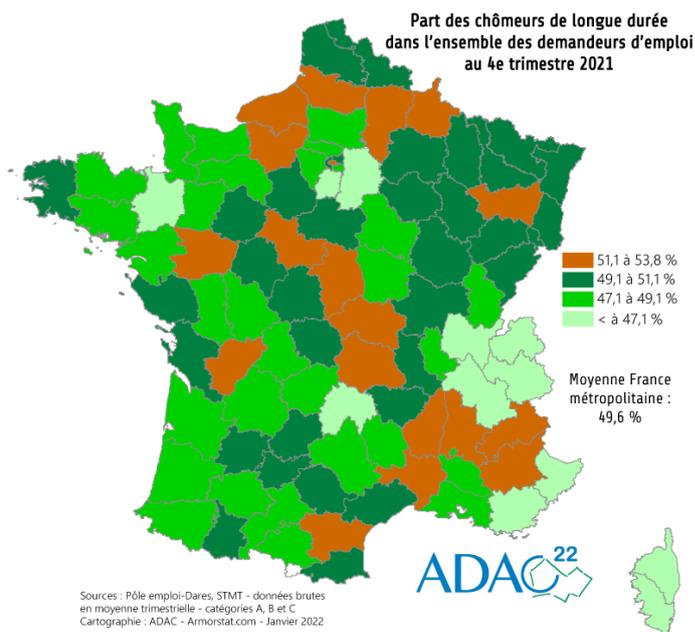
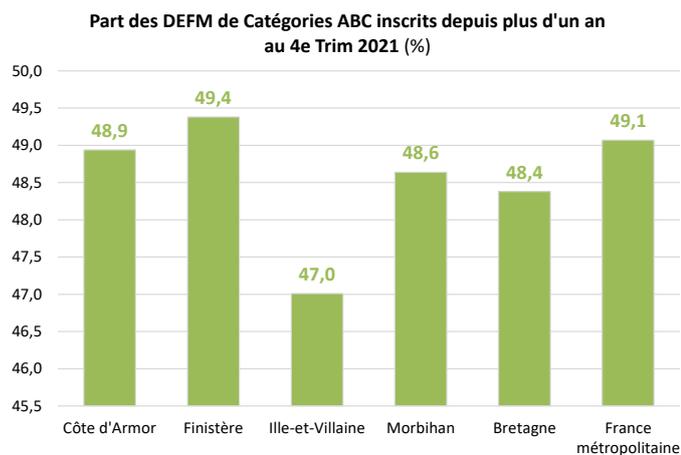
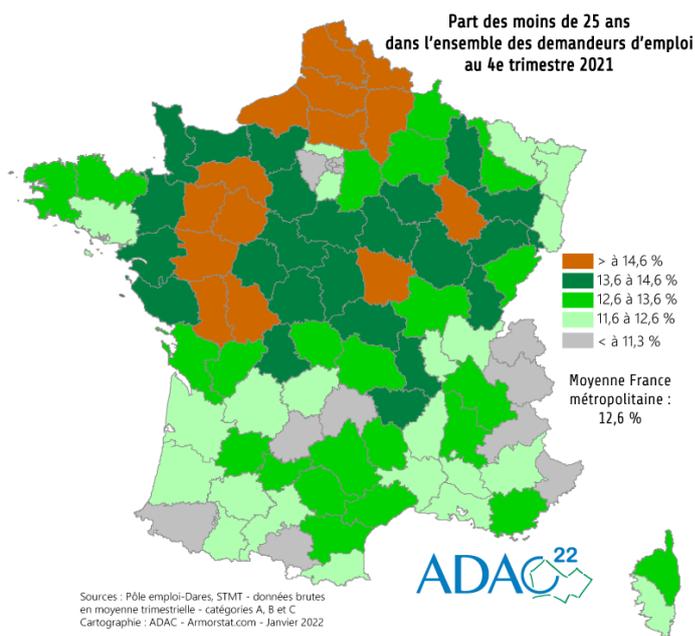


Départements Sources : Pôle Emploi, Dares	Part des - 25 ans dans les DEFM ABC 4 ^e Trim. 2021	Rangs
Max : Pas-de-Calais	17,2	1
Isère	13,1	49
Finistère	13,0	50
Côtes d'Armor	13,0	51
Puy-de-Dôme	13,0	54
Drôme	13,0	55
Min : Paris	6,4	96

²⁴ Le calcul des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation, d'une part, du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur). Le numérateur est obtenu, chaque trimestre, à partir du nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, ventilé aux différents niveaux géographiques à partir de la structure des DEFM. Quant à l'emploi, il s'appuie principalement sur les estimations d'emploi. Le taux de chômage localisé est finalement calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimés.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

Départements Sources : Pôle Emploi, Dares	Part des DEFM ABC inscrits depuis plus d'un an 4 ^e Trim. 2021	Rangs
Max : Ardèche	53,8	1
Orne	49,0	55
Val de Marne	49,0	56
Côtes d'Armor	48,9	57
Ariège	48,9	58
Oise	48,9	59
Min : Corse du sud	29,3	96

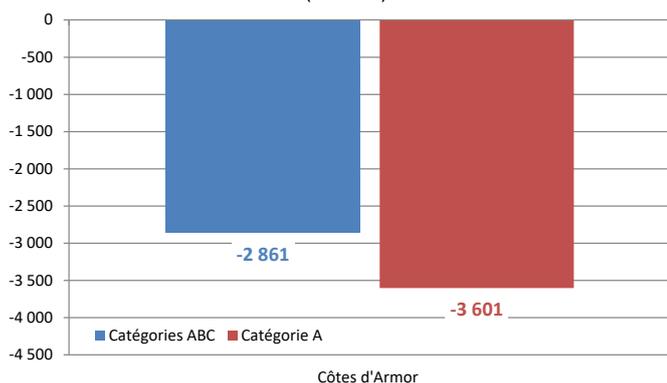


Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

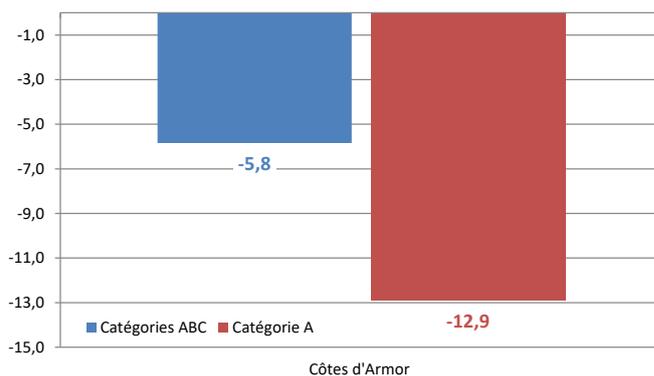
Un nombre de demandeurs d'emploi en baisse...

Evolution des demandeurs d'emploi de Catégories ABC 4 ^e Trim. 2020 et 2021 Sources : Pôle Emploi, Dares	DEFM 4 ^{ème} Trimestre 2021		DEFM 4 ^{ème} Trimestre 2020		Evolution (Nombre)		Evolution (%)	
	Catégories ABC	Catégorie A	Catégories ABC	Catégorie A	Catégories ABC	Catégorie A	Catégories ABC	Catégorie A
Dinan Agglomération	7 767	3 913	8 219	4 480	-452	-567	-5,5	-12,6
Guingamp-Paimpol Agglomération	6 020	3 329	6 320	3 746	-300	-417	-4,7	-11,1
Kreiz-Breizh	1 418	794	1 445	864	-27	-70	-1,9	-8,1
Lamballe Terre et Mer	4 327	2 084	4 588	2 408	-262	-324	-5,7	-13,5
Lannion Trégor Communauté	7 048	3 779	7 651	4 523	-602	-744	-7,9	-16,4
Leff Armor Communauté	2 296	1 152	2 462	1 346	-166	-193	-6,7	-14,4
Loudéac Communauté-Bretagne Centre	3 830	2 006	4 023	2 302	-193	-296	-4,8	-12,9
Saint-Brieuc Armor Agglomération	12 669	6 903	13 489	7 855	-820	-952	-6,1	-12,1
Côtes d'Armor	46 081	24 335	48 942	27 936	-2 861	-3 601	-5,8	-12,9
Ville de Saint-Brieuc	4939	2983	5262	3383	-323	-400	-6,1	-11,8
Bretagne	254 975	129 462	272 824	154 273	-17 849	-24 811	-6,5	-16,1
France métropolitaine	5 432 683	3 165 447	5 781 764	3 639 694	-349 081	-474 247	-6,0	-13,0

Evolution des DEFM de Catégories ABC et de Catégorie A entre les 4^{èmes} Trimestres 2021 et 2020 Côtes d'Armor (Nombre)



Evolution des DEFM de Catégories ABC et de Catégorie A entre les 4^{èmes} Trimestres 2021 et 2020 Côtes d'Armor (%)

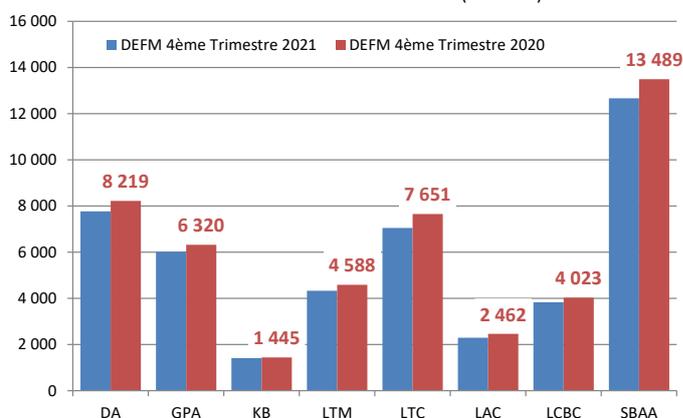


46 081 demandeurs d'emploi de Catégories A, B et C ont été comptabilisés par Pôle Emploi au 4^e trimestre 2021 en Côtes d'Armor, volume en baisse de 5,8% par rapport au 4^e trimestre 2020²⁵.

Si l'ensemble des intercommunalités des Côtes d'Armor profite de cette baisse du nombre de chômeurs, cette réduction varie cependant selon les territoires. Particulièrement significative dans le cas de Lannion-Trégor Communauté (-7,9%), elle s'avère être de moindre ampleur sur le territoire, par exemple, du Kreiz Breizh (-1,9%).

Plus de la moitié des chômeurs (52,8%) relèvent de la seule Catégorie A, soit des demandeurs d'emploi n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent, dont l'effectif a fortement diminué (-12,9%). Les écarts entre territoires sont ici encore plus sensibles (Cf. graphiques page suivante) et varient de -16.4% (Lannion-Trégor Communauté) à -8.1% (Kreiz-Breizh).

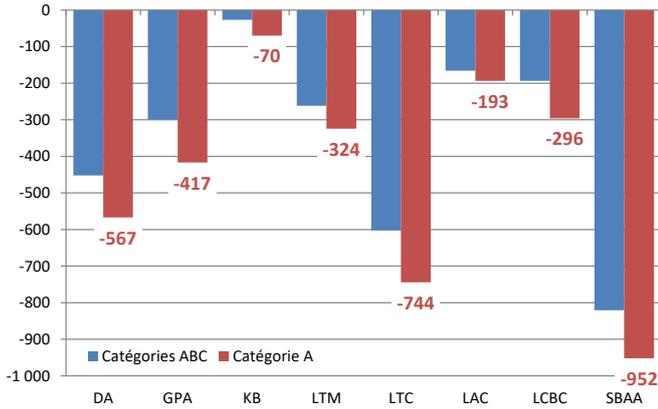
DEFM de Catégories ABC aux 4^{èmes} Trimestres 2021 et 2020 (Nombre)



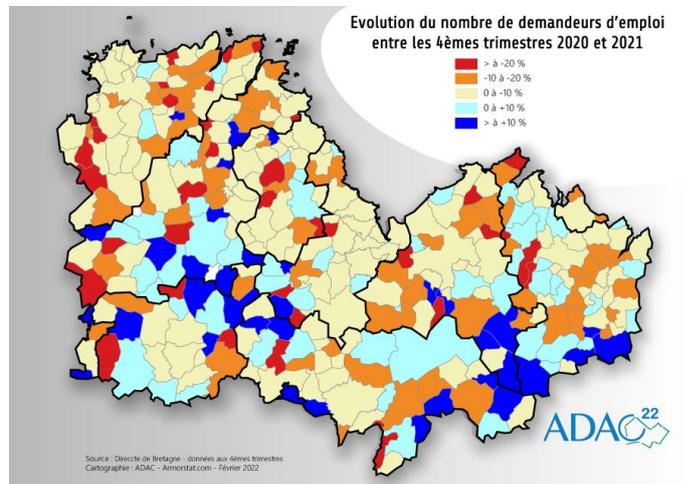
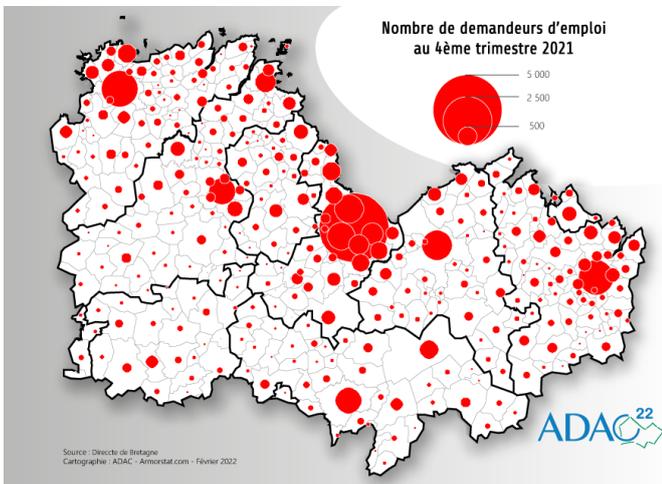
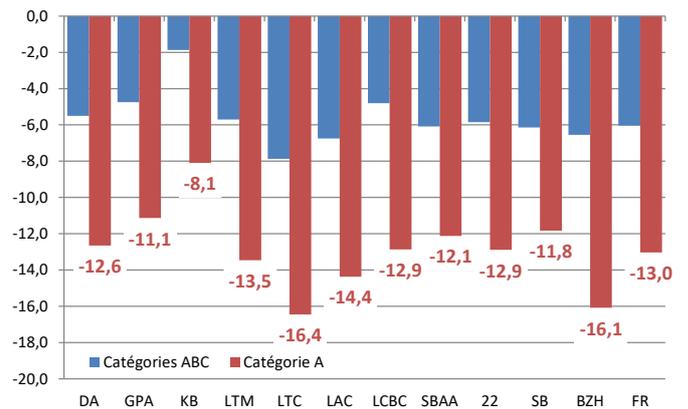
²⁵ Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories : Catégorie A (catégorie la plus commentée, elle concerne tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent), Catégorie B (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite le mois précédent, < à 78 heures), Catégorie C (demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent).

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

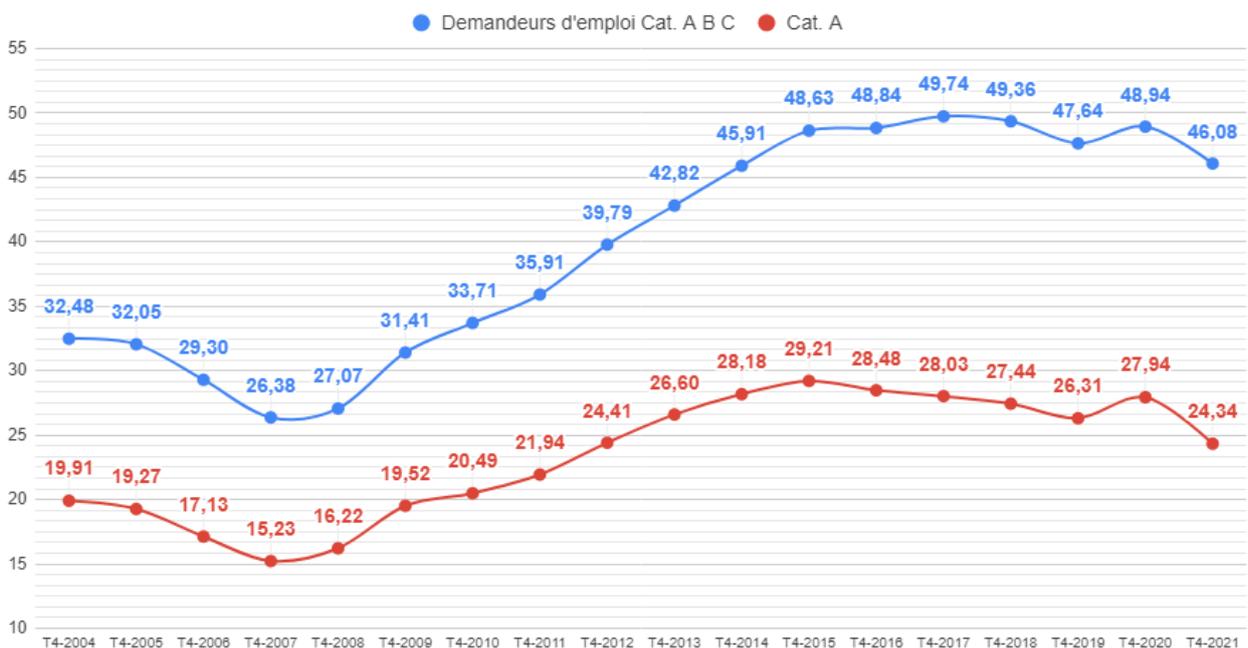
Evolution des DEFM de Catégories ABC et de Catégorie A entre les 4èmes Trimestres 2021 et 2020 (Nombre)



Evolution des DEFM de Catégories ABC et de Catégorie A entre les 4èmes Trimestres 2021 et 2020 (%)



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en Côtes d'Armor (en milliers)



Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

L'évolution du chômage...

Selon l'Insee, le taux de chômage était en France de 7,8 % en juin 2021. Les hausses les plus importantes, depuis la 2nd Guerre mondiale, sont intervenues entre le milieu des années 1970 et des années 1980. En effet, au cours des années 1974 et 1975, le monde industrialisé assiste à la dégradation des principaux indicateurs économiques : hausse des prix du pétrole, inflation, chute des taux de croissance, chômage... Peu d'économistes comprennent alors que ces indices annoncent l'entrée des pays industrialisés dans une crise économique appelée à durer. Le taux de chômage passe de 4,0% (période de plein emploi) à 9,3%.

Depuis, ce taux ne cesse d'osciller entre périodes de progression et de diminution, sans jamais arriver à revenir durablement à un niveau proche du plein emploi. Ainsi, le taux de chômage, retombé à 7,2% début 2008, a été réactivé par la crise financière et bancaire de cette même année engendrée par les difficultés rencontrées par les ménages américains à faible revenu pour rembourser les crédits qui leur avaient été consentis pour l'achat de leur logement. En 2015, le taux de chômage atteint 10,2% pour revenir ensuite à un niveau compris entre 7 et 8% au cours de la période allant de la mi-2020 à la mi-2021.

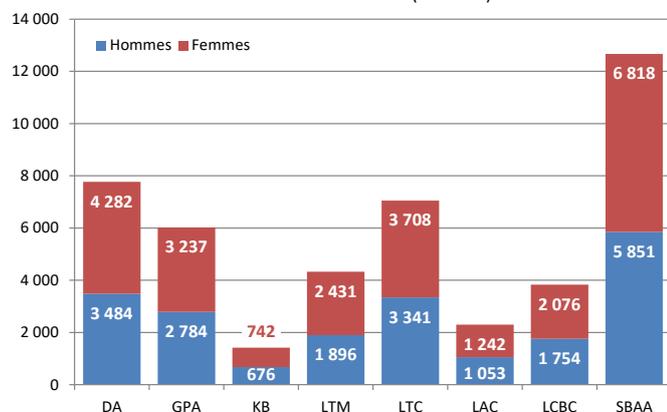
Le taux moyen de chômage masque des écarts importants en fonction des catégories de populations, mais pas en fonction du sexe : le taux de chômage des femmes est presque équivalent à celui des hommes. Plusieurs critères sont discriminants tel que l'âge (le taux atteint 19,7% pour les 15-24 ans contre 5,9 % environ pour les plus de 50 ans, données 2^e trimestre 2021) ou le niveau de formation (il passe de 5,2%, pour les personnes qui disposent d'un diplôme supérieur à bac+2, à 13,9 % pour les non-diplômés). A noter qu'en matière d'emploi, la situation des jeunes étrangers peu qualifiés reste particulièrement dramatique et ne s'est pas améliorée depuis la publication du Panorama social de 2015.

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

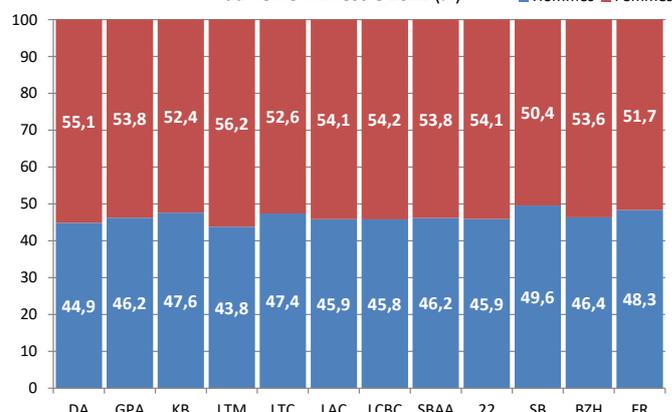
Les femmes davantage concernées par le chômage...

Demandeurs d'emploi de Catégories ABC selon le sexe, l'âge et la durée sans emploi 4 ^{ème} Trim. 2021 Sources : Pôle Emploi, Dares	DEFM Cat. ABC	Hommes	Part (%)	Femmes	Part (%)	DEFM - 25 ans	Part (%)	DEFM 25-49 ans	Part (%)	DEFM 50 ans et +	Part (%)
Dinan Agglomération	7 767	3 484	44,9	4 282	55,1	1 008	13,0	4 532	58,3	2 227	28,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	6 020	2 784	46,2	3 237	53,8	769	12,8	3 387	56,3	1 865	31,0
Kreiz-Breizh	1 418	676	47,6	742	52,4	143	10,1	806	56,8	470	33,1
Lamballe Terre et Mer	4 327	1 896	43,8	2 431	56,2	655	15,1	2 411	55,7	1 260	29,1
Lannion-Trégor Communauté	7 048	3 341	47,4	3 708	52,6	786	11,2	4 091	58,0	2 172	30,8
Leff Armor Communauté	2 296	1 053	45,9	1 242	54,1	268	11,7	1 343	58,5	684	29,8
Loudéac Communauté-Bretagne Centre	3 830	1 754	45,8	2 076	54,2	542	14,2	2 246	58,6	1 042	27,2
Saint-Brieuc Armor Agglomération	12 669	5 851	46,2	6 818	53,8	1 725	13,6	7 387	58,3	3 557	28,1
Côtes d'Armor	46 081	21 149	45,9	24 933	54,1	5 986	13,0	26 616	57,8	13 479	29,3
Ville de Saint-Brieuc	4939	2 448	49,6	2491	50,4	710	14,4	2 939	59,5	1 290	26,1
Bretagne	254 975	118 272	46,4	136 704	53,6	33 670	13,2	153 467	60,2	67 838	26,6
France métropolitaine	5 432 683	2 625 729	48,3	2 806 954	51,7	686 886	12,6	3 273 722	60,3	1 472 075	27,1

DEFM de Catégories ABC Hommes et Femmes au 4^{ème} Trimestre 2021 (Nombre)



Parts des DEFM de Catégories ABC Hommes et Femmes au 4^{ème} Trimestre 2021 (%)

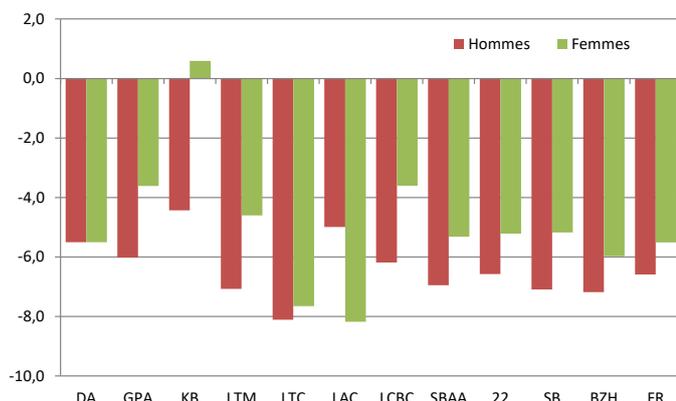


Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

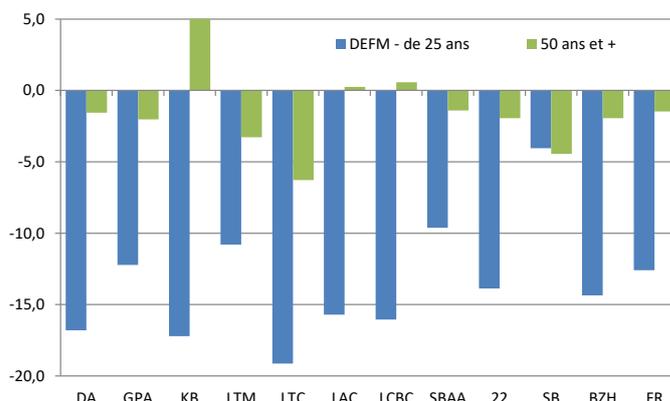
Une part élevée et en progression des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans...

Évolution des DEFM de Catégories ABC, Hommes et Femmes 4 ^{ème} Trim. 2020 et 2021 Sources : Pôle Emploi, Dares	DEFM Catégories ABC			Hommes			Femmes		
	4 ^{ème} Trim. 2021	4 ^{ème} Trim. 2020	Evolution %	4 ^{ème} Trim. 2021	4 ^{ème} Trim. 2020	Evolution %	4 ^{ème} Trim. 2021	4 ^{ème} Trim. 2020	Evolution %
Dinan Agglomération	7 767	8 219	-5,5	3 484	3 687	-5,5	4 282	4 532	-5,5
Guingamp-Paimpol Agglomération	6 020	6 320	-4,7	2 784	2 962	-6,0	3 237	3 358	-3,6
Kreiz-Breizh	1 418	1 445	-1,9	676	707	-4,4	742	738	0,6
Lamballe Terre et Mer	4 327	4 588	-5,7	1 896	2 040	-7,1	2 431	2 548	-4,6
Lannion-Trégor Communauté	7 048	7 651	-7,9	3 341	3 636	-8,1	3 708	4 015	-7,7
Leff Armor Communauté	2 296	2 462	-6,7	1 053	1 109	-5,0	1 242	1 353	-8,2
Loudéac Communauté	3 830	4 023	-4,8	1 754	1 870	-6,2	2 076	2 153	-3,6
Saint-Brieuc Armor Agglomération	12 669	13 489	-6,1	5 851	6 288	-7,0	6 818	7 201	-5,3
Côtes d'Armor	46 081	48 942	-5,8	21 149	22 638	-6,6	24 933	26 304	-5,2
Ville de Saint-Brieuc	4939	5262	-6,1	2 448	2 635	-7,1	2491	2627	-5,2
Bretagne	254 975	272 824	-6,5	118 272	127 428	-7,2	136 704	145 397	-6,0
France métropolitaine	5 432 683	5 781 764	-6,0	2 625 729	2 811 000	-6,6	2 806 954	2 970 764	-5,5

Evolution des DEFM de Catégories ABC Hommes et Femmes entre les 4^{èmes} Trimestres 2021 et 2020 (%)



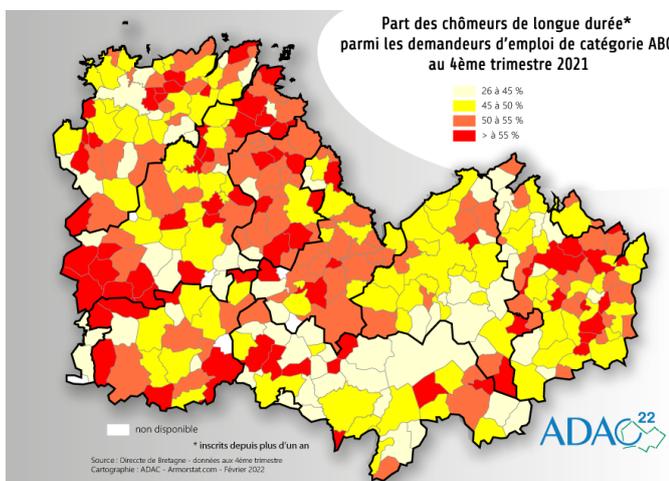
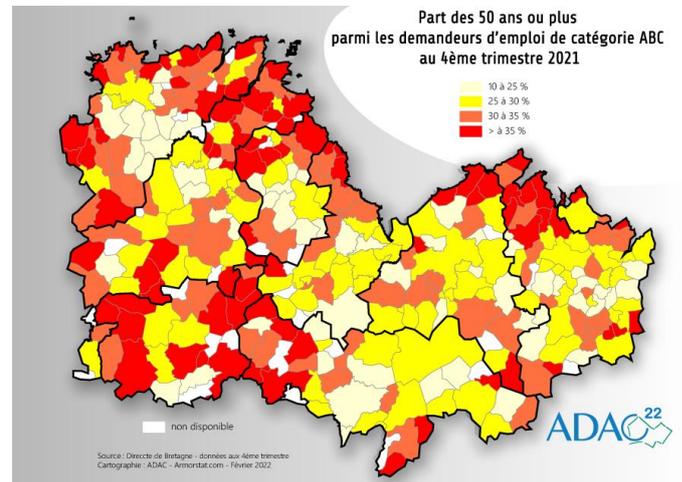
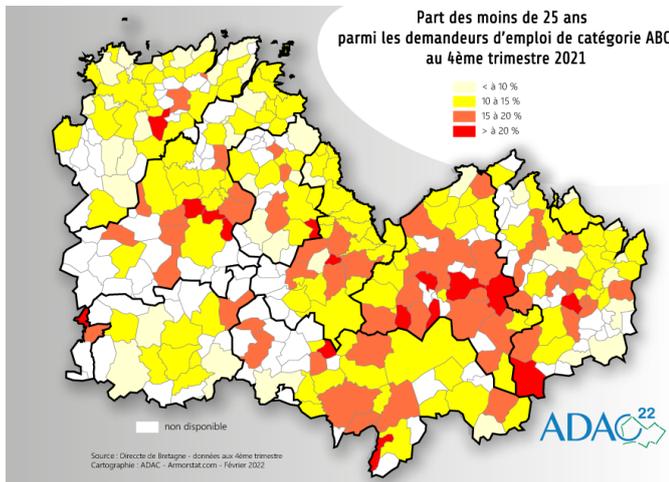
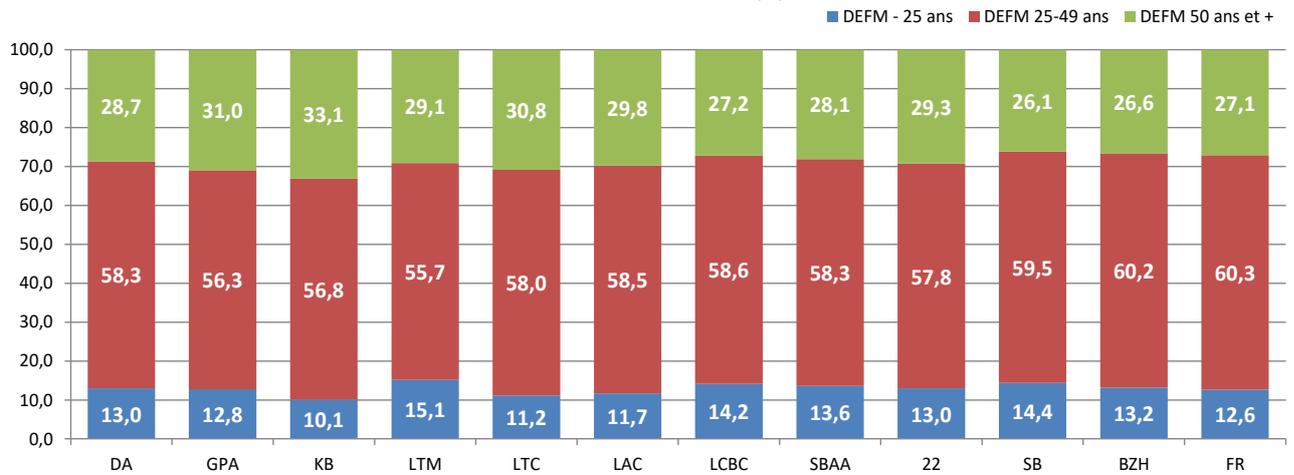
Evolution des DEFM de Catégories ABC selon les âges entre les 4^{èmes} Trimestres 2021 et 2020 (%)



Évolution des DEFM de Catégories ABC selon les tranches d'âges 4 ^{ème} Trim. 2020 et 2021 Sources : Pôle Emploi, Dares	DEFM - de 25 ans			50 ans et +		
	4 ^{ème} Trim. 2021	4 ^{ème} Trim. 2020	Evolution %	4 ^{ème} Trim. 2021	4 ^{ème} Trim. 2020	Evolution %
Dinan Agglomération	1 008	1 212	-16,8	2 227	2 262	-1,6
Guingamp-Paimpol Agglomération	769	876	-12,2	1 865	1 903	-2,0
Kreiz-Breizh	143	172	-17,2	470	447	5,1
Lamballe Terre et Mer	655	734	-10,8	1 260	1 303	-3,3
Lannion-Trégor Communauté	786	972	-19,1	2 172	2 317	-6,3
Leff Armor Communauté	268	318	-15,7	684	682	0,2
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	542	646	-16,1	1 042	1 036	0,6
Saint-Brieuc Armor Agglomération	1 725	1 909	-9,6	3 557	3 607	-1,4
Côtes d'Armor	5 986	6 950	-13,9	13 479	13 747	-1,9
Ville de Saint-Brieuc	710	740	-4,1	1290	1350	-4,4
Bretagne	33 670	39 317	-14,4	67 838	69 184	-1,9
France métropolitaine	686 886	785 801	-12,6	1 472 075	1 494 165	-1,5

Emploi - Formation - Chômage (Suite...)

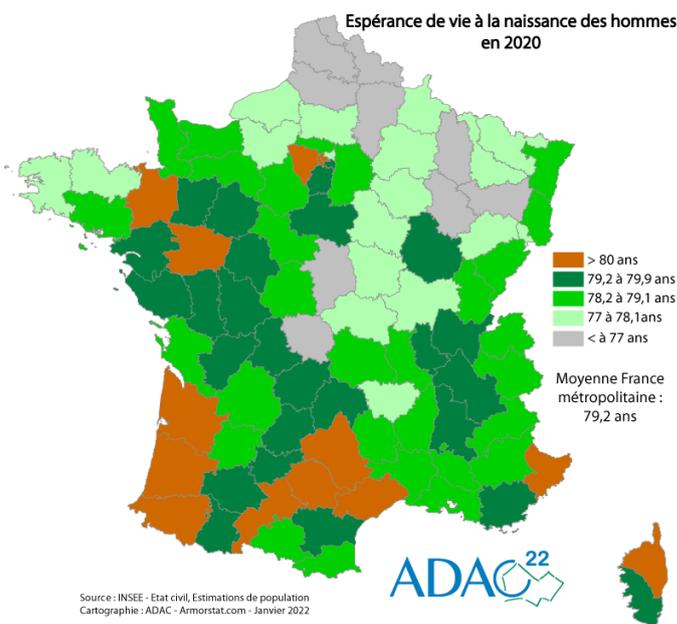
Parts des DEFM de Catégories ABC de - de 25 ans, de 25-49 ans et de 50 ans et + au 4ème Trimestre 2021 (%)



Une espérance de vie des hommes parmi les plus faibles...

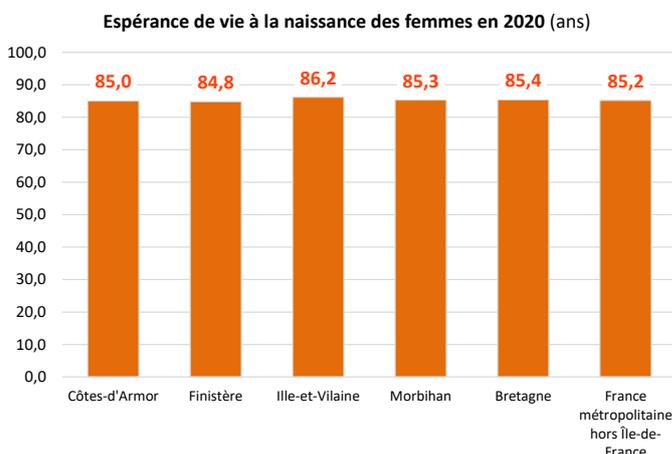
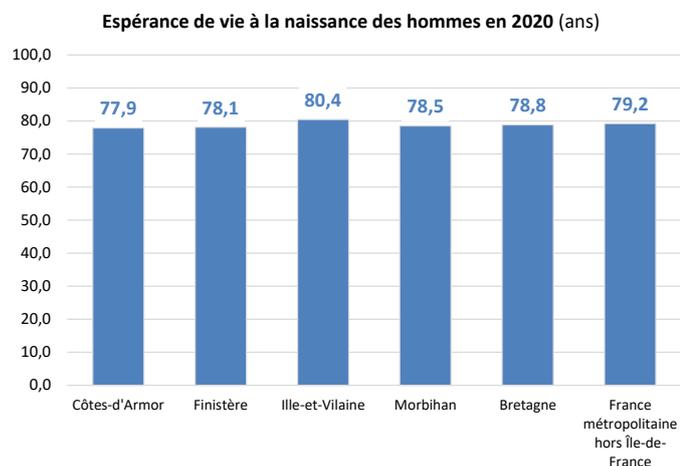
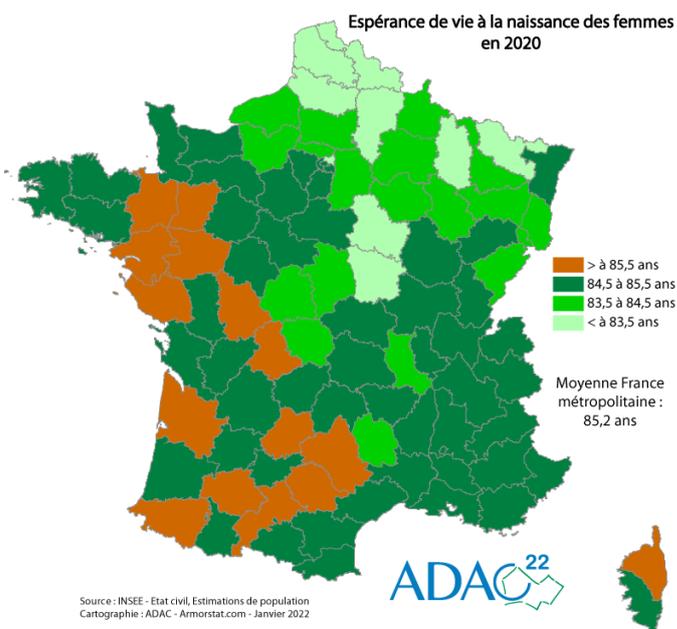
Départements Source : Insee	Espérance de vie à la naissance des hommes en 2020	Rangs
Max : Haute-Corse	81,2	1
Finistère	78,1	70
Meurthe-et-Moselle	78,0	71
Côtes d'Armor	77,9	72
Yonne	77,9	72
Haute-Loire	77,8	74
Oise	77,8	74
Saône-et-Loire	77,8	74
Aisne	76,0	95
Min : Creuse	76,0	95

L'espérance de vie à la naissance des hommes en Côtes d'Armor (77,9 ans), parmi les plus faibles observées à l'échelle nationale (72^e rang départemental), est inférieure à celle de l'ensemble des autres territoires de comparaison.



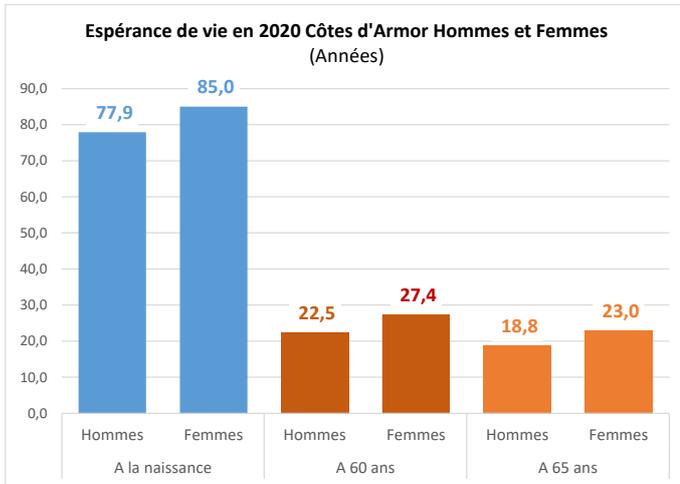
Départements Source : Insee	Espérance de vie à la naissance des femmes en 2020	Rangs
Max : Maine-et-Loire	86,3	1
Deux-Sèvres	85,0	39
Côte-d'Or	85,0	39
Alpes-de-Haute-Provence	85,0	39
Calvados	85,0	39
Côtes d'Armor	85,0	39
Corse-du-Sud	84,9	44
Isère	84,9	44
Charente	84,9	44
Loir-et-Cher	84,9	44
Pyrénées-Orientales	84,9	44
Min : Aisne	82,5	96

L'espérance de vie des femmes Costarmoricaines (85 ans) repositionne beaucoup plus favorablement le département dans le classement national (39^e rang) et régional : 3^e position derrière l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.



Santé (Suite...)

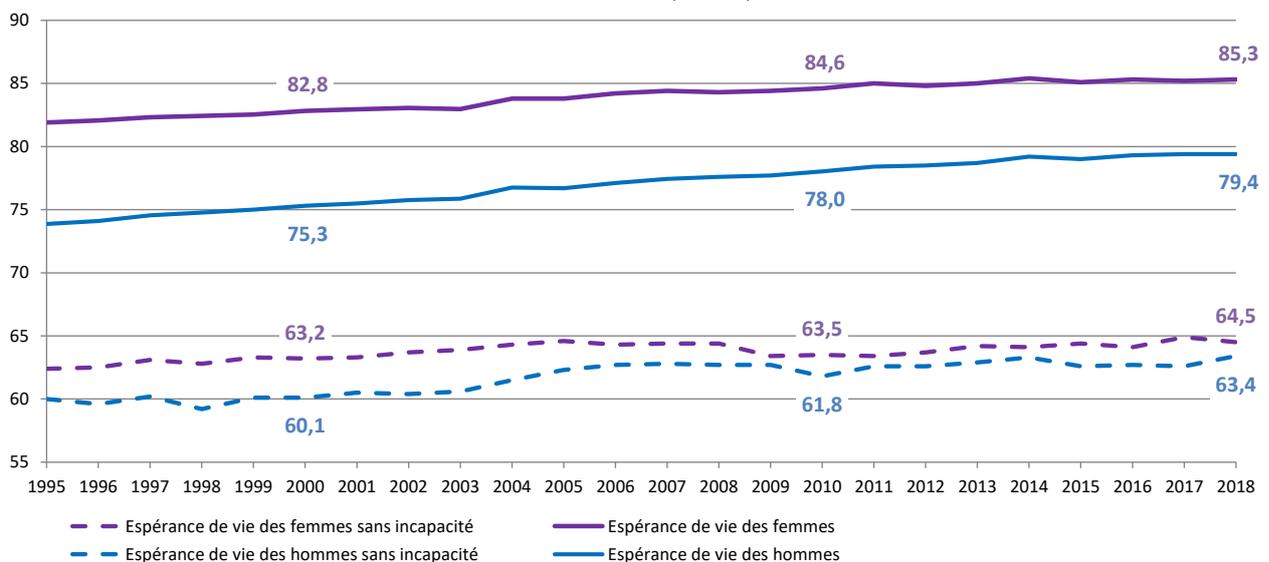
L'espérance de vie devrait continuer à progresser au cours des décennies à venir malgré un léger ralentissement de cette progression observé ces dernières années et vérifié dans certains pays industrialisés du fait, notamment, des impacts sur la santé des populations de certains modes de vie ainsi que de la dégradation globale de l'environnement.



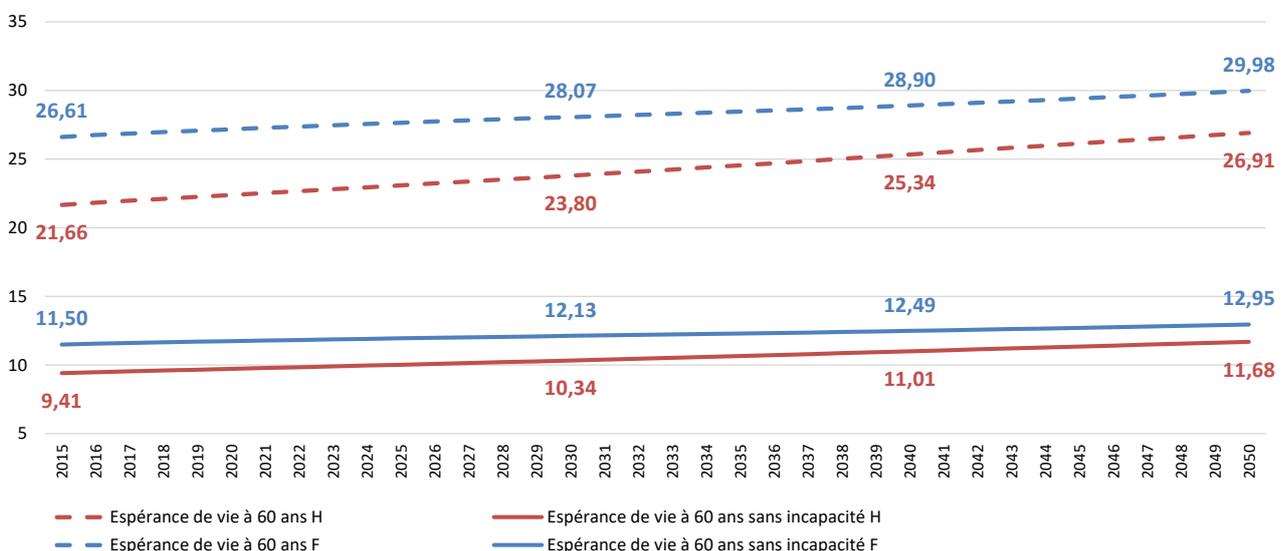
Pour autant, et sous réserve des conséquences effectives de ces bouleversements, les projections réalisées par l'Insee prévoient une augmentation de l'espérance de vie en Côtes d'Armor des hommes de 60 ans qui devrait passer de 21,7 à 26,9 années à horizon 2050, soit 5,2 années de vie supplémentaires, durée supérieure à celle estimée pour les femmes (+3,4 années). Le gain d'espérance de vie sans incapacité sera plus mesuré et devrait également être supérieur pour les hommes (+2,3 années) que chez les femmes (+1,5 année).

A noter que l'évolution de l'espérance de vie, notamment en bonne santé, dépendra en bonne partie de la suffisance et de la qualité de l'offre de soin à disposition des populations qui font d'ores-et-déjà défaut dans de nombreux territoires des Côtes d'Armor et, cela, quels que soient les niveaux de qualification et de spécialisation des professionnels de santé.

Evolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité Hommes et Femmes 1995-2018 France (Années)



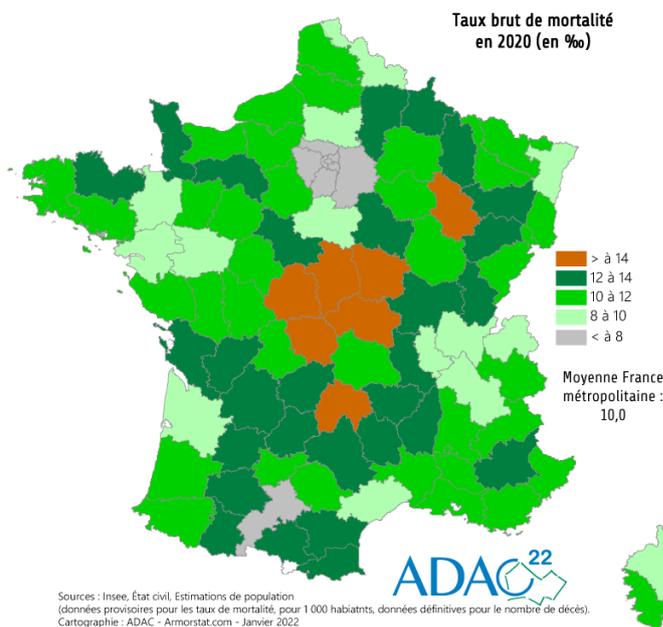
Projection d'évolution de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité à 60 ans 2015-2050 Côtes d'Armor (Années)



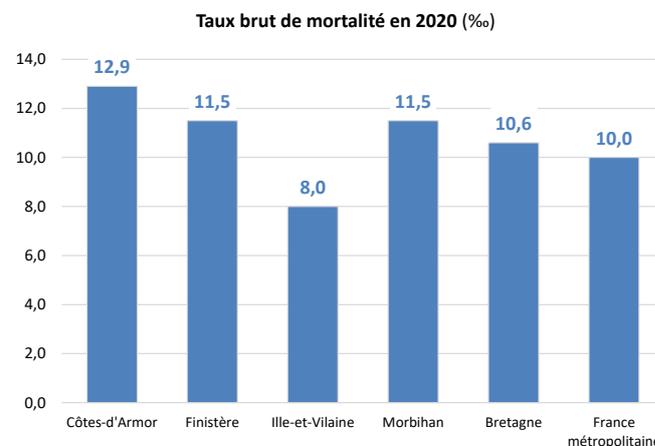
Un taux de mortalité relativement élevé...

Départements Source : Insee	Taux brut de mortalité en 2020 (‰)	Rangs
Max : Creuse	17,5	1
Ardèche	13,0	20
Aveyron	13,0	20
Côtes d'Armor	12,9	22
Gers	12,9	22
Loir-et-Cher	12,8	24
Min : Seine-Saint-Denis	6,7	96

En 2020, le taux de mortalité²⁶ des Costarmoricains était de 12,9‰, nettement supérieur à celui des autres départements Bretons, en particulier à celui de l'Ille-et-Vilaine. De même, le taux de la mortalité prématurée²⁷ se situait parmi les plus élevés des départements de Métropole.



Départements Source : Insee	Taux de mortalité prématurée 2020 (‰)	Rangs
Max : Aisne	2,6	1
Pas-de-Calais	2,6	1
Orne	2,1	23
Saône-et-Loire	2,1	23
Côtes d'Armor	2,1	23
Charente-Maritime	2,1	23
Manche	2,1	23
Loire	2,1	23
Finistère	2,1	23
Sarthe	2,1	23
Calvados	2,1	23
Eure	2,1	23
Meurthe-et-Moselle	2,1	23
Seine-Saint-Denis	2,1	23
Min : Aveyron	1,5	92
Haute-Corse	1,5	92
Yvelines	1,5	92
Haute-Garonne	1,5	92
Hauts-de-Seine	1,5	92

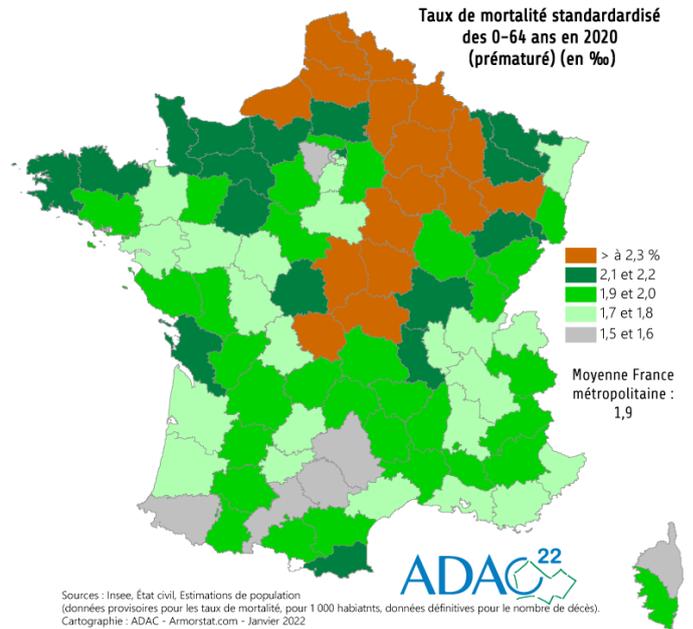
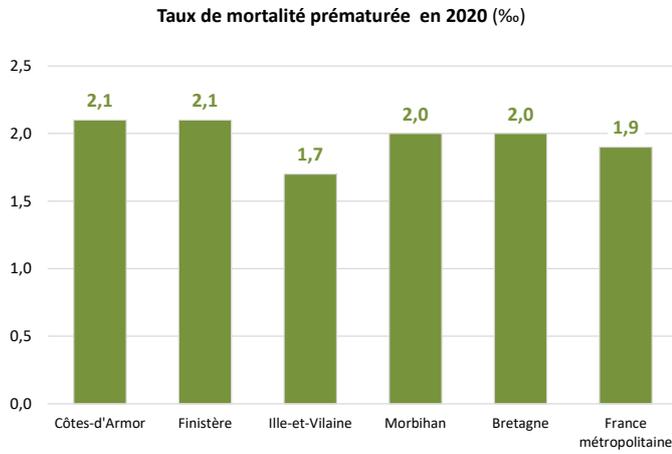


Le taux de mortalité des hommes (13,3‰) est sensiblement supérieur à celui des femmes et nettement plus élevé qu'en Bretagne (10,9‰). Les Côtes d'Armor font partie du quart des départements où la mortalité masculine est la plus élevée.

²⁶ Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

²⁷ Le **taux de mortalité prématurée** est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population moyenne totale des moins de 65 ans de la même année.

Santé (Suite...)



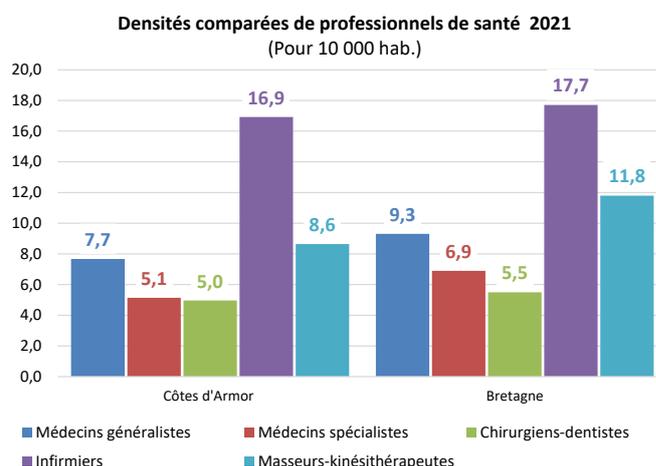
Une densité de professionnels de santé en deçà de la moyenne régionale...

Offre de soins en libéral 2021 Source : Assurance Santé	Médecins généralistes		Médecins spécialistes		Chirurgiens-dentistes	
	Effectif	Densité pour 10 000 hab.	Effectif	Densité pour 10 000 hab.	Effectif	Densité pour 10 000 hab.
Dinan Agglomération	86	8,8	49	5,0	66	6,7
Guingamp-Paimpol Agglomération	57	7,8	29	3,9	34	4,6
Kreiz-Breizh	16	8,8	1	0,5	3	1,6
Lamballe Terre et Mer	38	5,6	12	1,8	26	3,8
Lannion-Trégor Communauté	87	8,7	34	3,4	49	4,9
Leff Armor Communauté	21	6,7	0	0,0	7	2,2
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	30	5,9	3	0,6	15	2,9
Saint-Brieuc Armor Agglomération	119	7,8	180	11,9	94	6,2
Côtes d'Armor	461	7,7	309	5,1	298	5,0
Ville de Saint Brieuc	43	9,9	65	14,9	31	7,1
Bretagne	3112	9,3	2304	6,9	1831	5,5

Offre de soins en libéral 2021 Suite... Source : Assurance Santé	Infirmiers		Masseurs-kinésithérapeutes	
	Effectif	Densité pour 10 000 hab.	Effectif	Densité pour 10 000 hab.
Dinan Agglomération	132	13,4	92	9,4
Guingamp-Paimpol Agglomération	134	18,2	59	8,0
Kreiz-Breizh	42	23,1	9	4,9
Lamballe Terre et Mer	104	15,3	52	7,7
Lannion-Trégor Communauté	243	24,4	104	10,4
Leff Armor Communauté	61	19,4	21	6,7
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	91	17,8	21	4,1
Saint-Brieuc Armor Agglomération	194	12,8	154	10,1
Côtes d'Armor	1 016	16,9	519	8,6
Ville de Saint Brieuc	53	12,2	43	9,9
Bretagne	5951	17,7	3944	11,8

La densité moyenne de professionnels de santé en Côtes d'Armor est assez sensiblement inférieure à la moyenne régionale : 8,7 %o habitants contre 10,2 à l'échelle de la Bretagne.

Si l'on se livre à un essai de calcul de densité moyenne de l'ensemble des professionnels de santé sur les différents territoires intercommunaux des Côtes d'Armor (Cf. graphique ci-contre), certains territoires apparaissent très bien dotés, ce qui est le cas de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lannion-Trégor Communauté, contrairement à d'autres : Loudéac Communauté-Bretagne Centre, Leff Armor Communauté, Lamballe Terre et Mer.

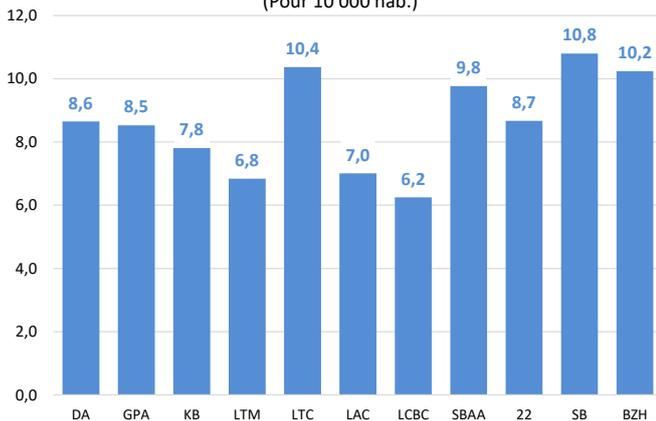


Santé (Suite...)

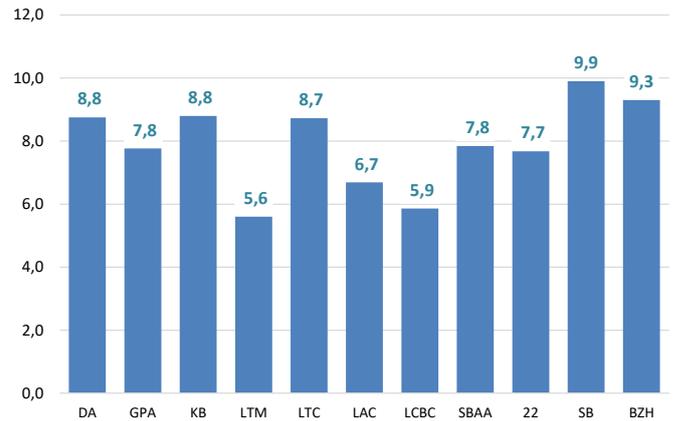
Avec 461 médecins généralistes installés en Côtes d'Armor, le ratio de professionnels pour 10 000 habitants était de 7,7 en 2021, inférieur au ratio moyen régional (9,3). Le ratio le plus élevé concerne la Ville de Saint-Brieuc (10 médecins pour 10 000 hab.).

A l'échelle intercommunale, les territoires les mieux pourvus sont le Kreiz Breizh et Dinan Agglomération (8,8 médecins pour 10 000 habitants) qui sont pourtant animés par des dynamiques démographiques très différentes. Le ratio a priori élevé sur le Kreiz Breizh s'explique en partie par le volume de population, relativement faible, sur un territoire vaste ce qui contribue, au-delà des chiffres, à créer au sein de la population un sentiment, en partie justifié, d'éloignement et de rarefaction des professionnels de santé du quotidien.

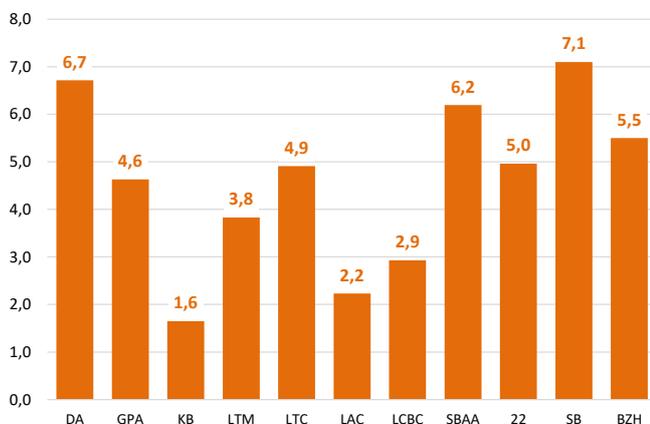
Densité moyenne des professionnels de santé 2021
(Pour 10 000 hab.)



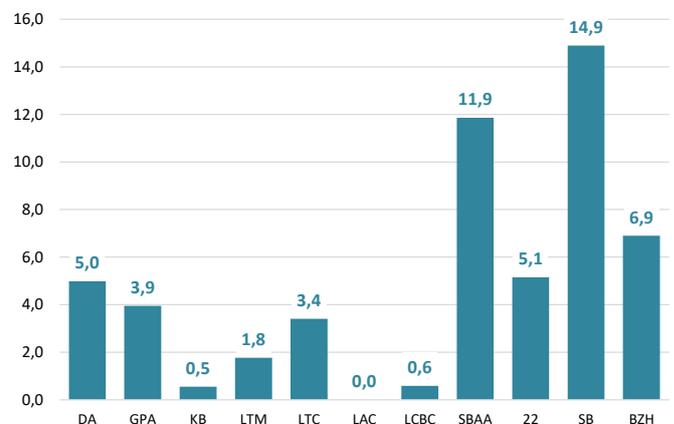
Densité de médecins généralistes 2021 (Pour 10 000 hab.)



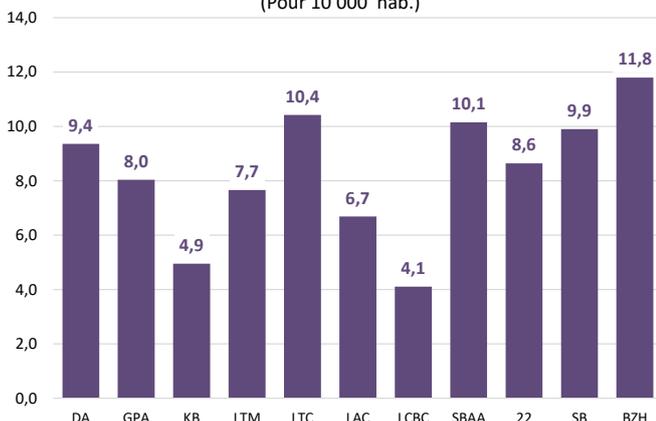
Densité de chirurgiens-dentistes 2021 (Pour 10 000 hab.)



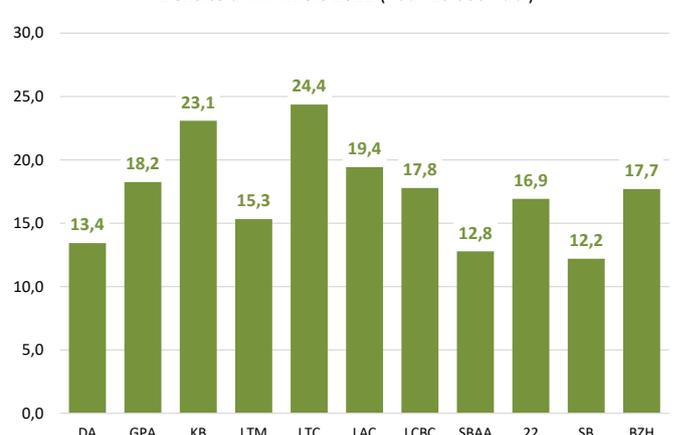
Densité de médecins spécialistes 2021 (Pour 10 000 hab.)



Densité de masseurs-kinésithérapeutes 2021
(Pour 10 000 hab.)



Densité d'infirmiers 2021 (Pour 10 000 hab.)



Lexique

A

Allocation pour adulte handicapé (AAH) : allocation qui permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : la population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :
- exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Age atteint : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Age révolu : l'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire.

Allocataires CAF : les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les CAF gèrent deux types de prestations :
- Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..)
- Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des CAF et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

Autres revenus : pourcentage que représentent les revenus du patrimoine déclarés et autres revenus dans le total des revenus fiscaux de la zone. Ils comprennent essentiellement des revenus du patrimoine : les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'IRPP ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus, les revenus fonciers nets, les revenus accessoires.

B

Bas niveaux de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

Bassins de vie : le périmètre des bassins de vie est défini comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants.

Bénéfices : la part des bénéfices est le pourcentage que représentent les revenus des activités non-salariées dans le total des revenus fiscaux de la zone, net de déficits. Il s'agit des revenus nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les Bénéfices Agricoles (BA), les Bénéfices Industriels et Commerciaux professionnels (BIC) et les Bénéfices Non Commerciaux professionnels (BNC). Sur la déclaration, les indépendants relevant du régime microentreprise pour les BIC et du régime déclaratif spécial pour les BNC reportent le montant hors taxes du chiffre d'affaires ou des recettes. Pour les autres régimes, c'est un bénéfice net de déficit qui est reporté.

Base permanente des équipements (BPE) : base nationale contient pour chaque territoire la liste des équipements et des services rendus à la population. Cette base permet de mesurer la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants. Ces données sont disponibles par région, département, commune ou quartier IRIS.

Six grands répertoires centralisés ont été retenus : ADEL : Automatisation Des Listes des médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et auxiliaires médicaux du ministère chargé de la santé ; FINSS : Fichier National des Établissements Sanitaires et Sociaux du ministère chargé de la santé ; RAMSESE : Répertoire Académique et Ministériel Sur les Établissements du Système Éducatif du ministère chargé de l'éducation ; - RPPS : Répertoire Partagé des Professionnels de Santé qui enregistre, en 2011, les sages-femmes seulement ; Sirene : Système Informatisé du Répertoire des Entreprises et des Établissements géré par l'Insee ; RES : Recensement des Équipements Sportifs du ministère des Sports. Divers fichiers administratifs centralisés ont

été rajoutés : les services de la Gendarmerie nationale ouverts au public ; les fichiers Hôtel et Camping servant de base de sondage aux enquêtes de fréquentation de l'Insee ; les données sur les services de police du département de Paris provenant du site de la Préfecture de police ; les établissements d'enseignement agricole, avec une source spécifique qui provient du ministère de l'Agriculture (DGER) ; les principaux tribunaux référencés par le ministère de la Justice ; - les points contact postaux fournis par La Poste. Une nouvelle source a été introduite en 2011 : le Centre National du Théâtre qui permet l'intégration dans la BPE de l'ensemble des théâtres.

C

Catégories socioprofessionnelles (CSP) : les CSP, ou plus exactement selon la terminologie de l'Insee les « professions et catégories socioprofessionnelles » (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Chômeurs : il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories : Catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée ; Catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent ; Catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (Clap) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Contrats précaires : sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) : attribuée sous condition de ressources, permet d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite, ce qui correspond dans le langage courant à la « mutuelle ». La CMU-C, comme les assurances complémentaires, couvre plus ou moins totalement la partie de frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

D

Déciles : si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Déclaration annuelle des données sociales (DADS) : données qui ne prennent pas en compte les apprentis, les stagiaires, les emplois aidés, les dirigeants salariés de leur entreprise ainsi que les agents des collectivités territoriales.

E

Ecart inter-décile : différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Émigrants : les émigrants sur la commune correspondent aux populations ayant quitté la commune. Le recensement de la population considère comme émigrants les personnes qui résidaient sur la commune 5 ans auparavant et n'y résidaient plus.

Emplois stables : salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Famille monoparentale : constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Famille nombreuse : famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

G

Groupes Iso-Ressources (GIR) : au nombre de six, ils sont constitués à partir des réponses à la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique Groupes Iso-Ressources) qui est un outil multidimensionnel de mesure de l'autonomie à travers l'observation des activités qu'effectue seule la personne âgée. La grille AGGIR a été retenue comme outil d'évaluation de l'attribution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Les personnes dites « dépendantes » présentent un GIR 1, 2, 3 ou 4 et celles « peu ou pas dépendantes » respectivement un GIR 5 ou 6.

H

Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Immigrants : les immigrants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant.

Impôts directs : ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

Indice d'évolution des générations âgées : rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec autant de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de jeunesse : rapporte la population de moins de 20 ans à celle des 60 ans et plus.

Indice de mixité des niveaux de formation : mesure l'écart entre la répartition par niveaux de diplômes observée sur le territoire et celle observée en moyenne en France métropolitaine. La répartition des niveaux de diplômes utilisée est la suivante : aucun diplôme, CEP, BEPC ou brevet des collèges, CAP ou BEP, BAC ou BP, BAC +2, supérieur au BAC +2. Plus l'écart à la moyenne nationale est grand, plus la valeur de l'indice est élevée, et plus la mixité est faible.

Iris (Ilots regroupés pour l'information statistique) : la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Logement ordinaire : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l'habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marins) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Logements du secteur social : logement appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ; - les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font

partie des logements du secteur social.

Logement vacant : logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location ; déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; en attente de règlement de succession ; conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

M

Médiane : si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Ménage : au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Minima sociaux : visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple : les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ; les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ; les personnes âgées (minimum vieillesse).

N

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'évènement est celui du domicile de la mère.

NES (Nomenclature économique de synthèse) : adoptée par l'Insee en 1994, la NES est une double nomenclature nationale d'activités économiques et de produits agrégée, pertinente pour l'analyse économique. Les regroupements constitués sont un dénominateur commun pour la présentation des statistiques économiques agrégées, valable pour tous les domaines.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nouveaux arrivants : les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas 5 ans auparavant quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.

P

Part des pensions, retraites et rentes : pourcentage que représentent les pensions, retraites et rentes dans le total des revenus fiscaux de la zone, net des pensions alimentaires versées. Les pensions, retraites et rentes incluent les retraites mais aussi les pensions d'invalidité et les pensions alimentaires nettes (déduction faites des pensions versées) et les rentes viagères (à titre gratuit et onéreux).

Petites résidences principales : résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

Population comptée à part : personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

Population municipale : comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

Population non scolarisée : comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

Population totale : somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales

des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Prestations sociales : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Q

Quartiles : si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile est le seuil en dessous duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : de manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Résidence principale : logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage. Le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Résidence secondaire ou occasionnelle : la distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).

Revenu fiscal par unité de consommation : résultat de la division entre le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Revenu garanti : les allocataires bénéficiant d'un revenu garanti sont des allocataires percevant au moins une des prestations parmi les allocations suivantes : RSA, AAH, RSO.

Revenu médian : revenu d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

Revenu de solidarité active (RSA) : entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

Sédentaires : au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune 5 ans auparavant.

Seuil de pauvreté : il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene) : ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Solde migratoire : différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Solde naturel : correspond à la différence entre les naissances et les décès.

T

Taille moyenne des ménages : reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Taux brut de mortalité : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année, pour 1 000 habitants.

Taux de mortalité prématuré : nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année, pour 1 000 habitants.

Taux comparatif de niveau de formation : les taux comparatifs de bas et de haut niveau de formation permettent de comparer les niveaux de diplôme d'un territoire au niveau national. Ils sont calculés en appliquant le taux de bas ou de haut niveau de diplôme par âge du territoire observé à la structure par âge de l'ensemble de la France. Dit autrement, ces taux mesurent la part de bas ou de haut niveau de diplôme qui serait mesurée sur le territoire si sa structure par âge était la même que sur l'ensemble du pays. L'effet de la structure par âge de ce territoire est donc gommé.

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de polarisation de l'emploi : le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Taux estimé de fécondité : rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

Part des traitements/salaires : pourcentage que représentent les revenus salariaux dans le total des revenus fiscaux de la zone.

Revenus salariaux : incluent les salaires, indemnités journalières de maladie, indemnités de chômage, avantages en nature, certaines pré-retraites mais aussi les revenus perçus à l'étranger par des résidents en France. La colonne «Dont Indemnités de chômage» donne la part de ces indemnités dans le revenu total.

Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

Unité urbaine : commune ou ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.

Z

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Les principales sources de données exploitées

INSEE

- Les recensements de population (recensement principal et exploitation complémentaire)
 - Historique des populations légales
 - Structure par âge et par sexe
 - Familles, ménages
 - Naissances et décès domiciliés
 - migrations de population
 - Activité, chômage et emploi
 - Enseignement, formation
 - Logement
- État civil
 - Espérance de vie et Taux de mortalité
 - Taux de chômage localisés
- Estimations localisées de population

DREES

- Aides sociales à l'enfance
- Équipements pour personnes âgées
- Bénéficiaires des prestations légales (personnes âgées et handicapées)

DREES, Finess, SAE

- Équipements et établissements pour personnes âgées et handicapées

DREES – DRJSCS

- Équipements pour personnes handicapées

DGFIP, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier Localisé Social et Fiscal

- Revenus fiscaux localisés des ménages
- Taux de pauvreté

CNAF & MSA

- Allocataires des prestations légales

CARSAT & MSA

- Bénéficiaires du régime général de retraite

MEN/MESRI DEPP

- Situation scolaire des élèves handicapés

Ministère de L'Ecologie, du développement et de l'Aménagement durables

- Parc locatif social

Banque de France

- Surendettement des ménages

Cnaf, fichier FILEAS, ALLSTAT et BCA

- Bénéficiaires des prestations légales

CPAM

- Complémentaire santé solidaire
- Offre médicale

Pôle Emploi, DARES, STMT

- Demandeurs d'emploi en fin de mois

ARS

- Offre d'établissements en psychiatrie

CRESS

- Poids de l'économie sociale et solidaire en Bretagne

CD 22

- Médiation numérique (Datarmor)
- Données MDPH
- Données ASE
- Données FSL
- Données ASH PA



ADAC 22
7, rue Saint-Benoît
22000 Saint-Brieuc
02.96.62.81.27
www.adac22.bzh



Armorstat.com
Le Centre de ressources socio-économiques
des Côtes d'Armor